

O. R. S. T. O. M.

LES PETITS METIERS A ABIDJAN
L'IMAGINATION AU SECOURS DE LA CONJONCTURE

Abdou TOURE

Août 1984

*A ma mère qui, un soir
d'avril 1984, m'a longuement
entretenu de son banquier
ambulant.*

I N T R O D U C T I O N

"L'Homme qui a faim n'est pas un homme libre. Celui qui est écrasé par les préoccupations matérielles n'a ni le temps, ni le courage, ni la force de s'élever au-dessus des contingences immédiates et de se conduire en être pensant" (1).

La parole, c'est le mouvement, la communication directe, la vie; l'écriture, c'est l'inertie, la communication silencieuse, la mort. Morts, ces mots le sont de ne plus pouvoir se défendre ainsi que le ferait un conférencier devant son auditoire. Morts, ces mots qui auraient pu sombrer dans l'oubli une fois proférés... la presse ivoirienne se charge de les ranimer en nous les ressassant quotidiennement sous la forme de "pensée du jour". Malgré cela, ces mots demeurent sans défense et se prêtent désormais à toutes sortes d'interprétations qui ne seront plus nécessairement ni vraies ni fausses, parce que la seule exigence qu'on attende d'elles est leur soumission à une analyse logique. Alors, pensons cette pensée célèbre du Président HOUPHOUËT-BOIGNY pour en extraire la substantifique moëlle.

Les classes subalternes qui ont faim, y percevront peut être une volonté d'améliorer leurs conditions matérielles afin que, rejoignant la minorité repue, chaque Ivoirien puisse se conduire en être pensant : extraordinaire révolution sociale !

Les cadres qui, loin d'avoir faim, commencent déjà à mourir d'avoir trop mangé s'ils ne respectent pas les régimes amaigrissants... n'y liront peut être qu'une pensée moralisatrice et lénifiante faisant partie du cortège des discours politiques que jamais l'on ne se préoccupe de réaliser. Dire devenant synonyme de faire, chaque fois que cette pensée s'énonce, on peut supposer qu'elle rassasie un peu les affamés en leur donnant à espérer, tandis qu'elle reconforte les repus en ranimant leur bonne conscience.

(1) Félix Houphouët-Boigny, Message à la Nation, Abidjan, 17e anniversaire de l'Indépendance, 7 décembre 1977.

A l'analyse, on découvre que le Président n'a raison que théoriquement idéalement; car ce qu'il dit, c'est ce qui devrait être; mais dans la pratique, les cadres préoccupés par la dilapidation des deniers publics et la consommation d'objets superflus, lui donnent souvent tort parce qu'ils se conduisent rarement en êtres pensants, et il faut les en blâmer. Par contre, les affamés qu'il plaint parce qu'écrasés par les préoccupations matérielles et qu'il croit incapables de s'élever au-dessus des contingences immédiates pour se conduire en êtres pensants... ne lui donnent pas toujours raison parce que bien des fois ils déploient une activité intellectuelle à nulle autre pareille, et il faut les en féliciter. Qu'est-ce-à dire ?

Si ce conduire en être pensant c'est se servir de sa cervelle pour gagner sa vie tout en contribuant, par l'exercice d'un métier choisi, inventé ou imaginé, à faciliter la vie à ses concitoyens et sans porter préjudice à la nation... alors il faut reconnaître que peu de cadres ivoiriens se conduisent en êtres pensants. Au contraire, en choisissant la ville d'Abidjan comme terrain d'enquête, nous avons découvert la véracité de la maxime qui veut que nécessité soit mère d'ingéniosité : le petit peuple fait montre d'une imagination extraordinairement positive que les faits divers alimentés par quelques déviants ne sauraient remettre en cause.

Pour tout dire : ceux que le Président croit dans les conditions propices à l'éclosion de pensées émancipatrices, remplissent rarement leurs fonctions. Par contre, ceux qui sont écrasés par les préoccupations matérielles, se révèlent souvent doués d'une intelligence créatrice qui force l'admiration : hypothèse de la révolution sociale qui, du fait de l'égoïsme naturel des privilégiés, pourrait alors violemment surgir d'en bas et viser ceux-là mêmes qui se distinguent par leur train de vie. Car, en bas, ce sont les praticiens des petits métiers; un monde de pauvres et d'affamés certes, mais décidés à ne pas se laisser mourir de faim.

La prétendue passivité des hommes qui conduit à l'idée pernicieuse de l'existence, quelque part, de sociétés statiques et immuables... n'est plus de mise. Car de ces sociétés, l'humanité n'a nulle part l'expérience. Mais si, à des degrés divers, le dynamisme est inhérent à tout groupe social, les individus particulièrement dynamiques retiennent toujours l'attention.

Aussi, avons-nous choisi d'interroger une minorité parmi les milliers de créateurs anonymes pour qui l'imagination a une fonction de salut : parce que l'imagination - denrée rare chez bien des cadres - se présente à eux comme la seule arme, parce qu'il leur faut imaginer pour survivre, parce que s'ils n'imaginaient pas des moyens de subvenir à leurs besoins essentiels, au minimum vital, ils tomberaient bien vite dans le rang de ces actifs qui semblent affectionner la passivité, attendant que l'Etat philanthropique leur vienne en aide, et attendant depuis longtemps déjà, dans la résignation et la nécessité.

Mais revenons à "L'Homme qui a faim...". Glané dans un discours d'une quinzaine de pages sans référence aucune à un contexte donné, ce texte pose déjà le problème du travail : bénéficiant d'un travail bien rémunéré et épanouissant, l'homme ne peut se plaindre d'avoir faim. Seuls ont faim ceux qui exercent un travail accablant pour un salaire de misère ou ceux qui n'ont pas de travail du tout.

En remettant cette pensée dans son contexte, nous découvrons clairement posé par son auteur, le problème du travail. Notons l'ensemble du paragraphe d'où sont extraites ces lignes célèbres. Il commence ainsi :

"Alors que vient de mourir l'inventeur du stakhanovisme qui a mené à de tristes excès, nous ne devons pas oublier que le travail bien fait et la préservation de la qualité de la vie sont inséparables, le premier parce qu'il donne à l'homme sa fierté et sa justification au sein de la société, la seconde, parce qu'elle permet de supporter sans dommages l'effort et ses contraintes et leur donne l'irremplaçable compensation de l'épanouissement spirituel. L'homme qui a faim n'est pas un homme libre...". Mot clé : stakhanovisme. Alors qu'est-ce que le stakhanovisme ? Ce mot nous transporte au pays de Staline dans les années 30.

Lorsque, le 30 août 1935, l'ouvrier mineur Alexei Stakhanov, armé d'un marteau-piqueur, entreprit d'abattre tout seul 102 tonnes de charbon en un jour et y réussit, multipliant ainsi par quatorze la quantité de travail imposé en une journée... les observateurs étaient loin de comprendre qu'ils assistaient à la naissance d'un mouvement extraordinaire qui allait porter le nom de l'acteur zélé : le stakhanovisme. Peu de temps après, le 14 novembre de la même année, se tenait à Moscou le 1er Congrès des stakhanovistes.

Autre version de l'émulation socialiste ou de l'idéologie productiviste qui avait déjà accouché des "ouvriers de choc" et des "héros du travail" dont les photos étaient distribuées sur tout le territoire pour donner l'exemple et inciter à se surpasser à l'œuvre, le stakhanovisme entendait lutter contre les temps morts et encourager le travailleur à dépasser les normes, c'est-à-dire à faire toujours plus qu'il ne fallait. Ce qui implique l'utilisation à plein temps de la force de travail sans une minute de répit, et l'exploitation à fond des instruments de travail aux rangs desquels l'homme se plaçait désormais lui-même dans son aveuglement.

Ces excès venaient du fait que les idéologues du Parti, Staline en tête, éprouvaient un sentiment d'infériorité vis-à-vis des industries occidentales en général, américaines en particulier. Il fallait donc non seulement les égaler, mais faire mieux : les dépasser. Conséquences atroces pour l'individu et la société. A l'époque, un directeur d'usine de tracteurs explique pourquoi la Russie est devenue un cimetière de tracteurs : "... je peux fabriquer cent tracteurs par mois. Or le soviet de l'usine, par émulation socialiste, exige que nous en fabriquions cent vingt. Je ne peux refuser, sinon je risque la Sibérie, mais la malfaçon en est le résultat. Au surplus, manquant de pièces de rechange, je suis réduit au bricolage" (1).

Que l'ex-militant des Groupes d'Etudes Communistes nous rappelle brièvement ce qu'était le stakhanovisme, n'est-ce pas pour en désapprouver les excès en nous encourageant d'une part au "travail bien fait" et d'autre part à "la préservation de la qualité de la vie" ? Le camarade Houphouët sait de quoi il parle. Pour nous autres qui n'avons pas vécu l'événement à l'époque, ce n'est point de souvenirs qu'il s'agit mais d'informations puisées dans la montagne de documents écrits sur "le peuple le plus heureux du monde".

Si travailler excessivement pose un problème, ne pas travailler du tout en pose également. Passons donc des points noirs du communisme soviétique à ceux du capitalisme libéral qui ne fonctionne pas sans chômage ni marginalisation.

Ce que dans Le Capital Marx appelle "l'armée industrielle de réserve", à savoir la masse des sans-travail, remplit deux fonctions essentielles dans la société capitaliste : d'une part il faut qu'elle soit omniprésente et à la disposition du capital qui doit pouvoir y puiser dès que le besoin s'en fait

(1) Cf. Fred Kupferman, Au pays des soviets. Le voyage français en Union Soviétique. 1917-1939, Paris, Gallimard/Julliard, 1979, p. 92.

sentir; d'autre part cette multitude permet au patronat de faire pression sur les travailleurs, en baissant le plus possible les salaires tout en brandissant aux indisciplinés la menace du retour au chômage : esclave en travaillant, et sans travail esclave encore ! Au contraire, à l'instar des paysans et des artisans, les inventeurs de petits métiers, propriétaires de leurs instruments de travail, échappent en partie à cette dépendance vis-à-vis du capital. Maîtres d'eux-mêmes, ils ne sont tributaires que de la conjoncture bonne ou mauvaise.

Les sociétés dites primitives, tout en étant confrontées à d'autres difficultés, ignoraient royalement cet esclavage du travail. Des enquêtes d'anthropologie le montrent abondamment aujourd'hui : "Pour s'alimenter correctement les (Indiens) Yanomami travaillent entre 1,85 et 3,31 jours par semaine (selon le sexe et la saison)" (1). Vivant en groupes relativement restreints (environ 2 000 âmes) avec des besoins limités, le stakhanovisme, s'ils en avaient connaissance, leur paraîtrait la pire des folies. Regardez-les au travail : "Le rythme du travail est lent, fréquemment interrompu de pauses et de bavardages; l'ardeur, toujours mesurée, est tempérée d'une bonne humeur détendue. Après un travail un peu soutenu, on s'assoit de longs moments pour récupérer. Il faut, pour s'épuiser, la nécessité de l'urgence : messenger délégué pour transmettre une nouvelle grave, poursuite du gibier, quartiers de viande à transporter sur de longues distances. Nous imaginons mal ce rythme nonchalant, cette économie des forces musculaires" (2). Alors, pensent les colons : c'est parce qu'ils ont des instruments de travail très rudimentaires qu'ils ne produisent pas beaucoup. Mais quelle ne fut leur stupéfaction lorsqu'ayant proposé des instruments modernes aux "sauvages", ceux-ci, travaillant plus facilement, baissèrent plutôt leur temps de travail : quand ils ont produit plus rapidement que d'habitude ce dont ils ont besoin, point n'est nécessaire de produire davantage. Que faire d'un surplus ?

Godelier en témoigne : "C'est ainsi que chez les Siané de Nouvelle Guinée, la substitution de la hache d'acier à la hache de pierre a diminué de 40 % la part de travail consacré par les hommes aux activités de subsistance. Le temps "gagné" fut, pendant une première époque, consacré à multiplier les activités traditionnellement les plus valorisées : la guerre, les cérémonies, les voyages" (3). Qui est fou pour se fatiguer davantage dans une société ignorant le profit ? dirait-on en Côte d'Ivoire. Et il en va autrement depuis la subversion capitaliste.

(1) J. Lizot, "L'économie primitive", Libre, n°4, Paris, Payot, 1978, p. 86.

(2) J. Lizot, op. cit., p. 78.

(3) Maurice Godelier, Préface aux textes choisis de Marx, Engels et Lénine. Sur les sociétés précapitalistes, Paris, Editions Sociales, 1973, p. 122.

En effet, depuis l'inoculation du vnin capitaliste qu'en Afrique aucune rvolution digne de ce nom n'a pu extirper, pas mme les marxismes-lninizmes africains dont l'efficacit se mesure aux bavardages idologiques de leurs dirigeants... nous vivons dans une dpendance qui marque la plupart de nos actes. Les mmes causes produisant les mmes effets, les petits mtiers dont il sera question dans notre promenade sociologue  travers la ville d'Abidjan, ont d'abord pris naissance en Occident aux premires heures de l'industrialisation, imagins par des acteurs sociaux dmunis gnralement pousss par l'exode rural vers les grands centres urbains, avant de s'imposer, prs de deux sicles plus tard,  d'autres acteurs tout aussi dmunis et tout aussi imaginatifs. Les origines des petits mtiers se trouvent donc, non pas dans le pass, ni mme dans le monde rural, mais dans l'irruption des modles occidentaux soutenus par une rationalit conomique nouvelle et par une urbanisation particulirement acclre  Abidjan.

Pour l'Occident, l'historien Fernand Braudel tmoigne en parlant des colporteurs, autres praticiens de petits mtiers qu'ici l'on compte par milliers (1). L'extraordinaire facult d'adaptation de ce monde retient son attention : "Cette vie foisonnante du colportage, on assure d'ordinaire qu'elle s'teint d'elle-mme, chaque fois qu'un pays atteint un certain stade de dveloppement. En Angleterre, elle aurait disparu au XVIIe sicle, en France au XIXe. Pourtant le colportage anglais a connu une recrudescence au XIXe sicle, au moins dans les banlieux des villes industrielles mal desservies par les circuits ordinaires de la distribution. En France, toute enqute folklorique retrouve ses traces au XXe sicle (...). Il faut penser que le colportage est un systme minemment *adaptable*. Toute panne de distribution peut la faire surgir ou resurgir; ou tout grossissement des activits clandestines, contrebande, vol, recel; ou toute occasion inattendue qui relche les concurrences, les surveillances, les formalits ordinaires du commerce" (2).

(1) Braudel dfinit les colporteurs comme tant "des marchands, d'ordinaire misrables, qui "portent au col" ou tout bonnement sur le dos, de trs maigres marchandises" p. 58, voir rfrence dans la note suivante.

(2) Fernand Braudel, *Civilisation matrielle, Economie et Capitalisme. XVe XVIIIe sicles. Tome II : Les jeux de l'change*, Paris, Armand Colin, 1979, pp. 58  62.

Pour la Côte d'Ivoire, allons voir du côté de l'historien Pierre Kipré qui situe l'émergence des petits métiers dans les villes coloniales : "Les recrutements massifs de travailleurs et le travail obligatoire, la nécessité de payer l'impôt, donc l'obligation d'en avoir les moyens, conduisent sur les routes et les pistes un nombre de plus en plus important de personnes (...). Ce sont ces facteurs qui permettent l'accroissement de la population urbaine". Une des conséquences de cet exode massif vers les villes est, poursuit l'historien, la naissance de "divers petits métiers que secrètent la demande encore importante de produits de consommation spécifiquement africaine et la reproduction dans de nouvelles régions, d'activités qui, jusqu'à la colonisation étaient limitées aux zones du grand commerce précolonial" (1). Jetons donc un regard sur les tableaux de l'accroissement de la population urbaine et de l'urbanisation accélérée d'Abidjan.

Tableau : De l'évolution de la population selon le milieu d'habitat, de 1920 à 1983

Dates	URBAIN		RURAL		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1920	25 000 (1)	1,6	1 515 000	98,4	1 540 000	100,0
1955	330 000 (2)	12,9	2 210 000	87,1	2 540 000	100,0
1965	980 000 (3)	24,5	3 020 000	75,5	4 000 000	100,0
1975	2 146 000 (4)	32,0	4 563 000	68,0	6 709 000	100,0
1983	3 950 000 (4)	42,5	5 350 000	57,5	9 300 000	100,0

(1) Grand-Bassam et Abidjan dépassent 5 000 habitants.
(2) L'urbain est composé d'Abidjan, Bouaké, 10 villes de 5 à 15 000 habitants et de 14 villes de 3 à 5 000 habitants.
(3) L'urbain est composé des villes de plus de 10 000 habitants (Centres urbains) et des villes de 5 à 10 000 habitants et des chefs-lieux (Centres semi-urbains).
(4) Définition du Recensement Général de la Population de 1975.

Source : Population de la Côte d'Ivoire (Direction de la Statistique)
Abidjan, 1984, p. 24.

(1) Pierre Kipré, Les villes coloniales de Côte d'Ivoire. Economie et Société. 1893-1940. Thèse pour le Doctorat d'Etat, p. 844.

Ce tableau qui permet de visualiser la régression constante de la population rurale en faveur des villes toujours attractives, doit être complété par cet autre qui offre plus d'éléments sur la croissance urbaine.

Tableau : De la croissance de la population urbaine de 1921 à 1990

Année	Population urbaine	Part de la population urbaine dans la population totale	Période	Taux d'accroissement annuel moyen
1921	32 000	2,1 %	1921-1932	4,6 %
1932	50 000	2,9 %	1932-1948	8,0 %
1948	186 000	8,9 %	1948-1955	8,5 %
1955	330 000	12,9 %	1954-1965	11,5 %
1958	493 000	15,4 %	-	-
1965	980 000	24,5 %	1965-1975	8,1 %
1975	2 146 300	32,0 %	1975-1980	8,8 %
1978	2 740 956	36,4 %	-	-
1980	3 272 000	39,6 %	1980-1985	8,0 %
1983	3 950 000	42,5 %	-	-
1985	4 815 000	47,3 %	1985-1990	7,5 %
1990	6 897 000	54,9 %	-	-

Source : Population de la Côte d'Ivoire, p. 29

Ainsi les chiffres des deux dernières années de référence (1985 et 1990) sur ce tableau nous permettront de compléter le premier tableau et de tirer la conclusion suivante : si en 1985 la part de la population urbaine dans la population totale a atteint 47,3 % au lieu de 42,5 % en 1983, c'est que le pourcentage de la population rurale pour la même année (1985) est tombé à 52,7 %. Les cinq années qui séparent 1985 de 1990 seront l'occasion, pour la première fois dans l'histoire de la Côte d'Ivoire, de la prépondérance numérique de la population urbaine qui atteindra 6 897 000 habitants, soit 54,9 % de la population totale, ce qui ramènera à 45,1 % la population rurale en baisse constante.

A ces deux premiers tableaux, ajoutons un troisième qui situe la place d'Abidjan dans la population nationale.

Tableau : Des perspectives d'évolution de la population d'Abidjan et de la Côte d'Ivoire entre 1975 et 1990 (en milliers d'habitants)

	1975	Taux annuel de croissance (%)	1980	Taux annuel de croissance (%)	1985	Taux annuel de croissance (%)	1990
ABIDJAN :							
Population totale	1 062,8	9,9	1 704,1	8,0	2 499,8	6,4	3 401
Population urbaine	1 005,5	10,3	1 640,2	8,2	2 431,3	6,5	3 328
COTE D'IVOIRE							
Population totale	6 756,6	4,2	8 285	4,0	10 060,5	3,9	12 159
Population urbaine	2 151,0	8,5	3 230	7,3	4 600	6,5	6 300
Part d'ABIDJAN (%)							
par rapport à la population totale	15,7		20,6		24,3		28,0
par rapport à la population urbaine	46,7		50,8		52,9		52,8

Source : Perspectives Décennales de développement d'Abidjan, Ministère des Travaux Publics, des Transports, de la Construction et de l'Urbanisme, janvier 1978, p. 14.

Avec 52,9 % de la population urbaine et 24,3 % de la population nationale en 1985, Abidjan compte une grande quantité de démunis chassés des zones rurales par le faible niveau des revenus et l'espoir de vivre mieux dans la capitale économique (1). Mais les migrations internes seules n'expliquent pas cet accroissement spectaculaire. Ne négligeons pas le poids des migrants débarquant régulièrement des pays voisins qui sont par ordre d'importance numérique (les chiffres datent d'il y a dix ans) :

- 1) La Haute-Volta : 774.099 résidents dont 500.744 ruraux et 273.355 citadins
- 2) Le Mali : 353.448 résidents dont 146.157 ruraux et 207.291 citadins
- 3) La Guinée : 99.476 résidents dont 41.030 ruraux et 58.446 citadins

(1) Depuis 1983, Abidjan qui n'est plus que capitale économique, a cédé son titre de capitale politique et administrative à Yamoussoukro, village natal du Président Houphouët-Boigny.

-4) Le Ghana	:	47.431 résidents dont	19.677 ruraux et	27.754 citadins
-5) Le Nigéria	:	42.415 résidents dont	6.078 ruraux et	36.337 citadins
-6) Le Bénin	:	38.403 résidents dont	16.423 ruraux et	21.980 citadins
-7) Le Niger	:	33.552 résidents dont	9.435 ruraux et	24.117 citadins
-8) Le Sénégal	:	20.288 résidents dont	782 ruraux et	19.506 citadins
-9) Le Togo	:	12.830 résidents dont	1.791 ruraux et	11.039 citadins

Ces chiffres du recensement général de 1975 (1) montrent que les étrangers sont plus citadins que ruraux, la Haute-Volta étant l'exception avec plus de 500.000 ruraux, ouvriers agricoles pour la plupart. Les étrangers représentent 33 % de la population ivoirienne, mais ils sont environ 40 % de la population abidjanaise. Puisqu'on a coutume de leur abandonner les basses besognes, c'est naturel qu'ils dominent le monde des petits métiers avec 71 % des activités non sédentaires exercées dans la rue contre 29 % seulement par les Ivoiriens (2). L'immigration aidant, c'est également naturel que la population des petits métiers s'accroisse.

Tableau : Des emplois dans les petits et moyens établissements et emplois non sédentaires en 1976, 1985 et 1990.

Activités	1976	1985	1990
Emplois sédentaires	49.730	106.440	144.930
Emplois sur les marchés	38.640	83.230	113.500
Emplois de la rue	25.000	53.850	73.430
TOTAL	113.370	243.520	331.860

Source : Perspectives Décennales de développement d'Abidjan, *op. cit.*, p. 93.

En moins de dix ans, de 1976 à 1985, les activités de rue auront plus que doublé, passant de 25.000 à 53.850 emplois. Si on compte, en moyenne, trois personnes à charge par employé - ce qui n'est pas exagéré en Afrique ni surtout à Abidjan où 52,8 % de la population sont âgés de moins de 20 ans (3) - on peut estimer à $53.850 \times 4 = 215.400$ le nombre de personnes vivant de la rue en y incluant, bien entendu, les acteurs principaux.

(1) Cf Population de la Côte d'Ivoire. Analyse des données démographique disponibles. Direction de la Statistique, Abidjan, 1984, p. 82.

(2) Cf Ouraga Kako, "L'attraction des capitales : le cas d'Abidjan" in Isabelle Deblé, Philippe Hugon et autres, Vivre et survivre dans les villes africaines, Paris, P.U.F., 1982, p. 145.

(3) Cf Abdou Touré, La jeunesse face à l'urbanisation accélérée en Côte d'Ivoire, Abidjan, Centre ORSTOM de Petit Bassam, 1984, p. 31.

Cela reste vrai bien que les praticiens de ces activités soient relativement jeunes : 51 % d'Ivoiriens et 43,3 % d'étrangers ont moins de 30 ans (1). En effet, certains jeunes de moins de 15 ans, comme on le verra dans quelques-uns des chapitres qui suivent, participent aux charges de leurs familles grâce aux revenus tirés de la rue.

Tandis que les emplois de rue passent de 25.000 en 1976 à 53.850 en 1985 à Abidjan, ceux qu'offre la Fonction Publique dans la même ville passent de 31.840 à 56.940 durant la même période. Ils sont estimés à 77.340 en 1990 contre 73.430 pour les emplois de rue (2). La différence étant infime, on peut tirer la conclusion que la rue offre autant d'emplois et fait vivre autant de personnes que la Fonction Publique (3) ! A l'évidence, on commettrait donc une erreur grossière en traitant de marginale cette population qui ne l'est qu'en référence à la rationalité économique et aux modèles culturels occidentaux qui dominent en Côte d'Ivoire (4). Ne parlons pas davantage de "secteur informel" comme l'on parlerait de réunion informelle parce qu'il n'existe pas de vie informelle ! Or les petits métiers, c'est tout simplement la vie quotidienne de millions d'hommes, de femmes et d'enfants à travers le monde. Il suffit de faire l'effort de comprendre l'organisation des prétendus inorganisés, et les modes d'épargner de ceux qui ne tiennent pas de comptabilité de type occidental. Abandonnons au bureau la mentalité occidentalocentriste et l'individualisme théorique pour aller sur le terrain découvrir les obligations familiales, sociales et culturelles qui expliquent bien des comportements jugés irrationnels par maints intellectuels, économistes pour la plupart. Il ne s'agit pas, ou presque pas, d'accumuler un capital économique, il s'agit souvent de vivre, au jour le jour, en aidant les siens, donc en s'insérant dans un réseau de solidarité indispensable à l'équilibre mental, parce que l'Ivoirien (Africain) n'a d'identité que par rapport à la famille, à l'ethnie et aux classes d'âge. Après la description d'un certain nombre de petits métiers à travers la vie et le travail de leurs praticiens à qui nous donneront souvent l'occasion de s'exprimer, la conclusion sera l'occasion de revenir sur ces considérations théoriques où le foisonnement des concepts dénote certes l'intérêt et le dynamisme des chercheurs, mais il témoigne aussi et surtout de leur (notre) embarras devant des activités qui préoccupent depuis

(1) Cf Ouraga Kako, op. cit., p. 141.

(2) Cf Perspectives Décennales de développement d'Abidjan, op. cit., p. 91.

(3) Tandis que le nombre de fonctionnaires est exact, celui des travailleurs de rue n'est qu'une estimation, car cette population est difficilement comptabilisable. Il y a donc des chances que les chiffres correspondants soient en deçà de la réalité.

(4) Sur l'importance des modèles culturels occidentaux en Côte d'Ivoire, voir Abdou Touré, La civilisation quotidienne en Côte d'Ivoire. Procès d'occidentalisation, Paris, Karthala, 1981.

plusieurs siècles déjà, et le pouvoir et l'intelligentsia dans les sociétés humaines où l'urbanisation a atteint un certain niveau de développement.

Au plan économique : les petits métiers, comme on vient de le constater, font vivre une proportion élevée d'Abidjanais. Ils accueillent aussi bon nombre d'individus chômeurs de fraîche date (depuis l'avènement de la conjoncture, voir chapitre 1er) éjectés des structures modernes (usines, entreprises etc...).

Aux plans politique et sociale : ils déchargent le pouvoir incapable de créer de nouveaux emplois en cette période de conjoncture et, par conséquent, assurent la paix sociale. Si les petits métiers n'existaient pas il faudrait les inventer, car les milliers de démunis qui n'auraient pas accès aux structures modernes de distribution de biens et services, seraient inmanquablement à l'origine d'une explosion sociale. Cela est d'autant plus vrai qu'"un pays dominé exclusivement par la production capitaliste et peuplé uniquement de capitalistes et de salariés n'existe pas encore et n'a, jusqu'à présent, jamais existé nulle part" (1).

audi-iliis X Au plan géographique : les petits métiers s'exercent dans tous les quartiers, des plus pauvres aux plus riches. Mais certaines activités sont concentrées dans certains quartiers, ainsi les jardins ambulants n'iront pas perdre leur temps à Treichville (quartier populaire) où les habitants n'ont pas de jardin privé; ils préfèrent sillonner les rues de Cocody ou de la Riviéra poussant leurs tondeuses et cherchant à tondre des pelouses chez des particuliers. De la même manière, les gamins peseurs d'homme n'iront pas, avec leurs balances, poirotter à Cocody ni à Marcory Résidentiel parce que leurs clients sont nombreux à Adjamé ou au Plateau.

Au plan psychologique : les étrangers se satisfont plus de la rue et des marchés donc de la liberté du travail... que les Ivoiriens dont la plupart aspirent à quitter les petits métiers pour des emplois salariés. A titre d'exemple, et selon les régisseurs des Mairies de Treichville et d'Adjamé (quartiers populaires), les places sur les marchés attribuées gratuitement et en priorité aux Ivoiriennes pour les encourager au petit commerce, sont souvent louées par celles-ci entre 3 et 6.000 F par mois aux étrangères qui les occupent effectivement.

(1) Cf Rosa Luxembourg citée par Christine Jaeger, *Artisanat et capitalisme. L'envers de la roue de l'histoire*, Paris, Payot, 1982, p. 11.

Au plan de la gestion des revenus : plus de 70 % ne tiendraient pas de comptabilité (1), mais l'on constate peu d'échec ou d'abandon par rapport aux entrepreneurs ivoiriens qui confondent trop souvent capital et compte personnel.

Au plan de l'épargne : tandis que, se contentant du minimum vital (baraques en bois en guise de logement, lampe à pétrole remplaçant ampoule électrique etc...) les étrangers épargnent des sommes relativement importantes en vue d'aider leurs parents demeurés au pays, les Ivoiriens quant à eux, ont tendance à dépenser tout et tout de suite, poussés par l'urgence de vivre, peut être parce qu'ils sont chez eux. Les modes d'épargner sont, par ordre d'importance : 1°/ on confie ses économies à un vieux, à un frère ou à un ami souvent de même village (2); 2°/ on participe à une tontine ou bien on ouvre un "compte" à la banque du pauvre (voir chapitre 17); 3°/ on a un compte chèque ou un compte d'épargne à la banque des riches; 4°/ on garde l'argent sur soi-même. Mais la grande majorité de ces travailleurs indépendants a recours aux deux premiers modes d'épargner, la banque moderne dite banque des riches attirant peu parce qu'inadaptée aux besoins de la majorité des africains analphabètes et gagne-petit.

Voyons à présent, à l'aide d'un tableau, qui fait quoi; car, nous le verrons dans les chapitres qui suivent, les gens de même origine ont tendance à pratiquer les mêmes métiers.

Tableau : Des petits métiers selon les nationalités à Abidjan

Nationalités	Petits métiers (Hommes)	Petits métiers (Femmes)
Ivoiriens	-Gardiens de voitures (voir chap. 2) -Laveurs de pare-brise -Laveurs de voitures -Mécaniciens-auto -Tôlier-peintre-auto -Ecrivains publics (voir chap. 11)	-Vendeuses sur les marchés -Vendeuses ambulantes de fruits et légumes - vendeuses ambulantes d'attiéké - vendeuses de bananes frites (alloco) - tenancières de maquis - couturières - coiffeuses .../...

(1) Ouraga Kako, op. cit., p. 139.

(2) Cette manière d'épargner semble caractériser les nouveaux venus qui en ville, se regroupent spontanément par région. On sait que cela sécurise parce qu'on ne perd pas son identité. Louis-Sébastien Mercier en témoigne en parlant des Savoyards qui, à Paris, choisissent un vieux également Savoyard, comme économe et tuteur : "Les Savoyards logent dans les faubourgs; ils sont distribués par chambrées, dont chacune est dirigée par un chef ou vieux Savoyard, qui est l'économe et le tuteur de ces jeunes enfants, jusqu'à ce qu'ils soient en âge de se gouverner eux-mêmes. Cf le Tableau de Paris, Paris, Maspéro, 1979, p. 94.

.../...

Nationalités	Petits métiers (Hommes)	Petits métiers (Femmes)
Ivoiriens (suite)	-Coiffeurs - vendeurs d'aphrodisiaque (voir chap. 7) -Plastificateur (pièces d'identité, permis de conduite, etc...) - Menuisier - carreleurs - staffeurs - peintres (bâtiment)-indicateurs de parking - crieurs de journaux	en plein air - laveuses de pieds (marché d'Abobo-Gare) voir chap. 6 - bonnes (cuisinières) - bonnes d'enfant -
Voltaïques	-Gardiens (de logement) -Boys - cuisiniers - blanchisseurs - jardiniers - horticulteurs - tailleurs - vendeurs d'objets d'art - maçons - vendeurs ambulants de boissons sucrées et de yaourt - briquetiers - vendeurs de brochettes - vendeurs de volaille (poulets et pintades) au marché - vendeurs d'œuf	Cultivatrices et vendeuses de produits vivriers (tomates, choux, salade, maïs, etc...)
Maliens	-Vendeurs ambulants - maçons - ferrailleurs bâtiments (fer à béton) -briquetiers - ferronniers - peseurs d'hommes - bouchers - mécaniciens auto -charbonniers disquaires (par terre) - Libraires (par terre) - mécaniciens-auto - tôliers et peintres-auto - Locataires de chaises (funérailles, baptêmes et mariages) - constructeurs de pont de fortune (voir chap. 16)	fabricantes de savon - vendeuses de noix de cola - vendeuses de brochettes - coiffeuses en plein air - vendeuses de pagnes (indigo) - vendeuses d'ananas épluchés.
Guinéens	-Ferrailleurs-auto (la casse) - mécanicien-auto - réparateurs radio - tapissiers - tabliers - musiciens (orchestres populaires)	Coiffeuses en plein air (voir chap. 10) - restauratrices - vendeuses de pagnes (indigo) - chanteuses (orchestres populaires)
Ghanéens	-Tailleurs ambulants (voir chap. 5) -cordonniers - yomo makers (voir chap. 10) - apothicaires -Laveurs de voitures	Restauratrices - toutous (prostituées de rue)
Nigériens	-Boutiquiers - vendeurs d'articles divers sur les marchés - bouchers - réparateurs radio - photographes - peseurs d'homme - mécanicien-auto - vulcanisateurs (réparateurs de pneus) banquiers du pauvre (voir chap. 17) -Locataires de chaises - coiffeurs	Vendeuses ambulantes de produits de beauté - vendeuses sur les marchés - coiffeuses ambulantes

.../...

.../...

Nationalités	Petits métiers (Hommes)	Petits métiers (Femmes)
Nigériens	-Porteurs - vendeurs ambulants - pédicures et manucures ambulants - cafétiers - blanchisseurs - vendeurs de perles - acheteurs et revendeurs! de bouteilles vides - wanzam (barbiers) et wanzam (circonciseurs) (voir chap. 8) - vendeurs d'œufs - vendeurs de fruits - vendeurs d'objets d'art - vendeurs (ambulants et sédentaires) de viande grillée - nettoyeurs de poisson au port - vendeurs ambulants de volaille (poulets et pintades) - cordonniers	
Sénégalais	-Vendeurs de tissu - vendeurs (sédentaires et ambulants) d'objets d'art - bijoutiers - crieurs de café (voir chap. 15) - restaurateurs	-Restauratrices - vendeuses de pagnes et robes.

Nous avons négligé les autres nationalités africaines à savoir...
Mauritaniens (toujours boutiquiers), Béninois, Togolais, Libériens etc...
parce que nous les avons moins rencontrées lors de nos promenades investigatrices
à travers la ville d'Abidjan. Ce tableau est donc loin d'être exhaustif; notre
objectif était seulement de mettre l'accent sur les petits métiers qui ont
retenu notre attention, et de les situer par rapport aux nationalités de leurs
praticiens. Si les cases correspondant aux métiers féminins sont moins fournies,
c'est parce que la plupart des étrangers viennent se débrouiller seuls en ville.
Le Ghana est le seul pays à exporter plus de femmes que d'hommes (1).

*
* *
*

Du point de vue méthodologique, le texte se présente de la manière
suivante :

Le chapitre premier (Conjoncture d'hier, conjoncture d'aujourd'hui)
explique non seulement ce que conjoncture veut dire, mais aussi ce que ce mot
recouvre comme réalités nouvelles.

(1) En effet, concernant le Ghana, les chiffres du recensement de 1975 donnent :
10.581 femmes contre 9.096 hommes en milieu rural; en milieu urbain on
comptait 17.687 femmes contre 10.067 hommes seulement. La plupart des
Ghanéennes sont prostituées.

pour

Le chapitre 9 (Les femmes et les noms des pagnes) ne se rapporte pas directement aux petits métiers, mais démontre la capacité d'imagination des ivoiriennes vendeuses de pagnes qui se révèlent d'étonnantes publicitaires dans le cadre de leur commerce.

Le chapitre 18 (Vive le maquis! A bas le maquis!) témoigne de la concurrence que livrent et l'Etat et certains individus mieux lotis, contre une activité qui, sans grands moyens, a réussi à s'imposer aux ivoiriens de toutes conditions.

Le chapitre 19 (L'Etat et les petits métiers) pose le problème des rapports conflictuels qu'entretiennent l'Etat (Mairies et certains départements ministériels) et les praticiens des petits métiers souvent en marge de la légalité.

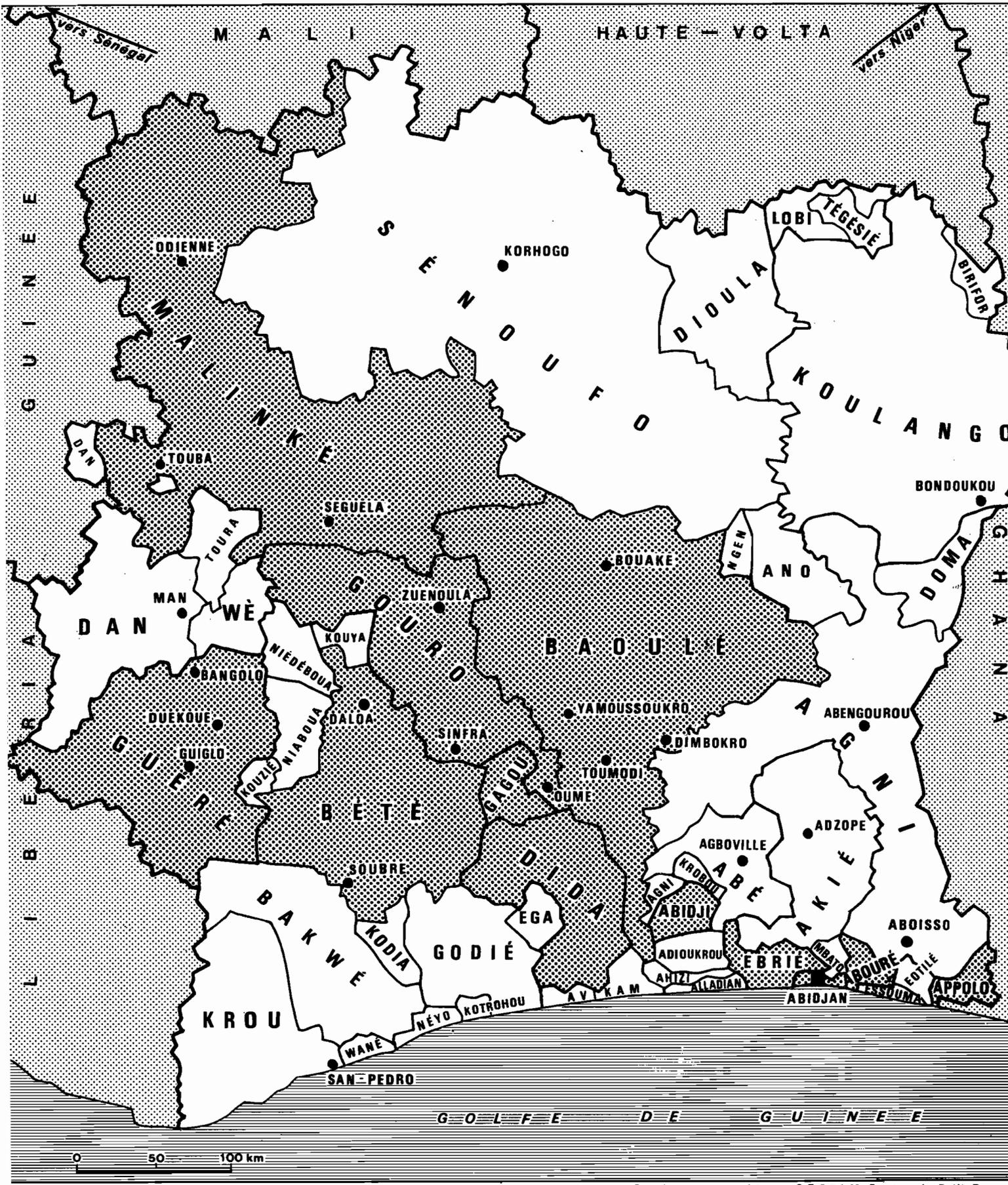
Le chapitre 20 (L'Education en question) soulève la question de la responsabilité de l'Etat et des parents dont la politique en matière d'éducation est à l'origine du peuplement des rues d'Abidjan et d'autres centres urbains par un nombre toujours croissant de jeunes livrés à eux-mêmes et qui, lorsqu'ils ne pratiquent pas de petits métiers, s'adonnent à des activités peu recommandables : vol, escroquerie, banditisme, mendicité, absorption de drogue etc... Ce que sont les jeunes traduit ce que furent et ce que sont leurs parents ou aînés. En d'autres termes : tel père, tel fils.

Les autres chapitres sont consacrés à la description de quelques petits métiers choisis arbitrairement mais riches d'informations sur ce monde dont l'exotisme retient souvent l'attention sans que l'on se pose la question du pourquoi et du comment.

*
* *
*

Les deux cartes suivantes permettront et de localiser les villes et les ethnies de Côte d'Ivoire citées dans le texte (voir carte de la Côte d'Ivoire) et de visualiser la ville d'Abidjan avec ses différents quartiers.

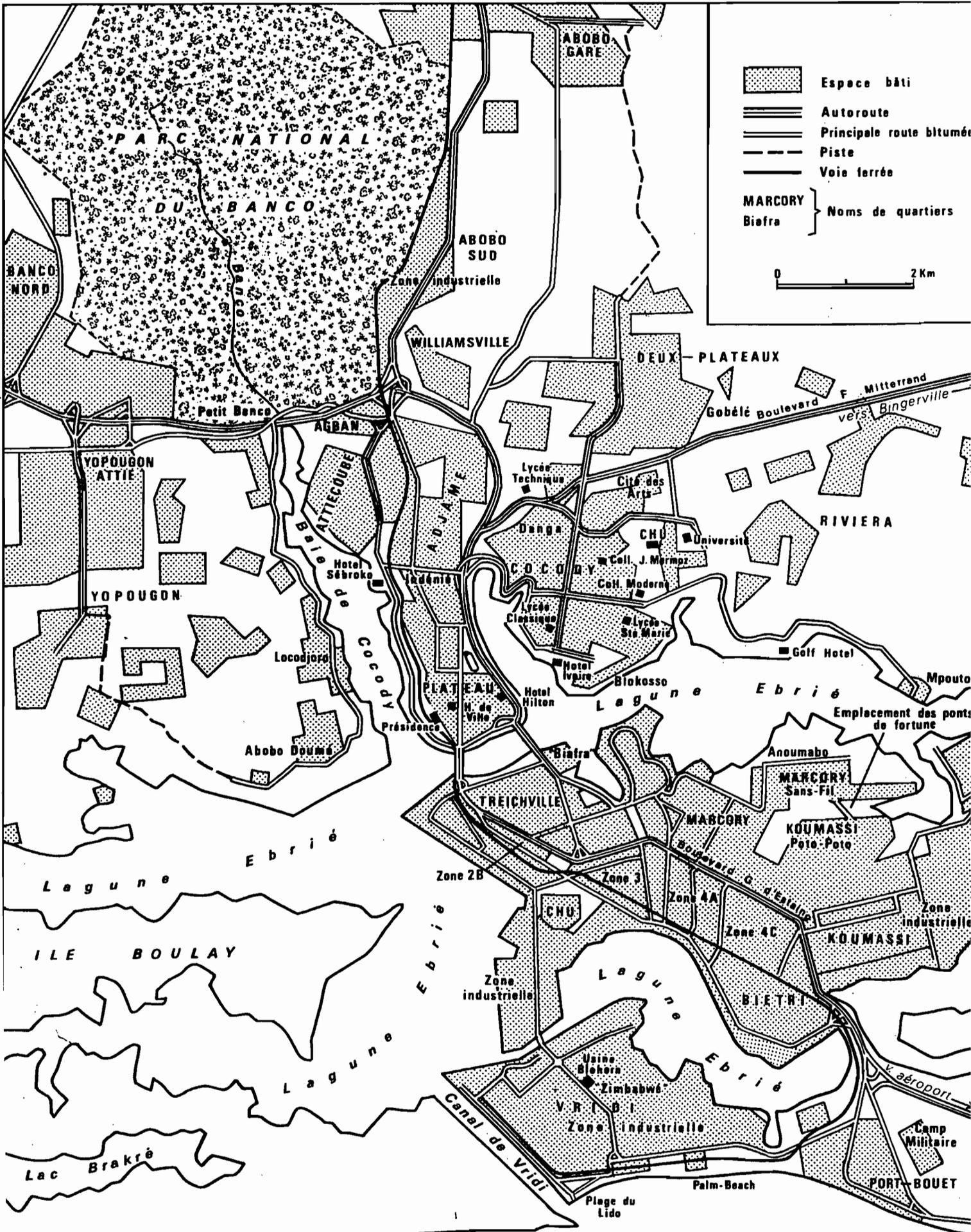
CARTE DES ETHNIES ET DES VILLES



Service cartographique O.R.S.T.O.M. Centre de Petit-Bassam

- Villes
- Ethnies citées dans le texte
- Autres ethnies

PLAN D'ABIDJAN ET DES QUARTIERS



1

CONJONCTURE D'HIER, CONJONCTURE D'AUJOURD'HUI

RIEN NE SERA PLUS COMME AVANT

Comme premier article de notre promenade sociologique à travers la ville d'Abidjan, le mot conjoncture s'impose. Jusqu'à présent les Ivoiriens semblaient l'ignorer, ce n'était qu'un mot parmi d'autres. Un mot auquel on ne faisait pas attention parce qu'il n'avait pas encore retenu l'attention des orateurs, ces maîtres de la parole qui, du haut de la pyramide sociale, se sont imposé le devoir de parler : parler beaucoup, parler toujours, parler encore, à tel point que la parole est devenue la jouissance suprême chez certains. La parole étant le pouvoir, lorsque le jouisseur s'est acquitté de cet agréable devoir, il en conclut qu'il a agi, car l'action se consume dans la parole : rien avant, rien après, seul compte le verbe. C'est nouveau en Côte d'Ivoire, c'est arrivé comme par hasard, avec la conjoncture.

Quand la conjoncture est bonne, pourquoi perdre le temps à en parler ? Ne vaut-il pas mieux en cueillir les fruits ? Hier la conjoncture était bonne, donc il n'y avait pas de conjoncture. Le café et le cacao courageusement produits par les braves paysans, étaient avantageusement vendus aux Occidentaux. L'Etat en tirait des milliards qui servaient à financer le développement, et la Côte d'Ivoire entière en tirait un prestige certain : elle était devenue la vitrine de l'Afrique de l'Ouest et elle attirait irrésistiblement les étrangers. Les grands travaux allaient bon train. En janvier 1978, pour la visite officielle de Valéry Giscard d'Estaing alors Président des Français, on avait livré, au prix de quelques milliards, le boulevard qui porte son nom. Dans l'euphorie on voulait qu'Abidjan devienne Paris : puisque les Champs-Élysées mesurent 70 mètres de large, on a choisi une largeur de 70 mètres pour construire le

boulevard Valéry Giscard d'Estaing; et le projet de la Voie Triomphale était prévu sur une largeur de 120 mètres comme l'Avenue Foch qui, à Paris, en était le modèle. La lagune faisait d'Abidjan la Venise d'Afrique, et les grandes tours administratives majestueusement dressées au Plateau rappelaient le quartier de Manhattan à New-York. Abidjan était devenue un raccourci des villes célèbres du monde occidental (1).

Pour la visite officielle du Président François Mitterand en mai 1982, on inaugura, malgré la conjoncture, un boulevard de six voies qui porte son nom. Les Ivoiriens qui l'aiment bien venaient de le baptiser François Maintenant, parce que plus d'une fois candidat malheureux aux élections présidentielles, il a maintenant réussi. Maintenant c'est François ! Il mérite donc un boulevard, comme Giscard. Politesse des politiques ! Car il ne faut pas faire de jaloux; quelle que soit l'idéologie de ses dirigeants, la France reste la France.

Les paysans avaient fait leur devoir : par un effort constant, ils avaient enrichi le pays. Les cadres gestionnaires des deniers publics avaient fait le leur: au vu et au su de tous ils avaient détourné quelques milliards de leur destination initiale pour les diriger vers des comptes personnels, impunément. On n'était pas très regardant, chacun était préoccupé à en faire de même plutôt que de contrôler le voisin.

Devant le Conseil National du 26 avril 1983, le Président reconnaîtra l'irresponsabilité de certains responsables : "l'échec des sociétés d'Etat nous a coûté 32 milliards. Devons-nous arrêter les dirigeants de ces sociétés" ? Pour répondre à ceux qui, sans tergiverser, souhaitent leur arrestation, le Président dira : "j'aurais dû faire arrêter les ministres qui ont négocié ces accords (surfacturation des complexes sucriers) et les jeter en prison. Mais sur quel chef d'accusation ? De corruption ? Je dois apporter la preuve de la corruption. Il faut que le corrupteur soit là, celui qui viendra devant le tribunal dire que "j'ai corrompu" (...). J'ai préféré me séparer d'eux. Je sais qu'ils ont fauté" (2).

(1) Sur Paris, ville modèle imitée par Abidjan, voir Abdou Touré, La civilisation quotidienne en Côte d'Ivoire. Paris, Karthala, 1981, p. 139 et suivantes.

(2) Cf. Fraternité-Matin du 27 avril 1983, p. 17.

Tenez ! Au fait, il a raison le "Vieux"; sans corrupteur il ne saurait y avoir de corrompu ! Il suffisait d'y penser ! Suprême sagesse !

En novembre 1983, toujours devant le Conseil National où l'on lave le linge sale en famille, les Ivoiriens apprendront, toujours par la voix de leur Président, que d'autres milliards ont été détournés, mais cette fois de la Logemad, service chargé de gérer les logements et baux administratifs : "Il y a 4 milliards de francs qui ont disparu, qui bien sûr, ont transité entre les mains des responsables qui ne savent pas jusqu'ici (...) à qui ces 4 milliards ont été remis" (1). Si les Ivoiriens recherchent avec acharnement les postes de responsabilité, c'est certainement pour y pratiquer la plus grande irresponsabilité; la chose est entendue !

Et puis, comme personne n'avait ni le temps ni le loisir de prévoir l'imprévu, arriva ce qui devait arriver : contre toute attente, à Londres, à New-York et à Paris, des intermédiaires véreux entre producteurs et consommateurs de café et de cacao ont réussi, par on ne sait quels sortilèges, à faire chuter les prix de ces produits... faisant perdre à la Côte d'Ivoire, selon son Président, plus de 350 milliards dans ses recettes d'exportation (2). Alors la conjoncture a brusquement cessé d'être seulement un mot parmi tant d'autres, pour devenir une réalité d'une gravité inouïe.

Désormais, partout, dans les autobus, les gbakas(3), les maquis(4), les bureaux ultra-modernes, sur les chantiers... les Ivoiriens s'interrogent. Cela n'arrivait qu'aux autres ! Comment expliquer qu'ils fassent partie du lot cette fois ? Parce que, disent les responsables politiques ivoiriens : "... la conjoncture économique internationale est si difficile qu'aucun pays n'y échappe" ! C'est donc général ! Et ce discours alarmant qui annonce des maux tels que chômage, compression de personnel, licenciement collectif, fermeture d'entreprises... veut en même temps domestiquer le mécontentement en prévenant les troubles sociaux qui pourraient en découler. Aussi, décide-t-on, pour la première fois, de créer une allocation chômage. Au Conseil National du mardi 26 avril 1983 dont le seul ordre du jour était la grève des enseignants du

(1) Fraternité-Matin du 14 novembre 1983, p. 14.

(2) Cf. Fraternité-Matin du 8 octobre 1983, p. 27. Intervention du Président F. Houphouët-Boigny à la 9e Conférence des Chefs d'Etat de France et d'Afrique, à Kinshasa (Zaire).

(3) Gbaka : petits cars de transport souvent en mauvais état.

(4) Sur la signification du maquis, voir chap. 18.

secondaire, le Président dira, entre autres choses : "... nous sommes les seuls en Afrique à assister les chômeurs" (1). Le 3 mai 1982, on lisait dans *Fraternité-Matin* qu'en 1980 le gouvernement a versé aux chômeurs plus d'un milliard et demi de francs CFA. Le 5 mai 1982, notre quotidien titrait en première page : 'Manœuvres, Ouvriers, Employés : 1 milliard pour les chômeurs'. Et le Ministre du Travail et de l'Ivoirisation des Cadres précisait que cette décision concerne 10.000 travailleurs compressés. Chacun d'eux recevrait donc la somme de 100.000 Francs CFA.

La situation est vraiment préoccupante. En octobre 1980, le VIIe congrès du PDCI-RDA avait craint "le chômage intellectuel résultant de la non-utilisation rationnelle de certains diplômés sortis des Universités". C'était, disait-on, "un grave danger", certainement plus préoccupant que le chômage des autres, les non intellectuels, pourtant forces vives de la Nation.

Après ce constat d'élitisme, le remède. Et nous lisons dans les résolutions finales du congrès : "... il importe, sans retard, de procéder et en priorité, à la seule formation des seuls cadres dont le pays a besoin pour son développement, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé" (2).

De là se dégage cette vision dichotomique de la société ivoirienne : d'un côté les cadres; de l'autre les autres, ces "encadrés" sans qui tout cadre est un cadre vide qui s'ignore. Accorder tant d'importance aux premiers au détriment des seconds, c'est se laisser aveugler par l'idéologie élitiste. Craindre la révolte des premiers davantage que celles des seconds, c'est croire que des cadres coupés des masses du fait de l'incompatibilité de leurs intérêts, peuvent constituer une véritable force; c'est enfin oublier que la critique des cadres toujours candidats aux postes politiques, n'est, en fait, qu'une autocritique intempestive, tandis que celle des "encadrés" est une critique plus perspicace qui dévoile les véritables failles de la société.

Alors que, face à la conjoncture, les premiers - enfants chéris du système - attendront tout de l'Etat, les seconds dont on veut croire qu'ils n'ont que des bras et des jambes mais pas de tête pensante, se serviront merveilleusement de leur cervelle en faisant preuve d'une imagination peu

(1) Cf. *Fraternité-Matin* du 27 avril 1983, p. 19.

(2) *Fraternité-Matin* du 3 octobre 1980, p. 16.

commune afin de survivre à la crise présente et à venir. Avec l'avènement de Dame conjoncture, de rien qu'ils étaient dans la société, ils sont devenus moins que rien. Cependant ils accepteraient de tout perdre sauf leurs armes favorites qui sont l'imagination et l'humour dont on ne peut heureusement les dépouiller. Ils ont encore la force de rire de leur condition.

Toujours très attentif aux rumeurs et gestes insolites, l'hebdomadaire Ivoire-Dimanche (I.D.) rapporte ce comportement tragi-comique dans l'article intitulé "Bousculade pour la place d'un défunt" : "ce n'est pas la patience ni la perspicacité qui manquent aux demandeurs d'emplois. Tous les matins, avant de se rendre dans un quelconque bureau de l'Office de la Main-d'Oeuvre, ils épluchent les pages des petites annonces, rendent visite à des amis qui avaient promis de voir... Depuis quelques temps, ils ont trouvé une nouvelle filière : la page nécrologique de Fraternité-Matin (3 pages entières certains jours). Lorsqu'une entreprise ou un service perd un de ses employés, il y a forcément une place vacante... à prendre. Ainsi, telle société qui a eu le regret d'annoncer la mort d'un de ses employés a reçu, le jour même de la publication de l'annonce, la visite d'une centaine de chômeurs ayant tous la même qualification que le regretté. Ils avaient tous lu la page nécrologique" (1).

Quelle idée de mourir en pleine conjoncture quand on sait qu'un mort revient plus cher à la communauté qu'un vivant ! Le vivant se débrouille pour vivre ou survivre et même faire vivre d'autres personnes, mais le mort... c'est l'affaire des autres ! Il est vrai que cela profite quelquefois à un chômeur, mais enfin... l'excuse ne suffit pas ! Si la conjoncture qui ne semble pas mourir accompagnait les morts, ceux-ci n'accepteraient certainement pas de rendre l'âme comme ça, à la légère. Par le passé les hommes politiques ont, plus d'une fois, stigmatisé les grandes cérémonies (funérailles, baptêmes et mariages), mais le verbe s'est évanoui, sans effet. Aujourd'hui le Président décide : "Il nous faut nous ressaisir et je demande au Parti de préparer des textes qui régleront les funérailles, les baptêmes et les mariages" (2).

En effet, dans la même livraison d'Ivoire-Dimanche, on peut déguster un autre article intitulé : "Les morts ignorent la conjoncture", article qui nous démontre que "la mort coûte parfois plus cher que la vie". Mais c'est aussi l'occasion de critiquer la dépendance culturelle des Ivoiriens "cultivés" et

(1) Ivoire-Dimanche n° 573 du 31 mars 1982, p. 21.

(2) Fraternité-Matin du 14 novembre 1983, p. 16.

nantis qui se distinguent en pleine conjoncture par l'importation de cercueils de fabrication française dont les noms informent sur l'aspiration ou le niveau culturel de leurs consommateurs : "les cercueils d'origine étrangère portent bien leurs noms. Jugez-en le "Sully", le "Versailles", le "Monceau", l'"Hypogée", le "Richmond", le "Vendôme" et l'"Impérial". Ces "chefs d'œuvre" se font sur commande, et ils arrivent de France par avion en moins de 48 heures. C'est ultra-rapide. Evidemment, ces "derniers berceaux" ne sont pas à la portée de toutes les bourses. Le "Richmond" par exemple, qui n'est pas le plus cher est à 950.000 CFA".

Voici comment sont dilapidés les milliards détournés. Bien mal acquis ne profite jamais, dit-on : pas d'investissement producteur d'emplois ! Sur l'épargne, le Président tiendra mille autres discours, en vain.

Si l'on faisait l'effort de distanciation nécessaire pour assister à un Conseil National comme à un spectacle mis en scène, on saisirait immédiatement le pourquoi de la vanité des discours. Lorsque, manifestement écoeuré par le comportement des Ivoiriens, comme il l'a avoué plus d'une fois, le Président prend la parole pour épilucher la conduite des (ir)responsables, tous applaudissent pour approuver, chacun croyant que les critiques s'adressent au voisin. De sorte qu'au sortir du conseil tous sont satisfaits de la clairvoyance des analyses du chef dont le discours n'aura fait qu'effleurer l'auditoire. Paroles de "vieux", de père ou de grand-père dépassé par les événements ? Toujours est-il que quelques instants plus tard chacun s'adonne à ses préoccupations d'antan qui se résument d'abord aux détournements pour ceux qui ont "la chance" de gérer un budget, ensuite à la consommation irrépessible d'objets de toutes sortes sans souci d'épargner : un chef qui ne punit pas est un chef bon, mais on ne l'écoute pas vraiment, on fait semblant.

Alors, depuis les débuts de la conjoncture, progressivement, des mesures ont été prises que nous pouvons lire à travers la presse.

Fraternité-Matin des samedi 29 et dimanche 30 octobre 1982 : "Conseil des Ministres : véhicules administratifs. Guerre aux abus. Des ordres donnés à la Police et à la Gendarmerie pour mettre fin à l'utilisation abusive. Les voitures saisies seront affectées à d'autres services. Tout auteur de pression sera signalé au chef de l'Etat".

Fraternité-Matin des samedi 27 et dimanche 28 novembre 1982 : 'Baux administratifs. Résiliation le 31 décembre 1982. A noter que le droit au logement de l'Armée, de la Gendarmerie, de la Police et de la Douane n'est pas remis en cause''.

Fraternité-Matin des samedi 26 et dimanche 27 mars 1983 : 'Si la crise, au lieu de s'atténuer comme nous l'espérons devait s'aggraver, il y aurait nécessairement suppression de ces indemnités. Il reste bien entendu que même dans ce cas le droit au logement des personnels en uniforme leur demeure acquis'' (extrait du communiqué du Bureau Politique et du Comité Directeur réunis vendredi 25 mars). Rappelons que ces indemnités (40.000 F, 50.000 F et 70.000 F) suivant la catégorie à laquelle on appartient) ont été attribuées aux fonctionnaires ou assimilés, essentiellement aux enseignants du secondaire et du supérieur, qui étaient initialement logés gratuitement par l'Etat.

Fraternité-Matin du mercredi 27 avril 1983 : publication du tableau comparatif des salaires de base des enseignants (supérieur, secondaire et primaire) et des autres fonctionnaires ayant les mêmes diplômes. Ce tableau vise à monter la supériorité du salaire de l'enseignant qui, bien que privilégié, n'arrêterait pas de se plaindre.

Fraternité-Matin du lundi 14 novembre 1983 : les bourses d'études antérieures seront maintenues, mais les nouveaux étudiants ne seront plus automatiquement boursiers comme par le passé. Les internats seront privatisés et non plus à la charge de l'Etat. On régleront les funérailles, les baptêmes et les mariages.

En 1983, le 21 septembre, Jeune Afrique (n° 1185) dira ce que la presse nationale saura taire : 'Côte d'Ivoire : curieuses arrestations : le directeur général de la SICOGI (Société Ivoirienne de Construction et de Gestion Immobilière), Konan Ferrand, par surcroît gendre du médecin personnel du Président Félix Houphouët-Boigny est en prison à Yopougon, depuis un mois. (...) directeur général-adjoint de la Logemad, (service public chargé de la gestion des logements administratifs) le sieur Dablé a disparu, pour sa part depuis quatre mois ... '' (p. 39). Ajoutons, pour plus de justice que le directeur général de la SOGEFIHA (Société de Gestion Financière de l'Habitat), la seconde grande société immobilière en Côte d'Ivoire, S. Nandjui a rejoint en prison son collègue de la SICOGI, et que toute l'ancienne équipe dirigeante de la Logemad s'est retrouvée, avec les autres, à la prison de Yopougon. C'est une grande première en Côte d'Ivoire (1) !

(1) Après deux semaines d'un procès considéré comme une grande première en Côte d'Ivoire, chacun des accusés fut condamné le 1er septembre 1984 à 20 ans de prison avec remboursement à l'Etat des sommes détournées.

Fraternité-Matin du jeudi 23 février 1984 : Le Ministère du Travail a été amputé de 4 directions.

Fraternité-Matin du jeudi 15 mars 1984 : au Ministère de l'Information le nombre de directions passe de 17 à 9. Au Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, les directions passent de 80 à 13. Cause conjoncture !

Enfin Fraternité-Matin du 28 mars 1984 : suppression de téléphone administratif à domicile : "l'Office des Postes et Télécommunications informe toutes les personnes bénéficiaires d'abonnements téléphoniques administratifs de domiciles qu'en application de la lettre circulaire-présidentielle n° 2550/PR/CAB du 3 janvier 1984 tous ces abonnements sont résiliés à compter du 1er avril 1984". Et ce n'est pas un poisson d'Avril ! Désormais rien ne sera plus comme avant. "Car, selon le Président, grâce à la crise, nous sommes en train de remettre en cause beaucoup de facilités. Il nous faut préparer l'après-crise qui n'est pas très loin. Il nous faut préparer sérieusement et surtout, il faut éviter de tomber dans les mêmes erreurs" (1).

Ces quelques mesures arrêtées en Conseil des Ministres, en réunions du Bureau Politique ou en Conseil National... ont visiblement pour but de réduire les dépenses de l'Etat. La récente guerre des organigrammes contre la prolifération des directions va dans le même sens.

En effet, que rapporte à un individu un poste de direction dans la Fonction Publique ? En plus de son salaire calculé suivant le diplôme acquis, un directeur bénéficie :

- 1) d'une indemnité mensuelle de 125.000 F.CFA;
- 2) d'une voiture de service que l'on peut estimer en moyenne à 4 millions CFA;
- 3) de l'entretien de cette voiture;
- 4) de bons d'essence (environ 400 litres par mois quand la conjoncture était bonne, entre 100 et 150 litres aujourd'hui);
- 5) d'un téléphone au bureau (ligne directe) et un autre à domicile;
- 6) du titre de directeur qui n'est pas comptabilisable mais qui demeure inestimable.

(1) Fraternité-Matin du 14 novembre 1983, p. 16.

Car le titre et le titre seul - que l'on s'énorgueillit à porter sur sa carte de visite exhibée soit pour affaires soit pour se faire valoir aux yeux d'autrui (hommes et femmes !) - suffit bien souvent pour accéder à mille autres avantages.

7) le dernier et non le moindre : un budget à gérer...

Voici ce que coûte à l'Etat un directeur. Et que faut-il pour devenir directeur ? Des relations ! C'est pourquoi, il y a dix ans déjà, en 1974, M. Cohen mettait l'accent sur l'importance des relations en écrivant sur la Côte d'Ivoire : "l'analyse de la distribution des ressources urbaines démontre que les gens qui ont des relations avec le gouvernement reçoivent une part proportionnellement plus importante des ressources disponibles". Il va jusqu'à analyser les différenciations sociales à partir de la distance par rapport aux ressources publiques, donc par rapport au pouvoir politique, et en tire la conclusion suivante : c'est pour cette raison que "la politique est devenue une activité extrêmement profitable" (1).

En effet, à diplôme égal, un cadre sollicité pour un poste de direction (ou de responsabilité) avec les privilèges liés à sa nouvelle fonction, s'éloigne socialement, économiquement et vertigineusement de son collègue demeuré simple fonctionnaire sans (ir)responsabilité. L'ascension de l'un grâce à la proximité du pouvoir va susciter la jalousie chez l'autre qui, pour n'avoir pas avancé, aura régressé à ses yeux propres.

*
* *
*

Initialement discours du pouvoir, le discours sur la conjoncture lui échappe désormais, car il en est finalement dépossédé par les classes subalternes qui en font un discours ironique. Conjoncture par-ci, conjoncture par-là, n'est-ce-pas la preuve qu'on en rit pour ne pas en pleurer ? Les premiers responsables n'en seraient-ils pas les orateurs officiels ?

(1) M. Cohen est cité par J.F. Médard in *Etat et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 1982, p. 76.

De leur côté, les hommes de science ont tenté d'ausculter la Côte d'Ivoire "conjoncturée"; et c'est à Yves-A. Fauré que nous devons une des meilleures analyses : "La chute puis l'effondrement des cours mondiaux du café et du cacao à partir de 1978, d'autant plus importants qu'ils se sont produits après une brusque accélération (1976-1977) qui elle-même venait en prolongement d'une hausse régulière de ces denrées depuis plus de vingt ans (le cacao monté à 1.714 F.CFA le kilo en juillet 1977 sombra à 413 F en 1981; le café négocié à 1.270 F.CFA le kilo en avril 1977 chutait à 550 F en 1981); l'érosion ultérieure du franc français sur lequel est systématiquement aligné le franc CFA et l'irréversible montée du cours du dollar US (44 % de la dette extérieure publique globale ivoirienne sont libellés dans cette devise, dette gérée par la Caisse Autonome d'Amortissement et avalisée par l'Etat); le premier puis le deuxième "choc" pétrolier dont ont souffert, plus que les pays développés, les économies du tiers-monde dépourvues de cette richesse minérale; un relâchement de plus en plus évident de la rigueur budgétaire, les grandes libertés prises dans la direction des sociétés d'Etat ainsi que le lancement de vastes et ambitieux programmes d'infrastructures et d'équipements; la crise elle-même qui affecte les pays développés : ce sont là quelques-uns des facteurs qui, en se conjuguant progressivement, ont fait passer la Côte d'Ivoire d'une situation euphorique à un état déprimé..." (1).

Discours scientifique, discours politique, discours populaire... la conjoncture ne laisse personne indifférent.

Entre ce qui a été dit de la conjoncture dans les premiers discours officiels et ce qui en est dit aujourd'hui dans la rue, il y a un fossé manifeste, une drôle de contradiction que nul ne peut taire et qui continuera à se dire jusqu'à épuisement.

Insoupçonné retournement des choses qui atteste que du haut de son perchoir le pouvoir est tombé dans la rue... au niveau du discours. Mais ici, au niveau des classes subalternes, le retournement s'opère sur le mode strictement politico-ludique, loin de toute tentative de subversion qui excéderait l'espace du verbe. Leur discours-verbe et leur discours-acte sont autant de pratiques de la conjoncture, même si ces discours demeurent inaudibles en hauts lieux, là où précisément s'élaborent les injonctions sur l'austérité et les invitations à résister à la crise.

(1) Yves A. Fauré, L'inversion d'une dynamique sociale : le cas ivoirien, 25 pages multigr. Communication au symposium sur "The Fate of Post-Colonial Economies in West Africa" (School of Oriental and African Studies), Londres 8-9 juillet 1983.

Curieux tableau qui met en scène des orateurs dont les discours demeurent sans prise sur leurs véritables destinataires, à savoir les cadres, et dont les recommandations se trouvent mises en pratique par des acteurs marginalisés mis par la nécessité, sans être toujours conscients de l'adéquation entre leurs actes et les mots d'ordre ainsi diffusés : le discours officiel râte sa cible et se fait cible comme par enchantement l'acteur de la rue ignoré et ignorant. Faillite de la politique politicienne !

Avec le pompeur de pneus et les gardiens de voitures commence l'incursion dans les pratiques quotidiennes de la conjoncture.

2

DU POMPEUR DE PNEUS AUX GARDIENS DE VOITURES

L'IMPOSITION DE LA TAXE SOCIALE

Abidjan, c'était d'abord le Plateau; c'est-à-dire le quartier des colons français choisi pour la beauté de son site d'où l'on pouvait admirer la lagune et percevoir (surveiller ?) de l'autre côté, à Treichville, les indigènes. L'existence de la lagune avait facilité la géopolitique. De façon naturelle, elle séparait les dominants des dominés, car jamais les premiers n'ont accepté le mélange, la promiscuité. La netteté de la séparation permettait de ne pas s'y tromper : on savait qui était qui.

Restait Adjamé, autre quartier indigène d'où l'on pouvait, sans barrière naturelle, accéder au monde des Blancs. Il fallait y remédier d'urgence pour éviter des surprises désagréables. La solution fut la construction de deux camps militaires baptisés Manghi et Galliéni. Si quelque idée saugrenue germait dans l'esprit de ces nègres, ils devraient d'abord franchir ces deux obstacles redoutables.

Pour gouverner il faut un préalable : la paix. Pour dominer et exploiter un peuple, il faut encore la paix. Au Plateau on était en sécurité, on avait la paix.

La logique voulait que ce quartier fût non seulement la résidence des colons, mais aussi le siège de l'administration et des maisons de commerce; il fallait tout sur cet espace relativement limité : ce fut ainsi.

Arriva l'Indépendance avec au pouvoir les Ivoiriens. Ce ne fut pas la révolution, mais l'évolution. Car, âgé de 55 ans en 1960, Houphouët avait cessé d'être révolutionnaire. Et c'est toujours avec plaisir qu'il rappelle la phrase désormais célèbre attribuée à Albert Tévoédjrè qui la tient de Camille Barrère : "Si à vingt ans on n'est pas révolutionnaire, c'est qu'on

n'a pas de cœur; si à quarante ans on l'est toujours, c'est qu'on n'est pas intelligent" (1).

Abidjan c'est donc toujours le Plateau, parce que furent maintenues en place toutes les structures et infrastructures érigées par les colons.

A l'aube des Indépendances africaines, battait son plein l'idéologie du développement. C'était la nouvelle mode, le nouveau mot-fétiche qu'on avait inventé pour remplacer celui d'évolutionnisme ostensiblement bourré de préjugés. "C'était un mot sale, un mot dangereux" rapportait l'anthropologue américain A. Lesser lors d'une conférence d'ethnologie à Chicago en 1939 : il fallait le remplacer par le mot "développement" (2).

"Développement", ça sonne bien, et puis c'est nouveau. Alors développons-nous et développons chez nous les bienfaits certes, mais aussi et surtout les erreurs des sociétés occidentales. On développa donc le Plateau. Comme lors de la ruée vers l'or, chacun voulait s'y implanter pour affaires, en succédant artificiellement au colon. De son côté le pouvoir était occupé à ériger de grands immeubles imposants pour rompre avec le style colonial qu'un Senghor affectionnait au Sénégal, et c'était ici la manifestation d'une certaine volonté de puissance qui eut pour conséquence d'entraîner et d'amplifier bruits et encombrements.

Aujourd'hui on a presque compris l'inanité du concept de développement devenu presque aussi sale et dangereux que son prédécesseur; on utilise de plus en plus des mots ou expressions qui occultent les dichotomies du genre civilisation/barbarie ou développement/sous-développement qu'on soupçonne de receler des jugements de valeurs faisant de l'Occident le modèle de référence. A.C.P. = Afrique, Caraïbes et Pacifique est donc une de ces nouvelles expressions.

Loin de ces préoccupations idéologiques, la plus petite des communes d'Abidjan par la superficie et aussi par la population (environ 18.000 habitants seulement en 1980) avait eu le temps de devenir le centre nerveux de la Capitale. En 1976 ce périmètre offrait 57.884 emplois ! (3) Imaginez ce que cela peut

(1) Voir les Universités Africaines rendent hommage à Félix Houphouët-Boigny. Yamoussoukro, 15 décembre 1980. Université Nationale de Côte d'Ivoire, Abidjan, 1981, p. 34.

(2) Voir Abdou Touré, La civilisation quotidienne en Côte d'Ivoire, Paris, Karthala, 1981, p. 22.

(3) cf Perspectives Décennales de Développement d'Abidjan. Ministère des Travaux Publics, des Transports, de la Construction et de l'Urbanisme. Abidjan, Janvier 1978, p. 214.

provoquer comme encombrements si à ces travailleurs on ajoute les promeneurs et autres clients usant de voitures personnelles, de taxis ou d'autobus.

Voici le tableau comparé de l'évolution de la population d'Abidjan, de son parc automobiles et des déplacements automobiles (1).

	1977	1990	Taux de croissance annuelle
Population	1.282.000	3.401.000	7,3 %
Parc automobiles	48.740	137.000	8,3 %
Déplacements transports individuels	809.699	2.291.512	8,3 %
Déplacements transports en commun	627.162	1.672.979	7,8 %
Déplacements totaux	1.436.861	3.964.491	8,1 %

Ajoutons à ce trafic intense que "le Plateau seul représente 30 % environ des attractions pour le motif Domicile-Travail et 24 % des attractions globales à l'heure de pointe" (2).

Embouteillages et encombrements divers certes, mais aussi et surtout insuffisance de parking. Cette situation va profiter à la multitude de jeunes démunis, analphabètes, déscolarisés ou sous-scolarisés qui peuplent les rues d'Abidjan en quête de travail.

Quand les temps sont durs, les hommes deviennent extraordinairement imaginatifs. D'abord l'opposition agents de police/automobilistes : lorsque las de chercher en vain un parking, un automobiliste se résigne à stationner en un lieu interdit en espérant échapper à l'oeil vigilant des agents de police, il prend un risque qui peut lui coûter quelques ennuis.

En effet, les interventions et corruptions ayant rendu inefficaces les contraventions et retraits de permis, en 1979 la police s'est posé la question de savoir comment y remédier. Fallait-il des parcmètres pour freiner l'anarchie dans le stationnement au Plateau ? On y a pensé, mais ils ne seront

(1) Perspectives Décennales, op. cit., p. 413.

(2) Perspectives Décennales, op. cit., p. 414.

mis en service qu'à partir du 1er décembre 1979 pour cesser de fonctionner moins d'un an plus tard, le 6 septembre 1980. Et avant ? Avant l'équipement de certaines rues en parcmètres, la police a imaginé une solution dont se souviennent encore maints automobilistes indisciplinés : sans tambour ni trompette, les agents se sont mis à dégonfler les quatre roues des véhicules en stationnement illicite ! C'était là le moyen le plus efficace de tuer dans l'oeuf toute intention de faire intervenir autrui ou de corrompre l'agent.

Annonçant le fonctionnement prochain des parcmètres, *Fraternité-Matin* nous rappelle ce que certains ont déjà tristement vécu : "pour la police urbaine dont les effectifs sont très réduits, la tâche est ardue, car la mise au pas des usagers indisciplinés vient s'ajouter à sa tâche d'organisation du trafic. Voulant mettre un peu d'ordre dans ce capharnaüm, elle a, depuis quelques mois, employé les grands moyens : nombreux ont été les automobilistes un peu trop "gonflés" à retrouver leurs pneus complètement à plat !" (1) Mais ce que notre quotidien ne nous dit pas, sans doute par ignorance, c'est l'exploitation qu'a faite de cette situation, un homme plein d'imagination (2).

En effet, un homme eut alors l'idée géniale d'exploiter cette action déconcertante mais salutaire de la police en se promenant armé d'une pompe. Dès qu'il apercevait un véhicule en détresse, il jubilait, manifestement heureux d'offrir ses services au malheureux conducteur qui d'abord surpris, acceptait ensuite de déboursier 800 F pour son salut, à raison de 200 F par roue à gonfler ! 800 F pour un dépannage instantané, quelle aubaine pour l'inventeur d'un métier que jamais personne n'avait imaginé avant lui, et qui arrange finalement bien les contrevenants !

Condamné à imaginer pour survivre, cet homme devra, peu de temps après, se reconvertir à un autre métier. Car, bientôt, le plateau sera équipé de parcmètres dont les tarifs seront d'ailleurs jugés exorbitants : 100 F les 30 minutes ! Ils seront donc supprimés à la suite d'une satire télévisuelle réalisée et présentée par Léonard GROGUHET, comédien Ivoirien, dans son émission hebdomadaire "Comment ça va ?" (3)

(1) Cf. *Fraternité-Matin* du 30 novembre 1979.

(2) Nous l'avons vu à l'oeuvre mais sans penser à ce moment précis à lui demander un entretien.

(3) L'émission "Comment ça va" est diffusée tous les samedis à 20 H 30 après le journal télévisé.

Dégonfler les roues a donné naissance à un petit métier, arrêter de les dégonfler a mis fin à l'exercice de ce petit métier : une situation donnée favorise l'éclosion d'une activité lucrative qui disparaît aussi spontanément qu'elle a vu le jour, parce que dépendante de la situation qui, elle même, a cessé d'exister. Saisir de telles aubaines, ou plutôt imaginer aussi promptement une activité, c'est être très attentif à l'évolution de la société et en observer les moindres brèches. Mais ne perdons pas de vue la précarité de telles activités et donc le recours permanent à l'imagination face aux micro-changements sociaux, sous peine de végéter.

Le 1er mars 1980 un nouveau système répressif devait renforcer le pouvoir des parcmètres et punir ceux des automobilistes qui ne s'acquitteraient pas des tarifs dans les limites du temps chronométré. *Fraternité-Matin* en informe les usagers : "Au-delà de 30 minutes de dépassement, les choses deviennent plus sérieuses car le propriétaire du véhicule trouve ce dernier bloqué par un "sabot". En outre un deuxième papillon s'est adjoint au premier, l'amende s'élevant alors à 4.500 F, payable avec timbres. A partir de 17 H 30 (car 18 heures marquent la fin de la réglementation) la situation prend une tournure tragique pour les véhicules munis d'un sabot : ils sont en effet emmenés à la fourrière par les camions de la Mairie et l'amende s'élève alors à 15.000 francs" (1). Et lorsque, le 6 septembre 1980, on intimera l'ordre aux parcmètres de cesser d'avaloir gloutonnement les pièces de 100 F, seul continuera le système d'enlèvement des véhicules en infraction. Mais les camions-grues n'étant pas assez nombreux pour couvrir les besoins, *Fraternité-Matin* s'interroge : "les parcmètres vont-ils être définitivement supprimés ou bien va-t-on substituer un nouveau système de prise en charge du stationnement à l'ancien" ? Puis constate avec regret : "dans l'immédiat, les embouteillages ont recouvré leur liberté" (2).

Après la brève expérience des parcmètres, tout semble rentrer dans l'ordre anarchique. C'est alors qu'entrent en activité d'autres travailleurs indépendants qui vont s'auto-baptiser "indicateurs de parking" et "gardiens de voitures".

Jeunes ils le sont, nécessaires aussi. Victimes de la sélection scolaire trop rigoureuse ? Eblouis et attirés par les lumières de la capitale depuis le village ? Ils sont là, au Plateau, toute la journée, déterminés à

(1) Cf. *Fraternité-Matin* des 1er et 2 décembre 1979, p. 4.

(2) Cf. *Fraternité-Matin* du 9 septembre 1980.

gagner quelques pièces. Pour cela, ils ont choisi d'indiquer des places libres aux automobilistes en quête de parking. Très vigilants, ils détectent assez facilement l'automobiliste qui cherche et lui font signe d'assez loin. Quand ce dernier occupe l'espace, le jeune lui propose de garder la voiture. Généralement une loi implicite oblige l'automobiliste averti à accepter l'offre qui d'ailleurs n'augmente pas le coût du service, puisque l'on donne ce que l'on veut : entre 25 F et 100 F, ou plus si l'on est généreux.

Mais quel est le contenu de cette loi implicite et comment a-t-elle pris naissance ?

Elle est née de la délinquance juvénile dont le développement semble inquiéter les autorités. Président de chambre à la Cour d'Appel d'Abidjan, M^e Sarr Mass nous informe que "le tribunal pour enfants dans les limites de sa compétence territoriale, a reçu en 1980-1981, 1.700 affaires (...). 90 % de ces cas procédures sont des délits de vol et infractions assimilées, des agressions et vagabondage. 80 % des enfants sont issus de basse couche sociale aussi bien des familles unies ou désunies, mais le cas de ceux des familles désunies est des plus dramatiques" (1). Ce texte est suffisamment parlant pour ne pas exiger de commentaire. Il nous reste, cependant, à montrer les rapports entre la délinquance juvénile et le gardiennage de voitures : ce petit métier est né de ce que les jeunes délinquants pillaient les voitures en brisant les vitres des portières quand ils ne parviennent pas à les ouvrir avec art et sans dommage. Mais puisque ce genre de vol a fini par devenir un fléau, que la police y est devenue sensible, que des jeunes suspects ou pris sur le fait ont été appréhendés... d'autres jeunes, les mêmes vraisemblablement, ont imaginé de garder les véhicules.

Un besoin de sécurité existant désormais chez les automobilistes, il fallait y apporter une solution. Alors, tous les jours dans les rues encombrées du Plateau, et les soirs devant les salles de cinéma du même quartier, des jeunes attendent. Vagabonds ? Certes ! Délinquants ? Impossible de l'affirmer avec certitude bien qu'entre vagabondage et délinquance il n'y ait quasiment pas de fossé. Le jeune qui propose de garder la voiture, est-il dangereux ou non ? Difficile à dire ! Dans le doute, il vaut mieux accepter l'offre de gardiennage

(1) Fraternité-Matin du 27 juillet 1982, p. 5.

de peur que le "gardien" frustré ne se transforme en délinquant pilleur. Tout se passe comme si l'acceptation qui signifie pour le "gardien" un pacte de non-agression, tuait dans l'œuf tout désir éventuel de pillage. Car, on l'a constaté, des refus ont entraîné, comme par hasard, des dommages sur des voitures.

Ce qui a particulièrement retenu l'attention du sociologue dans cette relation d'interdépendance entre automobilistes et jeunes gardiens de voitures, c'est que le prix payé pour leur sécurité (ou celle de leurs véhicules) permet aux propriétaires de se protéger contre les jeunes démunis. Voici explicité le contenu de la loi implicite qui n'apparaît pas toujours clairement à la conscience de certains payeurs : donner de l'argent à des individus afin qu'ils vous protègent contre eux-mêmes ! Parce que l'action de payer ne devrait receler aucun caractère d'aumône, c'est, non pas un geste de bienfaisance, mais un devoir qu'accomplissent les esprits clairvoyants, à titre préventif ! Car pilleurs et gardiens de voitures appartiennent bel et bien au même monde ! Ne vaut-il pas mieux, en effet, exercer un métier honnête qui rapporte quelques sous, plutôt que de s'adonner aux vols et être perpétuellement traqué par la police ?

On peut aussi se poser la question de savoir s'il ne s'agirait pas, par un juste retour des choses, d'une sorte de taxe sociale payée par les nantis pour se racheter de l'injustice sociale qui leur profite et dont ces jeunes sont les victimes (1). Car, en fait, ces jeunes sont des produits de la société ivoirienne visiblement confrontée à des contradictions qu'elle se révèle incapable de surmonter. Il faut donc en payer le prix soit en étant victime d'une agression quelconque, soit en donnant de l'argent pour sa sécurité.

Que des jeunes démunis, abandonnés à eux-mêmes, et prompts à se muer en agresseurs, aient réussi, au terme d'une lutte pour la survie, à imposer leur loi aux automobilistes... n'est-ce pas une belle tentative inconsciente de rééquilibrage de la société ?

(1) Nous devons l'expression "taxe sociale" à Madame Jacqueline Ki-Zerbo qui, le 19/6/84 à Bucarest (Roumanie), lors du séminaire organisé par le CEDOR sur "Jeunesse, Population et Développement dans le Tiers-Monde" (18-22 juin 1984) ... l'avait utilisée pour se plaindre des jeunes gardiens de voitures qui, au Plateau (Abidjan), imposent une sorte de taxe sociale pour un service non demandé. Nous sommes alors intervenu pour la féliciter de la justesse de son expression, mais non sans lui expliquer le pourquoi de l'avènement de cette taxe sociale, et comment elle intervenait dans le sens d'un certain rééquilibrage de la société en matière de justice sociale.

Cette injustice sociale, l'Etat semble en avoir pourtant une conscience aiguë comme le révèle le projet de Plan Quinquennal 1976-1980.

Au chapitre de la "Recherche de la réduction des facteurs de marginalisation et de la réinsertion économique et sociale des marginaux", on retiendra parmi les bonnes intentions, d'abord "l'élaboration d'un vaste programme d'étude de ces phénomènes et de leurs causes": ensuite la création d'un poste de "haut fonctionnaire" qui "pourrait donc être chargé de cette mission officielle d'étude par le gouvernement et lui donner ainsi, dans un temps déterminé pour l'élaboration de son rapport, la dimension des problèmes ainsi posés" (1).

Les différentes actions prévues étaient les suivantes :

- La réduction du temps mort entre la sortie plus ou moins prématurée du système scolaire et l'entrée dans la vie active.
- Le contrôle des flux migratoires internes pour éviter l'aggravation de l'excédent de main-d'œuvre en milieu urbain et tout particulièrement sur Abidjan.
- La réforme du contenu de l'enseignement en vue de valoriser le monde rural et développer les activités pratiques.
- L'incitation au retour à la terre.
- La révalorisation des métiers manuels.

Voici l'estimation des moyens financiers ^{jugés} nécessaires ^{pour la réinsertion des} ~~à la réalisation~~ _{marginaux} de ces actions en 1975 (2).

Recherche de la réinsertion économique et sociale des marginaux	Investissement	Fonctionnement
-Etude des phénomènes de marginalisation	500 millions	
-Actions sur les facteurs de marginalisation		200 millions
-Aides à la réinsertion sociale		300 millions
TOTAL	500 millions	500 millions
Total général	1 milliard de Francs CFA	

(1) Voir Plan Quinquennal de Développement Economique, Social et Culturel. 1976-1980. Ministère du Plan, vol. III, p. 511.

(2) Ce tableau est extrait du Plan Quinquennal ... op. cit., p. 512.

Ce milliard a-t-il été effectivement mis au service des marginaux ?
Si oui, n'est-ce pas exagéré de consacrer 500 millions au fonctionnement ?

Parce que le Plan n'est jamais qu'un projet et qu'en l'occurrence l'intention ne vaut pas l'action, les jeunes indicateurs de parking et gardiens de voitures sont encore là, toujours plus nombreux, livrés à eux-mêmes dans leur lutte quotidienne pour survivre.

Lutte contre l'injustice sociale, mais aussi lutte pour se faire une place dans cette "jungle" du Plateau où les plus grands parmi les gardiens de voitures tentent de réduire à l'obéissance les plus petits devenus leurs souffre-douleur. C'est ce que nous révèle l'entretien avec le petit Jonas, 12 ans, originaire de Bonoua, qui vit avec sa mère "vendeuse d'attiéké au camp militaire français de Port-Bouët". Son père décédé, travaillait au port, mais semblait gagner péniblement sa vie puisque son incapacité à supporter les frais liés à la scolarité de Jonas a finalement conduit ce dernier à se débrouiller dans la rue.

ENTRETIEN AVEC KOUATY W. JONAS, 12 ANS

Le 2 août 1984 au Plateau, rue Lecoeur

- Comment t'appelles-tu ?
- Jonas, Kouaty Williams Jonas.
- Connais-tu ton âge ?
- Oui, j'ai 12 ans.
- Où es-tu né ?
- A Bonoua.
- Quelle est la profession de ton père ?
- Mon papa, il est mort. Il travaillait au port.
- Et ta mère ?
- Elle vend attiéké à Port-Bouët.
- Depuis quand es-tu à Abidjan ?
- Là, je sais pas.
- Y-a-t-il longtemps ?
- Ouais, y-a longtemps.
- As-tu fréquenté l'école ?
- Oui, à Bonoua.
- Jusqu'en quelle classe ?
- C.E.2. (cours élémentaire 2e année).

- Pourquoi as-tu quitté l'école ?
- Y avait un jour-là, en ce moment j'étais avec ma sœur au village là-bas, mon papa n'était pas encore mort, et puis il m'a emmené au village parce que à Abidjan y a trop de voitures et des accidents, je suis allé fréquenter là-bas au village à Bonoua. Quand j'étais petit j'étais à Abidjan ici. A Bonoua j'ai fait le CP1, et puis je suis parti au CP2, et puis CE1 et puis au CE2. Au C.E.2 maintenant, tous mes cahiers n'étaient pas au complet quoi, et puis on a dit de payer le reste. Ma sœur est venue voir mon papa à Abidjan ici. Lui il dit qu'il n'a pas l'argent, que si c'est comme ça, je n'ai qu'à rester au village là-bas pour aller au champ. Ma sœur est revenue à Bonoua dire au Directeur de l'école que mon papa n'a pas l'argent pour payer, c'est ça on m'a renvoyé. Alors je suis resté jusqu'à, chaque jour on s'en va au champ, chaque jour on s'en va au champ là-bas. Un jour pendant les vacances, ma sœur et moi on est venu à Abidjan; on devait retourner après et puis on est resté là. J'ai passé quelques jours chez une sœur à Niangon, après je suis revenu chez ma maman à Port-Bouët. Quand elle va vendre l'attiaké au camp militaire français qui est à Port-Bouët, moi je l'accompagne toujours. Jusqu'à un jour moi aussi je dis je vais chercher travail. Y a une femme sénégalaise là-bas à Port-Bouët, elle m'a dit de vendre gnamakoudji (1), alors je prenais ça pour venir vendre au Plateau ici près de l'Ambassade de France.
- Comment transportais-tu cette boisson ?
- C'était dans une cuvette, je prenais le bus.
- Est-ce que la femme te payait pour ce travail ?
- Oui, elle me payait 5.000 F par mois.
- Durant combien de mois as-tu vendu du gnamakoudji ?
- Deux mois. Je venais vers 9 H et puis je vendais jusqu'à 5 H du soir. A midi je mange du riz pour 100 F.
- Tu payais le bus ?
- Non !
- Pourquoi ?
- Parce que je suis petit !
- Et s'il y a des contrôleurs ?
- Ils me font descendre, alors je prends un autre bus.
- Dis-moi, comment as-tu eu l'idée de venir garder les voitures ?
- En venant vendre le gnamakoudji au Plateau j'ai vu des jeunes qui gardaient les voitures, ils m'ont dit qu'ils gagnaient de l'argent, que si les gens sont gentils ils donnent 100 F pour garder une voiture, que des fois les Blancs donnent plus.
- As-tu cherché à savoir combien ils pouvaient gagner en une journée ?
- Si, ils m'ont dit le jour où ils ont la chance ils peuvent gagner chacun 1.500 F. Alors moi aussi je suis venu garder voitures.
- Depuis quand gardes-tu les voitures ?
- Depuis 1982.
- Et à quelle heure arrives-tu ici le matin ?
- J'arrive vers 8 H avec mon petit frère qui a 10 ans (2).

(1) Gnamakoudji = mot malinké composé de "gnamakou" = gingembre et de "dji" = eau. C'est donc du jus de gingembre additionné d'eau, de sucre et de feuilles de menthe vertes.
de aïho

(2) Il s'agit du petit Titché Valentin, 10 ans, originaire de Fresco et voisin de même cour que Jonas.

- Que mangez-vous à midi ?
- On va payer du riz 200 F pour manger, 100 F chacun.
- Après que faites-vous avant le retour des automobilistes ? Une petite sieste ?
- Non, on reste là et on cause avec nos copains qui sont là-bas.
- Et l'après-midi ?
- On travaille de 2 heures à 5 heures, des fois on va à la maison à 4 heures.
- Combien coûte le transport pour aller à Port-Bouët ?
- Dans le bus c'est 125 F le billet, mais on ne paie pas.
- Et le soir à la maison, que mangez-vous ?
- Des fois du riz avec sauce graine, des fois du foutou, c'est ma maman qui fait la cuisine.
- Ta maman, elle vit seule depuis la mort de ton papa ?
- Non elle s'est remariée avec un Ghanéen qui est tailleur à Treichville.
- Il est gentil avec vous ?
- Oui, mais des fois il nous frappe.
- Avez-vous une chambre à vous ?
- Non, on dort au salon, on est trois au salon.
- Es-tu satisfait de ton travail ou bien aimerais-tu trouver un autre métier ?
- Je veux être mécanicien-auto.
- Quelle est la somme d'argent que tu gagnes à peu près le jour où tu as beaucoup de chance ?
- Des fois, je peux gagner 3.000 F quand les Blancs viennent, ou bien les grotos (1). Ils peuvent donner 500 F comme ça.
- Et le jour où tu n'as pas la chance ?
- On peut gagner 300 F ou 400 F.
- Que fais-tu de l'argent que tu gagnes ici ?
- J'achète des habits et puis le reste je bouffe.
- Tu ne remets pas l'argent à ta maman ?
- Non, elle ne sait pas ce que je fais ici, elle croit que je vais chercher travail au Plateau, tous les soirs elle me demande si j'ai trouvé travail, alors je lui dis non.
- Tu travailles toujours au même endroit, ou bien il t'arrive d'aller dans d'autres rues ?
- Un jour je suis allé de l'autre côté, là-bas y a des jeunes plus grands que moi. J'ai dit à un : "grand frère je suis venu surveiller voiture". Il m'a dit : "Est-ce que tu me connais ? Si tu veux surveiller voiture il faut donner 500 F !" Alors je suis revenu à ma place ici. Le premier jour que je suis venu ici, y a un qui m'a dit : "il faut payer 200 F d'abord", je lui ai répondu :

(1) Grotos : mot créé dans le milieu étudiant pour désigner les gens aisés qui viennent au campus à bord de leurs grosses voitures faire la cour ou rendre visite aux étudiantes. "Groto" s'oppose à "Génito". Tandis que le groto entretient matériellement l'étudiante, le "génito" demeure celui qu'elle préfère et qui lui fait l'amour. C'est généralement un jeune étudiant comme elle, et en principe, il accepte de s'éclipser quand s'annonce le "groto" dont les largesses lui profitent également. Par extension on appelle "groto" tout homme riche.

"Non grand frère, faut pas faire ça, nous tous on est venu chercher l'argent". Il dit : "quoi ? Si tu fais ça je vais te frapper tout de suite". J'ai demandé pardon, j'ai cherché 100 F pour lui donner, alors il m'a laissé surveiller ici. Comme on est petit, des fois ils nous frappent. Des fois aussi, ils viennent nous dire : "les petits frères, donnez-nous 200 F ou 300 F". Si on dit qu'on n'a rien, ils nous fouillent et ils prennent tout ce qu'on a dans les poches. Alors quand on les voit venir, on fuit. Ils sont en bas là-bas, ils surveillent voitures là-bas. Le jour ils n'ont pas d'argent, ils ont des petits couteaux plats, ils prennent pour ouvrir les voitures et puis ils volent tout ce qu'ils trouvent de bon.

- Est-ce qu'ils volent même quand on leur confie la voiture ?
- Non. Mais y a des bandits, quand ils voient que la voiture est jolie, quand y a des trucs façon façon comme ça dedans, ils croient que y a l'argent, alors ils ouvrent avec leurs petits couteaux pour fouiller. En tout cas le jour qu'ils n'ont pas gagné d'argent, ils volent.
- Et ici, dans cette rue, on ne vole pas ?
- Ici tous les gens qui ont leurs voitures ici, ils ont confiance en nous, on ne vole pas.
- Qui sont vos meilleurs clients ?
- Normalement ce sont les Blancs qui sont gentils, mais y a des Africains aussi qui donnent 100 F, 75 F, 50 F.
- Tu sais lire ?
- Avant oui, mais maintenant je ne sais plus lire, j'ai oublié.

3

LES LAVEURS DE VOITURES AU BANCO
LE PROVISoire QUI DURE

A l'orée de la forêt du Banco, s'étend sur quelques cent mètres carrés, une cuvette d'eau perpétuellement alimentée par une source qui part du cœur de cette forêt pour terminer sa course dans la lagune.

D'abord exploitée par les laveurs de linge ou blanchisseurs d'origine voltaïque et nigérienne, cette étendue d'eau a fini par inspirer les jeunes Ivoiriens. Armés de seau, d'éponge et de savon, ces jeunes se rendent à cet endroit tous les matins à 6 heures pour entamer une dure journée de travail consistant à laver les voitures.

Lorsque le 6 août 1982 je leur rends visite et leur explique mon projet, l'un d'entre eux m'interroge :

- Vous êtes journaliste ?
- Non, je suis sociologue, j'aimerais écrire un livre sur ce que vous faites
- Y-a un journaliste qui est venu ici l'an dernier, il nous a posé des questions et puis il a mis notre photo dans Fraternité-Matin
- Oui je sais, voici la photo (et je leur montre l'article signé Bim Yéti que j'avais découpé), je le connais bien, d'ailleurs il m'a parlé de vous et m'a encouragé à venir vous voir.

Alors, en dehors de celui qui, après une bousculade, a fini par obtenir de laver ma voiture, tous les autres viennent m'entourer, prêts à répondre à mes questions. Un entretien riche en informations s'instaure au cours duquel huit d'entre eux s'ouvrent à moi.

A l'analyse des résultats de l'enquête, la référence à l'ethnie retient d'emblée notre attention. Elle est abondamment illustrée dès le second entretien, par le jeune Armel qui nous expose l'histoire d'une

escroquerie dont ils ont été victimes et dont l'actrice principale se trouve être une femme de la même ethnie que la majorité des jeunes laveurs de voitures.

Après avoir refusé la proposition d'un 'monsieur' qui prétendait créer une entreprise de laveurs pour recueillir toutes les recettes journalières afin de les redistribuer à la fin du mois, ils ne montrent aucune méfiance lorsqu'une dame se présente à eux en leur faisant la même proposition : elle avait intelligemment exhibé son appartenance ethnique. A notre question : 'Elle voulait donc s'associer au monsieur pour vous faire travailler ?', Armel répond : 'Voilà, c'est ça ! Mais comme c'est une dame aussi, elle est de Duékoué, nous sommes tous des Guéré, on avait accepté ça'. Que la dame s'acoquine au même monsieur pour les faire travailler, cela n'a nullement éveillé leur soupçon : 'Vous aviez entièrement confiance ?' Armel répond : 'Entièrement confiance'. Alors notre curiosité naturelle nous pousse à l'interrogation : 'Pourquoi ?' Avec un naturel quelque peu déconcertant, Armel nous dit : 'Parce qu'elle est Guéré comme nous !'

Mais, par bonheur, la prééminence ethnique a ses limites qu'ignorait Madame. Après dix sept jours de travail, ce fut la fin du mois et l'heure du partage sonna le glas de la triste collaboration. Armel explique : 'Elle nous a construit seulement un hangar ici. Nous aussi grâce à nos clients, on a eu à faire trois cent et quelques mille francs pour elle. Elle a partagé cette somme en trois parties. Deux parties pour elle et le monsieur et une partie pour nous autres (une vingtaine de laveurs). Nous aussi on n'a pas admet ça'. Celle en qui les jeunes avaient cru découvrir une protectrice, a finalement montré son vrai visage, leur signifiant par le geste que même les valeurs les plus sûres telles que la référence ethnique se perdent dans la ville.

Un autre jeune Guéré, Tiéblesso Martin, explique les raisons de sa venue au Banco : 'ce sont, dit-il, les jeunes Guéré qui m'ont encouragé'. De fait, sur 18 jeunes laveurs, 10 sont Guéré; pour le reste il y a, selon Armel assisté des autres, 2 Baoulé, 2 ou 3 Abidji, 1 Bété, 1 Dida, 1 Malinké.

Allons-nous parler de tribalisme ? Pas si vite ! Si nous voyons dans le tribalisme, l'exploitation à des fins politiques de l'appartenance et du sentiment ethniques exacerbés depuis la période coloniale et devenus moyens de gouvernement aujourd'hui dans maints pays d'Afrique (1), nous lisons au contraire dans le discours d'Armel une tentative de recréer l'atmosphère sécurisante du village. Se retrouver entre gens du même village où de la même région, quoi de plus normal lorsque l'on vit dans une grande ville où le mélange d'individus de toutes sortes crée une promiscuité qui développe l'incompréhension et l'insécurité. Construire une nation demeure une œuvre de longue haleine. A Paris au 18^e siècle le même spectacle s'offrait au regard perspicace de quelques intellectuels, mais surtout à celui des gardiens de l'ordre : "Lorsqu'ils s'abordent dans la rue, les habitants se reconnaissent d'emblée. La plupart des provinciaux venus se mêler dans la ville ont gardé leur accent; ils se regroupent, se retrouvent entre pays, parlent patois ou dialecte. Savoir le nom de l'autre à moins d'importance que reconnaître en lui un compatriote" (2). Quel plaisir que de se regrouper entre gens de la même région et savourer la langue commune ! Cette attraction mutuelle des compatriotes explique sans doute qu'ils pratiquent souvent le même métier. Louis-Sébastien Mercier nous en donne quelques exemples dans son TABLEAU DE PARIS : "Les Savoyards sont décrotteurs, frotteurs et scieurs de bois; les Auvergnats sont presque tous porteurs d'eau; les Limousins maçons; les Lyonnais (...) crocheteurs et porteurs de chaises; les Normands tailleurs de pierres, paveurs et porte-balles, raccommodeurs de faïence, marchands de peaux de lapins..." (3).

De même qu'aujourd'hui nous avons l'expérience des regroupements par habitat ou par quartier (quartier Dioula, quartier Appolonien, mosquée Sénégalaise...) où la vie dans les cours communes facilite l'inculcation des modèles culturels aux enfants et l'identification de l'individu au groupe

(1) Sur le tribalisme en Côte d'Ivoire voir Kouamé N'Guessan : "Tribalisme en Côte d'Ivoire : mythe et réalité" in *Kasa Bya Kasa, Revue ivoirienne d'Anthropologie et de Sociologie, Université d'Abidjan, n° 2, 1982/83*. Voir aussi Lanciné Sylla, *Tribalisme et Parti Unique en Afrique Noire, Université Nationale de Côte d'Ivoire/Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1977*.

(2) Cf Arlette Farge, *Vivre dans la rue à Paris au XVIII^e siècle, Paris, Gallimard/Julliard, 1979, p. 105*.

(3) Louis-Sébastien Mercier, *Le tableau de Paris, Paris, Maspéro, 1979, pp. 93-94*.

culturel d'origine, de même à Paris au 18e siècle, afin de parer aux inconvénients de la cohabitation d'individus d'origines diverses, on aimait à ériger une sorte de mur entre soi et les autres. Ainsi, selon Louis-Sébastien Mercier, "les Savoyards logent dans des faubourgs; ils sont distribués par chambrées, dont chacune est dirigée par un chef ou vieux Savoyard, qui est l'économe et le tuteur de ces jeunes enfants, jusqu'à ce qu'ils soient en âge de se gouverner eux-mêmes" (1). Ce besoin de référence ethnique ou régionale prévaudra jusqu'à ce que le développement du capitalisme entraîne une redistribution sociale, rejetant à la périphérie les nouvelles classes subalternes toutes ethnies confondues, et fixant dans les beaux quartiers ces nouveaux maîtres dont le pouvoir n'est plus ni tribal, ni culturel, ni religieux, mais essentiellement économique.

Cette similitude de comportement entre les marginaux parisiens du 18e siècle et leurs homologues abidjanais qui ne sont pas si marginaux qu'on le croit, milite en faveur d'une sociologie des petits métiers.

Les petits métiers sont justement un des lieux privilégiés de la démonstration du pouvoir d'invention et d'imagination, car le quotidien s'invente à partir d'un espace géographique, d'une histoire, d'une culture, d'un système politique et d'une organisation économique qui, jamais, ne se sont identiques d'un pays à l'autre, quelle que soit la domination exercée par l'un sur l'autre. L'irréductibilité d'une certaine autonomie explique qu'ici et maintenant l'on invente ou imagine tel petit métier plutôt que tel autre.

Ceux des Ivoiriens qui, à l'instar des petits laveurs de voitures, n'ont pas suffisamment emmagasiné de nourriture intellectuelle à l'école occidentale soit par insuffisance de soutien matériel, soit par difficulté à franchir le tamis trop fin de la sélection scolaire, soit enfin par répulsion naturelle..., ceux-là ne déshonorent pas la Côte d'Ivoire dans la mesure où ils se révèlent aptes à penser et à agir par eux-mêmes sans rien attendre de l'Etat philanthropique dont la philanthropie s'exerce mieux à l'endroit des privilégiés devenus maîtres dans l'exploitation des rouages de l'Administration.

Livrés à eux-mêmes, nos jeunes laveurs sont écrasés par les préoccupations matérielles sous le poids desquelles ils se conduisent cependant en êtres pensants.

(1) Louis-Sébastien Mercier, op. cit., p. 94

Sur nos huit enquêtés, quatre ont perdu leurs pères, ce sont :

Kouélou Robert (de Guiglo) qui dit avoir abandonné - l'école au niveau Cours moyen 2e année pour n'avoir "pas été soutenu par les parents. Le vieux était totalement dépourvu d'argent" avant sa mort.

Blihi Germain (de Bangolo) dont le père, retraité, est mort "tout récemment là, ça vaut même pas un mois encore, son corps se trouve à l'hôpital". L'enterrement n'a pas encore eu lieu pour des raisons financières : "Comme c'est moi le premier fils, si comme j'étais, si comme j'avais une situation valable, je m'occupais de mon vieux. Mais c'est parce que je suis dans les problèmes et les problèmes sont augmentés avec conjoncture là". A la question : "Pourquoi avez-vous quitté l'école" ?, il répond : "C'est parce que mon papa est pauvre, il n'avait pas l'argent", et remarque très justement : "tu sais à Abidjan, quand tu n'as pas d'argent pour mettre ton enfant à l'école, personne ne s'occupe de lui, raison pour laquelle j'ai chômé comme ça. Même papier que j'ai appris même, j'ai oublié d'autres mêmes, tout est parti comme ça". Du niveau Cours élémentaire 2e année, il semble être retombé dans l'analphabétisme puisqu'il affirme ne plus savoir lire le quotidien *Fraternité-Matin*.

Tieblessou Martin (de Duékoué) qui a perdu son père et sa mère et qui, par manque de moyen, a dû interrompre ses études au niveau Cours moyen.

Enfin Yéou Blé (de Daloa) qui a pu poursuivre ses études jusqu'en classe de 5e et qui a dû abandonner parce que, dit-il, "mon papa avait trépassé, il était mort en 1972, je n'avais plus de soutien".

Ceux dont les parents vivent ne sont guère plus aisés :

Armel (de Bangolo) dont le père, ancien postier, vit au village depuis sa mise à la retraite, n'a pas eu la chance de fréquenter l'école. C'est le seul qui déclare être venu à ce métier "parce que le vieux ne m'a pas mis à l'école".

Kouamé Kouakou (de Toumodi) qui a pu fréquenter l'école jusqu'en classe de 5e, parle plus volontiers de ses tantes dont il attend, en vain, une aide : "... j'ai demandé à mes tantes de me trouver du travail, elles n'ont rien pu faire. C'est là qu'un jour, je venais laver mon linge ici et j'ai vu que les jeunes se débrouillaient pas mal en lavant les voitures. Voilà pourquoi je suis venu travailler ici pour ne pas demander l'argent à la famille".

Gouléi Antoine (de Duékoué) qui est le seul à avoir quitté l'école au niveau du Cours moyen sans motif apparent, ou plutôt par répulsion naturelle : "J'ai quitté l'école, en tout cas, disons la vérité, c'est de moi-même ma faute (...) j'ai quitté l'école comme ça, parce que ça ne me plaisait pas (...). Normalement rien ne m'a poussé". Après avoir tâté de la couture durant trois ans, il explique le pourquoi de sa venue au lavage de voiture : "J'habite le Banco là, les amis viennent ici laver les voitures, je peux pas rester à la maison pour ne rien, raison pour laquelle j'ai commencé à me débrouiller ici". Ce qui laisse supposer que son père ne dispose pas de grands moyens.

Enfin Sidiki Bamba (d'Odienné) qui a interrompu ses études en classe de 5e. Aîné d'une famille de neuf enfants dont le père, vieux, se trouve démuné, il se fait un devoir de prendre en charge ses parents et ses cadets en leur envoyant entre trente et quarante cinq mille francs suivant ses gains au Banco : "Mon père est vieux, nous sommes neuf enfants dont je suis l'aîné. C'est donc moi qui dois m'occuper de la famille. Si je reste comme ça sans rien foutre je crois que ma petite famille restera aussi dans une négligence. A la question : "De quand date votre dernier envoi ?", il répond : "La dernière fois c'était en avril de cette année, mon vieux était venu puisque j'étais tombé malade, ça l'a obligé à se rendre ici. En partant j'étais obligé de lui donner 45 000 F pour pouvoir s'occuper de mes petits frères".

Après ce tour d'horizon très éclairant sur la situation financière et le niveau d'instruction de nos enquêtés, il ne nous reste plus qu'à présenter le film de leurs pratiques quotidiennes du métier.

Arrivés généralement très tôt à 6 heures sur leur lieu de travail, heure à laquelle bien des chauffeurs de taxi viennent faire laver leurs voitures, ils y restent jusqu'à 18 heures, consommant sur place à midi l'invariable plat de riz accompagné de sauce pour la somme de 50 F le repas.

Blihi Germain nous explique comment est organisé le travail : "... quand quelqu'un vient, une fois que tu laves sa voiture, il est devenu ton client. La prochaine fois c'est toi qui laves sa voiture, tout le monde est d'accord sur ça. D'où quand une voiture arrive pour la première fois ça chauffe, vous avez vu quand vous êtes arrivé tout à l'heure...". Chacun attend donc ses clients, et les absents ont tort car lorsque vous vous absentez, vous perdez

vos clients au profit d'un autre laveur. En témoigne Blihi Germain : 'Moi j'ai perdu mes clients, parce que depuis que j'ai voyagé, à mon retour, j'ai perdu tous mes clients'. Bien sûr qu'il a pu se constituer une nouvelle clientèle grâce aux voitures qui défilent sans cesse, mais il parle ici des camions-citernes qui sont rares et dont le lavage d'un seul rapporte la somme de 24.000 F. Dans ce cas, précise Blihi Germain qui avoue ne pouvoir pas laver tout seul ce gros camion, 'je prends des apprentis, des jeunes frères comme moi. Après je peux les donner 1.000 F chacun, et puis ce qui reste, je mets ça sur moi, c'est comme ça'. Les voitures exigent deux types de lavage : le lavage simple qui coûte 500 F et qui consiste à laver l'extérieur de la voiture, et le lavage complet qui coûte 1.000 F et qui demande qu'on lave l'extérieur, l'intérieur et en dessous.

Une journée de travail rapporte généralement entre 7.000 F et 8.000 F quand on a assez de chance donc de clients; cette recette tombe entre 1.500 F et 2.000 F quand la chance sourit moins au laveur. Ce n'est donc pas étonnant que ces jeunes ait gagné et remis à Madame la protectrice indésirable plus de trois cent mille francs en dix sept jours de travail.

Un petit calcul rapide nous autorise à supposer qu'un laveur gagne en moyenne et en un mois autour de 110.000 F. En prenant dans le mois 10 jours fastes qui rapportent chacun 8.000 F, soit $8.000 \times 10 = 80.000$ F; et 20 jours moins fastes qui ne rapportent que 1.500 F chacun, soit $1.500 \times 20 = 30.000$ F, nous avons un total de $80.000 + 30.000 = 110.000$ F. Cependant l'attrait du salariat et l'incapacité à épargner poussent ces jeunes à l'OMOCI (Office de la Main-d'Oeuvre de Côte d'Ivoire) en quête de travail. Encore Blihi Germain : 'Ce que je gagne je mets ça sur moi et puis je m'en vais chercher travail en ville. Chaque fois que je trouve mon transport, au moins un 2.000 F ou un 3.000 F, je mets ça sur moi pour aller chercher du travail. Si je trouve du travail et qu'à la fin du mois on me donne un 50.000 F ou un 40.000 F, je peux économiser dedans et puis passer mon permis (...). En 1973 j'ai eu travail là-bas (à l'OMOCI), je travaillais comme jardinier à Cocody, on me payait 18.000 F'. A la question : 'Vous avez économisé combien jusqu'à présent' ? Blihi Germain répond : 'Mon argent ? C'est-à-dire l'argent du Banco, une fois que tu gardes ça, après tu ne trouves rien; alors tu finis de bouffer ça, tu finis de dépenser ça, après tu trouves encore de l'argent.'

Moi aussi vraiment ça m'a découragé même de faire économie encore, d'où je ne fais plus économie...". Quant à Gouléi Antoine, en six ans de travail au Banco, il n'a pu économiser que 27.000 F. Sidiki Bamba est le seul à avoir ouvert un compte d'épargne dans une banque, il y verse mensuellement entre 20.000 et 25.000 F. Il est aussi le seul à avoir exercé deux métiers qui lui rapportaient 42.000 F de salaire dans un cas, et 45.000 F dans l'autre. Yéou Blé qui a été docker au port en 1977 ne gagnait que 8.000 F par semaine, donc 32.000 F comme salaire mensuel; il apprécie mieux le Banco, "Un jour je passais ici, j'ai vu que c'était mieux qu'au port, ici en un jour on peut gagner 8.000 F, alors je suis resté".

A la lumière de l'expérience de Sidiki Bamba qui parvient à économiser, on peut dire que Blihi Germain masque son incapacité à gérer sainement son avoir par une sorte de malédiction qui semble frapper l'argent que lui procure son métier de laveur du Banco (1).

Le salaire le plus élevé étant les 45.000 F que gagnait Sidiki Bamba comme responsable des emballages vides à la SOLIBRA(2), les jeunes laveurs devraient comprendre qu'il leur sera pratiquement impossible de trouver un métier qui puisse leur rapporter mensuellement autant que leur gain au Banco, c'est-à-dire un salaire voisin des 110.000 F auxquels nous avons estimé le fruit de leur travail en un mois. C'est que d'une part, à l'exception peut être de Sidiki Bamba, ils n'ont jamais fait cette estimation qui leur aurait donné à réfléchir; et d'autre part, leur rêve à tous c'est de ressembler à leur modèle, ce jeune Voltaïque qui, après avoir été laveur comme eux, est devenu chauffeur de taxi avant d'être aujourd'hui propriétaire de son taxi. Comme par hasard, le jour de l'enquête, le jeune Voltaïque est venu faire laver sa voiture, tous me l'ont montré avec fierté, mais il a refusé de répondre à mes questions.

Etre chauffeur, c'est le rêve de tous, sauf Kouamé Kouakou qui, tout en souhaitant pouvoir passer le permis de conduire, prépare "le concours d'encadreur de pêche des Eaux et Forêts". Mais avoir le permis de conduire ne signifie pas automatiquement trouver du travail ! Sidiki Bamba rétorque : "Oui d'accord, mais si j'ai un permis de conduire, le Bon Dieu peut me porter une

(1) Le texte de notre second entretien avec lui dévoilera le pourquoi de son incapacité à épargner.

(2) SOLIBRA : Société de Limonaderie et Brasseries d'Afrique.

aide afin de trouver une voiture facilement, puisque déjà nous avons une grande connaissance, et les transporteurs ou chauffeurs de gros camions ou taxis peuvent facilement nous trouver de quoi faire. Nous avons même des collègues qui ont eu leur permis et la clientèle leur a trouvé de quoi faire en ville. Pourquoi pas moi" ? Et Blihi Germain ajoute : "Je suis venu laver voiture ici pour apprendre à conduire. Nous tous qui êtes là on save conduire camion". Alors je lui demande de m'expliquer en quoi consiste l'apprentissage de la conduite. "Si on lave, par exemple on a trouvé un ancien (laveur), quand on travaille avec lui on l'envoie de l'eau pour laver les voitures, Au fur à mesure on l'envoie de l'eau, au fur à mesure il nous apprend. Quand il conduit une voiture on monte dedans, on lui regarde ses gestes qu'il fait là, Pour un homme qui est intelligent, le bonhomme toujours tu es avec lui, il fait des gestes sur voiture, tu remarques ça, un jour tu as eu pour toi à laver, bon, la manière que le type fait tu peux faire la même manière, Tu fais, vraiment tu déplaces la voiture, et puis tu dis : ah bon ! c'est comme ça on conduit voiture alors ! C'est fini".

Le Banco semble être un lieu de transit où l'on vient se débrouiller en se préparant à l'exercice d'un métier : "Je suis venu là pour me débrouiller, trouver de quoi à manger et pouvoir supporter ma famille (...) parce que je sais que là c'est un coin de repos pour tout le monde" déclare Sidiki Bamba. Seul Tieblesso Martin reconnaît que le lavage est un métier : "... Quand je suis arrivé, moi-même je vois que je suis à l'aise. Parce que je ne demandais plus rien à personne, donnez-moi 5 F, donnez-moi 10 F, je ne faisais plus ça. J'ai vu que le lavage c'est un métier aussi".

Animés d'un sentiment d'abandon et d'impuissance au départ du village, les jeunes laveurs ont progressivement appris la grande leçon de la ville d'Abidjan, à savoir qu'il ne faut compter que sur soi. Non seulement ils n'attendent rien ni des parents ni de l'Etat, mais avec Tiéblesso Martin nous lisons même la détermination à se prendre en charge et la joie de pratiquer un métier qui, finalement, procure un sentiment d'indépendance et de liberté. Pour avoir subi l'esclavage du travail salarié au port, il apprécie plus que nul autre l'autodiscipline et le plaisir d'être son propre patron.

*
* *
*

Un an plus tard, le 10 septembre 1983, sur nos huit enquêtés, il n'en reste plus que six. Kouamé Kouacou de Toumodi et Sidiki Bamba d'Odienné ont certainement changé de métier, ils ne sont plus au Banco.

Le second entretien, ce jour-là, nous apporte plus d'informations sur certains et d'autres informations sur d'autres. Pour plus de vérité, nous avons choisi de publier le texte intégral de deux entretiens; le premier avec Tiéblessou Martin nous permettra de saisir la précarité des petits métiers : l'optimisme a cédé la place au découragement, ce n'est plus tout à fait le même jeune homme. Le second avec Blihi Germain dévoile crûment l'attitude de la plupart des jeunes Ivoiriens devant les nombreuses sollicitations consommatoires : entre l'autocontrainte en vue d'épargner pour réaliser des projets demain et l'urgence de vivre tout de suite en consommant tout ce que peut nous offrir notre pouvoir financier, ils choisissent souvent la dernière solution.

ENTRETIEN AVEC TIEBLESSO MARTIN

10 Septembre 1983

- Avez-vous travaillé quelque part avant le Banco ?
- Oui j'ai fait trois mois à SAPH (1). Un jour on était là au village à Duékoué et puis les gens de la Société là sont venus nous dire qu'ils ont du travail pour nous. Alors on a formé un groupe de cinquante personnes et puis on est parti avec eux à San Pedro. Chaque matin les machines-tracteurs nous emmènent au travail à 50 km de San Pedro, on commence le travail à 6 heures jusqu'à midi et de 14 heures à 18 heures. Notre travail, c'est enlever les mauvaises herbes sous les hévéas avec la daba. Chacun a cent arbres le matin et cent arbres l'après-midi, si tu n'as pas fini de nettoyer en bas des arbres, tu descends pas. C'est samedi après-midi et dimanche seulement qu'on ne travaille pas. On nous a logés quatre personnes par chambre dans maisons en bois. Au début c'étaient les femmes Ghanéennes là qui préparaient notre

(1) SAPH = Société Africaine des Plantations d'Hévéas.

manger, c'était pas bon. Après on nous a donné du riz, casseroles, seaux, cuillères, et puis on a enlevé tout ça dans notre salaire. A la fin du mois on a 9.000 F seulement. Premier mois j'ai eu 8.500 F, deuxième mois 9.000, et troisième mois 9.000. On avait maux de rein comme ça. Un jour, on était d'accord, on a ramassé nos bagages et puis on a fait demi-tour au village parce que on souffrait trop et puis l'argent n'était pas beaucoup. C'est après ça que je suis venu à Abidjan auprès de mon grand-père qui est seul.

- Est-ce que vous avez des économies ?
- Y a pas économie. Un peu un peu que je gagne, je prends ça pour aller chercher travail à l'OMOCI...
- Rappelez-vous il y a un an, vous disiez que le lavage de voiture était un métier, que vous vous trouviez à l'aise au Banco, alors pourquoi aller chercher du travail à l'OMOCI ?
- L'année dernière je venais d'arriver, c'était bien, je travaillais à l'heure que je voulais et puis je gagnais plus d'argent qu'à San Pedro. En plus je n'avais plus maux de rein. Mais maintenant je comprends que on gâte notre nom ici, on a mauvaise réputation, on nous prend pour des voleurs, coupeurs de têtes tout ça, les assassins du Banco là on dit que c'est nous. Quand on explique que c'est pas nous, les gens ne comprennent pas; alors si tu travailles ici ton nom est gâté. C'est pour ça je viens rarement au Banco maintenant. Samedi et dimanche comme y a beaucoup de voitures à laver je viens chercher un peu d'argent pour payer mon transport et puis aller chercher travail. Je cherche travail avec les Blancs, parce que nos frères Noirs là ne paient pas normalement. Tu peux travailler jusqu'à trois mois on te paie pas. Mais Blancs, quand il dit A c'est A.
- Comment dépensez-vous le peu d'argent que vous gagnez ?
- Quand j'ai l'argent j'achète pantalon jean à 6.000 F, pantalon tergal à 3.000 F. Chemises ça c'est à Adjamé, ça coûte 2.000 F seulement. Chaussures que j'aime c'est Smicot (1), c'est comme crêpes (tennis) mais c'est pas ça, ça coûte plus cher, c'est 15.000 F. Si je gagne l'argent je vais acheter ça.
- Quelles sont vos distractions ?
- Le soir je sors pas, je suis là, je regarde un peu télévision chez le voisin qui met sa télévision dans la cour. Vers 21 heures 22 heures comme ça je vais me coucher.

(1) Il s'agit de "sneakers", mot américain désignant les chaussures genre "tennis" très en vogue dans le monde des jeunes, surtout les jeunes danseurs de "smurf".

- Avez-vous des projets ?
- Ce que je compte faire même, c'est chercher un peu d'argent, 100.000 F comme ça je vais aller faire plantation au village. Je veux faire auto-suffisance alimentaire aussi, c'est pas ça Houphouët a dit ?
- Oui c'est ça, pour terminer dites-moi comment va la Côte d'Ivoire ?
- En Côte d'Ivoire ça va, mais ce qui va pas bien, c'est problème de travail seulement, parce que nos frères Ivoiriens ne veulent pas nous faire travailler.

Remarques : Expérience malheureuse à la S.A.P.H. = exploitation (bas salaire), difficiles conditions de travail (horaires contraignants et maux de reins) et de vie (logement et nourriture). Découragement après optimisme au Banco (mauvaise réputation). Quête de travail salarié (OMOCI) de préférence chez les Blancs qui bénéficient d'une image positive par rapport aux "frères Noirs". Distractions raisonnables (Télévision), mais excès dans la consommation vestimentaire. Projet : retour au village pour pratiquer l'autosuffisance alimentaire comme le préconisent le Parti et le gouvernement. Jugement sur la Côte d'Ivoire : positif mais critique du chômage.

Ce résumé consigné dans un style télégraphique comprend autant de thèmes que de sujets de réflexion.

ENTRETIEN AVEC BLIHI GERMAIN

10 Septembre 1983

- Depuis l'année dernière, avez-vous réussi à économiser un peu ?
- J'ai essayé d'économiser mais j'ai pas la chance, l'argent reste pas dans ma main. Avant, quand j'étais jardinier à Cocody dans une Société-là, j'ai oublié le nom même, je vendais les fleurs là-bas. Je faisais business, j'avais tas d'argent comme ça. On me payait 18.000 par mois, mais je doublais les prix des fleurs quand les Blancs arrivent. Les Blancs qui viennent d'arriver ^{en Côte d'Ivoire} ils connaissent rien, je double seulement, mais je ne vole pas la Société, c'est les Blancs que je coupe, je mets l'argent de la Société dans la caisse et puis je garde la moitié là pour moi. Des fois même j'avais 30.000 F en un jour ! Mais l'argent là ça partait comme ça.

- Comment ça partait ?
- Chaque fois j'achetais un complet, des fois c'est saharienne, avec chemises cintrées, toujours cintrées et puis chaussures, paires de mocasses.
- Vous dépensez autant dans vos distractions et vos sorties ?
- Ah oui ! Samedi soir j'attends vers 23 heures pour aller danser, comme ça je paie 500 F pour entrer au lieu de 1.000 F. Des fois même je vais avec 20.000 en poche et je reviens à la maison avec 6.000 ou 7.000. On boit seulement avec les camarades : Campari, Koutoukou, Bière, Bandji blanco, bouteille de Gin.... On pinte ça, ça vomit dedans tout ça. Je vais seul, je trouve les filles dedans là-bas, des fois je paie leur boisson. C'est tout ça qui m'a découragé. Y a longtemps je suis ici, mais je n'ai pas progressé, donc je n'ai pas la chance ici.
- Alors qu'est-ce que vous comptez faire ?
- Ce que je pense même, toujours je dis ça les autres ne croient pas : je veux être détective privé. J'ai vu ça au cinéma, c'est bon quoi ! Si y a un problème comme ça, le commissaire ne sait pas comment faire, on m'appelle et puis je trouve la solution. C'est le Canada que je préfère.
- Si vous êtes détective, pensez-vous trouver du travail à Abidjan ?
- Pour trouver travail à mon retour ? Quand je reviendrai on va voir ça. Ici même y a trop de complications quoi. Si je suis détective, en tout cas j'aurai du travail.
- Que pensez-vous de la Côte d'Ivoire ?
- La Côte d'Ivoire ? En tout cas c'est un pays où y a la paix, parce que au Liban y a toujours guerre, chaque fois guerre, or je n'aime pas la guerre, j'aime quand on reste là tranquille, qu'on se rend service. Le gouvernement n'a qu'à entraîner les militaires très bien, sinon en cas de guerre on est foutu. Bien vrai Abidjan est petit Paris, mais nous les fils du pays on chôme, pourquoi ça ? On est là, on souffre, y a personne pour nous aider à trouver travail.

Remarques : Incapacité à épargner considérée comme malchance. Consommation déraisonnable de vêtements et distractions soutenue par l'urgence de vivre ici et maintenant. Rêverie et naïveté du projet : détective privé (compensation imaginaire de l'échec vécu). Résignation devant le destin auquel il n'est pas étranger.... Voici autant de sujets de méditation.

Le parler de Blihi Germain est caractéristique de cette jeunesse déscolarisée dont l'éducation se poursuit dans la rue en marge des structures modernes et traditionnelles d'encadrement.

Pleins de bonne volonté et de courage, les jeunes laveurs du Banco demeurent confrontés à un problème essentiel : l'épargne. "Affaire d'économie là, c'est ça qui est difficile. Je ne sais pas comment faire". C'est en ces termes qu'Armel résume la préoccupation majeure de tout le groupe qui ne se plaint pas de ne pas gagner d'argent. Chacun en gagne, mais pour n'avoir pas su comment économiser afin de "passer le permis de conduire" qui est, finalement, le rêve de la grande majorité de nos enquêtés, le Banco initialement conçu comme un endroit provisoire, un lieu de transit, est devenu un provisoire qui dure. En février 1984 nous y avons retrouvé Kouélou Robert (le doyen) né en 1948 et laveur depuis 1968, Blihi Germain né en 1955 et arrivé en 1971, Blihi Arnel né en 1962 et arrivé en 1974, Gouléi Antoine né en 1960 et laveur au Banco depuis 1976. Pour combien de temps encore ?

Tous ces jeunes appartenant à l'ethnie Guéré qui comptait 24.528 personnes à Abidjan en 1975 (1), auraient trouvé une solution à leurs problèmes depuis belle lurette si la solidarité ethnique était une valeur sûre à Abidjan.

(1) Cf. Yves Marguerat, Des ethnies et des villes. Analyse des migrations vers les villes de Côte d'Ivoire. Centre ORSTOM de Petit Bassam, décembre 1979, p. 22.

4

LE SAVON DU PAUVRE

LA RECUPERATION DES DECHETS DE L'USINE BLOHORN

Deuxième groupe étranger-africain par le nombre, la colonie malienne résidant à Abidjan ^{était} ~~est~~ forte de 107.401 personnes dont 60.073 hommes et 47.328 femmes il y a dix ans (1). Cette population de commerçants par tradition joue un rôle important quant au développement du commerce en Côte d'Ivoire où l'on est plus agriculteur que négociant.

Que le commerce rapporte, c'est l'évidence même; mais laissons de côté les grands hommes d'affaires pour jeter un regard sur une activité qui met en scène un monde de pauvres, les uns fabricant un produit destiné aux autres.

Savon de toilette, savon pour la lessive ou pour la vaisselle... cette distinction ne vaut guère pour ceux qui consacrent 50 F de leur bourse à leurs repas de midi. Pour ces multiples usages et pour leurs différents besoins, ils se servent d'un seul et même savon que mettent à leur disposition les fabricantes du côté de l'usine Blohorn ou du quartier "Biafra" (2) à Treichville.

-
- (1) Cf Philippe Antoine et Claude Herry, Enquête démographique à passages répétés. Agglomération d'Abidjan. Direction de la Statistique/Centre ORSTOM de Petit Bassam, août 1982, p. 117. Pour information notons que le Recensement Général de la Population dénombrait 353.448 Maliens en Côte d'Ivoire en 1975 et que l'Enquête à Passages Répétés de 1978 en comptait 439.737. La progression est nette de 1975 à 1978 ! Cf Population de Côte d'Ivoire. Analyse des données démographiques disponibles. Direction de la Statistique, Abidjan, 1984, p. 52.
- (2) Quartier Biafra désigne un quartier de Treichville situé entre le pont Général De Gaulle, la lagune et la voie express reliant le pont au boulevard V. Giscard d'Estaing. Ce quartier pauvre a certainement été baptisé du nom Biafra après la guerre du Biafra au Nigéria pour suggérer la similitude entre les habitants d'ici et les déshérités de là-bas dont une bonne quantité a été reçue en Côte d'Ivoire.

Au-delà de l'interdépendance qui lie les fabricantes aux milliers de consommateurs sans grands moyens, il nous faut relever la dépendance des unes et des autres vis-à-vis de l'usine dont les déchets permettent aux premières de subsister et aux seconds de disposer d'un savon plus accessible que les multiples produits de Blohorn (1).

A la fois huilerie et savonnerie, l'usine déverse en permanence et sous forme de déchets un liquide jaunâtre et savonneux d'un côté, et de l'autre une matière grasse qui ont toujours attiré bon nombre de femmes depuis la période coloniale. Transférée de Cocody devenu quartier résidentiel, à Vridi zone industrielle et portuaire, l'usine s'est donc éloignée des femmes d'Adjamé pour se rapprocher de celles de Treichville. En dehors de celles qui résident sur place au pied de l'usine ou "Derrière Blohorn" baptisé encore "Zimbabwé" (2), c'est désormais de Treichville que viennent les autres fabricantes.

Quatre d'entre elles ont bien voulu se prêter à nos questions : Assita Konaté, Fatoumata Traoré et Djénéba Ballo, la ^{première} ~~première~~ quelque peu méfiante, n'^{ajouté} pas voulu décliner son identité. Mais c'est à ^{celle-ci} ~~elle~~ que nous devons les premières informations sur l'art de fabriquer le savon.

Après avoir recueilli les liquides savonneux et gras que rejette ~~l'usine~~, l'usine, "on les verse dans une barrique qu'on pose sur le feu pour en faire bouillir le contenu, mais avant l'ébullition on y ajoute de la potasse. Après on renverse le contenu dans une cuvette en évitant le fond où se dépose de la boue ou du sable qu'on rejette. On laisse refroidir, ça se coagule et on en fait des boules de savon qu'on va vendre à 10 F ou 25 F suivant la grosseur".

Fatoumata Traoré précisera qu'on utilise relativement peu d'eau savonneuse, l'élément le plus important par la quantité et le coût étant l'huile qu'elles recueillent aussi parmi les déchets de l'usine, mais que d'autres fabricantes préfèrent acheter parce que l'usine n'en déverse plus assez.

-
- (1) Le savon le moins cher sorti de l'usine Blohorn coûte plus de 100 F alors que celui des fabricantes oscille entre 25 F et 50 F.
- (2) Le nom "Zimbabwé" a certainement été attribué en référence à l'actualité au moment où la guerre battait son plein dans cette région de l'Afrique. Ce nom rappelle les difficiles conditions de vie des maquisards, conditions semblables, pense-t-on, à celles des habitants du quartier spontané sis au pied de l'usine et entièrement construit en bois.

Les fabricantes du côté de chez Blohorn ne nous permettant pas de procéder au moindre calcul financier, nous nous sommes rendu, pour nous faire une idée de l'investissement initial qu'exige l'exercice du métier, au quartier Biafra à Treichville non loin des laveurs de voitures au bord de la lagune, sous le pont Général De Gaulle.

Là travaillent près de quinze Maliennes qui achètent l'huile par barrique de 200 litres à 40.000 F soit 200 F le litre.

Née à Sikasso (Mali) en 1936, et mère de seize enfants dont treize vivants, Awa Fané accepte de nous livrer quelques informations sur ses activités de productrice et de commerçante. En 1981 elle emprunte 25.000 F à des amis et se lance dans la fabrication de savon. Aidée de sa fille (enceinte de son troisième enfant) et de deux petites filles, elle a choisi, pour le travail de cuisson, plutôt qu'une barrique entière, un tiers de barrique qu'elle a acheté à 1.300 F et qui a été largement amorti depuis. La cuisson proprement dite nécessite, pour remplir ce récipient, environ 30 litres d'huile à 200 F le litre = 6.000 F, 5 kg de potasse à 300 F le kg = 1.500 F, 200 F de bois de chauffe et 20 F de pétrole lampant, soit un investissement total estimé à : $6.000 F + 1.500 F + 200 F + 20 F = 7.720 F$ qui lui permettent de fabriquer environ 300 boules de savon (3 sacs de 100) entre 8 heures et 12 heures. Cette quantité de boules vendues à 25 F pièce selon elle, lui rapportera, au bout de quatre à cinq jours de vente exécutée par les filles, la somme de $25 \times 300 = 7.500 F$, somme de laquelle il faut soustraire 100 F par jour correspondant à la taxe quotidiennement exigée sur le marché par les agents de la Mairie de Treichville aux vendeuses et vendeurs. 7.500 F récoltés au bout de quelques jours à partir d'un investissement estimé à 7.720 F ! Nous en concluons qu'elle travaille à perte, à moins de vendre la boule de savon à 50 F pour gagner $50 F \times 300 \text{ boules} = 15.000 F$. Cet exemple démontre la difficulté de procéder à des calculs visant à cerner le bénéfice tiré de ce genre d'activités commerciales.

Il arrive des fois que des transporteurs maliens achètent des sacs de savon (100 boules par sac) pour ravitailler les marchés de leur pays, mais cette aubaine ne se présente pas souvent selon les productrices.

Avec ses maigres revenus, toujours mieux que rien, Awa Fané aide son époux, ouvrier retraité, dans la prise en charge des besoins de la famille.

Mais si elle et ses collègues habitent Treichville dans des maisons construites en dur qu'elles louent autour de 10.000 F par mois selon notre interlocutrice, il n'en est pas ainsi du côté de l'usine Blohorn où la plupart des fabricantes habitent dans des baraques en bois sur leur lieu de travail.

Nous avons trouvé la vieille Fatoumata Traoré trois mois après notre premier entretien, logeant désormais derrière l'usine alors qu'elle habitait Treichville dans une cour entièrement construite en dur par le Directeur Général d'une Banque de la place pour sa mère. Cela nous démontre assez la rapide dégradation de leurs conditions de vie et la précarité de leur situation. De nouveau en chômage depuis peu, après avoir été momentanément chauffeur de taxi, le fils de la vieille qui payait le loyer mensuel de sa mère à 7.500 F, a dû se résigner à aider celle-ci à déménager dans une baraque en attendant un sort meilleur.

Ici, faute de moyens, la fabrication du savon exige plus de temps, entre trois et quatre jours, parce que la récupération de la matière grasse est fonction de la quantité de déchets que déverse l'usine et qu'elles doivent se partager.

Le spectacle qui s'offre à notre regard nous signifie assez la dureté du travail, mais rien ne vaut l'appréciation du sujet en situation. Pour amener notre première enquêtée à dire ce que nous sentons, nous lui posons innocemment la question : "Est-ce un travail difficile" ? ce qui lui arrache spontanément la réponse suivante : "Eh ! Très difficile ! Vraiment difficile comme travail !" Parce que "lorsque ça boue avec la potasse il faut remuer en permanence. Or si une goutte vous touche, c'est immédiatement une plaie, la brûlure est extrêmement douloureuse. C'est avec un bout de bois qu'on remue, et nous sommes obligées de porter des gants".

Mais ce n'est pas tout de fabriquer ces boules de savon, encore faut-il les vendre ! Notre première enquêtée nous dit : "Moi je les vends ici parce que j'ai mal aux pieds, je ne peux pas aller jusqu'au marché". La seconde, Madame Assita Konaté les "transporte au marché de Treichville pour les vendre". Quant à Madame Fatoumata Traoré, cheveux blancs et vieille de plus de 60 ans (1), elle a la chance de bénéficier de l'aide de ses petits enfants, des jeunes filles qui "transportent des bassines de savon au marché de Treichville pour y vendre chaque boule à 25 F". Ces bassines étant assez lourdes, ils nous vient l'idée de savoir comment se fait le transport au marché; réponse de la vieille : "Il y a des enfants qui prennent le bus, mais celles qui sont intelligentes portent des petites bassines sur la tête en direction du marché, en se promenant pour en vendre chemin faisant".

Compte tenu de l'accroissement du nombre de fabricantes, le savon se vend mal, de sorte qu'il leur faut environ trois jours pour se débarrasser d'une grande bassine contenant une centaine de boules. Mais plutôt que de nous attarder sur leurs maigres revenus difficiles à comptabiliser, à moins de les suivre durant plusieurs mois au jour le jour, nous nous sommes intéressés à leurs conditions sociales d'existence.

De même qu'une attraction naturelle et spontanée a rassemblé une majorité de jeunes Guéré au Banco comme laveurs de voitures (2), de même la fabrication "artisanale" des boules de savon attire particulièrement les femmes maliennes qui en détiennent presque le monopole.

La première enquêtée nous donne les raisons de sa venue en Côte d'Ivoire et le pourquoi du choix du métier : "Je suis venue du Mali pour me soigner, les parents chez qui j'habite font ce travail pour gagner un peu d'argent. Et comme je ne peux les regarder sans rien faire, je me suis lancée là-dedans". Voici brièvement expliqué pourquoi dans les grandes villes, les gens de même région exercent souvent les mêmes métiers.

La seconde, Assita Konaté, est arrivée en Côte d'Ivoire avec son mari "qui a décidé de venir chercher de l'argent ici". Comme la plupart des Maliens venant de la ville de Bougouni, il était charbonnier, mais "il est décédé l'année dernière".

(1) Elle ignore son âge et s'en explique dans l'entretien qui suit.

(2) Voir le chapitre 3.

Native de Sikasso, Fatoumata Traoré qui a également perdu son époux, et qui réside ici depuis seize ans selon son fils, est venue à ce métier entraînée par une amie malienne qui est rentrée au pays.

Quant à Djénéba Ballo qui, à l'instar des deux autres, ne bénéficie plus du soutien matériel, affectif ni moral de son époux décédé à la Mecque il y a dix ans, elle a dû abandonner la vente des légumes au marché de Port-Bouët pour se lancer dans la fabrication de savon parce que "comme ça (la vente des légumes) ne marchait pas fort, et que je commençais à avoir trop de dettes et trop de charges avec mes cinq enfants, j'ai décidé de changer de métier. Ici on n'achète rien au départ, les déchets ne se vendent pas comme les légumes qu'il faut acheter pour revendre". Habitant non loin de l'emplacement actuel de Blohorn avant même le transfert de l'usine à cet endroit, elle a eu un jour la curiosité de s'informer auprès des fabricantes, et a tout de suite compris que c'était là l'un des rares métiers que l'on pouvait exercer sans grand investissement financier.

Une journée de travail commence vers 8 heures pour se terminer vers 18 heures, heure à laquelle quelques-unes retournent à Treichville tandis que la plupart, logeant sur place, s'apprêtent à poser la marmite sur le feu pour le repas du soir et à faire leurs ablutions pour la prière musulmane. A midi la vieille Fatoumata dépense 100 F : "50 F d'attiéké et 50 F de poisson frit. Je partage ce repas avec mes petits enfants" dit-elle.

Mais tant d'activités pour quel bénéfice ? "Bénéfice" ? s'étonne-t-elle, "on ne peut plus parler de bénéfice aujourd'hui". Alors pourquoi se crever à l'œuvre au lieu de se laisser prendre en charge par son fils chauffeur de taxi ou sa fille mariée, comme le font naturellement bien des personnes âgées en Afrique ? La réponse nous démontre qu'au-delà de la recherche d'un quelconque capital, le fait de travailler est devenu en soi un moyen d'expression, l'expression même de l'existence de ceux qui ont toujours trimé pour mériter leur repas quotidien. Écoutons-la plutôt : "Nous autres n'avons pas l'habitude de ne rien faire, nous avons été éduquées comme ça. Depuis la cour familiale jusqu'à présent, en passant par le foyer conjugal, on ne m'a pas appris à me reposer. J'ai toujours travaillé dur. Mais si un jour je suis malade ou très vieille jusqu'à ce que mes jambes ne me supportent plus, alors je resterai à

la maison. Même si les enfants ont les moyens de me prendre en charge, je dois toujours faire quelque chose en attendant de ne plus pouvoir un jour". Mais il se trouve toujours des nécessiteux de plus en plus nombreux à ne pas partager cette philosophie de l'effort, de l'autosuffisance et de l'imagination dans la recherche des moyens de survivre. Madame Djénéba Ballo nous raconte brièvement l'affrontement entre les fabricantes et les responsables de l'usine Blohorn avant de faire allusion à la visite de quelques agresseurs prompts à soutirer aux autres le fruit de leur travail : "leur machine est tombée en panne, ils sont venus nous interroger parce qu'il y avait plein de matières grasses sur la lagune et ça nous arrangeait. Ils ont voulu savoir si on connaissait le type qui travaillait sur la machine, alors y a une femme peureuse comme tout, qui s'est mise à raconter n'importe quoi : qu'elle a donné de l'argent au type pour qu'il gâte la machine. C'était il y a quelque temps, pendant le mois de carême. On nous a entraînés à la gendarmerie, nous y avons passé quatre jours, confrontées au type de l'usine attaché. Aucune d'entre-nous ne le connaissait. Mais comme nous étions innocentes, la gendarmerie nous a libérées. Le type a été emprisonné, il paraît qu'il a été libéré plus tard. C'est la seule fois où les gens de l'usine sont venus ici. Quant aux gendarmes, ils nous connaissent bien parce que nous allons souvent les voir quand nous avons des problèmes avec les voleurs. Par exemple l'autre soir des voleurs sont venus avec des couteaux pour nous obliger à donner le peu d'argent que nous avons. Depuis ils ne sont plus revenus".

Exploitant intelligemment les déchets du Capital en marge de la légalité, les fabricantes de savon doivent, malgré leur dénuement, prier chaque jour pour que Dieu les protègent contre les indésirables visiteurs du soir.

*
* *
*

Voici le texte de notre entretien avec la vieille Fatoumata Traoré en présence de son fils qui intervient aussi. Ce dialogue spontané permettra peut-être de cerner un peu mieux la vie quotidienne des fabricantes de savon.

ENTRETIEN AVEC FATOUMATA TRAORE
(initialement en "Dioula" traduit par nous)

Dimanche 20 mars 1983

- Y-a longtemps que vous exercez ce métier ?
- Ça fait un bout de temps.
- Combien d'années ?
- Ça doit faire un certain nombre d'années
- Ça vaut cinq ans ?
- Oui, facile !
- Dix ans ?
- Eh ! non, pas tant que ça !
- Avez-vous trouvé des gens faisant ce travail, ou bien avez-vous été la première ?
- J'ai trouvé des gens ici. La personne qui m'a fait venir ici n'est plus là, elle est allée au Mali.
- Que faisiez-vous avant, et comment êtes-vous arrivée ici ?
- Avant j'allais au port acheter de petites choses, du riz, de l'arachide etc... pour revendre. Et puis on m'a conseillée d'arrêter parce qu'au port, on pourrait bien un jour m'accuser de vol, c'était pas prudent. A l'époque j'habitais Port-Bouët, une amie m'a alors suggéré ce travail.
- Et maintenant où habitez-vous ?
- Treichville (1)
- Vous venez ici tous les jours ?
- Oui, sauf quand je suis malade. Mais je viens souvent avec la fièvre collée à la peau.
- Le matin, vers quelle heure commencez-vous le travail ?
- Quand le soleil commence à se lever. Vous savez bien que je ne sais pas lire l'heure !

(1) Trois mois plus tard, lors du second entretien le 26 septembre 1983, pour des raisons financières, la vieille avait déménagé dans une baraque au pied de l'usine.

- Je voulais savoir si vous veniez très tôt le matin, à l'heure de la prière des musulmans (5 heures) par exemple.
- Si je me trompe pour venir si tôt, on risque de m'agresser (rires).
- Y-a-t-il beaucoup de voleurs ici ?
- Bien sûr !
- Au début, à votre arrivée il y a quelques années, étiez-vous nombreuses ici ?
- Non pas très nombreuses, pas comme aujourd'hui.
- Pourquoi y-a-t-il beaucoup de personnes maintenant ? Est-ce parce que vous en tirez un grand bénéfice ?
- Bénéfice ? On ne peut plus parler de bénéfice aujourd'hui. Après avoir transformé le déchet de l'usine en savon, après en avoir fait des boules comme ça, il faut porter sur la tête cette bassine pleine de savon jusqu'au marché de Treichville, sinon, ici on n'en vend presque pas. Alors quand je finis ces boules, les enfants les portent au marché.
- Ces filles sont donc vos enfants ?
- Non, mes petits enfants, les enfants de mes enfants. Ça se voit pas que je suis grand'mère ? (rires)
- Vous êtes d'ici ou du Mali ?
- Je viens du Mali.
- Y-a-t-il longtemps que vous êtes en Côte d'Ivoire ?
- Ah oui !
- Ça vaut dix ans ?
- Oui, facile !
(son fils assis à côté, précise qu'il y a seize ans que la famille se trouve en Côte d'Ivoire).
- Qu'est-ce qui vous a amenée ici ?
- La cause de ma venue en Côte d'Ivoire ? Les enfants !
- Vous pouvez m'expliquer ?
- N'ai-je pas déjà tout dit ? (rires) Il n'y a pas d'autres explications !

- Vous êtes donc venue vivre auprès de vos enfants ?
- Bien sûr ! Sinon quoi d'autre pourrait me faire venir ici ? Une vieille comme moi ne peut se promener de pays en pays si ce n'est pour voir ses enfants.
- Combien d'enfants avez-vous ?
- Deux enfants. Ce sont les enfants de ceux-ci qui sont là devant vous.
- Ce jeune homme est-il aussi un de vos petits-fils ?
- Non, ce n'est pas mon petit-fils, c'est le reste des enfants !
- Le reste des enfants ?
- Oui ! quand on fait des enfants, y-en a qui restent, on ne compte pas ceux qui meurent, vous comprenez ? C'est pour cela que je dis le reste des enfants (Dén tồđ)
- Et où se trouve le deuxième enfant ?
- C'est une fille, elle est mariée, sans profession, elle s'occupe de sa cuisine et de sa maison. Son mari ne lui a pas trouvé du travail.
- Quelle est la profession de son mari ?
- Ça je ne sais pas.
- *(C'est le fils qui répond)* : c'est un syndicaliste au syndicat des transporteurs
- Donc, il ne veut pas que son épouse travaille ?
- *(la mère)*. Eh ! houn ! elle est avec lui là-bas, moi je n'en sais rien. *(ces paroles me donnent l'impression d'un conflit au sein de la famille. En tout cas, la mère ne semble pas satisfaite de sa fille, le fils en dira quelques mots malgré lui, je m'adresse à lui en français).*
- Quelle est ta profession ?
- Chauffeur de taxi, provisoire
- Pourquoi provisoire ?
- C'est pas un travail que je veux actuellement quoi. Pour le moment je suis en chômage, donc il va falloir que je choisis une branche.
- Quelle branche préfères-tu ?
- Avant, j'étais pointeur au bateau dans une société au Port, j'ai ma carte qui est actuellement confisquée, cela me donne tout de suite l'idée de prendre un taxi pour me débrouiller.

- Tu as eu facilement le taxi ?
- Très difficilement, ~~parce que~~ j'ai essayé, par l'intermédiaire de mes copains et j'ai réussi. Après ça j'ai laissé, j'ai repris encore une deuxième fois.
- Est-ce un ami chauffeur qui te prête le taxi ?
- Non, c'est une dame qui me l'a donné. Après j'ai été avec une autre dame, celle-ci a vendu son taxi. Je suis resté comme ça. Un moment donné j'ai travaillé avec le taxi d'un professeur, là encore ça n'allait pas, j'ai laissé. Ce professeur se trouve à Williams-ville.
- Alors, actuellement ?
- Actuellement je travaille, je viens de descendre tout de suite même. Comme j'ai travaillé toute la nuit, parce que hier c'était samedi soir ça marche mieux, j'ai laissé la voiture pour me reposer parce que j'ai sommeil. Il va falloir que je prenne un peu de repos pour reprendre maintenant la nuit.
- Qu'est-ce que tu es en train de calculer là ?
- Ce sont mes recettes, je note la recette de chaque jour dans un carnet.
- Un taxi, ça rapporte environ combien par jour ?
- Oh ! ça dépend. La nuit dernière j'ai fait 17.580 F.
- La nuit seulement ? Et la journée ?
- La journée je n'ai pas travaillé, j'ai passé la voiture à un jeune que je considère comme un petit frère.
- Lui, il rapporte combien ?
- Ça dépend, à peu près 15 ou 16.000 F.
- Disons, à peu près la même somme que de nuit !
- Non la nuit c'est pas pareil, c'est parce que hier c'était samedi soir ça marchait mieux, les gens ne dorment pas tôt, ils roulent jusqu'au matin.
- Es-tu payé au pourcentage ou bien as-tu un salaire fixe ?
- C'est au pourcentage, toujours. J'ai 18 % de ce que je rapporte en un mois.
- Que penses-tu du travail de ta mère ?
- Ça me dégoûte, mais qu'est-ce qu'il faut faire ? Pour le moment je n'ai pas la possibilité.

- Pourquoi ça te dégoûte ?
- Parce qu'elle est vieille, c'est à moi de prendre sa charge, et si j'ai pas la possibilité ? Sinon elle devrait se reposer maintenant, je suis obligé de la voir travailler comme ça. Si j'avais un emploi, j'allais tout de suite la faire rester à la maison pour qu'elle puisse rester dans la famille s'occuper de ses petits enfants, parce que là où elle est, elle est fatiguée maintenant.
- Tu as des enfants ?
- Oui, une fille et un garçon.
- Tu es marié ?
- Oui, depuis 1977.
- Et ta sœur, elle a aussi des enfants ?
- Oui, elle a eu cinq enfants, mais trois sont décédés.
- La maman habite chez toi ?
- Actuellement elle habite chez moi.
- Elle habitait chez ta sœur avant ?
- Oui, c'était à Port-Bouët dans les années 1967-1970.
- Ta sœur s'occupe bien de la maman ? (*progressivement nous introduisons la sœur qui semble faire problème*)
- Ça, il faudra voir l'opinion de la vieille, comme moi je ne suis pas toujours en place.
- Pour l'instant c'est ton opinion qui m'intéresse, après je demanderais à la vieille.
- Oui, (*énervé*) je peux dire qu'elle s'occupe. De temps en temps elle vient, mais c'est que elle et moi on se rencontre pas.
- Pourquoi, le courant ne passe pas entre vous ?
- Non, ça passe très bien, mais des fois elle fait des choses qui ne va pas, alors il va falloir que je la fais des corrections et moi je n'aime pas rester et voir ça...
- Qui est l'aîné ?
- C'est moi le grand-frère.

(Je reviens à la vieille pour dialoguer en "dioula")

- Votre fils travaille et votre fille est chez son mari, alors pourquoi travaillez-vous à votre âge ? Vous ne pouvez pas vous reposer ?
 - Non !
 - Pourquoi ?
 - Nous autres n'avons pas l'habitude de ne rien faire, nous avons été éduquées comme ça. Depuis la cour familiale jusqu'à présent, en passant par le foyer conjugal, on ne m'a pas appris à me reposer. J'ai toujours travaillé dur. Mais si un jour je suis malade ou très vieille jusqu'à ce que mes jambes ne me supportent plus, alors je resterai à la maison. Même si les enfants ont les moyens de me prendre en charge, je dois toujours faire quelque chose en attendant de ne plus pouvoir un jour.
 - Quand vous venez ici le matin, vous rentrez à la maison à midi ?
 - Non, je ne rentre que le soir vers l'heure de la prière (18 H 30).
 - Où mangez-vous et que mangez-vous à midi ?
 - Je mange ici, il y a des vendeuses ambulantes qui nous proposent du riz avec de la sauce ou de l'attiéké (1) avec du poisson.
 - Combien coûte le repas de midi ?
 - (rires) Tu vas m'offrir le repas d'aujourd'hui ?
 - Dites toujours.
 - 100 F : 50 F d'attiéké et 50 F de poisson frit. Je partage ce repas avec mes petits enfants.
- (J'en profite pour lui offrir un billet de 1.000 F en la remerciant de son accueil. Mais l'entretien continue. Je demande au fils s'il peut me dire l'âge de la vieille, parce que j'ai peur d'être impoli en le lui demandant directement; mais devant l'ignorance du fils, je prends le risque de le faire).*
- Pouvez-vous me dire votre âge ?
 - Je ne sais pas, je ne peux pas le dire comme ça, il faut que je réfléchisse.
 - Ça vaut bien 60 ans !
 - Certainement ! je serais surprise que ça n'atteigne pas 60 ans, ça doit bien valoir 60.

(1) Semoule de manioc préparée par les femmes de manière artisanale.

- Combien de jours de travail faut-il pour transformer cette mousse en savon en comptant le temps de récupération des déchets ?
- Il faut compter environ 3 jours pour avoir du savon. Ensuite les enfants transportent des bassines de savon au marché de Treichville pour y vendre chaque boule à 25 F.
- Comment se fait le transport ?
- Il y a des enfants qui prennent le bus, mais celles qui sont intelligentes portent des petites bassines sur la tête en direction du marché en se promenant pour en vendre chemin faisant.
- Une bassine comme celle-ci (une centaine de boules de savon) peut-elle se vendre en un jour ?
- Un jour ? Il en faut bien plus, environ 3 ou 4 jours.
- Où stockez-vous le reste quand vous en fabriquez beaucoup ?
- Dans des caisses en attendant de tout vendre.
- En laissant les caisses dehors comme ça, on ne vous en vole pas ? Avez-vous un gardien ?
- Comment payer un gardien ? Les gens en volent, mais on ne nous prend pas tout. Ils se servent et laissent le reste. On ne peut les en empêcher. Il nous est déjà arrivé de voir un jeune homme du quartier piquer tout un sac de savon.
- Qu'est-ce qu'ils en font ?
- Ils s'en servent pour leurs besoins quotidiens : se doucher, faire la vaisselle et la lessive.
- Je vois que vous êtes deux vieilles ici, n'avez-vous pas peur des voleurs ou autres agresseurs la nuit ?
- Nous ne sommes pas que deux, les jeunes filles qui sont allées au marché dorment aussi avec nous dans nos maisons en bois.
- Mais je constate qu'il n'y a pas un seul homme qui dort ici aussi. Que peuvent faire deux vieilles et des jeunes filles en cas d'agression ?
- Les voleurs viennent souvent le soir. Des fois on va voir les gendarmes qui ne sont pas loin d'ici. C'est Dieu seul qui nous sauve !

5

KOFFI AKWA ET OFÉI NYARKO
TAILLEURS AMBULANTS

Tandis que les industries importées d'Occident aspirent à la promotion d'objets nouveaux créés pour susciter des besoins nouveaux, les inventeurs de petits métiers scrutent la vie quotidienne pour y déceler les besoins qui y naissent spontanément. Entre la satisfaction des vrais besoins nés des contraintes de la vie, et celle des besoins souvent superflus créés pour accroître un capital, il y a visiblement un fossé, fossé qui sépare le secteur dit moderne du secteur dit informel. Ce que délaisse le premier pour des raisons de rentabilité économique parce que le bénéfice s'y révèle insignifiant, le second l'exploite intelligemment, rarement pour faire fructifier un capital quelconque qui fait trop souvent défaut, souvent pour vivre au jour le jour du métier imaginé.

Que le Capital se montre incapable et non ambitieux de faire face à tous les vrais besoins, petits ou grands, rentables ou non... voici la chance et l'une des raisons de la prolifération des petits métiers. Que ces petits métiers servent de relais au capital en remplissant le vide qu'il ne veut ni ne peut occuper, voilà qui résoud maints petits problèmes socio-économiques dont l'amplification - s'ils ne trouvaient aucune solution - pourrait conduire imperceptiblement mais sûrement à des explosions sociales : quand les pauvres n'ont plus les moyens de survivre, ils deviennent dangereux. Ardent défenseur du libéralisme dont il brandit les vertus contre l'épouvantail communiste, le Président F. Houphouët-Boigny le sait bien qui redoute la misère : "la misère est mauvaise conseillère et dans ce monde divisé où s'affrontent deux idéologies, la misère sera le lit du communisme et non pas l'alliée du libéralisme" (1).

(1) Félix Houphouët-Boigny, Textes de références, Editions Fraternité-Hebdo, Abidjan, 1967, p. 157.

Puisque les petits métiers jouent le rôle de soupape de sécurité, puisqu'ils permettent à des milliers de sans-travail de vivre sans rien attendre de l'Etat, puisque les productions et services de ce secteur sont une solution à la vie chère parce que les bourses les plus démunies y ont accès... il est permis de croire que le communisme ne germera pas de si tôt en Côte d'Ivoire.

Si, en étant tout le contraire d'un 'pays socialiste (...) notre ambition est de réaliser (...) un social des plus hardis" (1), si, en conséquence, passant du discours à sa réalisation concrète, 'l'Etat a dû prendre en main les tâches à caractère social et s'efforcer ainsi de procurer l'aide matérielle et morale que la dure vie de la ville, et l'égoïsme qu'elle engendre, refusaient aux nécessiteux" (2), nous ne devons pas perdre de vue qu'à l'ombre de ces actions sociales, les petits métiers et leur population de citoyens imaginatifs et courageux relayent admirablement l'Etat dans ce qu'il ne peut faire et qui relève de l'initiative privée.

Imaginez qu'un de vos vêtements vienne à se découdre ou se déchirer alors que vous n'avez nullement l'intention de vous en séparer, auriez-vous recours à l'aide de l'Etat pour le raccommoder ? Si votre épouse est absente ou ne sait pas rapiécer, et que par bonheur vous aperceviez dans la rue un tailleur ambulant, machine sur la tête, prêt à monnayer son service contre une pièce de 50 F ou de 100 F, hésiteriez-vous à lui faire appel ?

Lundi 19 septembre 1983, vers 13 heures, dans une des rues de la Riviera-Sideci (route de Bingerville), nous n'avons pas hésité à recourir aux services d'un tailleur ambulant. Motivé à la fois par les besoins d'un entretien sociologique et par celui de voir raccommoder l'entre-jambe décousu d'un pantalon afin de juger de l'efficacité du travail et d'apprécier le prix du service, nous avons invité sur notre terrasse le jeune ghanéen KOFFI Akwa, 25 ans environ.

Depuis bien longtemps déjà la ville d'Abidjan regorge de petits ateliers de couture dont les tailleurs, au lieu de perdre leur temps à raccommoder des vêtements usagés, préfèrent proposer divers modèles africains pour femmes et hommes à des prix beaucoup moins élevés que ceux du prêt-à-porter auquel n'ont

(1) Félix Houphouët-Boigny, 4e congrès du PDCI-RDA, 1965.

(2) Félix Houphouët-Boigny, 7e congrès du PDCI-RDA, 1980.

pas accès la plupart des Ivoiriens. Cependant tout en remplissant cette fonction intermédiaire, ils laissent insatisfaits des besoins de "maintenance" auxquels répondent depuis quelques mois de nombreux tailleurs ambulants qui sillonnent les rues des quartiers d'Abidjan : phénomène nouveau dont l'originalité réside dans le fait que ces marcheurs infatigables sont presque tous d'origine ghanéenne. Mais si la "conjoncture" persiste, il y a des chances que des Ivoiriens leur emboîtent le pas. Initialement pêcheurs, cordonniers et "yomo-makers" (1) pour les hommes; "toutous" (2) des rues d'Abidjan et des autres villes, sécheuses et revendeuses de poisson pour les femmes; la colonie ghanéenne forte de 47.431 personnes en Côte d'Ivoire (3), est essentiellement localisée à Abidjan, puis à Bouaké, Daloa et Divo, enfin dans les villes côtières de Grand-Bassam, San Pedro et surtout Sassandra où elle représente 12,5 % de la population urbaine estimée à 8 401 habitants en 1975.

Seul groupe africain étranger à fort taux féminin, 56 hommes pour 100 femmes (4), les Ghanéens semblent être sinon les inventeurs au moins les révalorisateurs du raccommodage des vêtements à travers les rues des villes de Côte d'Ivoire.

Jeune Fanti de Takoradi (5), KOFFI Akwa appartient à une famille de dix enfants dont le père est bigame. De 1976 à 1982, il s'initie à la couture auprès de celui-ci. Depuis 15 mois, il réside à Abidjan, mais pour quelles raisons ? "Y-a pas travail Ghana, là-bas c'est pas bon. Côte d'Ivoire y a l'argent, c'est bon" ! répond le jeune tailleur entre deux gorgées d'un grand verre d'eau fraîche qu'il semble apprécier après tant de kilomètres parcourus sous un soleil peu clément.

(1) Yomo-maker : coiffeur teinturier (yomo = teinture pour cheveux; maker du verbe anglais "to make" = faire).

(2) Toutou = prostituée, de l'expression "tout le monde y passe".

(3) Cf Population de la Côte d'Ivoire, p. 82. Il s'agit des chiffres du recensement de 1975. Cette colonie ghanéenne comprenait 19.677 ruraux et 27.754 citadins.

(4) Chiffre tiré du Recensement Général de la Population réalisé en 1975, cf Yves Marguerat, Des ethnies et des villes. Analyse des migrations vers les villes de Côte d'Ivoire. ORSTOM Centre de Petit Bassam, décembre 1979, p. 64.

(5) Takoradi = ville du Ghana.

Il faut sans doute comprendre qu'ici il y a, malgré tout, plus de possibilités de travailler et de gagner sa vie quand on en a l'envie et le courage. Au Ghana, avec une machine d'une dizaine de kilogrammes en équilibre sur la tête, peut-être pourrait-il parcourir des dizaines de kilomètres sans recevoir la moindre invitation des clients potentiels qui n'ont pas le sou ! En s'épongeant le front ruisselant de sueur avec la manche de sa chemise, il tente d'expliquer dans un français difficile à déchiffrer, qu'en arrivant à Abidjan, il a tout de suite trouvé un emploi de manoeuvre sur la route de Bingerville au kilomètre 9, et qu'avec l'argent gagné il s'est acheté cette machine qui coûte 24 000 F, c'est-à-dire deux ou trois fois moins cher qu'au Ghana, selon lui.

Comme bien des employés de maison, ouvriers, maçons ou jardiniers dont la force de travail demeure indispensable au bien-être des "gens bien", KOFFI Akwa habite "Gobélé", quartier spontané construit en bois dans un des bas-fonds du quartier résidentiel baptisé "Cocody les 2 Plateaux". Il y loue une baraque à 100 F par jour, soit un loyer mensuel de 3 000 F. Lorsque, de son logis, il fait surface, les belles villas et les beaux immeubles se dressent majestueusement devant lui. De ce premier terrain d'action qu'il parcourt, il continue sa marche vers Anono (village Ebrié sis dans la ville d'Abidjan) et finit par se retrouver quelques heures plus tard à la Riviera.

Pour affronter une rude journée de travail qui commence à 7 heures pour se terminer à 18 heures, KOFFI songe d'abord à faire le plein d'énergie avec un café au lait accompagné de pain sans beurre, précise-t-il, parce que le beurre coûte cher. Mais si le café qui lui a coûté en tout 100 F, représente un bon réveil matin, il ne dispense certainement pas assez de calories pour tant de dépenses énergétiques. Alors, pour répondre aux besoins de son organisme, KOFFI quitte la table et le banc du crieur de café chaud pour se diriger vers les vendeuses d'attiéké accompagné de poisson frit. 50 F pour l'un et 50 F pour l'autre suffiront à lui caler l'estomac jusqu'à midi, heure à laquelle il aura de nouveau recours à 50 F d'attiéké et 75 F de poisson frit avant de piquer un roupillon en guise de sieste à l'ombre d'un hangar ou d'un arbre. Le soir venu, le repas, plus léger, se compose de café au lait et de pain, toujours sans beurre.

Une journée de travail lui rapporte entre 1.500 et 3.000 F; gain sur lequel il prélève 1.000 F ou plus qu'il économise, 500 F qui lui servent d'argent de poche pour le lendemain, et environ 1.000 F pour faire face à d'éventuels besoins tels que l'achat d'un vêtement.

Samedi et dimanche sont les jours qui marchent le plus, tandis que mardi a été choisi par KOFFI, pour on ne sait quelle raison, comme jour de repos consistant en un long sommeil récupérateur suivi d'une promenade dans les environs.

Homme bien organisé, KOFFI Akwa semble être également un bon gestionnaire qui n'oublie jamais de garder un peu d'argent de côté, il sait que ses économies du mois d'août 1983 s'élèvent à 35.000 F. Il attend décembre pour rentrer au pays avec, sur les bras, un cadeau qui fera énormément plaisir à son père : une grande machine à coudre comme on en trouve rarement au Ghana.

*
* *
*

Rencontré un jour de janvier 1984 au quartier des 220 Logements, à Adjamé, Oféi Nyarko est aussi consciencieux et organisé que son homologue KOFFI Akwa. Toutes dépenses déduites, il a pu mettre 30.000 F de côté en décembre 1983.

Né le 10 juillet 1959 à Akossombo au Ghana, il appartient à une famille de seize enfants dont le père, agriculteur, est l'époux de quatre femmes. Ce petit monde aux dimensions d'une grande famille vit dans la dèche, et Oféi n'a plus les moyens de poursuivre ses études. Désormais s'impose comme priorité l'urgence de manger, plus vitale que l'instruction devenue superflue. Alors, sans s'embarrasser de protocole, le jeune élève s'éclipse un beau matin à l'insu de parents et aînés pour emprunter la route prometteuse d'Abidjan où il viendra rejoindre un "frère" qui s'en sort en vendant des chaussures au marché de Koumassi. Il écrira plus tard à la famille pour expliquer qu'il est venu se débrouiller au pays d'Houphouët-Boigny. Il lui faut de l'argent pour poursuivre ses études, et, à moins d'être un imbécile, on en gagne toujours dans ce pays. Il en a la volonté et le courage, il en gagnera donc !

Après avoir prospecté le terrain et écouté des conseils, le jeune Oféi décide de suivre une voie assurée : il fera comme d'autres frères ghanéens, il sera tailleur ambulant; ce n'est pas encore saturé et ça marche, dit-on.

Un ami du frère, yomo-maker de son état, l'accueille au quartier Saint-Michel d'Adjamé où ils vivront à six dans une baraque en bois contenant deux chambres, trois tailleurs ambulants dans l'une et trois yomo-makers dans l'autre. Le loyer mensuel de 6 000 F.CFA coûtera 1 000 F.CFA à chacun des locataires.

A six dans une baraque en bois, loin des parents et du pays, on recrée spontanément l'atmosphère familiale ou villageoise. On vit à la ghanéenne, on parle la langue du pays, on se souvient de mille choses et on fait des projets : tout cela rompt la solitude, prévient l'appréhension de la vie à l'étranger et, finalement, sécurise. On n'est pas seul à lutter, il existe un réseau de solidarité, ça compte.

A 6 heures, le premier qui se lève réveille les autres, et le premier geste de chacun consiste à s'emparer du seau commun pour le remplir d'eau à 10 F chez les voisins, afin de prendre une douche. Quand le seau est passé de main en main et que le groupe a dépensé 60 F pour sa toilette, c'est le crieur de café installé au coin de la rue en plein air qui reçoit les six "frères" ghanéens. Pour le café, le lait et le pain chacun déboursa 100 F.

A 8 heures on se sépare pour affronter une rude journée de travail et, chargé de sa machine à coudre, Oféi s'enfonce progressivement dans la ville en empruntant d'abord "l'avenue soulards" (1) en direction des 220 Logements, faisant claquer ses ciseaux pour annoncer son passage. Ensuite il prend place dans un autobus pour se rendre à Abobo-Gare de loin plus peuplé où il disparaîtra dans la foule anonyme des rues et ruelles.

(1) Nom donné à une rue d'Adjamé Saint-Michel souvent peuplée de soulards où l'on se dispute pour un rien.

A midi le repas est invariablement le même : 50 F d'attiéké et 50 F de poisson frit disponibles dans tous les quartiers.

La longue promenade rapporte entre 1 200 F et 3 000 F par jour, c'est-à-dire plus que le SMIG (33 175 F) par mois. Et quand le soleil commence à fermer ses grands yeux de feu, où que l'on se trouve, on rebrousse chemin en direction du domicile. Vers 18 heures on s'y retrouve, le premier arrivé devant faire le marché avec les six pièces de 100 F déposés sur la table le matin avant le départ. Le soir on mangera du riz, de l'igname ou de la banane bouillie afin d'accumuler des forces pour le lendemain.

Comme son homologue KOFFI Akwa, OFEI Nyarko préfère les samedi et dimanche où, de repos, les travailleurs peuplent les rues et les cours des quartiers populaires : plus il y a de monde, plus il y a de besoins et plus s'énoncent les demandes, pour le bonheur des marcheurs infatigables chargés de leurs machines.

x
x x

Les enfants de feu Kwamé N'Krumah devenus ceux de Jerry Rawlings ont déserté leur pays pour venir, massivement, peupler celui d'Houphouët-Boigny. Cela nous rappelle un certain pari lancé par le paysan capitaliste de Yamoussoukro au philosophe socialiste d'Accra. C'était il y a bientôt trente ans, en 1957. Deux ans plus tard, le 24 mai 1959 à Adzopé, Houphouët s'en ressouvenait et réitérait le pari : "J'ai lancé un pari avec M. Kwamé N'Krumah, lors de sa visite, il y a deux ans à Abidjan, ce pari vaut aussi bien pour Kwame N'Krumah qu'aujourd'hui pour la Guinée. J'ai dit : dans la mesure où ces Etats qui se sont engagés dans une voie autre que la nôtre, s'attacheraient à réaliser au niveau de leur Etat, le bonheur pour leurs concitoyens, s'ils arrivaient à le faire mieux que nous, nous qui avons accepté, par abandon d'une partie de notre souveraineté, de nous associer au destin d'un grand Etat, s'ils arrivaient à élever le niveau de vie de leurs populations, mieux que nous ne saurions le faire nous-mêmes, alors ils auraient gagné le pari. Cette compétition, nous entendons qu'elle soit faite loyalement" (1).

Koffi Akwa et Oféi Nyarko ignorent cette compétition aux sommets. Naturellement, ils vont là où ils espèrent gagner de l'argent. Ils sont venus en Côte d'Ivoire et ici, ils en gagnent, plus que chez eux. Avec la conjoncture, peut-être serviront-ils d'exemples à certains jeunes Ivoiriens désœuvrés, et peut-être en rencontrerons-nous bientôt machine sur la tête et ciseaux au poing.

(1) Voir Félix Houphouët-Boigny, *Anthologie des discours, 1946-1978*, Abidjan, Editions CÉda, 1978, tome I, pp. 291 à 292.

6

SATA SYLLA ET FATOUMATA DIAKITÉ

LAVEUSES DE PIEDS
AU MARCHE D'ABOBO-GARE

Sata Sylla et Fatoumata Diakité sont laveuses de pieds au marché d'Abobo-Gare. La première, Ivoirienne native d'Odienné, ignore son âge; nous lui donnons environ 13 ans. La seconde, Malienne originaire de Bamako, déclare avoir 11 ans. Les Nations-Unies qui situent la jeunesse entre 15 et 24 ans, diraient qu'elles sont moins que jeunes, c'est-à-dire des enfants. Appelons-les petites filles.

D'Odienné ou de Bamako, les deux travailleuses parlent la même langue le "dioula"; elles sont "dioula", c'est-à-dire commerçantes de par la famille, par tradition, de longue date. Leurs parents n'ont pas cru nécessaire de les scolariser, peut-être par manque de moyens : entretenir un enfant de 6 à plus de 20 ans en investissant d'énormes sommes d'argent pour sa scolarité et les frais divers qu'entraîne une éducation de type occidental, le tout sans être assuré d'une réussite, c'est risqué et trop onéreux. L'école revient cher, et les résultats de moins en moins encourageants déçoivent maints parents. En 1983 244.000 enfants se présentaient au concours d'entrée en 6e en Côte d'Ivoire, pour 40.000 places seulement ! En 1984 le nombre de candidats atteignait 259.000 pour le même nombre de places dans l'enseignement public. A supposer que le privé en accueille autant, il n'y aura guère que 80.000 sauvés ! Que deviendront alors les 179.000 enfants abandonnés à eux-mêmes, ou plutôt à leurs parents ? Des déracinés désormais difficiles à éduquer et rétifs à la culture de la terre.

Un peu d'école coranique pour la petite Sata afin qu'elle marche dans la voie tracée par le Dieu des musulmans, c'est suffisant ! Analphabètes elles le sont donc, comme 47,4 % des 1.269.071 Abidjanais en 1978 (1). En 1985, les 2.530.155 personnes qui peupleront la ville d'Abidjan, compteront certainement parmi eux autant d'analphabètes.

Mécanicien dans un petit garage-auto au Banco et vendeuse de pagnes au marché d'Abobo; vendeur d'oranges et vendeuse de bouillie de mil à l'auto-gare et au marché du même quartier, voici les métiers des parents de Sata et de Fatoumata. Ils ont décidé que leurs progénitures apprendraient à se débrouiller très tôt pour apporter leurs contributions aux revenus de leurs familles.

A Abidjan 52,8 % de la population ont moins de 20 ans, et, en dehors de ceux qui fréquentent l'école, les autres apprennent à vivre, souvent dans la rue. La précocité des "travailleurs" ne manque pas d'étonner bien des fois.

Tableau : Taux d'activité par âge selon le sexe et la nationalité.
Enquête à passages répétés, 1978. Agglomération d'Abidjan (2).

Groupe d'âges	IVOIRIENS		NON-IVOIRIENS		ENSEMBLE	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
6-9 ans	1,5	2,2	2,4	3,4	1,9	2,4
10-14 "	19,1	22,9	30,9	24,8	20,6	23,2
15-19 "	65,9	51,1	85,6	43,5	70,2	48,5
20-24 "	91,1	59,4	97,6	48,6	92,0	56,2
25-29 "	98,0	70,9	99,4	55,0	98,6	66,4
30-34 "	98,8	77,1	99,8	58,2	99,2	72,7
35-39 "	99,0	80,5	99,3	61,0	99,1	76,9
40-44 "	99,3	82,0	99,5	64,1	99,4	79,6
45-49 "	98,0	84,3	99,0	67,6	98,3	82,9
50-54 "	97,5	81,6	97,7	61,8	97,6	80,1
55-59 "	94,7	74,1	95,1	52,6	94,8	72,8
60-64 "	89,8	61,1	95,0	47,8	90,5	60,1
65-69 "	80,8	52,6	83,5	34,0	81,4	51,8
70-74 "	73,2	34,8	78,3	23,8	73,9	34,3

Nombre d'actifs pour 100 personnes du groupe d'âges

6 ans et +	61,8	51,5	82,6	42,3	67,6	49,8
15 ans et +	90,2	68,1	97,7	52,0	92,6	64,9

(1) Cf Philippe Antoine et Claude Herry, Enquête démographique à passages répétés. Agglomération d'Abidjan. Direction de la Statistique/Centre ORSTOM de Petit Bassam. Août 1982.

(2) Cf Population de la Côte d'Ivoire. Analyse des données démographiques disponibles. Direction de la Statistique, Abidjan 1984.

Pour les enfants de 6 à 14 ans, le nombre d'actifs pour 100 personnes est visiblement important : 61,8 petits Ivoiriens de cet âge, c'est beaucoup; 82,6 petits étrangers c'est énorme ! Il est vrai que les écoliers de cet âge sont considérés comme des actifs, mais les autres ? Petits apprentis, aides familiaux, vagabonds vivant de mendicité ou de vols, mais aussi et surtout travailleurs indépendants exécutant de petits métiers comme Sata et Fatoumata. Les activités non sédentaires exercées dans la rue étant en progression très nette à Abidjan, on peut supposer que les 15 % de jeunes âgés de moins de 20 ans dénombrés dans cette catégorie de travailleurs (1) ne correspondent plus à la réalité des faits. Loi incontournable du développement ? Qu'en était-il du travail des enfants dans les sociétés occidentales ?

Hier en France, l'article 2 de la Loi du 22 mars 1841 réglementant le travail des enfants dans les manufactures, les usines ou ateliers ordonnait : "Les enfants devront, pour être admis, avoir au moins huit ans. De huit à douze ans, ils ne pourront être employés au travail effectif plus de huit heures sur vingt-quatre, divisées par un repos. De douze à seize ans, ils ne pourront être employés au travail effectif plus de douze heures sur vingt-quatre, divisées par des repos. Ce travail ne pourra avoir lieu que de cinq heures du matin à neuf heures du soir. L'âge des enfants sera constaté par un certificat délivré, sur papier non timbré et sans frais, par l'officier de l'Etat-civil" (2). Déjà effrayante aujourd'hui sous cette forme, cette loi qui traduisait cependant un idéal, venait réglementer des excès qu'on a quelque mal à imaginer. Là-bas où, comme dans toute société capitaliste, les ouvriers percevaient des salaires leur permettant de survivre et non de vivre décemment; là-bas où les débuts de la grande industrie ont transformé en esclaves non pas seulement les adultes mais leurs progénitures aussi, là-bas où l'urgence de la production exigeait toujours plus de bras même les plus frêles... c'était une sorte d'avantage de voir dès le berceau l'enfant suivre ses parents à l'usine (3). Parce que le vagabondage était considéré comme

(1) Cf Ouraga Kako, "L'attraction des capitales : le cas d'Abidjan" in Isabelle Deblé, Philippe Hugon et autres, *Vivre et survivre dans les villes africaines*, Paris, P.U.F. 1982, p. 145.

(2) Cf Stéphane Douailler et Patrice Vermeren, "De l'hospice à la manufacture. Le travail des enfants au XIXe siècle". in *Les révoltes logiques. Cahiers du Centre de Recherches sur les Idéologies de la Révolte*, Paris, n° 3, Autonomie 1976, p. 13.

(3) En effet, l'article précité sur le travail des enfants, révèle : "... les enfants y restent le plus souvent sous l'autorité immédiate de leurs parents. Ils travaillent avec eux, parfois sur le même métier, et il n'est pas rare, même, qu'ils aient déjà passé dans l'usine leur petite enfance, depuis le berceau, parce que leur mère pouvait ainsi les surveiller. Comme le dit la Chambre de Commerce de Strasbourg, "le toit paternel est transporté dans la manufacture". La moralité du jeune travailleur est donc confiée à une double autorité : celle du patron et celle du père". Op. cit., p. 25.

un grand mal que les autorités s'employaient à combattre avec la dernière énergie pour nettoyer la ville d'une masse d'individus dont on redoutait l'absence de profession définie; parce que l'extrême pauvreté des parents les poussait à proposer aux patrons la force de travail de leurs enfants à peine sortis du berceau, le Ministre Secrétaire d'Etat de l'Agriculture et du Commerce sous le Roi Louis-Philippe pouvait, dans son exposé des motifs de la loi de 1841, justifier avec force conviction la contribution des enfants au développement de l'industrie : "Il faut surtout ne pas perdre de vue que l'admission des enfants dans les fabriques, dès l'âge de huit ans, est pour les parents un moyen de surveillance, pour les enfants un commencement d'apprentissage, pour la famille une ressource" (1). Ce qu'en tirent comme avantages les patrons et l'Etat est oublié, volontairement !

A sociétés différentes, problèmes différents ou presque. La subversion des structures de la société ivoirienne par la France coloniale a jeté les bases de ce qui sera une situation presque semblable : le problème de l'encadrement des enfants qui était automatiquement résolu dans l'Afrique d'hier (2). Mais l'urbanisation accélérée de la Côte d'Ivoire et d'Abidjan en particulier a fait le reste.

Cependant, ici les usines d'ailleurs trop peu nombreuses ne sont pas en quête de bras. Au contraire ceux qui y ont résisté à la vague des licenciements collectifs se sentent toujours menacés par le chômage dont souffrent, dans la rue, d'anciens employés et leurs enfants. Alors, on désespère de trouver du travail dans une fabrique ou une entreprise. Par bonheur la rue est là, toujours et noire de monde. Un monde de clients potentiels prêts à consommer objets et services. Chacun y trouve son compte, même les enfants, et de plus en plus. Mais cette multitude d'individus de tout acabit préoccupe les autorités.

Au problème du vagabondage des individus indéfinissables professionnellement, on a choisi la solution des "opérations coup de poing" (3) à Abidjan: à celui de la pratique illicite des petits métiers ambulants ou sédentaires et de l'encombrement des rues, veillent ceux que la petite Sata appelle "les 600 F", c'est-à-dire les agents de la Mairie qui confisquent tout l'attirail

(1) Cf Stéphane Douailler et Patrice Vermeren, op. cit., p. 15.

(2) Très tôt le fils était initié au métier du père (culture, élevage, pêche ou artisanat) et la fille à celui de la mère qui, en plus, le préparait à son futur rôle d'épouse et de mère.

(3) Opération coup de poing : rafle d'individus douteux organisé par la Police.

de travail pour une amende de 600 F que les petites filles refusent de payer. Non seulement elles disent ne pas les avoir, mais quelle idée de nous obliger à payer une amende alors que nous ne sommes pas assises quelque part ? Et puis nous ne gênons personne ! La méconnaissance de la loi est patente, et si l'on fuit, ce n'est pas pour la contourner, mais tout simplement pour refuser la raison du plus fort, l'arbitraire.

Travailler dans la rue impose une grande vigilance : détecter l'éventuel client aux pieds boueux afin d'être la première à s'en emparer pour obtenir quelques pièces tout en veillant à ne pas se laisser surprendre par "les 600 F" ce n'est pas une mince affaire ! Les petites laveuses de pieds le savent qui ont l'expérience de la rue. Elles étaient d'abord vendeuses d'eau fraîche aux alentours des marchés ou des gares. Lorsque la canicule vous somme de vous rafraîchir à peu de frais, vous appréciez leur service. Pour la vente de l'eau, elles arrivaient sur leur lieu de travail vers 9 heures, munies chacune de sa bassine, la remplissaient d'eau qu'elles achetaient sur place à 10 F chez un abonné de la SODECI (1). Bassine sur la tête, elles n'avaient plus qu'à se diriger vers les vendeurs de barres de glace pour en acheter une certaine quantité au prix de 25 F ou 50 F qu'elles laissaient flotter sur l'eau en attendant que se fasse le travail de rafraîchissement. A partir de ce moment commençait la promenade. En proposant le gobelet d'eau à 5 F aux clients assoifés, elles gagnent; mais quel travail pour ce bénéfice !

La clientèle se composait de voyageurs, de chauffeurs ou apprentis-chauffeurs, de badauds, de vendeuses, de ménagères venues faire leur marché quotidien, de voleurs venus profiter de ce grouillement humain pour subtiliser quelque somme d'argent péniblement gagné par quelques braves citoyens... Bref de tous ceux qui, par goût ou par manque de grands moyens choisissent, pour se désaltérer, la boisson la plus naturelle et la moins coûteuse : l'eau.

Exploiter la chaleur provoquée par le soleil pour vendre de l'eau... quoi de plus normal ! Mais un commerce tributaire du soleil n'est pas toujours sûr, même sous les tropiques. Alors, que se passe-t-il lorsque le soleil cède la place à la pluie qui rafraîchit la terre et les hommes ? Eprouve-t-on encore

(1) SODECI = Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire.

un besoin pressant de recourir au gobelet d'eau dans la rue ? Puisque cela ne s'impose plus, les petites filles qui ont de l'imagination et un sens de l'observation très développé, vont changer d'activité.

Il pleut ? Qu'à cela ne tienne ! Voyons donc comment tirer profit des effets néfastes de la pluie, car la pluie tant souhaitée quand on n'en peut plus de transpirer, doit bien causer quelques désagréments quelque part ! En cherchant bien on finit toujours par trouver quelque chose !

Pour trouver ce petit quelque chose, elles n'ont pas eu besoin d'aller chercher loin. Parce que là, tout près, sur leur lieu de travail, existe l'aubaine : le marché d'Abobo-Gare. Quel marché ! Ceux qui l'ont conçu ont oublié de prévoir la pluie. Car, lorsqu'il y tombe quelques gouttes, cet endroit tant fréquenté parce que situé dans la commune la plus peuplée d'Abidjan (1) se transforme en une espèce de vase que clients et commerçants malaxent de leurs pieds. Propres quand on y entre, les pieds deviennent incroyablement boueux quand on en sort. Le comédien-réalisateur Léonard Grogueh qui sait rire des faiblesses et travers de ses compatriotes, a consacré une émission satirique télévisée à ce marché que désormais toute la Côte d'Ivoire connaît.

A ce désagrément les petites filles ont trouvé une solution : elles ne portent plus la bassine sur la tête pour se promener; elles la remplissent d'eau pour le même prix (10 F), et la laissent sur place, près de l'abonné qui les ravitaille, c'est-à-dire à l'abri des "600 F" toujours prompts à en renverser le contenu pour en confisquer le contenant. Alors, armées d'une boîte d'une capacité d'environ trois litres, elles en puisent régulièrement pour aller là-bas laver les pieds de ceux qui, sortant du marché, répugnent à rentrer chez eux ou à continuer leurs courses dans un état aussi peu commode.

L'éponge et le savon nécessaires à l'exercice du métier, elles les ont achetés chez les vendeuses d'à côté : 10 F pour un morceau de savon de fabrication artisanale qui nous rappelle les fabricantes du côté de l'usine Blohorn; et 50 F pour une éponge tissée en filet par d'autres artisanes. Quand

(1) Au 31 mars 1980, la population d'Abobo-Gare était estimée à 241.015 habitants. La seconde place revenait à Yopougon avec 219.630 habitants, et la troisième à Koumassi avec 200.007 habitants. Voir Organisation Municipale en Côte d'Ivoire, Imprimerie Nationale d'Abidjan, p. 96.

on sait qu'une éponge industrielle coûte au moins 500 F dans un super-marché, et que le prix du savon le moins cher sorti d'usine excède les 100 F, on comprend mieux le sens de l'économie qui guide ces fillettes. Entre deux articles de même utilité, elles choisissent celui qui coûte dix fois moins cher.

Sur la dizaine de laveuses d'origines diverses (ivoirienne, malienne, guinéenne et ghanéenne) présentes le 26 octobre 1983 sur leur lieu de travail au sortir du marché d'Abobo-Gare, seules Sata Sylla et Fatoumata Diakité ont accepté, après quelques réticences, de nous accorder les deux entretiens qui suivent et qui témoignent à la fois de l'intelligence et de l'expérience pratique de ces petites travailleuses indépendantes.

ENTRETIEN AVEC SATA SYLLA, ENVIRON 13 ANS

26 octobre 1983, langue "dioula"

- Comment t'appelles-tu ?
- Sata SYLLA
- De quel village ?
- Du village de Tiémé (Odienné)
- Quel âge as-tu ?
- Je ne connais pas mon âge, c'est ma mère qui sait.
- Est-ce que tu vas à l'école ?
- Non ma mère n'a pas voulu, elle a préféré me mettre à l'école coranique
- Mais ce matin, il n'y a pas école coranique ?
- Non je n'y vais plus maintenant, j'y ai passé quelques années.
- Pourquoi fais-tu ce travail ?
- Avant je vendais de l'eau glacée au marché, et comme on dit que c'est mieux de laver les pieds, alors j'ai abandonné la vente de l'eau.
- Ici tu gagnes donc plus d'argent qu'en vendant de l'eau ?
- Oui
- Quand tu viens le matin, à quelle heure rentres-tu à la maison ?
- C'est ma mère ou ma sœur qui me dit à quelle heure je dois rentrer. Aujourd'hui on m'a dit de rentrer à l'heure de la prière de l'après-midi (vers 13 H 30).

- Arrivée à la maison que fais-tu ?
- Je travaille, je fais ce qu'on me dit de faire.
- Combien as-tu gagné hier ?
- Hier j'ai gagné 250 F.
- Que fais-tu de l'argent que tu gagnes ?
- Je le mets dans le coffre * (tire-lire).
- Depuis quand travailles-tu ici ?
- Il y a à peu près un an.
- As-tu beaucoup d'argent dans ton coffre ?
- Oui.
- Combien à peu près ?
- Je n'ai pas compté, mais il y en a beaucoup.
- Que fais-tu de cet argent ?
- J'achète des pagnes, des vêtements.
- Où habites-tu ?
- Sur la route du Banco.
- A quelle heure viens-tu et comment viens-tu ?
- Je viens à pieds, je viens tôt mais je sais pas à quelle heure.
- Comment fais-tu pour l'eau que tu utilises ? Est-ce que tu en prends à la maison en venant ?
- Non. En venant ma sœur me donne 25 F : j'achète une bassine d'eau à 10 F là-bas, y a un monsieur qui en vend, et puis j'achète du savon local à 10 F. J'ai cette petite boîte que je remplis d'eau pour laver les pieds, et quand il n'y en a plus, je vais en prendre dans la bassine qui reste sur place chez le monsieur. Cette bassine d'eau suffit pour tout mon travail, le savon aussi suffit.
- Pourquoi ne mets-tu pas la bassine près de toi pour éviter les aller et retour ?
- A cause des gens qui nous chassent, les 600 F⁽¹⁾, quand ils viennent ils ramassent nos boîtes et bassines et ils vont les déposer à la Mairie. Ils viennent souvent nous chasser parce que nous ne pouvons pas payer 600 F.
- Qu'est-ce que tu as d'autres pour travailler ?
- Cette boîte et une éponge en filet.
- Je suis venu la semaine dernière, il n'y avait pas une seule laveuse de pieds, pourquoi ?
- Eh ! C'est parce qu'il n'a pas plu la semaine dernière ! On ne travaille que s'il pleut, et s'il pleut, y a de la boue qui salit les pieds de ceux qui entrent dans le marché.
- Mais il ne pleut pas aujourd'hui !
- Il a plu hier, donc le marché est boueux en ce moment.
- J'ai appris qu'un nouveau marché est en construction...
- Oui c'est vrai.
- Alors, quand le nouveau marché sera prêt, il n'y aura plu de boue, vous n'allez donc plus avoir de pieds à laver.
- Oui, je sais, je vais retourner à la vente de l'eau glacée au marché.

* Le mot coffre est dit en français dans l'entretien.

(1) Dans l'entretien elle dit en français "600 F", les 600 F désignant les agents de la Mairie chargés de collecter les taxes.

- Quand tu vendais de l'eau combien gagnais-tu par jour ?
- Des fois 150 F, des fois aussi 200 F.
- Je vois qu'en effet ici tu gagnes plus. Mais y-a-t-il des jours où tu gagnes plus que les 250 F d'hier ?
- Ah oui ! Des fois je gagne 500 F.
- Dis-moi quel est le maximum que tu puisses gagner ?
- Autour de 700 F, pas plus.
- Tu mets tout cet argent dans ton "coffre" ?
- Oui, c'est ma mère qui garde le coffre. Après elle l'ouvre pour m'acheter des vêtements.
- Toi tu viens de Tiémé, et les autres petites laveuses qui sont là, d'où viennent-elles ?
- Je ne sais pas d'où elles viennent.
- Vous parlez toutes le dioula ?
- Oui ! Mais je crois que celle qui est debout là-bas est Ghanéenne.
- Y-a-t-il aussi des Guinéennes ?
- Oui ! Par exemple celle qui s'en va là-bas. Mais on parle la même langue.
- Combien vous donnent vos clients quand vous leur lavez les pieds ?
- Y en a qui donnent 25 F, d'autres 50 F, d'autres aussi 10 F, y en a même qui donnent 5 F. Les gens donnent ce qu'ils veulent.
- Est-ce un travail difficile ?
- Oui, parce qu'en lavant les pieds des gens leurs ongles vous coupent les doigts parfois. Et puis y a le soleil qui brûle, des fois on a mal à la tête, l'autre jour j'ai eu mal au cou.
- Revenons à ce que tu fais à la maison
- C'est ma sœur qui me dicte ce qu'il y a à faire parce que ma mère a voyagé, elle est allée au Mali acheter des pagens "bazin" que ma tante va vendre au marché. Des fois ma sœur me dit de laver le linge, d'aller puiser de l'eau ou même de faire la cuisine.
- Tu sais faire la cuisine ?
- Ah oui ! Je fais souvent la cuisine, toutes sortes de sauces, du riz, du tô... c'est ma sœur qui m'a appris. Ma grand'mère lui disait toujours de m'apprendre à faire la cuisine.
- Et ton père, que fait-il ?
- Il travaille dans un garage au Banco, mais il vient de partir pour Bouaké, je je sais pas pourquoi.

ENTRETIEN AVEC FATOUMATA DIAKITE, 11 ANS

26 octobre 1983, langue "dioula"

- Comment t'appelles-tu ?
- Fatoumata Diakité.
- Quel âge as-tu ?
- J'ai 11 ans.
- D'où viens-tu ?
- Mes parents et moi nous sommes venus de Bamako (Mali).

- Que fait ton père ?
- Il voyage souvent, il va acheter des oranges qu'il revend ici au marché d'Abobo-Gare.
- Et ta mère ?
- Elle fait de la bouillie de mil qu'elle vend ici à l'auto-gare.
- Pourquoi es-tu venue faire ce travail ?
- C'est ma mère qui m'a dit de venir laver les pieds des gens ici. Avant je vendais de l'eau glacée au marché, et quand il pleuvait les gens avaient moins soif mais la boue salissait leurs pieds au marché. Alors quand il pleut je viens laver les pieds, quand il ne pleut pas et qu'il fait chaud je vends de l'eau glacée. Pendant le mois de carême ma mère fumait du poisson que j'allais vendre à l'auto-Gare.
- Combien as-tu gagné hier ?
- Hier j'ai gagné 250 F, mais des fois je gagne 300 ou 350 F, quand je vends de l'eau glacée au marché d'Adjamé des fois je gagne 500 F. Là je pars avec la bassine vide, arrivée à Adjamé j'achète de l'eau pour 10 F et de la glace pour 50 F, ensuite je me promène pour vendre.
- Qu'est-ce qui rapporte le plus et qu'est-ce qui te convient le mieux, laver les pieds ou vendre des gobelets d'eau glacée ?
- L'eau rapporte un peu plus, mais c'est fatigant parce qu'on ne reste pas en place, on se promène sans cesse avec la bassine d'eau glacée sur la tête. Je préfère laver les pieds parce que c'est moins fatigant : on est là et les clients viennent se faire laver les pieds.
- Quelle somme d'argent donnent les clients ?
- Ce qu'ils veulent : 5 F, 10 F, les bouchers donnent souvent 25 F et quelques rares fois ils donnent 50 F, surtout quand ils ont les pieds pleins de boue.
- Quand il y aura le nouveau marché que feras-tu ?
- Je vendrai de l'eau glacée !
- Que fais-tu de l'argent que tu gagnes ?
- Je participe à une tontine, nous sommes un groupe, chacune donne 200 F par jour à une dame qui garde l'argent, et au bout d'un certain nombre de jours l'une d'entre nous reçoit l'ensemble de l'argent. Quand c'est mon tour c'est ma mère qui vient chercher l'argent pour m'acheter des vêtements.
- La dernière fois la tontine t'a rapporté combien ?
- Je ne m'en souviens pas.
- Environ 1.000 F ?
- Non ! Un peu plus de 5.000 F !
- Si dans une journée de travail tu gagnes 500 F, tu remets 200 F à la dame comme participation à la tontine, et les 300 F qui restent, qu'en fais-tu ?
- Je les remets à ma mère.
- Où habites-tu ?
- Derrière les rails.
- Combien te donne ta mère tous les matins ?
- Elle me donne 25 F. J'achète de l'eau à 10 F et du savon à 10 F, avec les 5 F qui restent j'achète quelque chose à manger.

- Pour ton petit déjeuner ?
- Non ! Je prends le petit déjeuner avant de partir de la maison.
- C'est quoi ton petit déjeuner ?
- De la bouillie de mil.
- A quelle heure rentres-tu à la maison ?
- Vers 15 heures.
- Que manges-tu à midi ?
- De l'attiéké et du poisson que j'achète ici au marché.
- Que fais-tu comme travail à la maison ?
- Des fois je lave mon linge et celui de mon jeune frère, surtout les jours où je ne viens pas ici laver les pieds.
- Qui fait la cuisine ?
- Ma grande sœur, moi je ne sais pas encore bien faire la cuisine, je suis en train d'apprendre.

*
* *
*

Il ressort de ces deux entretiens que ce petit métier s'exerce avec l'assentiment et même l'encouragement des parents également occupés à gagner quelques francs dans la rue sans la moindre autorisation officielle. A-t-on besoin d'un registre de commerce pour vendre de la bouillie de mil ou travailler dans un garage-auto installé en squatter sur un terrain vague ? Et puis, qu'est-ce qu'un registre de commerce ?

Que les "600 F" troublent la quiétude des petites laveuses signifie finalement non pas l'intention de contrôler ou de surveiller les activités de rues difficiles à contenir, mais simplement le souci d'en tirer quelque bénéfice en percevant des taxes.

Si les petites laveuses avaient accepté de nous conduire dans leurs familles, nous aurions gagné en informations. Malheureusement nous n'avons pas réussi à vaincre leur réticence. Quoi qu'il en soit, leurs sens de l'effort individuel, de l'épargne et du travail domestique en feront certainement des commerçantes averties doublées de maîtresses de maison compétentes.

Dans quelques mois, lorsqu'auront pris fin les travaux de construction du nouveau marché d'Abobo-Gare, les laveuses de pieds ne seront plus qu'un souvenir. A moins qu'ailleurs, dans un autre lieu public, elles ne découvrent le même désagrément !

7

APHRODISIAQUES DANS LA RUE
LE DEMARREUR SEXUEL

La conjoncture a jeté dans la rue Monsieur Bi Zaouli Denis, et Monsieur Bi Zaouli Denis a trouvé dans la rue un métier. Ancien gardien à la Pétroci (1), il a été, comme bien d'autres, victime d'une compression de personnel. Alors, devant l'urgence de survivre, il a pensé à s'installer dans un coin de rue, sur le trottoir, pour vendre des cure-dents faits de racines, d'écorces ou de branchettes d'arbre soigneusement découpées et exposées sur une table.

Aguichant les clients potentiels par des "Ici démarreur, un coup Asec-Africa !" qui ont pour but de promouvoir une marchandise dont on ignore les vertus, notre homme semble avoir vite acquis les qualités d'un publicitaire. Il a du bagou et sait retenir l'attention de tout passant par le comique de ses gestes, de ses paroles et surtout par l'utilisation de mots dont la crudité amuse et suscite l'intérêt.

Le plus connu et le plus demandé de ces "cure-dents", c'est le "démarreur" qui est, selon lui, un aphrodisiaque extraordinaire. Lorsqu'il en vante les effets en disant par exemple : "y a d'autres, tu le vois passer c'est un garçon bien en forme mais sa pine-là, ça bat pas bien. Quand il fait un coup seulement kokoroko(2), il a besoin de dormir...", alors qu'avec le démarreur "tu es obligé de faire un coup, deux coups, quatre coups sans problème"... il se trouve certainement parmi la clientèle des gens qui se découvrent subitement une insuffisance ou souhaitent accroître leur puissance sexuelle; des gens qui, déjà, s'imaginent

(1) Pétroci = Société Nationale d'Opérations Pétrolières de Côte d'Ivoire.

(2) Kokoroko = onomatopée traduisant l'idée d'échec. La phrase en question signifie donc qu'après un coup l'amoureux n'en peut plus. Dans le domaine strictement sexuel "Kokoroko" est synonyme de "flagada".

faisant des prouesses hors du commun en martyrisant une pauvre femelle tombée dans leurs griffes, ou encore des épouses insatisfaites cherchant les moyens d'en suggérer l'usage à leurs partenaires. Car, ce mardi 20 septembre 1983, lorsque nous nous sommes dirigé vers Bi Zaouli Denis installé rue A. de Tessières au Plateau pour être informé des vertus et posologie de ses médicaments, nous avons spontanément provoqué un attroupement d'une trentaine de curieux des deux sexes, tous visiblement intéressés.

Voici le texte de l'entretien :

ENTRETIEN AVEC BI ZAOU LI DENIS

Mardi 20 septembre 1983

sur un trottoir du Plateau

- Vous pouvez me dire comment vous vous appelez ?
- On m'appelle BI Zaouli Denis
- Vous venez d'où ?
- Je viens de Zuénoula
- Vous êtes né quand ?
- En 1959, j'ai 24 ans
- Depuis quand faites-vous ce travail ?
- Y a un an quatre mois que je fais ça
- Avant de vendre ces médicaments ici, quel était votre métier ?
- Je suis gardien chez Pétroci
- Pourquoi avez-vous quitté la Pétroci ?
- Maintenant le travail ne marche pas, on nous a compressés
- Pourquoi avez-vous choisi ce métier et non autre chose ?
- Vous savez que Hourhouët dit que y a pas travail, chacun n'a qu'à faire débrouiller pour manger; donc ce que tu peux faire et puis gagner ton manger, c'est ça tout le monde est en train de chercher maintenant. C'est pour ça je vends cure-dents.
- D'où viennent ces cure-dents ?
- Ça viens de au pays, au village, j'ai un vieux là-bas, c'est lui qui m'envoie ça.
- Comment avez-vous eu l'idée de vendre ça, est-ce parce que ça marche ?
- C'est pas ça, c'est parce que on a l'habitude de nous demander "démarrreur" (1), et puis après on demande : après démarrreur y a pas autre chose ? Alors j'ai demandé le vieux d'envoyer d'autres médicaments nécessaires, c'est là il a envoyé tout ça.

(1) Démarrreur = nom attribué à un de ses médicaments qui aurait le pouvoir de faire démarrer sexuellement un amant ou un mari ayant du mal à entrer en érection. Démarrer c'est donc entrer en érection.

- Alors expliquez-moi un peu à quoi servent tous ces cure-dents ?
- Ça c'est maux de rein, ça peut soigner les reins; ça c'est pour une femme qui fait pas les règles, y a des femmes qui fait accouchement ça fait au moins quatre mois, cinq mois il peut pas avoir les règles, s'il n'a pas encore eu les règles, il n'a pas en forme, si tu as pas compris ça tu fais les affaires(1), c'est pas bon, femme là, il va mourir, c'est médicament de ça; ça aussi c'est pour gono (2).
- Mais comment on les appelle ces médicaments ?
- Les noms des médicaments ça je connais pas, je connais leurs utilisations seulement. Donc ça c'est pour chaud pisse, gono. Quand tu manges un peu tu avales le jus, et puis tu prends citron, tu perces avec cure-dent là et puis tu bois, il faut attendre quelques minutes avant d'aller uriner; si tu n'as pas chaud pisse, tu vas uriner normal; si tu as chaud pisse, ça les fait sortir en même temps. Tu fais ça pendant trois jours, quand cure-dent est fini, chaud pisse aussi est finie. Ça aussi c'est pour avoir beaucoup liquide, superme (3). Tu sais, d'autres fait un coup, mais le deuxième coup ça vient pas vite; c'est pas parce que c'est fini là-bas, donc cette cure-dent ça fait venir beaucoup même. Si tu as un match à jouer samedi soir comme ça (4), tu prends ça pour être en forme, quand tu fais aller-retour seulement, liquide là ça vient, c'est ça qui est là.

Bon ça aussi c'est pour coco (hémorroïdes), tu coupes un peu comme ça et puis tu mélanges avec gnamakou (gingembre) pour écraser bien et puis tu vas te purger bien avec ça, matin et soir.

Bon le démarreur voilà ça, un coup démarreur Africa-Asec (5). Quand tu manges un peu comme ça, tu avales le jus; quand tu as fini avaler le jus, les saletés qui tombent dans ta bouche, tu craches ça, le reste de cure-dent là tu prends tu mets debout comme ça à côté de votre lit, si le cure-dent est debout comme ça, tu es obligé de faire un coup, deux coups, quatre coups sans problème. Si tu es fatigué, il faut faire tomber cure-dent là avant de dormir, si tu n'as pas fait tomber cure-dent là, ta pine est toujours en haut comme cure-dents là.

Ici c'est coigner-laisser (6), les affaires contre les affaires; ça veut dire que si tu aimes une fille, y a longtemps tu as commencé à traiter la fille là, elle veut pas d'accord avec toi, or tu veux pas laisser cette fille-là, tu veux la baiser avant de laisser, comme ça toi aussi tu vas lui montrer que tu es garçon, tu prends cette cure-dent là, tu mets du sel dans la paume gauche et puis tu parles le nom de la fille. Si c'est Yvonne tu dis Yvonne, si c'est Madeleine tu dis Madeleine, n'importe quel nom. Quand tu as mis du sel dans la paume gauche, tu dis :
 Marguerite, tu m'as refusé : une fois
 Marguerite, tu m'as refusé : deux fois
 Marguerite, tu m'as refusé : trois fois.

Le reste du sel il faut verser. Après tu manges cure-dent un peu, le reste tu empoches ou bien tu gardes à la maison avant de sortir. Arrivé là-bas il faut

(1) Tu fais les affaires signifie : tu fais l'amour.

(2) Gono = gonococcie.

(3) Superme = sperme.

(4) Un match à jouer : une femme pour faire l'amour.

(5) Africa et Asec sont les noms de deux grandes équipes de foot-ball en Côte d'Ivoire. Dire Africa-Asec en matière de sexualité, c'est transposer sur un lit la dépense énergétique que suscitent ces deux adversaires, grâce au médicament. C'est une manière d'aguicher le public.

(6) Coigner-laisser signifie "coigner" sexuellement et abandonner.

toucher la fille là comme ça : ça va ? Il faut serrer sa main, et puis vous commence à causer. Tout ce que tu dis aujourd'hui c'est doux comme du sel, femme qui mange du sel peut pas vous refuser, femme qui mange pas du sel peut vous refuser, ça marche. Sinon demain matin 8 heures 30 tu viens je rembourse toi 300 F sans palabre, c'est ça qui est là.

Ça aussi c'est pour les enfants qui est un peu gaillards et puis ils urinent toujours la nuit, c'est médicament de ça. Tu mélanges avec huile rouge. Ça c'est pour palu (paludisme); si ça commencé tout dernièrement que tu n'as pas fatigué encore, tu croques ça, tu avales. Quand tu as fini d'avalier tu prends citron, tu coupes en deux, tu bois son jus, c'est tout.

- Est-ce que vous en vendez beaucoup ?
- Oui ça marche
- Une journée de travail peut vous rapportez combien ?
- Si c'est la fin du mois comme ça on peut avoir au moins 25.000 F ou 30.000 F par jour; si le mois est avancé on peut avoir 4.000 F, 5.000 F ou 8.000 F comme ça.
- Qu'est-ce que les gens achètent le plus ?
- Y a démarreur qui marche. Y a d'autres tu le vois passer, c'est un garçon bien en forme mais sa pine là, ça bat pas bien, quand il fait un coup seulement kokoroko, il a besoin de dormir. La fille aussi dit, c'est à cause de un coup là tu me suis toujours ? Et puis toi aussi tu penses : si c'est comme ça je vais voir jeune Gouro là (1), ça marche bien. Et puis y a vous qui travaille dans bureau-là, tout temps vous êtes assis, maux de rein aussi, ça marche bien. Y a encore médicament de coco (hémorroïdes) tout ce que on mange pas au village là-bas, ici on mange. Donc tout le monde a coco, ça aussi ça marche. Et puis y a des femmes sao (2) qui est venue beaucoup, quand tu promènes que tu n'as rien eu, tu es obligé de rentrer pour baiser aussi femme sao là; leur prix là c'est pas cher, quand tu rentres seulement : Missié (3) c'est 300 F, alors tu mets dedans. Donc tu es obligé de prendre encore Gono. Tout ça marche bien.
- Vous travaillez de quelle heure à quelle heure dans une journée ?
- On vient, ça dépend, des fois on vient à 9 heures 30, des fois c'est à 8 heures 30 donc on n'a pas heure fixe.
- A midi vous rentrez chez vous ?
- Non je me repose ici au Plateau, je reprends à 15 heures.
- Où habitez-vous ?
- Je suis à Yopougon, Manutention Africaine.
- Vous habitez chez vous-même ou chez un parent ?
- Je suis chez moi, je loue maison à 6.500 F.
- Etes-vous marié ?
- J'ai deux femmes et quatre enfants
- Combien dépensez-vous dans la nourriture ?
- A la fin du mois j'achète sac de riz 50 kg à 6.500 et puis je donne 500 F pour la sauce tous les jours. Si j'ai envie de manger plakali (4), je donne au moins 750 F. Si c'est samedi, je donne 1.200 F parce que je mange à midi. Si c'est pas samedi mes deux femmes va au marché vendre choses, je laisse 200 F pour les enfants.

(1) Notre interlocuteur appartient à l'ethnie gourou dont la rumeur populaire dit qu'elle est très portée sur tout ce qui touche aux femmes.

(2) Sao = prostituée. Il s'agit là d'un mot forgé dans la rue.

(3) Missié = déformation de Monsieur.

(4) Plakali = mets ivoirien préparé à partir de la farine de manioc.

- Est-ce que vous calculez tous les jours ce que vous gagnez afin de savoir exactement ce que vous rapporte votre métier en un mois ?
- Avant, tous les jours on paie billet, on donne 300 F; y a un Monsieur il garde notre argent comme dans banque (1). Et puis le 25 du mois, il a disparu avec notre argent. C'est un jeune Bété, on n'a plus retrouvé, c'est pour ça on sait pas ce qu'on gagne par mois.
- Vous comptez faire ce travail pendant longtemps ou bien est-ce que vous avez l'intention de faire autre chose ?
- Voilà bon question parce que moi je veux pas rester longtemps ici, je vais faire au moins deux ans comme ça si j'ai eu travail je vais quitter ici. N'importe quel travail que je gagne, manoeuvre... je vais faire.
- Quand vous étiez gardien, on vous payait combien ?
- On me payait 70.000 par mois.
- Mais vous gagnez plus de 70.000 F par mois ici
- Si, mais après tout ça, si tu travailles, si tu as eu un peu de problème, tu peux voir ton directeur il peut te donner quelque chose. Aujourd'hui si ça n'a pas marché, je suis obligé d'aller voir mon ami il n'a qu'à me donner un peu de l'argent je vais faire quelque chose. Donc à cause de ça, je suis obligé de chercher travail.
- Dites-moi pourquoi cette année on voit beaucoup de vendeurs de cure-dents à travers la ville d'Abidjan alors qu'avant on ne les voyait pas ?
- Enfin, c'est ce que je te parlé là, avant quand y a beaucoup travail on pense pas à faire ça, comme maintenant y a pas de travail, chacun doit se débrouiller. Tu m'as trouvé aujourd'hui je suis en train de débrouiller, c'est ça là je fais pour gagner mon pain. Au lieu d'aller demander l'argent à quelqu'un qui va me dire : "je n'ai rien", je suis obligé de faire ça. C'est pour aller voler qui est grave; si tu voles pas, tu es assis là chaque jour, tu gagnes un peu d'argent pour aller bouffer, c'est bon. Ton ami aussi il a problème, lui aussi va poser à côté pour gagner 5 F, 5 F, c'est ça qui fait et puis y a beaucoup d'hommes qui travaillent comme ça.

*
* *
*

Les réponses de notre interlocuteur appellent beaucoup de remarques. Cependant nous ne nous attarderons pas sur la conception qui prône le passage d'une éjaculation tardive supposée à une éjaculation précoce souhaitée : "quand tu fais aller-retour seulement liquide là ça vient".

Passons également sur l'idée qui veut que la puissance sexuelle se mesure au nombre de coups : "... tu es obligé de faire un coup, deux coups, quatre coups sans problème".

(1) Allusion à ce que nous avons appelé "le banquier du pauvre" cf. chap. 18.

Interrogeons-nous par contre sur les 25 ou 30.000 F qu'il affirme tirer quotidiennement de la vente de ses cure-dents en début de mois. S'agit-il d'une manière de vanter sa marchandise en montrant aux spectateurs (une trentaine de curieux) qu'elle se vend bien ? S'agit-il, au contraire, d'un véritable gain qui démontre le succès des cure-dents et qui, par conséquent traduit une tendance à consommer facilement, par curiosité ou sous l'effet de la publicité, des objets au prix visiblement insignifiant (300 F) par rapport au service qu'ils sont supposés rendre ?

Retenons seulement la conscience qu'a BI Zaouli Denis de la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire : c'est en effet, comme il le dit si bien, l'absence de travail salarié qui est à l'origine de la prolifération des petits métiers à travers la ville. Cependant, plutôt que de traduire le contenu d'une philosophie de l'initiative privée ou de l'effort individuel, cette remarque fondamentale perd de sa puissance mobilisatrice devant l'intention de chercher un travail salarié, n'importe lequel, pourvu qu'on ait un directeur ou un patron sur qui reposer en cas de besoin. C'est, d'une certaine manière, le refus de se prendre en charge en mettant fin à la débrouillardise; c'est le désir de réintégrer le secteur moderne toujours valorisé qui rejette à loisir mais que jamais l'on ne songe à quitter volontairement; c'est finalement démontrer que l'on ne se débrouille que sous la contrainte et que l'esclavage du salariat convient mieux que la liberté du travail.

8

ABACH MOUHAMMA, "WANZAM" À TREICHVILLE

CIRCONCIRE POUR VIVRE

Circoncire est un art. Se faire circoncire est un devoir. Un devoir religieux souvent, social toujours. Qui n'est pas circoncis n'est pas encore socialement homme, il n'a pas droit à la parole, il ne peut prétendre à une femme, car l'autre moitié du monde s'en méfie ! Ainsi pensent les peuples qui font de la circoncision une de leurs valeurs essentielles.

En Afrique tous les circoncis ne sont pas musulmans mais tous les musulmans sont circoncis ! Un musulman non circoncis est un imposteur que ses compagnes se font toujours un devoir de dénoncer si elles pratiquent la même religion. Un imâm ne devrait pas l'ignorer. Vincent Monteil en témoigne : 'En 1963, l'imâm d'une mosquée de Dakar, accusé par sa femme de n'être pas circoncis, fut jugé, condamné et révoqué' (1). Nul n'est étranger à ses ennuis, pourrait-on dire en l'occurrence ! Ou bien encore : seules les femmes connaissent les dessous des hommes, même les plus illustres !

Elève à Dimbokro à l'aube de l'Indépendance nationale, nous avons été témoin d'une scène presque semblable. Un jeune homme d'une ethnie originellement non musulmane avait choisi de fréquenter les jeunes musulmans du quartier 'Dioula'. Il avait été d'autant plus facilement intégré qu'il maniait aisément la langue du groupe. Ses pairs étaient nos aînés. Il entreprit, comme les autres, de faire la cour à une jeune fille du quartier, avec succès : elle succomba à son charme, supposant que pour fréquenter les autres, il fallait être comme eux.

(1) Vincent Monteil, L'Islam noir, Paris, Seuil, 1971, 2e édition, p. 49.

Ils étaient les garants, en quelque sorte, de sa moralité, ou de sa "normalité" physique, donc sociale. Tout alla bien jusqu'au jour où, voulant consommer physiquement un amour demeuré longtemps platonique, il se heurta au refus catégorique de sa compagne dépitée par la découverte d'un amoureux encore androgyne, c'est-à-dire gardant toujours sa féminité dont le prépuce reste le symbole dans maintes civilisations. Un incirconcis ? Un homme à prépuce ? Un "bilakoro" ? (1) Jamais ! Et ce fut le scandale dans le quartier. De bouche à oreille toutes les jeunes filles en furent informées, tant la déception était inattendue ! Les jeunes gens apprirent avec quelque étonnement que leur ami... L'amant infortuné, croulant sous le poids de la honte, devait disparaître de la ville, apprenant à ses dépens qu'il existait encore des jeunes filles capables de s'émouvoir pour si peu, un prépuce !

Qu'un jeune musulman n'exécute pas régulièrement les cinq prières quotidiennes, passe encore ! Car il s'en expliquera devant Dieu. Mais qu'il soit incirconcis ? Cela ne se peut ! Il s'en expliquera devant les hommes, avec en tête les femmes toujours aptes à décélérer l'anomalie. Contre toute idée d'exclusion sociale pour un tel motif, les jeunes du groupe voulurent garder leur ami, convaincus qu'il n'était pas nécessaire de connaître les "dessous" d'un homme avant de l'accepter. En vain.

Mardi 20 mars 1984, dans une des cours surpeuplées de Treichville, Abach Mouhamma, circonciseur de son état, nous apprenait qu'il venait, la veille, de circoncire un homme de 40 ans, non musulman. A la question de savoir pourquoi ce Monsieur avait attendu cet âge avancé pour se décider, Abach répondit qu'il ne s'en était pas préoccupé : il circoncit, c'est tout ! On l'appelle donc "Wanzam", c'est-à-dire, en langue haoussa, celui qui circoncit ou celui qui rase cheveux, barbe, moustache etc... c'est l'homme au couteau dont la dextérité est légendaire. Né en 1937 à Birni Fala (Niger), il appartient à une famille de "wanzam" qui se transmettent de père en fils l'art du couteau. Il tient son métier de son père Mouhamma qui le tient du grand-père Nouhoum qui en a hérité de son père.

Lorsqu'en 1958, alors âgé de 21 ans, il quitte son pays à la recherche de son oncle paternel non revenu de la Mecque depuis longtemps, il est loin de s'imaginer que la Côte d'Ivoire serait sa seconde patrie. De Ouagadougou, des voyageurs lui conseillent d'aller à Abidjan, précisément à Treichville où il

(1) Mot malinké composé de bila = laisser, et de koro = vieillir, bilakoro signifie donc, laisser-vieillir, en maturation. Par extension il est devenu synonyme d'incirconcis.

trouverait son oncle. A Treichville point d'Oncle ! Mais un autre 'wanzam' lui ouvre les portes de sa maison et celles de son cœur, comme à un fils. Il en sera l'auxiliaire fidèle jusqu'au départ du 'vieux' pour d'autres cieux. Les clients de celui-ci deviennent les siens. Le premier qu'il circonciera sera un jeune originaire de Bondoukou, et ce sera le succès. La grand'mère du jeune homme loue la rapidité et l'efficacité d'Abach par rapport au vieux qu'il a remplacé. Elle attirera vers lui mille autres clients.

Mais une telle adresse ne s'acquiert pas en un jour. Il l'a acquise auprès de son père à Birmi Fala. Un jour celui-ci s'inquiète : 'Qui va prendre mon travail ? Tu n'as que des sœurs, si je meurs sans apprendre mon métier à quelqu'un, mon nom va disparaître pour toujours : mon métier c'est mon héritage' ! rapporte Abach. Il avait environ 8 ans. Deux ans plus tard il allait être circoncis par son père en compagnie d'un groupe de quatorze jeunes.

'Après la guérison de la plaie, explique Abach, un jour le 'vieux' (son père) s'empare de son couteau, me le tend et dit : 'c'est mon art que je te transmets aujourd'hui'. A partir de ce moment je me considérais comme un apprenti-wanzam. Quand le 'vieux' partait à cheval circoncrire les jeunes, je l'accompagnais et tenais écartées leurs jambes afin qu'il exécute l'opération. J'observais attentivement sa manière de procéder, et, après l'ablation du prépuce, j'étais chargé de soigner les circoncis. A l'époque, pas d'alcool ni de pénicilline. On soignait avec des poudres d'écorce d'arbre et de l'huile de palme. Vers 13 heures, puisque notre région était sablonneuse et presque désertique, nous prenions un peu de sable naturellement surchauffé par le soleil et nous en appliquions sur la plaie pour la cautériser; quelle douleur ! Le lendemain matin, une petite cuvette d'eau exposée au soleil pour en élever la température au bout de quelque temps, servait aux soins médicaux. On n'avait pas besoin de feu pour porter à ébullition l'eau indispensable au traitement, le soleil nous servait de feu ! A l'âge de 13 ans j'ai commencé à circoncrire : j'étais devenu un vrai wanzam'.

Lorsqu'à Abidjan le jeune Abach succède à son protecteur des premières heures, il s'acquitte de toutes les obligations professionnelles de celui-ci : 25 F pour raser une barbe et 50 F pour dénuder une tête au point qu'on puisse s'y mirer.

Mais trop souvent sollicité pour circoncir depuis la première opération pratiquée sur le jeune de Bondoukou, il abandonnera progressivement cheveux et barbes aux autres wanzams. C'est qu'il y a wanzam et wanzam ! Ceux qui le sont de père en fils et qui bénéficient de toute la considération due à leur compétence, et ceux qui exercent le métier comme ils feraient autre chose.

Au Niger, après l'opération, les parents du circoncis offraient un poulet à wanzam. C'était symbolique ! A Abidjan, son prédécesseur avait fixé comme prix du service : un poulet et 1.500 F. Abach s'y conforma. Il fallait bien qu'il gagne sa vie loin des parents !

Parce qu'en plus des 1.500 F la majorité des clients préféraient donner la même somme en lieu et place du poulet, wanzam entérina cette tendance en 1966; le service fut porté à 3.000 F. Cette solution qui n'était pas une augmentation de tarif, l'arrangeait bien : deux, trois ou quatre poulets par jour, c'était un peu envahissant ! Malgré la conjoncture qui entraîna l'augmentation des prix des denrées de première nécessité comme le riz, l'huile, le lait, l'essence etc... le tarif de wanzam demeure le même. Il se déclare satisfait de son métier parce que, dit-il : 'Tout le monde me connaît à Abidjan, j'ai beaucoup de clients, et jamais je ne changerai de métier. C'est l'héritage que m'a laissé mon père, je ne sais faire que ça'.

De tous les quartiers viennent les clients après avoir demandé l'adresse d'Abach à ceux qui ont déjà bénéficié de ses bons offices. Et il s'énorgueillit de ne pas courir après eux, sa renommée ayant franchi les frontières de la commune de Treichville. On le sollicite au moins deux fois par jour, ce qui lui rapporte 6.000 F même quand les temps sont durs. La période faste correspond aux vacances scolaires. A ce moment là, les parents qui ne laissent aucun répit à wanzam, défilent chez lui pour la déféminisation de leurs petits garçons (1). Que d'argent dirait-on ! 'Oui mais je suis obligé d'acheter de l'alcool, de la pommade pénicilline et des bandes, précise-t-il. Et puis je prépare un médicament en poudre à partir de l'écorce d'un arbre qui se trouve à une vingtaine de kilomètres d'ici, sur la route de Dabou. Il faut y aller ! Ce médicament est très efficace et indispensable quand la plaie saigne beaucoup et que l'alcool n'y peut rien'. Après la relation de l'effort méritoire et

(1) Déféminisation des garçons est une allusion au caractère androgyne de l'être humain : tout homme serait aussi femme à la naissance, de même que toute femme serait homme.

justificateur, des détails sur la circoncision proprement dite : "Avant de circoncire je prie Dieu. Ensuite, lorsque le petit est bien tenu par un des parents, généralement la grand'mère ou une tante, d'un coup sec je romps le prépuce tendu par mon index et mon pouce gauches. Le couteau est spécial, il est particulièrement bien affûté et nettoyé avec de l'alcool. Après l'ablation, je nettoie la plaie d'abord avec de l'alcool, ensuite j'y mets un peu de poudre d'écorce, je bande enfin le sexe qui gardera ce pansement durant 48 heures. Après ce délai je reviens dans la famille pour vérifier l'état de mon 'malade', et c'est l'occasion de nouveaux soins médicaux : je nettoie la plaie à l'eau tiède, puis avec de l'alcool avant de mettre un peu de pommade pénicilline; après quoi je bande le sexe. La troisième visite a lieu deux ou trois jours après, mais tout dépend de la cicatrisation dont la durée varie entre trois et dix jours. Plus le circoncis est jeune, (de quelques semaines à un ou deux ans), plus vite guérira la plaie. Pour un jeune de huit à dix ans, cela peut durer quelques jours".

Si avant chaque opération Wanzam commence par prier Dieu, c'est par crainte de faillir un jour. Car un accident blesserait son orgueil tout en détournant de lui sa clientèle qui n'est plus limitée aux musulmans comme en 1958. "Aujourd'hui, affirme-t-il avec plaisir, tout le monde pratique la circoncision : Bété, Agni, Baoulé, Akyé etc..." (1). Jusqu'à présent Dieu demeura attentif à ses prières. Heureusement. Et cette multitude de clients s'adressent aux wanzams ou aux forgerons (2) plutôt que de se diriger vers un hôpital ou une clinique qui offrirait un service peu satisfaisant pour un prix jugé trop élevé (3). Car, répétons-le, circoncire est un art ! Un art pratiqué par les Africains depuis si longtemps que Vincent Monteil avoue ne pas savoir si ce rite a précédé l'Islam en Afrique ou s'il en est une émanation. Le doute le conduit cependant à l'hypothèse suivante : "En Afrique de l'Ouest, en tout cas, il me semble, pourtant, qu'il s'agit d'une pratique d'origine musulmane. En effet, un passage d'Al-Idrîsî, en 1154, laisse entendre qu'au XIIe siècle les gens du Mali ne connaissaient pas la circoncision". Les voyageurs portugais sur la Côte

-
- (1) La généralisation récente de la circoncision serait-elle due plus à des préoccupations hygiéniques qu'à des raisons sociales ? Au plan sanitaire notons que sous le prépuce peut se former une substance blanche du nom de "smegma" lorsqu'on oublie souvent de le retrousser pour l'hygiène; cela peut provoquer une inflammation du gland.
- (2) Traditionnellement, dans les sociétés à castes, le forgeron est toujours celui à qui revient la tâche de circoncire.
- (3) Selon Wanzam en clinique l'opération revient à 15.000 F environ. Quant à la qualité du service, la plaie y est suturée, ce qui donnerait un résultat esthétiquement peu agréable.

occidentale seraient les premiers à remarquer vers 1506-1508 que "tous les Noirs, entre la Guinée et la Sierra-Léone, sont circoncis, sous l'influence de leurs voisins mandingues musulmans" (1). Que dire des Kado (baptisés Dogon par l'ethnologie française) qui la pratiquent depuis longtemps, sans être musulmans, et au point de lui consacrer une place privilégiée dans leurs mythes de la création du monde ? Notons, en revanche, que la circoncision a précédé l'Islam chez les Arabes, et que, sous l'influence des juifs circoncis, l'Eglise chrétienne avait, à ses débuts, posé la question de savoir s'il fallait que les fidèles venus du paganisme soient circoncis avant d'être admis. On pencha finalement pour le baptême et non la circoncision comme critère d'admission dans le christianisme (2). Les Européens n'ayant pas, dans leur majorité, adopté cette pratique, les Africains en tirent la conclusion que leurs médecins ou les Africains formés dans leurs Universités n'en maîtrisent pas l'art (3).

Quoi qu'il en soit, un centre médical ne fut jamais l'endroit indiqué pour ce rite qui a pour fonction essentielle d'intégrer à sa société le jeune homme généralement âgé de 12 à 14 ans afin que désormais il y occupe la place qui lui revient en tant qu'adulte, responsable et apte à contracter mariage. Car partout, et en particulier chez les Malinké de Côte d'Ivoire, du Mali et de Guinée, la circoncision purifie l'être humain et le débarrasse de cette espèce de souillure congénitale caractérisée par l'androgynie originelle : l'homme naît à la fois homme et femme, et la femme naît à la fois femme et homme. Chez lui, la féminité est symbolisée par le prépuce; chez elle le clitoris signifie la masculinité. Cette philosophie rappelle les théories psychanalytiques de l'école freudienne qui voit dans le clitoris un pénis en miniature, ce qui, d'ailleurs, a valu à Freud l'accusation de phallocentrisme : pénis normal ici, pénis en miniature là-bas. Mais quel est le symbolisme du prépuce selon les psychanalystes ?

Rassemblés à l'écart du village où ils subiront l'opération en guise de purification, les jeunes impétrants n'en revenaient qu'à la guérison complète des plaies. En 1951 l'ethnologue française Germaine Dieterlen décrivait en ces termes une scène de circoncision : "Lorsque tous sont réunis, le forgeron-circonciseur les ayant fait asseoir en cercle au sol, les opère à tour de rôle.

(1) Cf Vincent Monteil, *op. cit.*, p. 49.

(2) Voir dictionnaire des symboles, Paris, Seghers, 1973, tome II, p. 46.

(3) Nous avons effectivement été témoin du cas d'un ami Docteur en médecine dont les jumeaux âgés d'environ deux semaines, ont été circoncis par Wanzam. Le père a seulement pris la précaution d'injecter à chacun des deux garçons un sérum antitétanique.

Tirant et tordant le prépuce, il l'attache avec la cordelette qu'il maintient tendue en fixant son extrémité entre ses orteils. Il pose ensuite le membre sur le pembele (sorte d'enclume), appuie le couteau et frappe (d'une petite masse de bois). Il sectionne ainsi le prépuce (...). Assis en rond, tous les circoncis saignent à même le sol, dans un trou individuel ménagé entre leurs jambes ouvertes, faisant ainsi passer à la terre impure leur wanzo" (1). Avoir été circoncis ensemble crée des liens particulièrement valorisés au plan social. Et la fraternité qui s'en suit, puisqu'ensemble ils naissent à la vie sociale, cette fraternité qu'il est convenu d'appeler "fraternité de case", a toujours été reconnue comme étant indéfectible. A ce sujet Vincent Monteil rapporte ce proverbe wolof qui dit : 'Ceux qui sont camarades de case, c'est ce qui les rend amis pour toujours'. Il cite ensuite Birago Diop qui renchérit : 'Plus forte que l'amour fraternel, plus tyrannique que l'amour paternel, la fraternité de "case" soumet l'homme digne de ce nom à des règles, à des obligations, à des lois qu'il ne peut transgresser sans déchoir aux yeux de tous" (2).

Quittant définitivement leur retraite obligée qui est la case, les jeunes "frères" désormais membres à part entière de la société des adultes, brûleront d'abord à un carrefour (3) tous les objets (vêtements y compris) qui leur auront appartenu durant ce laps de temps et qui recèlent indubitablement quelque impureté. Chacun d'eux sautera alors trois fois sur ce feu purificateur avant de courir irréversiblement vers le village.

Si les circoncis sautent trois fois sur le feu, les excisées quant à elles, sauteront quatre / ^{fois} parce que le rite d'ablation du prépuce ou du clitoris s'insère dans une philosophie de la personne qui est aussi une philosophie des nombres. Le nombre 3 symbolise l'homme parce que l'homme est 3 : 1 pénis + 2 testicules. Le nombre 4 symbolise la femme dont le sexe contient : 2 petites

(1) Cf Germain Dieterlen, *Essai sur la religion bambara*, Paris, P.U.F., 1951, pp. 183-185. Le "wanzo" serait une force néfaste congénitale à laquelle personne ne s'échappe. Ses origines remonteraient à la création du monde.

(2) Cf. Vincent Monteil, *op. cit.*, p. 325.

(3) Le carrefour symbolise un foyer d'énergies chez les Bambara et les Malinké en général. Si beaucoup de rites de purification (exemple : circoncision ou excision) et d'offrandes (exemple : objets ou nourriture sacrifiés dans les carrefours d'Abidjan à l'instigation des marabouts lorsque s'annonce un remaniement ministériel) y ont lieu, c'est parce que ce lieu est assimilé à un vieillard plein de sagesse qu'il convient de consulter avant tout acte important de la vie sociale et religieuse. Le carrefour, c'est le point central, le premier état de la divinité avant la création. Cf. Dominique Zahan, *Sociétés d'initiation Bambara. Le N'domo et le Korè*, Paris, Mouton, 1960, p. 95.

lèvres + 2 grandes lèvres. Mais il s'agit ici de l'homme circoncis et de la femme excisée. Car, avant cette opération, leur androgynie originelle correspond au nombre 7 : 3 (homme) + 4 (femme) = 7 parce que l'homme est aussi femme par la présence du prépuce : 1 pénis + 2 testicules + 4 (= prépuce = femme) = 7. La même opération mathématique est valable pour la femme mâle par la présence du clitoris = 4 + 1 clitoris (= 3 = pénis = homme) = 7. Or l'androgynie est synonyme d'impureté. S'impose donc l'obligation de rendre l'homme uniquement et entièrement homme en le débarrassant à jamais de sa féminité : la circoncision. Il faut également rendre la femme uniquement et entièrement femme en lui ôtant sa masculinité : excision. Alors seulement, redevenus 3 et 4, ils pourront s'unir pour la procréation, et le symbole de leur union sera le nombre 7 qui représente le couple tout en traduisant la fécondité, la vie, la conscience, la pensée et l'intelligence : pour tout dire le nombre 7 signifie la perfection humaine (1).

Dans la ville africaine d'aujourd'hui la référence à la philosophie des nombres semble se raréfier. En dehors des vieux, les quelques jeunes qui savent que chez eux au village le garçon fait toujours trois fois et la fille quatre fois telle ou telle chose, sont souvent incapables d'en expliquer les raisons. Au-delà même de la circoncision on retrouve assez souvent ce symbolisme des nombres. Par exemple les Baoulé disent : Yasua di kpe nsan (littéralement = l'homme mange trois fois) et Bla di kpe nnan (littéralement = la femme mange quatre fois). Ici manger ne renvoie pas à la nourriture, il peut traduire quantité d'actions. Si par exemple l'on est l'objet d'une provocation de la part d'autrui, on rappellera cette expression pour traduire l'idée de patience : qu'il continue de me provoquer, j'attends de réagir à la troisième ou à la quatrième fois...

Interrogé sur la question, même wanzam reconnaît son ignorance quant à la signification profonde des nombres 3 et 4, il déclare savoir seulement qu'au Niger on dit qu'une femme fait quatre fois et l'homme trois fois telle chose. La circoncision a donc perdu de sa fonction sociale d'intégration; ce n'est plus un rite à caractère communautaire, c'est une tradition que maintient

(1) Sur le symbolisme des nombres chez les Bambara, voir Solange de Ganay, "Notes sur la théodicée bambara" in Revue de l'histoire des religions, Paris, P.U.F., 1949, tome 135, n° 2 et 3 (avril-juin); Germaine Dieterlen, op. cit.; Dominique Zahan, sociétés d'initiation Bambara. Le N'domo et le Korà, Paris, Mouton, 1960; et du même auteur, La dialectique du verbe chez les Bambara, Paris, Mouton, 1963. Voir aussi Dictionnaire des symboles, Paris, Seghers, 1973, 4 tomes.

telle famille pour le fils et de moins en moins pour la fille... par conformisme religieux ou culturel. Le forgeron-circonciseur et son épouse, la potière-exciseuse, gens de caste, ne sont plus socialement tenus d'exécuter leurs rôles d'antan. Comme tout jeune, ils sont scolarisés et gagneront leur vie autrement qu'en répétant le geste du père.

Au plan culturel, l'urbanisation accélérée d'une ville comme Abidjan a souvent des effets destructeurs tels, que les associations ethniques de solidarité et de récréation de l'atmosphère villageoise ne peuvent prévenir. Aussi, pour remplir le vide laissé par le forgeron et la potière, sommes-nous heureux du service inestimable des Wanzams du Niger ou du Nigéria.

Abach Mouhamma gagne donc relativement bien sa vie. Epoux de deux femmes et père de quatre enfants (deux au Niger et deux à Abidjan), il occupe, pour un loyer mensuel de 20.000 F, une maison en dur comportant une chambre et un séjour dans une cour commune. La première épouse vit chez lui et reçoit quotidiennement 1.000 F pour la cuisine. La seconde demeure chez ses parents (dans le même quartier) et reçoit la même somme pour sa nourriture. Depuis quelques mois il ne confie plus ses économies à un 'vieux' du quartier, mais les dépose sur le compte bancaire qu'il vient d'ouvrir et où il verse 100.000 F chaque fois que le bénéfice de son travail atteint ce taux.

Sur les 33.552 Nigériens résidant à Abidjan (1) et dont la majorité exerce des métiers peu épanouissants, on peut dire que Wanzam est un homme à qui l'aventure a profité aussi bien matériellement que socialement. Car il mérite et jouit du respect de tous ceux qui le connaissent en tant que praticien.

Chaque retour au pays est pour lui l'occasion d'y distribuer pagnes, boubous et au moins 50.000 F.

Au moment de prendre congé de lui, notre interlocuteur a tenu à dévoiler un aspect peu connu de ses activités professionnelles : 'J'ai aussi des médicaments pour aider les hommes qui ont du mal à entrer en érection. C'est moi-même qui les fabrique à partir d'écorces d'arbre que je reçois du Niger ou de la route de Dabou à 20 kilomètres d'ici. Il suffit que l'homme se purge une ou deux fois avec un de ces médicaments pour que l'érection soit normale. Je soigne aussi la chaude-pisse avec une poudre qu'il faut sucer sur une moitié de citron : c'est radical ! Tout ce qui concerne le sexe de l'homme, c'est ma spécialité'. Est-ce à titre de publicité que Wanzam a fait ces révélations ?

(1) Il s'agit ici des chiffres du recensement de 1975. Voir Population de Côte d'Ivoire, Direction de la Statistique, Abidjan, 1984, p. 82.

LES FEMMES ET LES NOMS DES PAGNES
L'IMAGINATION FEMININE EN ACTE

Le pagne, c'est la chose des femmes, elles en font ce qu'elles veulent. Quand il leur arrive de s'intéresser à autre chose, au "tissu" par exemple, c'est pure manie, c'est irruption dans une sphère étrangère, comme lorsqu'elles portent le pantalon. Cela dure un moment, et un moment seulement. Car la vérité c'est le pagne, elles y reviennent toujours, pour y demeurer longtemps.

A Abidjan on ne dira pas le contraire. Le prêt-à-porter toujours prêt à être abandonné pour le pagne lorsqu'elles se changent, et elles se changent souvent, c'est l'affaire d'une minorité. Les milliers de tailleurs qui peuplent la ville d'Abidjan en témoigneront.

Le pagne, c'est la chose des femmes; les hommes n'y interviennent que très peu, dans les usines, pour la fabrication. Le reste c'est leur affaire : vendre et s'en vêtir. S'habiller c'est facile, il suffit d'acheter, mais acheter ? A-t-on jamais vu un produit se vendre avec grand succès sans publicité aujourd'hui ? Et a-t-on jamais vu la publicité d'un pagne dans les media ? Pourtant il y a rarement publicité aussi efficace à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Pourquoi ? D'abord parce que les femmes ont de l'imagination à revendre; ensuite parce qu'elles causent; enfin parce qu'elles s'observent, se filent ou se pillent les modèles, et se critiquent. Mieux que les hommes, loin derrière elles, piètres imitateurs à peine sortis de leurs ventres !

Si les femmes n'avaient pas d'imagination, les pagnes ne se vendraient pas si bien, et les industries qui appartiennent aux hommes qui les dirigent, péricliteraient de leur absence de créativité. Car, lorsqu'ils sortent des usines, les pagnes portent des numéros de référence et des noms sans poésie.

sans attrait, sans chaleur, des noms qui ne parlent pas aux femmes. Alors, comme elles aiment qu'on leur parle, elles inventent de nouveaux noms, elles en imaginent pleins de poésie et de vérité : l'actualité y est souvent présente, qu'elle soit politique, économique, sociale ou culturelle.

Le politique

Le vocabulaire politique ivoirien s'est enrichi de mots nouveaux que nous ignorions depuis 1960 que le Parti avait décidé de choisir les députés. Grâce au retour à la Démocratie remise sur les rails au septième congrès du Parti en 1980, des mots tels que 'ballottage' sont arrivés. N'importe quel ivoirien pouvant désormais se présenter à la députation, n'importe lequel peut aussi se trouver en ballottage. Des députés qui s'identifiaient à l'Assemblée Nationale, se croyant inamovibles, des membres du Bureau Politique qui, confondant le choix de quelques-uns avec celui de tous, croyaient emporter l'assentiment collectif parce que devenus puissants..... ont été mis en ballottage avant d'être battus. Ah ! que c'est amusant la Démocratie ! Ballottage, quel vilain mot pour les uns, quel mot plein d'espoir pour les autres ! Appelons donc un pagne 'Ballottage' disent les femmes, pour rire le temps que durera la fièvre des élections et pour en rire bien après. Car si une fièvre peut tomber dans les minutes qui suivent, un pagne, ça vit des années durant.

Se moquer sans en avoir l'air, les Africaines en ont le secret; déceler les attaques lancées mine de rien à travers un geste ou une chanson, elles en détiennent l'art. Une Africaine ayant fait l'expérience de la polygamie dans une cour commune, vous le dira. Porté pour rire d'un candidat malheureux en se montrant à son épouse qui, mieux que son homme, sait lire les gestes apparemment anodins de la gent féminine... le pagne 'Ballottage' a pu créer des palabres inattendues.

Depuis les élections législatives de novembre 1980... on peut considérer qu'aujourd'hui la fièvre est tombée. Mais attendons les élections prochaines de 1985 pour savoir s'il ne s'agit pas d'une fièvre rémittente.

Entre temps, indépendamment de la fièvre électorale et contre vents et marées, il y a 'Les ongles de Madame Houphouët'. D'admirables ongles dessinés sur un pagne. Pour les rehausser d'un éclat particulier, il fallait les attribuer à une femme particulière. Si on ne peut pas être Madame Houphouët, on peut au

moins s'identifier à elle en se vêtant du pagne qui porte son nom. De la partie au tout il n'y a qu'un pas; donnez-moi les ongles d'un tel et j'en fais ce que vous souhaitez, dit le féticheur. Des ongles de Madame Houphouët à sa personne physique, le pas est franchi. Grâce au pagne. Cet être inaccessible, on le devient quelques heures, par la magie des images et de la parole : actualité de l'audio-visuel !

Madame Houphouët, c'est aussi "Diamant", nom donné à un très beau pagne qu'elle a choisi pour se parer. Dans l'entretien qu'elle nous a accordé, Madame Amah, vendeuse de pagne, s'en expliquera.

L'économique

Qui dit "économie" aujourd'hui, dit "conjoncture". Ce mot venu avec la crise économique internationale, a d'abord été utilisé dans les discours politiques qui l'accompagnaient de l'adjectif "mauvaise". Puisqu'elle est toujours mauvaise, autant faire l'économie du qualificatif qui l'assombrit inutilement : la conjoncture est mauvaise, c'est entendu, mais elle ne nous empêche pas de nous habiller. Alors débaptisons un pagne sorti d'usine avec le nom Kodak et la référence Y 706 comme nous l'apprend un commerçant Libanais, et appelons-le "conjoncture" disent les femmes.

Mais depuis très longtemps, bien avant l'avènement de la conjoncture, on donnait des noms aux pagnes. Et comme on a moins de moyens que les hommes, nos maris, on a dû les flatter en nommant un pagne "Mari capable". Il faut être vraiment incapable pour ne pas l'offrir à l'épouse ! Depuis près de vingt ans, ce pagne se vend, toujours et encore. Et pour cause ! Flatter l'orgueil mâle pour se parer à ses frais rien de plus facile, il suffit d'un minimum d'intelligence à une femme pour exploiter le pouvoir extraordinaire qu'elle détient. L'homme est sorti de son ventre, elle lui a dispensé sa première éducation et l'a nourri de son sein, elle le connaît mieux que quiconque, mais l'oublie trop souvent. De temps en temps, elle s'en souvient et le tient !

Le social

Parce qu'inséparables des hommes, pour le meilleur et le pire, les femmes souffrent quotidiennement de l'infidélité et de la jalousie. Elles se font des rivalités en amour, ou simplement avec des parures. La première parure étant le pagne, elles suggèrent aux dessinateurs et fabricants qu'on y figure un œil, et ce sera "L'œil de ma rivale", cet œil jaloux qui me suit partout, qui me regarde, m'admire secrètement parce que je me suis fait une beauté !

Mais il arrive que la rivale ait le dessus, qu'on se sente triste et abandonnée. Ah les hommes ! Ils sont l'infidélité personnifiée ! Et on voudrait les avoir à soi seule, être partout avec son chéri, ne pas l'abandonner un seul instant, sinon... Disons 'Ton pied mon pied' et représentons des pieds sur un pagne avec de belles couleurs. Ce pagne qui s'appelle 'Ton pied mon pied' symbolise la fidélité tout en traduisant implicitement cette inquiétude permanente qui ronge d'imaginer son homme demain avec une autre. Là où vont les pieds de mon chéri, là iront les miens, toujours ensemble, inséparables. Car là-bas veillent au grain les voleuses de maris, les briseuses de cœur.

Comme si cela ne suffisait pas, on appellera un autre pagne 'jalousie', franchement, directement.

Le culturel

La gastronomie c'est la culture, les tenancières des maquis(1) le savent bien qui misent sur l'attachement de l'Ivoirien aux mets de son terroir. Elles sont donc venues du village avec des recettes qui font saliver hommes et femmes de toutes conditions, des plus pauvres aux plus riches. Ces recettes culinaires font du maquis un des rares exemples de modèles culturels dont la consommation a surgi du bas de la pyramide sociale pour conquérir avec succès les élites.

Toujours présent, le poisson à la braise a inspiré des femmes, créatrices anonymes de noms qui incitent à la consommation. La vendeuse de pagne, Madame Amah, nous donnera comme exemple de nom : 'poisson à la blaise' au lieu de 'braise'. Elle ne sait pas lire, mais elle a des idées qui lui permettent de brasser quelques millions en tant que grossiste. En guise de publicité, elle nous dit ce qu'elle dirait peut-être à des clientes : 'y a des femmes qui dit : le soir je vais sortir avec mon chéri pour aller manger poisson à la blaise'. Pour confirmer le succès du pagne, Youssef le Libanais remarquera avec le sourire : 'il n'y a plus de poisson dans la lagune à Abidjan, tous les poissons sont sur les pagnes'.

Au plan culturel on peut aussi jeter un regard sur un pagne rouge nommé 'Kodjo'. 'Kodjo' en baoulé c'est le cache--sexe. Puisque rouge est le sang menstruel, rouge sera le pagne baptisé 'Kodjo', ou plutôt : parce que le pagne est rouge, il rappellera les menstrues. Et puisqu'indisposée une femme n'aura pas de rapport sexuel avec son homme, le pagne en traduira l'idée par l'expression

(1) Sur la signification du mot maquis en gastronomie, voir chapitre 18.

du nom qui s'énonce ainsi : 'Kodjo laisse-moi dormir', rappelant explicitement à ceux qui l'oublent trop souvent, que lorsqu'on porte un 'Kodjo', on a droit à quelques jours de relâche même auprès des maris qui ne laissent aucun répit à leurs compagnes.

Les jeunes filles l'ignorent qui utilisent des serviettes périodiques et autres garnitures sorties des industries occidentales. Madame Amah le sait qui dit : "Ce sont des choses pour anciennes femmes, pour vieilles femmes" dernières utilisatrices du 'Kodjo' dans la ville ! Et elle nous informe que ce pagne ne se vend bien qu'à celles qui connaissent, celles à qui le nom parle encore.

*
* *
*

A présent laissons la parole à nos deux grossistes : l'inévitable Libanais que l'on rencontre toujours sur son chemin dans le commerce, représenté ici par Youssef; et l'indispensable ivoirienne sans qui le commerce des pagnes serait vide de la poésie et de l'imagination attractives qu'il connaît : Madame Amah.

ENTRETIEN AVEC YOUSSEF

Commerçant Libanais,

rue du Commerce

10 août 1982

- Ai-je raison de dire que ce sont les femmes qui donnent des noms aux pagnes ?
- Des fois vous avez les femmes qui donnent, vous avez des fois aussi des vendeurs. Ça dépend des temps. Par exemple s'il y a un événement, alors pour une sorte de publicité, pour que la marchandise marche, on donne un nom. Parce que vous savez, ici presque tous les pagnes fancis(1) ont la même qualité, ça dépend du goût du client, est-ce que vous voyez ? Il suffit que la marchandise plaise à une communauté, directement elle est lancée, on peut donner n'importe comment. Par exemple ce pagne (*il m'en montre un*), son vrai nom c'est Kodak.
- Pourquoi Kodak ?
- C'est sorti de la CFCI(2) comme ça, c'est le nom d'usine. Parce qu'il y a des dessinateurs qui donnent des noms aussi.

(1) Qualificatif attribué à un type de pagnes du point de vue de la fabrication. Par exemple : pagne Wax, pagne Fanci, pagne Java.

(2) C.F.C.I. : Compagnie Française de Côte d'Ivoire.

- Les dessinateurs donnent toujours des noms ?
- Toujours ! Comme ils travaillent dans l'usine, nous recevons les pagnes avec leurs noms d'usine. Par exemple ce pagne, ce sont les femmes qui l'ont nommé "conjoncture". C'est un pagne qui a beaucoup marché, alors les vendeuses l'ont nommé "conjoncture", et depuis ça marche mieux. Le nom Kodak avec sa référence Y 706 est oublié.
- Avez-vous d'autres noms qui viennent de l'actualité ?
- En dehors de "conjoncture", il y a "Samedi soir" qui a pour vrai nom "Hilton".
- Est-ce un pagne ivoirien ou importé ?
- Tout est ivoirien, tout ce que vous voyez dans mon magasin est fabriqué ici en Côte d'Ivoire.
- Alors, ce nom "Samedi soir", vous savez d'où ça vient ?
- Vous savez, c'est venu comme ça hein ! Parce que nous faisons toujours les choses sur référence. Par exemple quand nous faisons des factures, on tient compte de la référence, comme ça quand le contrôleur arrive, il regarde la référence pour savoir de quoi il s'agit.
- Y-a-t-il longtemps que ce pagne est en vente ?
- Y a trois ou quatre mois. "Samedi soir" par exemple, moi j'avais la marchandise, y a une cliente qui venait, je dis : "Oh ! regardez "Samedi soir". Les femmes l'ont pris et elles l'ont appelé "Samedi soir" comme ça. C'était un samedi.
- C'est donc vous qui avez lancé le nom "Samedi soir" ?
- Oui c'est moi. J'ai dit ça comme ça en m'amusant et tac ! c'est parti. D'ailleurs ça m'a étonné moi-même. Alors depuis, tout le monde vient : "Où est Samedi soir" ? J'ai compris maintenant qu'il s'agissait de ça. Finalement tout le monde a adopté le nom "Samedi soir". Et puis "Samedi soir" avec l'idée... les gens sont tentés.
- C'est très intéressant ! Vous êtes donc un de ces créateurs anonymes que je cherche à découvrir. Etes-vous à l'origine d'autres noms comme ça ?
- Pas forcément. Pour le moment j'ai réussi le coup du "Samedi soir" et ça c'est grâce à cette femme, parce que dès que j'ai dit "Samedi soir" elle a acheté la pièce et elle a commencé à dire "Samedi soir" en vendant au détail. Automatiquement les gens se sont jetés là-dessus et ça a marché. Avant que ce nouveau nom sorte, ça marchait un peu, mais dès qu'on a dit "Samedi soir" ça a marché mieux encore.
- D'autres noms ?
- Oh ! Il y avait aussi ce pagne là dont le nom d'usine est "Dallage". Alors des fois je m'amuse à dire : "c'est Dallas", et ça tente quelques clientes parce que le feuilleton américain "Dallas" passe en ce moment tous les vendredis à la télévision.
- Ce pagne a-t-il eu autant de succès que "Samedi soir" ?
- Le premier lot de pagne a marché, mais pas celui-là, alors je n'en parle plus. Mais vous savez, même si vous nommez bien le pagne, si ça ne plaît pas aux clientes, ça ne marchera pas. Il faut que le tissu plaise d'abord, et il faut que la marchandise soit de bonne qualité aussi. Parce qu'on peut l'appeler n'importe comment, si c'est pas bon... ça ne marche pas.
- Y-en-a-t-il parmi vos collègues Libanais qui donnent des noms aux pagnes ?
- Non, je n'ai pas remarqué ça beaucoup. Très souvent les noms viennent des vendeuses Ivoiriennes. Elles lancent ça comme ça en s'amusant et suivant l'actualité.

- Il y a un pagne qui existe depuis plusieurs années, je m'en souviens encore, j'étais très jeune à l'époque... ça s'appelle "Mon mari capable". D'où vient ce nom ?
- Je n'en sais rien. J'en ai entendu parler, je l'ai vu mais ça ne marche plus beaucoup maintenant. Et moi quand on vient me le demander, je réponds : "Il n'y a plus de mari capable maintenant parce que la conjoncture est arrivée, alors prenez "conjoncture", c'est l'actualité" et je rigole, parce qu'il faut toujours essayer d'amuser les clients en les mettant à l'aise, ça compte beaucoup dans le commerce pour retenir la clientèle. Il nous arrive de proposer à l'usine des dessins accompagnés de noms. Généralement c'est accepté. Si ça marche c'est bon pour nous parce que nous en avons le monopole. Mais si ça ne marche pas, nous prenons les pots cassés et nous sommes obligés de tout prendre et tenter de revendre avec beaucoup de perte. Tiens j'y pense, ce sont, paraît-il, des Ivoiriennes qui ont proposé le dessin "Poisson à la braise", un poisson pris par un hameçon, ça a été un si grand succès que je disais qu'il n'y avait plus de poisson dans la lagune, tous les poissons sont sur les pagnes.
- Cela n'a-t-il pas un rapport avec l'existence des nombreux maquis à Abidjan ?
- Ah oui ! certainement.

ENTRETIEN AVEC MADAME AMAH

Grossiste Ivoirienne

(C'est elle qui pose la première question)

- Ça va passer à la Télé ?
- Non je vais écrire dans livre.
- Dans livre ? C'est mieux ! Parce que l'autre jour y en a, ils sont venus me prendre de vitesse pour mettre à la Télé...
- Dites-moi Maman, qui donne les noms aux pagnes que vous vendez ?
- Les noms qu'on donne aux pagnes... y-en-a par exemple *(interruption par les clients)*... Par exemple "Diamant", c'est Madame Houphouët qui a porté ce pagne, alors on l'a appelé "Diamant".
- Mais qui a donné le nom "Diamant" ?
- Ça je ne sais pas, je ne peux pas vous montrer quelqu'un. Par exemple, comme les filles de maintenant là, comme y a des maîtresses dedans *(rires)*, c'est pas vrai ? *(rires)*.
- Si c'est vrai.
- Alors, comme y a jalousie dans affaire de maîtresses, on a trouvé un pagne qui s'appelle "jalousie".
- Ah ! y-a un pagne qui s'appelle "jalousie" ?
- Le voilà ! Où est "jalousie" là ? *(demande-t-elle à un de ces vendeurs.)*
- C'est ça "jalousie" ?
- Oui, "jalousie, z'yeux voient, bouche parle pas" *(rires)*
- Mais quand ça sort de l'usine... *(elle m'interrompt)*
- Usine, non ! C'est les vendeuses que on donne les noms
- Le pagne qu'on appelle "Diamant", vous avez ça ici ?
- Non, y a longtemps, son temps est passé, il y a vingt ans maintenant. Tu veux payer ça pour ta maîtresse ? *(rires)*

- On appelait ça "Diamant" avant ou bien est-ce parce que Madame Houphouët a porté ça qu'on l'a appelé "Diamant" ?
- Exactement ! c'est quand elle a porté.
- Pourquoi ?
- Parce que Madame Houphouët, elle est "Diamant", elle est comme "Diamant".
- Mais quand vous avez appelé ça "Diamant", vous avez vendu beaucoup ?
- Beaucoup, beaucoup...
- Mais le nom "Diamant" ça veut dire que ça coûte cher !
- Non, c'est pas ça, ça veut dire c'est bon, c'est joli. Est-ce que c'est tout le monde qui a l'argent pour acheter diamant ? Alors quand y a pagne qui s'appelle "Diamant" et que c'est pas cher, toutes les femmes achètent.
- Je comprends, vous avez raison. Y-a-t-il d'autres noms ?
- Y a "Poisson à la blaise" (braise). Y a des femmes qui dit : "Le soir je vais sortir avec mon chéri pour aller manger poisson à la blaise".
- Au maquis* ?
- Oui, au maquis*.
- Encore d'autres noms ?
- Non.
- Et ça ? (*je montre un pagne rouge*)
- Ça ? Ça ?
- Oui !
- Ça c'est "Kodjo" ça.
- Kodjo ?
- Oui "Kodjo laisse-moi dormir" (*mires*).
- Ah ! "Kodjo" que les femmes portent ?
- Exactement !
- Mais qui a nommé ça "Kodjo" ?
- C'est nous, parce que on sait que c'est Kodjo. Alors quand les jeunes femmes demandent : Madame ça c'est quel pagne ? Je réponds : ça c'est "Kodjo laisse-moi dormir", ce sont des choses pour anciennes femmes, pour vieilles femmes.
- "Laisse-moi dormir" c'est comme si la femme avait porté un "Kodjo" parce qu'elle est en règle par exemple ?
- Oui, c'est comme caleçon.
- Quand vous dites "Kodjo" ça se vend bien ?
- Oui pour les femmes qui connaissent. Tu n'as pas vu y a une femme qui a acheté une pièce tout à l'heure ?
- Mais, les dessins-là, c'est vous qui les proposez à l'usine ?
- Ça dépend ! parce que maintenant y a des filles qui veut des anciens pagnes, alors nous aussi, si par exemple une grand-mère a ancien pagne, on prend ça et puis on va à l'usine et puis on dit : il faut faire ça pour moi, on commande et CFCI* fabrique.
- Bon, quand je vais écrire mon livre-là, je peux mettre votre nom dedans ?
- Comme quoi ?
- Dire que vous m'avez donné beaucoup d'informations, vous avez dit ça et ça ?
- Bon, il faut pas mettre.

- Faut pas que je mette ?
- Mais... il faut mettre. Si tu n'as pas mettre, comment on va faire pour connaître que j'ai dis ça ?
- Comment on vous appelle ?
- Mon nom est sur mon carnet. (*Elle me le tend, et j'y lis : Madame Amah Johnson Georgette Marie*).
- Pourquoi Johnson Georgette ?
- Mon papa, il vient du Togo, il est Togolais, et puis ma mère est Ivoirienne.
- Vous allez souvent au Togo ?
- Non, mon père même il est mort, je l'ai enterré ici.
- Quelle langue vous venez de parler là ?
- C'est Abouré, la langue de maman.
- Est-ce que en tant que grossiste on peut dire que vous êtes riche ?
- Non, on se débrouille pour avoir attiéké seulement.
- Avez-vous des enfants ?
- Non je n'ai pas eu la chance pour avoir enfant.
- Vous êtes mariée ?
- J'ai marié et je suis divorcée à cause d'enfant. Je dis je vais aller ailleurs peut-être je vais avoir des enfants, je suis partie je n'ai pas eu enfant.
- Votre mari ne voulait pas vous garder parce que vous n'aviez pas d'enfant ?
- Non, c'est moi-même que je me suis divorcée parce que je n'avais pas enfant avec lui, je suis allée chercher enfant avec un autre homme et je n'ai pas eu la chance avec lui aussi.

10

PÉDICURES, MANUCURES, COIFFEUSES ET "YOMO MAKERS"

LA BEAUTE DU PAUVRE A TREICHVILLE

Se faire une beauté, quoi de plus légitime ! Chacun y a droit et chacun s'en donne les moyens quelle que soit sa condition.

Parce que les modèles culturels des "gens bien" ne sont pas nécessairement ceux des gens de rien, il ne saurait y avoir uniformité péremptoire pour les canons de la beauté. Si le pauvre ne peut franchir les barrières économiques pour se faire une beauté à la mode d'en haut, le riche peut, quant à lui, si l'air du temps l'exige, se faire beau à la manière d'en bas. L'air du temps ? Oui, il arrive que des modèles culturels partent du bas de la pyramide sociale pour grimper les échelons jusqu'au sommet et s'imposer comme une mode. Ces modèles sont souvent des créations africaines, secrétées généralement dans les quartiers populaires. Qu'il soit lettré et respectueux des normes de son milieu, et les mouvements descendants du riche vers cette mode peuvent rencontrer des freins. En effet, comprendrait-on que Madame aille se coiffer ailleurs lorsqu'existent des structures modernes telles que les salons de beauté ? Dire aux autres : "Je viens de tel salon" a son importance, comme lorsqu'on exhibe la montre "Cartier" ou la robe "Chris Seydou". La griffe, c'est quelque chose ! A force, le corps du riche est devenu exigeant sous la pression conjuguée de la culture occidentale et des moyens d'existence toujours actualisés. Un salon devra, pour l'y recevoir, offrir un minimum de conditions : climatisation, confort des meubles, décoration recherchée du cadre, équipements importés... Le travail de métamorphose constante et renouvelée ne pourra s'exécuter qu'à ce prix, il y va de la quiétude et de l'assurance des clientes.

Et le corps des autres ? Les sans fortune ? Ceux qui triment chaque jour dans les structures modernes ou dans la rue ? Leur corps n'en est pas moins un, qui a besoin, aussi, de se faire une beauté. De temps en temps !

Le riche gagnerait-il à mettre sur pied des services pour ces gens-là ? Et dans quel but le ferait-il ? Pour récolter des riens ? C'est bien connu, les gens de rien n'ont rien. Mais on oublie trop vite que la patiente addition de petits riens finit toujours par donner quelque chose, un quelque chose qui fait vivre. Le savent bien ceux qui sont contraints à ce type de patience dans leurs activités professionnelles. S'armer de patience pour attendre dans la rue d'éventuels clients afin de récolter quelques pièces par jour... cela suppose que l'on n'a rien d'autre à faire pour vivre. Voilà pourquoi, évitant la mendicité, des milliers de sans emploi acceptent de perdre leur temps pour gagner leur vie.

En effet, quelques nécessiteux ont imaginé d'exploiter le créneau des besoins en esthétique de leurs semblables. Car il y en a, et beaucoup : se coiffer en se faisant des tresses ou des nattes, se teindre les cheveux, se couper les ongles des pieds et des mains... toutes activités qui se déroulent là, dans la rue, et dont l'exercice peut être considéré comme un métier, un petit métier. Les Guinéennes, Maliennes et Ivoiriens coifferont Madame et Mademoiselle, les Ghanéens vous teindront les cheveux quel que soit votre sexe, et les Nigériens, sans discrimination sexuelle non plus, vous couperont les ongles.

ABOUBAKAR AROUNA : PEDICURE ET MANUCURE

Les besoins de l'être humain sont illimités, il suffit de les détecter ou de les susciter. Et c'est extraordinaire ! Car, comment peut-on, comme ça, parce qu'un individu a décidé de couper les ongles dans la rue, aller s'installer sur un tabouret ou un banc public et lui abandonner mains et pieds ? Parce qu'il s'est trouvé des gens pour proposer ce service, un besoin est né, excédant la sphère du privé pour se commercialiser. Une cliente, Ivoirienne de Grand-Bassam et fabricante de pain sucré à Treichville, justifie sa fréquentation des lieux : "... la famille est nombreuse, et puis j'ai beaucoup de travail à la maison. Alors, quand j'ai un peu de temps, je viens ici pour qu'on me coupe les ongles. Ils coupent tellement bien ! Et puis ils nettoient les ongles. Avec une lame et la présence des enfants qui n'arrêtent pas de m'embêter, me taquiner, ça blesse, je me coupe...".

Aboubakar Arouna, environ 25 ans, venu du Niger "pour chercher l'argent en Côte d'Ivoire", est passé par le Port de pêche avant d'atterrir ici au jardin public du rond point de Treichville (Avenue 8, rue 12). Décharger des bateaux pleins de poissons pour les mettre dans des caisses de Midi à 5 heures le

lendemain matin, sans répit, même si cela rapporte entre 10.000 F et 15.000 F par jour, avouez que c'est éreintant ! Aboubakar a gagné de l'argent en exécutant ce travail, mais il a décidé qu'entre la santé et l'argent il choisirait toujours la première : 'Tu peux pas faire ça un mois, tu vas quitter, ça fatigue trop' ! explique-t-il.

Quoi de plus reposant, en effet, que de couper des ongles ! En attendant le client, il suffit de produire des cliquetis avec ses petits ciseaux pour rappeler qu'on est là. Des petits ciseaux dont Aboubakar vante en ces termes la provenance : 'c'est pas fabrication de Blancs, c'est au Niger on a fabriqué, tu as vu comme ça coupe bien' ? Cette qualité a l'avantage de ne pas impliquer un prix élevé, car 'là-bas, ça coute pas cher'. L'investissement dans les instruments de travail est donc quasi insignifiant, pour un bénéfice non négligeable.

Arrivé à Abidjan pour la première fois en 1977, année économiquement faste pour la Côte d'Ivoire, Aboubakar était particulièrement heureux ; car, de l'argent il y en avait. Couper les ongles pouvait rapporter jusqu'à 3.000 F quotidiennement. Que d'ongles à l'époque ! Et puis, avec la conjoncture, progressivement, il y a eu de moins en moins d'ongles ; mais surtout de plus en plus ce coupeurs d'ongles à travers la ville. Dans les rues, les auto-gares, le jardin public de Treichville, partout se sont multipliés les cliquetis de ciseaux. Alors aujourd'hui on se contente de 1.000 F à 1.500 F, des fois même 750 F. Peut-être, n'oublions pas de le mentionner, le doublement du prix du service passé de 50 F à 100 F a-t-il chassé quelques clients plus démunis. Les dix ongles des pieds et les dix des mains pour 100 F, n'allez pas dire que c'est inabordable, les pédicures et manucures qui en vivent ne vous comprendraient pas ! Car cela ne fait jamais que 5 F l'ongle ! Lorsque lundi 27 février 1984, nous avons dialogué avec Aboubakar, il avait gagné, non pas la veille mais l'avant-veille, - parce qu'il respecte la trêve dominicale - la somme de 1.000 F. Que sont devenus ces 1.000 F ? 'J'ai bouffé 500 F et j'ai gardé 500 F dans ma poche. Quand ça va être beaucoup, 5.000 F comme ça dans ma poche, je vais donner à mon frère pour garder. C'est lui qui garde tout mon argent. Si je lui donne les 1.000 F que j'ai gagné samedi, et si j'ai un problème ? Et si demain ça ne marche pas ? Il faut que je bouffe' ! Ces informations nous conduisent à vouloir connaître la somme totale épargnée par l'intermédiaire du 'frère' de même village, en vain. Par contre, à ses parents, à son épouse et à ses deux enfants demeurant tous au pays, il envoie souvent de l'argent, soit par la poste, soit par des

amis qui partent quand il ne part pas lui-même, lui qui ne conçoit pas de vivre neuf à dix mois sans baigner dans l'atmosphère familiale. Pour son avenir et pour celui des siens, il se contente de peu : partageant à Treichville une chambre avec trois autres compatriotes pour un loyer indéfini, "payé par le frère", se nourrissant de café au lait avec pain et beurre pour 175 F le matin, dépensant environ 200 F dans du riz ou de l'attiéké le midi, et le soir mangeant du foutou ou autre chose pour 150 F. Les horaires coïncident avec les heures de bureau, moment d'intenses activités dans et autour du jardin sis à proximité du marché de Treichville. Aboubakar et ses nombreux collègues arrivent vers 8 heures, armés de ciseaux. Ils travaillent jusqu'à midi, puis s'octroient deux heures de repos, pour reprendre leurs occupations qui prennent fin vers 18 heures.

Et la taxe municipale ? Le passage dans le jardin d'un agent de la Mairie, collecteur itinérant de taxe, nous en inspire la question. Mais Aboubakar nous répond que, n'étant pas commerçants, lui et ses collègues échappent à la visite de l'agent : "Tu vois pas lui ? Il nous demande rien. Il cherche les commerçants qui vend des choses-là. Nous on n'est pas commerçants, on vend rien". Et pourtant... (1).

*
* *
*

Et pourtant il en existe d'autres sur les lieux qui ne vendent rien mais qui sont astreints au paiement de la taxe journalière. Exemple : les petits cireurs Ivoiriens et les petits cordonniers Maliens et Nigériens. Il est vrai que les quelques Voltaïques et Maliens d'un certain âge qui font office de devins dans le jardin en jetant des cauris et qui vous réclament 200 F pour étaler là, devant vous, votre avenir... n'intéressent pas non plus le collecteur municipal parce qu'ils ne vendent rien. Sauf l'avenir, cette chose imprévisible pour le profane. Nous avons eu quelque peine à en réveiller un qui roupillait tranquille sur une natte sous les grands arbres dont l'ombre du feuillage fait du jardin un endroit de prédilection pour mendiants, vagabonds et travailleurs de toutes sortes. Voltaïque d'environ 60 ans, gardien la nuit et devin le jour, il empocha deux pièces de 100 F pour nous informer que notre étoile attirait vers nous une grande fortune qui ne nous échappera pas si nous sacrifions trois colas blanches à n'importe quel passant un vendredi. Trois colas à 10 F ou 15 F l'unité, plus

(1) Sur les rapports entre petits métiers et pouvoir municipal, voir chap. 19. "L'Etat et les petits métiers".

200 F la consultation pour bénéficier d'une grande fortune... il faut être vraiment déraisonnable pour ne pas le faire ! En attendant qu'Allah entende les prédictions du devin, allons voir à côté.

Quelques pas de plus nous conduisent vers les yomo makers (1) : c'est que ce jardin est aussi un marché insolite.

*
* *
*

YOMO MAKERS : NOIRCIR ET DEFRISER LES CHEVEUX

Après avoir confié la beauté de vos ongles, aux pédicures et manucures Nigériens, venez donc, chez les yomo makers, tous Ghanéens, raviver la noirceur de vos cheveux.

Trois sur cinq ont bien voulu répondre à nos questions sans, toutefois, interrompre leur travail; car ce samedi là les clients ne faisaient pas défaut. Cela s'explique : nous étions en début de mois, le 3 mars 1984, période pendant laquelle l'argent circule énormément. Négliger ses cheveux à ce moment-là, c'est risquer d'attendre le mois suivant pour satisfaire à ce besoin esthétique.

Anani Koblan, 38 ans, visiblement plus âgé que les autres, est un homme énergique et jovial pour qui parler semble être un plaisir. Pour un ancien enseignant, ce n'est pas étonnant ! Parler avec le client, c'est souvent marchander, et marchander, c'est se donner quelques chances de convaincre ou de rompre des résistances. Koblan le sait bien qui propose toujours un premier prix (400 F) à partir duquel on discute, et un dernier prix, plus bas (300 F), qui est la limite infranchissable, en principe. Cette fluctuation n'est valable que lors de ses promenades. Car, son énergie, il la consume à sillonner tout Treichville à partir de 8 heures le matin, une partie de son attirail sur la tête, le reste dans une main, en criant à gorge déployée : 'yomo maker' ! (prononcez 'yomo méka') que les Ivoiriens, peut être par ignorance de l'anglais, ont définitivement transformé en 'yomo béka'.

(1) Yomo maker : mot composé de "yomo" et de "maker" substantif dérivé du verbe anglais "to make" qui signifie "faire". "Yomo" est un produit de provenance hollandaise auquel les Ghanéens ajoutent d'autres substances pour obtenir un liquide noir servant à teindre les cheveux. Le "yomo maker", littéralement "faiseur de yomo", est donc celui qui teint les cheveux (toujours en noir) et qui, à la demande du client, les défrise aussi.

Vers 16 heures il rejoint les adeptes de la sédentarité, ses collègues et compatriotes du jardin.

Ici le prix est uniforme : 200 F; Francis Essel et Akossi Ackah le confirment qui parlent aussi de Ki va vit, Immédiat et Goldys, trois autres produits dont l'utilisation revient à 300 F le premier et à 600 F chacun des deux autres. Mais les femmes qui représentent le gros de la clientèle, préfèrent le yomo parce que c'est abordable. Le gain quotidien s'en trouve amoindri. Francis s'en tire avec un minimum de 600 F et un maximum de 1.200 F par jour; pour Ackah, le revenu quotidien oscille entre 1.000 et 1.250 F. Quant à Koblan, marcher c'est dur, mais ça rapporte mieux : entre 1.200 et 1.800 F. Le bonheur des yomo makers, c'est l'approche des deux grandes fêtes musulmanes, la Tabaski et le Ramadan. Quelques jours avant, l'importante communauté musulmane du quartier commence sa toilette, chacun veut se faire une beauté, et au jardin on est débordé. Pour la fête on oublie un peu la conjoncture et les yomo makers en tirent un grand profit : entre 5.000 F et 10.000 F récoltés par jour ! Dommage qu'il n'y ait pas plus de fêtes de ce genre !

L'argent gagné fait d'abord vivre : petit déjeuner (café au lait + pain + beurre) à 150 F, repas de Midi (foutou ou attiéké + poisson frit) à 200 F et dîner (foutou) également à 200 F. A cela il faut ajouter les 100 F de taxe payés au collecteur.

Arrivé en 1981, Anani Koblan loue une baraque en bois pour 3.000 F par mois au quartier Zimbabwe⁽¹⁾. Il y vit seul malgré son âge assez avancé. En dehors de la participation à une tontine regroupant sept personnes qui, chaque jour, s'acquittent des 500 F exigés par tête, il confie ses économies à un "frère". Son projet c'est d'aller construire une maison dans son village au Ghana.

Francis Essel, ancien tailleur âgé de 27 ans, est arrivé en 1980 avec l'intention de se perfectionner dans la couture afin d'ouvrir un atelier au pays. C'est pour s'en donner les moyens qu'il a choisi la pratique de l'esthétique, en plein air à partir d'un investissement de 4.000 F empruntés à un ami. Marié à une compatriote vendeuse ambulante de crèmes, parfums, talk et autres cosmétiques, il occupe une chambre et un petit séjour à Locodjro(1) pour 8.500 F de loyer mensuel. Le reste de son avoir, il l'économise lui-même.

Akossi Ackah, 26 ans, est fier d'avoir été le premier yomo maker à s'installer au jardin après avoir tâté de la cordonnerie comme apprenti d'un compatriote à Bouaké. Avec un ami il partage une chambre à Treichville pour un loyer mensuel de 15.000 F, soit 7.500 F par tête. Mais Ackah préfère calculer

(1) Locodjro : quartier d'Abidjan.

par jour et dire que chacun paie 250 F quotidiennement; psychologiquement cela est plus acceptable que 15.000 F à deux. L'opération consiste à soustraire du gain quotidien les différents repas, la chambre et les 100 F de taxe municipale qui incombe à chaque yomo maker. Le reste, c'est le bénéfice.

Chaque année ils envoient de l'argent à leurs familles au Ghana, ou s'y rendent avec des cadeaux tels que savons, parfums, pagnes... ou tout simplement, comme le dit l'un d'entre eux "les bons choses que on trouve pas Ghana là-bas".

*
* *
*

TRESSER ET NATTER LES CHEVEUX : DES COIFFEUSES BIEN ORGANISEES

Noircir les cheveux ne suffit pas, il faut encore les coiffer. Laissons les hommes se trouver un coiffeur; mais suivons les femmes qui empruntent la rue 12 pour retrouver, en face du marché, ce groupe de coiffeuses âgées de 7 à 40 ans dont l'activité se déroule entre 7 heures et 18 heures, ou 20 heures lorsque les dernières clientes les obligent à occuper le trottoir pour s'éclairer à la lumière des lampadaires.

Les femmes sont garantes des valeurs familiales. Elles l'ont prouvé ici, car c'est à une famille bien structurée que nous avons affaire. Elle se subdivise en trois sous-groupes : les aînées, les puînées et les cadettes.

Guinéenne venue de Conakry en 1978, "à l'aventure" comme elle le dit, Marie Camara a été la première à s'installer là en 1980, entre l'immeuble de la SICOGI (1) et les rangées de tables alignées par les Sénégalais pour y étaler tissus et pagnes de toutes sortes.

Depuis la Guinée elle savait tresser, "comme toute femme qui se respecte". Cela fait partie de l'éducation des Africaines, et en la matière, il en existe qui excellent. La première cliente a fait son succès, de bouche à oreille. Et puis, travaillant en plein air, d'autres femmes l'ont vue à l'œuvre et ont promis de venir. Dès lors, la demande de plus en plus intense a créé

(1) SICOGI : Société Ivoirienne de Construction et de Gestion Immobilière.

l'offre. Se sont donc multipliées les coiffeuses. Aujourd'hui on en compte près de soixante-dix, dont une majorité de Guinéennes suivies d'un grand nombre de Maliennes et d'une dizaine d'Ivoiriennes venant de Bondoukou, Odienné, Touba et Séguéla.

"Partout où il y a des femmes, il y a des palabres" affirme Marie Camara. Alors, avec un nombre aussi important, que de palabres ! Une organisation s'impose donc.

Dynamique et dévouée, Marie qui ignore son âge mais qui devrait avoir environ 35 ans, a été choisie par ses camarades pour assumer la direction du groupe : elle est la déléguée. Une Malienne, Fatoumata Diarra ayant probablement le même âge, est l'adjointe de la déléguée. Le secrétariat est assuré par Fatoumata Sangaré, 29 ans, Malienne également et seule lettrée du groupe.

Conscientes des difficultés qu'elles rencontreraient dans leur projet de vivre en harmonie, les aînées ont adopté, à l'unanimité, un nom qui a pour fonction d'exorciser non pas les disputes qui sont inévitables, mais l'éclatement, la dissolution du groupe. Ce nom, c'est "Bin Kadi", mot malinké composé de "Bin" : concorde, et de "kadi" : c'est bon. Traduisez donc l'idée par "c'est bon la concorde".

La déléguée (Marie Camara) est responsable du groupe devant la Mairie de Treichville; elle répond à toutes les convocations des autorités municipales, veille à l'entente dans le groupe, à la propreté des lieux, et à ce que chacune s'acquitte des 150 F exigés quotidiennement par le collecteur des taxes. Lorsqu'une candidate coiffeuse désire grossir la famille, c'est à la déléguée qu'elle s'adresse. Celle-ci ne refuse jamais parce qu'"il faut, selon elle, que chacun gagne sa vie de la manière qui lui convient". Elle lui trouve donc une place et lui demande de venir s'y installer avec un tabouret pour y accueillir ses clientes. Une vie de famille étant impensable sans solidarité, les problèmes de chacune deviennent les problèmes du groupe. C'est pourquoi, si une collègue fête un baptême, un mariage ou pleure la mort d'un parent proche, les autres cotiseront : 500 F par tête pour des funérailles, et 1.000 F plus un uniforme pour participer aux réjouissances d'un baptême ou d'un mariage, en organisant la danse des "Bin Kadi".

Musulmane comme toutes les autres, la déléguée pousse la dévotion - contrairement aux autres - jusqu'à s'octroyer un repos complet le vendredi, jour de prières dans l'Islam. Et cela remplace la trêve dominicale qu'ignorent les coiffeuses parce que beaucoup de travailleuses en profitent pour venir se faire une beauté ce jour-là.

Le vendredi donc, point de Marie Camara. L'adjointe Fatoumata Diarra assure l'intérim comme elle le fait chaque fois que la déléguée s'absente pour une raison ou une autre.

La secrétaire Fatoumata Sangaré surnommée 'Fama Dé'n' c'est-à-dire 'Princesse' (Fama : roi; Dé'n : enfant) a pour rôle d'accompagner la déléguée à toutes les réunions, à la Mairie ou ailleurs. Elle fait office de traductrice lorsque la langue de communication est le français, parce que Marie Camara ne maîtrise que le Malinké. Elle prend note pour faciliter le compte rendu aux collègues. C'est également à elle que revient la tâche d'encaisser les cotisations en les consignnant dans un cahier. Par exemple "l'autre jour il y a eu la journée des handicapés, le Maire nous a convoquées pour nous demander de participer selon nos moyens. Chacune a donné 500 F et j'ai recueilli entre 60.000 F et 70.000 F pour la Mairie" explique la secrétaire pour illustrer son rôle.

Etre responsable ne donne droit à aucun avantage particulier, bien au contraire, les devoirs sont immenses. Il arrive souvent, par exemple, que la déléguée abandonne une cliente (qui s'en plaindra) pour aller régler des palabres. Une collègue libre viendra terminer l'œuvre inachevée pour apaiser la cliente.

Les modèles de coiffure sont nombreux. Un album de photos, véritable catalogue de modes, permet aux clientes de choisir parmi les 'Natté-tressé', 'Rasta', 'Rendez-vous ce soir', 'Forlo-forlo', 'Cissè n'a dé'n' (la poule et ses poussins), 'Cosmos', 'Mirè Matché' (Mireille Mathieu), 'Kouassi Lenoir' (nom du Maire) ou 'Sougalo Bakayoko' (nom d'un boxeur Malien) etc...

Il faut des heures pour exécuter chacun de ces modèles, les plus compliqués demandent quatre à cinq heures à une coiffeuse et coûtent 5 à 6.000 F. Par solidarité, gain de temps et d'argent, la coiffeuse choisie invite des collègues avec qui elle partage le travail et l'argent. Ainsi voit-on trois ou quatre coiffeuses se partager la tête d'une cliente.

On gagne entre 1.000 et 6.000 F par jour, des fois pas un seul centime, mais Allah est bon et les mauvais jours sont rares. Avant, quand il n'y avait pas beaucoup de coiffeuses, on pouvait aller jusqu'à 10.000 F ou 15.000 F par jour. On épargne à la banque du pauvre entre 500 F et 2.000 F ou plus selon ses moyens. En notre présence le banquier, un Nigérian, est passé avec son vélo, son sac à sou, un registre et un stylo (1). Toutes ont un "compte" chez lui. Fama Dé'n (la secrétaire) nous explique qu'elle a choisi de verser 1.500 F par jour pour récupérer $1.500 \times 30 = 45.000$ F moins le service du banquier correspondant à un

(1) Sur la banque du pauvre, voir chap. 17.

versement quotidien. C'est-à-dire $45.000 \text{ F} - 1.500 = 43.500 \text{ F}$. Elle réinvestit une partie de cette somme dans une tontine comprenant dix personnes. Chacune verse 25.000 F par mois, et le total de 250.000 F revient à tour de rôle, mois après mois, à chaque participante. Quand elle bénéficiera de cet argent, elle le placera en achetant de l'or qu'elle accumulera. Le prix de ce métal précieux montant et baissant comme à la Bourse, elle le revendra en temps opportun pour acheter un terrain au Mali en vue d'y construire une maison. En attendant elle n'oublie pas ses parents à qui elle envoie, par l'intermédiaire des transporteurs allant au Mali, entre 25.000 et 100.000 F quand elle le peut et suivant les besoins des siens. Satisfaite du métier et de l'ambiance fraternelle qu'entretient le groupe, elle a définitivement réoncé à chercher un travail de bureau comme elle le souhaitait en 1979 en arrivant en Côte d'Ivoire.

Les membres de "Bin Kadi" sont âgées de 25 à 40 ans environ. Plus jeunes, et exerçant à côté d'elles la même profession, leurs puînées sont âgées de 13 à 25 ans environ. Sous la direction de leur déléguée Naténin Touré, Guinéenne née en Côte d'Ivoire, et devenue coiffeuse en 1981 après un apprentissage de quatre mois auprès des aînées... elles ont choisi pour nom "Dallas" parce que tous les vendredis soir à partir de 20 H 30 la télévision ivoirienne les fait tressaillir avec l'esprit diaboliquement génial de J.R. Ewing. Même organisation et même souci de la solidarité les unes envers les autres.

Enfin les cadettes, âgées de 7 à 12 ans environ. Elles sont en période d'apprentissage. En attendant, elles gagnent un peu d'argent en dénouant les anciennes tresses des clientes que leur envoient les grandes. Cela prend du temps mais rapporte quelques pièces. Alors elles s'y mettent à plusieurs et font disparaître sous leurs nombreuses petites mains la tête de la cliente. Les 1.500 F que paie celle-ci après le travail, elles se les partagent. Chacune peut gagner entre 500 F et 1.000 F par jour. Le reste du temps elles observent les gestes des vraies coiffeuses qu'elles rêvent de devenir demain. Elles n'ont pas encore pensé à s'organiser ni à s'attribuer un nom.

Les coiffeuses de Treichville attirent des femmes de toutes conditions, des illettrées aux intellectuelles, des démunies aux femmes d'affaires telles que cette commerçante grossiste qui fait partie des dix clientes ayant accepté de répondre à nos questions. Ce sont : une illettrée sans profession, une secrétaire, deux secrétaires de direction, une secrétaire particulière d'un Ministre, une comptable, une commerçante grossiste, une commerçante détaillante, une représentante dans une maison d'édition et une enseignante, professeur certifiée de Sciences Naturelles dans un lycée d'Abidjan.

Toutes fréquentent ces coiffeuses pour deux raisons majeures :

- la qualité du travail est dite supérieure à celui des salons de coiffure;
- le prix du service est jugé au moins deux fois moins élevé que celui des salons de coiffure.

On le voit, le salon de coiffure est ici la référence, mais une référence négative que critiquent clientes et coiffeuses. L'enseignante : "Je viens ici pour deux raisons : d'abord ici les prix sont abordables, et puis quand on vient souvent, on marchandé et elles baissent encore le tarif; ensuite mieux vaut venir à la source négocier avec les vraies coiffeuses que les salons viennent souvent "louer". Ici elles ont plus d'expérience".

La secrétaire du Ministre : "Je préfère venir ici parce que les coiffeuses sont à la fois très douées et très sympathiques. J'aime cette ambiance de famille faite de décontraction. Ici on voit tout, on entend tout, ça cause sans se gêner ni gêner les autres, alors qu'au salon il faut bien se tenir, ne pas dire n'importe quoi, se montrer civilisée. N'oublions pas le prix très abordable ici".

Avec la passion qui la caractérise lorsqu'elle parle, la déléguée Marie Camara accuse et nous traduisons du malinké : "Dans les salons, il y a quelques années, on ne savait ni tresser ni natter, on coiffait les femmes comme des Blanches. Quand une cliente voulait des tresses on l'acheminait ici chez nous. Aujourd'hui les femmes sont de plus en plus africaines, les tresses et les nattes sont devenues la mode. Les salons essaient donc de nous imiter, mais c'est mal fait, et ce qui coûte 10.000 F là-bas, nous l'exécutons mieux pour 3 ou 5.000 F. Il est vrai que nous n'avons ni climatiseur ni fauteuil. Nous travaillons en plein air et proposons des tabourets à nos clientes. Vous voyez comme elles sont nombreuses à désertter les salons..." ?

Revenons, pour terminer, à la secrétaire du Ministre qui nous a rapporté cette anecdote se rapportant au tremblement de terre survenu en Guinée à la fin de l'année 1983 : "On apprend plein de choses marrantes ici. Par exemple, la dernière fois que je suis venue ici, c'était en décembre 1983, il fallait entendre les différentes versions du tremblement de terre en Guinée, et surtout les interprétations. On disait ceci : le Président Sékou Touré a chassé les

Blancs qui voulaient exploiter les richesses du pays enfouies sous terre ; celles-ci se sont multipliées et développées à tel point que la terre ne pouvait plus les garder en son sein. C'est ce qui a provoqué le tremblement de terre. La trop grande quantité de diamant a fait fondre la terre. Au lieu de faire comme ses voisins, Sékou a voulu garder jalousement les richesses du pays. Voilà comment il a été payé en retour, c'est une punition de Dieu".

Les commentaires de l'actualité égaiant l'ambiance et font supporter les longues heures que passent assises les clientes prêtes à tout pour se rendre belles.

Pour l'ambiance, Treichville est imbattable, et ça ne coûte rien !

11

LES ÉCRIVAINS PUBLICS

EN MARGE DE LA LEGALITE

Quand l'oralité est reine et que les alphabétisés représentent une minorité dans la société, les écrivains publics apparaissent et viennent écrire pour les autres. Quand, au contraire, l'écriture s'impose et se généralise, les écrivains publics disparaissent, laissant à chacun le soin de s'armer de sa plume pour traduire sa pensée.

Philippe Ariès : "Il y avait déjà, à la fin du Moyen Age, en particulier dans les villes marchandes, des petites écoles qui apprenaient à lire, à écrire et à compter en langue vernaculaire (...). A l'origine de la scolarisation, il y eut aussi des écoles pratiques qui formaient au métier d'écrivain public. Elles étaient particulièrement développées au XVIIe siècle (...). Les écrivains publics étaient en quelque sorte des experts en écriture, et l'on faisait fréquemment appel à leurs services" (1). A cela Furet et Ozouf ajoutent : "Entre le XVIIe siècle et la guerre de 14, les Français sont entrés dans la culture écrite" (2), preuve que le XVIIe siècle est une époque charnière. Plus nous reculons dans le temps, plus l'écriture s'entoure d'un halo de mystère. Dans la Rome antique par exemple, on n'est pas encore expert, mais on est mieux que cela : on est déjà auréolé d'un pouvoir religieux qui suppose une aptitude aux pratiques magiques. Savoir écrire était si important qu'on tenait

(1) Histoire Magazine n° 20, 1981, p. 19.

(2) François Furet et Jacques Ozouf, lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry, Paris, Editions de Minuit, 1977, p. 352.

à ce que le défunt porte le sceau de sa culture sur son tombeau : sur celui-ci était gravée l'image de celui-là lisant un livre. Les portes de l'immortalité lui étant ainsi ouvertes, les vivants devaient par conséquent lui témoigner un respect éternel (1).

En Afrique Noire, on connaît l'importance du marabout qui tient son pouvoir de sa science, laquelle repose sur la maîtrise de l'écriture : écrire sur du papier un des multiples noms secrets de Dieu, le plier, l'attacher avec un fil et le remettre au client désireux de se protéger contre les mille et un dangers de la vie quotidienne... Voici un pouvoir extraordinaire qui n'appartient qu'à celui qui entretient un commerce privilégié avec l'au-delà ! Vincent Monteil nous a brossé un portrait captivant du marabout (2), Christian Coulon nous rappelle ses pouvoirs : "Les situations de compétition, de pouvoir et d'insécurité favorisent le recours aux détenteurs du savoir ésotérique de l'islam. Le marabout peut non seulement prémunir son client contre les concurrents, mais il peut aussi intervenir dans un domaine plus directement politique. Ses pouvoirs surnaturels, sa baraka, lui ouvrent un champ où l'Etat est impuissant" (3).

Le mystère de l'écriture, voilà le support de l'influence du marabout ! Précédant en Afrique l'écriture occidentale devenue profane avec la prééminence de l'école nouvelle née de la colonisation récente, l'écriture arabe a gardé tout son caractère sacré parce que jamais vulgarisée. Simple véhicule de la communication entre les hommes, l'écriture occidentale se retrouve dans la rue, maîtrisée par une minorité toujours grandissante au service de la majorité encore analphabète.

Fraternité-Matin, 7 octobre 1976, p. 3 : "Aujourd'hui, rédiger une lettre pour autrui nourrit son homme. On en a fait un métier... à part entière" A preuve, le jeune Sénégalais Abdoulaye Cissé interrogé par le journaliste, déclare gagner "pas moins de 5 à 6 000 F par jour" au bureau de poste des 220 logements (Abidjan). Ses remarques et inquiétudes sur le métier inspirent au journaliste les lignes suivantes : "La profession était surveillée à

(1) Raymond Bloch, "Quand les Romains apprenaient à lire et à écrire" in L'Histoire n° 41, Paris, Le Seuil, janvier 1982, pp. 10 à 18.

(2) Vincent Monteil, L'Islam noir, Paris, Le Seuil, 2e Edition, 1971.

(3) Christian Coulon, Les musulmans et le pouvoir en Afrique Noire, Paris, Karthala, 1983, p. 59.

l'origine. Et n'était pas écrivain public qui voulait et surtout (pas) sans l'autorisation du Ministère de l'Intérieur. Aujourd'hui le Ministère n'accorde plus d'autorisation mais la profession n'a pas cessé d'exister (...). La situation se dégrade de jour en jour : il y a de moins en moins d'analphabètes et puis le nombre sans cesse croissant des écrivains publics rend "l'affaire" de moins en moins intéressante". De 1976 à 1983, la situation a évolué, les écrivains publics sont toujours présents, de plus en plus nombreux, parce que l'école devenant de plus en plus sélective, rejette de son sein des alphabétisés qui ne songent pas à retourner au village; parce que la ville se peuple de migrants venus d'autres pays; parce que la notion d'analphabétisme a également évolué : on peut savoir lire et écrire sans pouvoir remplir les nombreux formulaires imaginés par une administration toujours plus déroutante qui les complique à souhait, en supposant non seulement que tous savent lire et écrire, mais qu'en plus tous comprendront le texte d'un formulaire. Alors, aux écrivains publics louant leurs services à des analphabètes, s'ajoutent les écrivains publics monnayant leur savoir faire à tous, même aux plus grands lettrés du pays.

Mardi 29 septembre 1981 : j'accompagne deux amis au service des Mines (Transports Routiers) à Adjamé. Trois mois plus tôt, le premier avait acheté une voiture au nom du second qui travaillait chez le concessionnaire de la marque du véhicule en question. L'achat au nom de l'employé donnait droit à une remise d'environ 300 000 F : ce n'est pas rien ! Il s'agissait ce mardi-là de faire la mutation au nom du vrai propriétaire, comme si ce dernier rachetait le véhicule. L'achat d'un formulaire s'impose : 3 125 F. Le recto sera rempli par le vendeur et le verso par l'acheteur. La moindre erreur dans cet exercice d'écriture entraîne l'achat d'un autre formulaire. Pour éviter ce risque, certains s'en remettent en toute confiance aux experts en écriture.

Méfiant, mes amis et moi avons, quelques jours plus tôt, refusé le service des écrivains publics et avons rempli avec toute la prudence nécessaire le formulaire. Une fois légalisé à la Mairie et au Commissariat, nous revenons le déposer au service des Mines afin que la nouvelle carte grise porte le nom du nouveau propriétaire. C'est à ce moment qu'un jeune

se dirige vers nous et propose en ces termes : "Chef (1), je sais que vous connaissez papier, mais avant de déposer votre formulaire, lisez cette note de Service qui dit que pour toute mutation, même si le véhicule est tout neuf, vous devez obligatoirement passer la visite technique. Si vous déposez votre demande de mutation ici, vous voyez ce qui vous attend. Votre voiture est encore neuve, vous avez donc 3 ans devant vous avant de la présenter à la visite technique; or, si vous passez une fois, vous serez obligé de repasser chaque année (2). Moi, je peux vous faire gagner du temps et de l'argent. Si vous me donnez votre demande, je m'en occupe et dans 48 heures vous avez votre nouvelle carte grise sans visite technique. Si vous n'avez pas confiance allez-y !"

Quelques minutes de réflexion nous amènent à imaginer le calvaire de la visite technique : environ 3 heures perdues par an x 3 ans = 9 heures; 3 300 F de frais à payer par an x 3 ans = 9 900 F, sans compter le service du mécanicien chargé de mettre la voiture en bon état avant chaque visite... Cela fait beaucoup de temps et beaucoup d'argent.

Décidés à collaborer mais surtout curieux de mesurer l'efficacité de ces travailleurs à réputation douteuse, nous négocions le prix du service qui passe de 7 000 F à 5 000 F : "comme c'est vous j'accepte, parce que vous êtes des patrons, un jour vous pourrez me rendre un grand service, on ne sait jamais", conclut-il. Nous prenons le risque de lui remettre le formulaire avec les 5 000 F. Deux jours plus tard, comme prévu, il nous remet la nouvelle carte grise.

Fraternité-Matin confirme en rapportant les propos d'un écrivain public : "Vous voulez établir des papiers ? Je vous assure que cela vous prendra des jours à vouloir passer par la voie officielle. Avec moi, cela ne vous prendra qu'une journée ou deux au maximum". Et le journaliste d'accuser : "Complicité entre les agents du service des mines et les intermédiaires", ou encore : "Gagne-pain illicite pour une catégorie de

-
- (1) Aujourd'hui en Côte d'Ivoire, surtout en ville, on dit souvent "chef" ou "patron" en lieu et place de "Monsieur", mais avec la différence que "chef" ou "patron" exprime plus la cordialité et la sympathie. Ces mots s'emploient aussi bien entre amis qu'entre inconnus. On dira par exemple "bonjour chef" avant de demander un renseignement à un inconnu. Cela traduit la décontraction.
- (2) En 1981 encore les véhicules de tourisme n'étaient soumises à la visite technique qu'après 3 ans d'âge. Une nouvelle législation existe désormais qui y soumet tout véhicule neuf avant la mise en circulation, à plus forte raison celui qui change de propriétaire. Le délai de 3 ans est annulé.

gens, cette pratique devrait être énergiquement combattue" (1). Colère légitime, mais encore ! L'existence des écrivains publics n'est-elle pas due à une conjonction de faits sociaux ? Chômage de jeunes scolarisés traînant dans la rue pour gagner leur vie, lourdeur et lenteur de l'administration dont les agents ne se donnent pas toujours la peine nécessaire lorsqu'il s'agit des affaires de l'Etat, complexité des formulaires, grand nombre d'analphabètes dans la population et parmi les transporteurs dont la grande majorité n'hésite pas à recourir aux écrivains publics.... Dans une société à fort taux d'analphabétisme, ce métier ne peut pas ne pas exister, l'homme nous l'enseigne. Si les jeunes scolarisés ou déscolariés n'y avaient pas pensé, les adultes les y auraient incités par les nombreuses sollicitations. Les jeunes du Service des Mines n'ont-ils pas, à l'instar de leurs homologues écrivains de lettres dans les bureaux de poste, flairé un important besoin d'écrire ? Et leur présence n'a-t-elle pas entraîné progressivement plus de lenteur encore chez les fonctionnaires, artisans certains de l'efficacité des experts en écriture ? Chacun y gagne et les clients ne s'en plaignent pas trop. Ce que les écrivains publics leur extorquent peut être considéré comme une contribution à la paix sociale : forme inconsciente mais nécessaire de solidarité dans la Côte d'Ivoire en "conjoncture".

Impressionné par ce grouillement humain et cet acharnement à gagner leur vie de trente six manières pas toujours légales, j'ai tenté de gagner la confiance de quelques-uns afin d'en savoir plus. Etais-je pour eux un policier prompt à les dénoncer ? Un journaliste qui allait attirer l'attention des pouvoirs publics sur leurs combines ? Un chercheur honnête et avide d'informations pour écrire un livre sur leurs conditions de vie difficile afin qu'ils bénéficient sinon de l'aide de l'Etat, du moins de sa clémence ? Beaucoup ont refusé le dialogue, deux parmi eux l'ont accepté. Ecoutons-les.

PREMIER ENTRETIEN

Un jeune déscolarisé né en 1957

(Jeudi 1er octobre 1981)

- Comment êtes-vous arrivé ici ?
- Pas de boulot et tout ça, alors vraiment... Ici c'est la grande magouille hein, on se débrouille quoi.

(1) Fraternité-Matin du 8/3/1983, pp. 4 et 5 : "Le désordre du service des Mines : un besoin ardent d'assainissement".

- Aviez-vous déjà travaillé avant ?
- Jamais !
- Vous avez fait des études ?
- Oui !
- Jusqu'en quelle classe ?
- Jusqu'en seconde.
- Où ?
- A l'E.N.I. (Ecole Nouvelle Ivoirienne)
- Pourquoi avez-vous arrêté ?
- Parce que j'ai perdu mon père, faute de moyens je suis obligé de rejoindre mes oncles pour pouvoir survivre.
- Etes-vous venu ici juste après avoir quitté l'école ?
- Oui.
- Comment avez-vous eu l'idée de venir travailler ici ?
- Par le canal d'un camarade. Parce que lui il me voyait souvent. Il m'a dit un jour : 'mais mon gars qu'est-ce que tu fais ? Tu fous rien tout ça...', alors je suis venu là pour pouvoir avoir 5 F, 5 F, pour ne pas avoir tout le temps recours aux oncles, aux parents maternels, aux parents paternels tout ça... Et puis je suis un gars, je suis un peu fier, j'ai un orgueil en moi.
- De quelle nationalité êtes-vous ?
- Je suis Ivoirien, Gagou de la région d'Oumé.
- En quelle année avez-vous quitté l'école ?
- C'était en 1978, j'ai fait la seconde, mais j'ai pas terminé.
- Vous êtes donc ici depuis 1978 ?
- Non depuis 1980.
- Entre 1978 et 1980 qu'avez-vous fait ?
- J'ai essayé de faire des cours du soir, para-télé... mais toujours y a pas de pognon. Bon, normalement l'année a été réglée, mais faut chaque fois avoir 120 F dans le temps avant que la Sotra n'augmente le prix des trucs-là (tickets), 120 F pour aller à l'école le soir et revenir tout ça... alors ça manquait. Par finir mon oncle m'a dit : 'Ben, écoute toi, c'est pas la peine, moi j'ai plus de pognon, si tu veux tu t'asseois, tu fais comme tu veux'. C'est ainsi que je me suis retrouvé parmi les mauvais garçons, comme ils sont mal vus... Moi je sais que ce que nous faisons c'est pas bon, je sais ça.

- Vous comptez rester longtemps ici ?
- Non.
- Quels sont vos projets ?
- Mon projet c'est d'avoir un petit job (travail) et reprendre encore, repartir de plain-pied pour pouvoir soit entrer à la gendarmerie ou à la police... des trucs comme ça...
- Pourquoi la gendarmerie ou la police ?
- Comme ça.
- Le travail que vous faites ici, ça vous rapporte quand même de l'argent ?
- Rapporter c'est trop dire, mais seulement ça nous aide à subvenir un peu à nos besoins quoi.
- Quand ça ne marche pas du tout, vous gagnez environ combien dans la journée ?
- Quand ça ne marche pas du tout, on ne gagne rien. Quand ça marche on peut avoir 2 000 F, 3 000 F, ça dépend.
- 10 000 F ? 20 000 F ?
- Non, moi j'ai jamais eu 10 000 F, 20 000 F, si j'ai trop eu c'est 5 000 balles.
- Il y en a qui affirment gagner entre 10 000 et 30 000
- Oui mais eux c'est des patrons.
- Comme l'autre qui vient de nous quitter ?
- Non. De toutes façons ici chacun est libre d'étaler son avoir comme de ne pas dire la vérité quoi.
- Vous parliez de magouille tout à l'heure, vous faites un peu de combine avec les gens qui délivrent les papiers? Sinon comment pouvez-vous obtenir les papiers aussi rapidement ?
- Magouille ! Enfin...
- C'est vous qui avez employé le mot
- Oui mais seulement, heu ! à partir du moment où les dossiers sont faits je pense qu'il n'y a plus de magouille. Vous voyez, y a une chose : si vous n'êtes pas en règle vis-à-vis de l'Administration, vous êtes obligé de tricher un peu avec nous. Nous, c'est pas autorisé, on voit les connaissances, on va plaider avec les messieurs souvent même on peut ne rien donner au monsieur s'il a un peu pitié de nous.
- Donc vous leur donnez de temps en temps un peu d'argent ?
- Enfin moi j'ai jamais eu affaire aux bureaucrates, je passe toujours par un gars qui est comme nous quoi.

- Mais alors comment il s'arrange lui avec les autres ?
- Lui ? C'est... enfin ici chacun à ses... sais pas comment je peux dire ça heu...
- Chacun a sa technique quoi ?
- Justement ! Moi tous ceux qui sont là-bas me haïssent, je ne sais ce que je leur ai fait... quand je gagne c'est 3 000 F, 4 000 F ... c'est l'économie qui nous fait vivre quoi.
- Avez-vous un compte en banque ?
- Un compte c'est trop dire, mais seulement j'ai une petite caisse d'épargne quoi.
- Un compte bien fourni ?
- Bien fourni... peut-être le salaire d'un fonctionnaire. Au début j'avais économisé jusqu'à 90 000 F et en forçant un peu j'ai eu 100 000.
- Vous vivez chez un parent ?
- Oui !
- C'est lui qui vous nourrit ?
- Non, je me nourris moi-même, mais il me loge.
- Marié ?
- Non ! et j'ai pas d'enfant.

*
* *
*

DEUXIEME ENTRETEN

Un autre jeune déscolarisé né en 1957
(jeudi 1er octobre 1981)

- Vous avez fréquenté l'école ?
- Oui !
- Jusqu'en quelle classe ?
- Bof ! jusqu'en 4ème.
- Et puis après ?
- Jusqu'ici pas grand'chose quoi !
- Après la 4ème qu'est-ce que vous avez fait ?
- Bof ! Après la 4ème il s'est avéré que, bon, moi j'ai perdu mon père qui subvenait à mes besoins. Alors voilà pourquoi j'ai rien pu faire de sérieux, quoi !

- En quelle année exactement avez-vous quitté l'école ?
- Je crois que c'est depuis 1972.
- Entre 1972 et maintenant ?
- Entre 1972 et 1980 date de mon arrivée ici, j'ai voulu nettoyer mon intérieur quoi. Je faisais rien avec mes dix doigts, mais seulement je faisais beaucoup de choses avec mon esprit. J'ai écrit un poème que Paul Dokui (1) a eu même à diffuser sur les antennes.
- Donc vous avez fait du travail intellectuel jusqu'en 1980. Alors comment avez-vous eu l'idée de venir ici ?
- J'ai vu que si je restais à la maison, les grains de riz ne viendraient pas du ciel.
- Oui mais, je veux dire : qui vous a entraîné ici ?
- C'est mon frère : moi je suis venu ici avec une idée bien arrêtée; aider les gens honnêtement, quoi que les gens puissent penser de ce lieu. Or il s'avère qu'ici les gens font des trucs pas possibles quoi. Entre parenthèses escroquerie comme on le dit, abus de confiance etc... Pour revenir à la question, moi je suis venu-là ayant en idée l'honnêteté dans ce que je ferais quoi.
- L'argent que vous gagnez ici, qu'est-ce que vous en faites ?
- Moi personnellement je préfère acheter des trucs nécessaires, des trucs primordiaux.
- Vous faites des économies ?
- Des économies ? Non.
- Vous vivez chez un parent ?
- Oui.
- Vous dormez et mangez chez lui ?
- Oui.
- Dites-moi : par jour vous gagnez à peu près combien ?
- Non mais ça dépend. Comme je l'ai dit au début beaucoup sont là pour la magouille. On dit bien en jargon que c'est une tomate seule qui abîme tout le panier... On nous prend tous pour des escrocs... Alors je ne pourrai pas vous donner un chiffre précis.
- Hier par exemple, vous avez gagné combien ?
- Enfin moi ? pas au-dessus de 500 F, pas grand'chose.

(1) Paul Dokui est un animateur à la Radiodiffusion Nationale.

- Mais y a des jours où ça marche mieux quand même ? Ces jours-là vous pouvez gagner jusqu'à combien ?
- Ça dépend du travail qu'il y a à fournir
- Oui je sais, mais je voudrais un chiffre approximatif pour savoir si ce travail vous permet de vivre quand même. Quand ça marche bien, le maximum d'argent que vous ayez, c'est combien ?
- En une journée ça peut faire 20 000 F à 30 000 F par là, si tout a été fait normalement quoi... dans l'honnêteté.
- Si on prend un maximum de 30 000 et un minimum de 10 000 F... vous gagnez dans le pire des cas le salaire d'un fonctionnaire, disons d'un Maître-Assistant qui enseigne à l'Université. C'est pas mal, non ?
- Vous croyez vraiment ? Vous pensez ?
- Absolument !
- Dites-vous bien qu'ici c'est pas tout le monde qui peut gagner cette somme.
- Je sais, mais j'en ai interrogé un autre qui m'a donné les mêmes chiffres. Il y a donc des chances pour que ce soit vrai. C'est d'ailleurs pour cela que j'aimerais m'entretenir avec plusieurs d'entre vous, mais les autres ne veulent pas parler.
- Par exemple ce que mon frère là vous a dit tout à l'heure, qu'il gagnait au plus 3 à 5 000 parce qu'il a moins de chance, verbalement oui "moins de chance", mais pratiquement j'affirmerai le contraire.
- Vous pensez que ça le gêne de dire ce qu'il gagne vraiment ?
- Ah ouais, ça franchement...
- Je me disais aussi... la différence aurait été énorme entre vos gains. Avez-vous un compte en banque ?
- Non ! c'est pas avec un 5 F qu'on peut ouvrir un compte en banque !
- Oui mais, entre nous... Les 10 ou 30 000 F que vous gagnez par jour, c'est quand même de l'argent !
- Ça dépend...
- Comment gardez-vous votre argent ?
- Ici quand j'ai du pognon j'achète des trucs qui me sont indispensables quoi... Du savon par exemple.
- Des vêtements ?
- Quelques rares fois. Normalement nous on s'habille chez les fripiers-là les "yougous-yougous-là" (1).

(1) Yougou-yougou : friperies, vêtements d'occasion vendus sur les marchés.

- Maintenant, pour terminer, quels sont vos projets ?
- Bof ! je dirais que, pour terminer, c'est le travail qui nous intéresse, au fond.
- Quel genre de travail ?
- Tout ce que nous pourrions faire intellectuellement quoi .
- Le travail que vous faites actuellement, c'est fatigant ?
- Ouais ! C'est très fatigant dans la mesure où vous pouvez passer toute une journée à trimballer vos couilles par-là sans avoir quelqu'un pour venir faire des papiers.
- Votre nationalité ?
- Ivoirien cent pour cent.
- Je vous remercie.

Les 'vautours', comme les appellent les Abidjanais, ont visiblement conscience d'œuvrer en marge de la légalité. Généralement déscolarisés, le milieu semble déteindre sur leur langage : puisque gagner sa vie dans les conditions qu'ils connaissent est souvent dur, ils le diront aussi crûment que possible en se plaignant de 'passer toute une journée à trimballer (leurs) couilles par-là sans avoir quelqu'un pour venir faire des papiers'. Mais quelle moisson pour ceux qui ont la chance d'accrocher beaucoup de clients ! Entre 10 et 30.000 F récoltés par jour en 'magouillant', c'est de l'argent, même si l'on doit pour cela trimballer autre chose !

Nettoyer le Service des Mines de cette population de 'vautours' ? Essayez donc et vous gripperez la machine administrative : pour des petits fonctionnaires habitués aux "gestes" de leurs complices d'en face, travailler sans "à côté", c'est travailler sans enthousiasme; pour les analphabètes et même pour certains lottrés, c'est plutôt pénible de traîner là à ne pas savoir comment remplir des formulaires, travail que refuseraient les fonctionnaires d'abord parce qu'ils ont autre chose à faire, ensuite parce qu'ils ne sont pas payés à faire office d'écrivains publics, enfin parce qu'en laissant à César ce qui est à César chacun en tire profit.

Si les vautours existent c'est que leur présence remplit un vide parce qu'il correspond à un besoin réel. Ils disparaîtront naturellement lorsque la Côte d'Ivoire ne comptera plus d'analphabètes et que les formulaires seront simplifiés.

12

DE SAH BI DJÈ À JESS SAH BI

DESSINER POUR VIVRE

Ecrire ou dessiner, c'est tout un. La synonymie des deux mots remonte à l'antiquité. Chez les Latins, "scrib" a donné "scribere" qui signifie tracer des traits ou dessiner; le mot grec "graphein" veut dire aussi dessiner, tracer, érafler.

De l'écrivain public au dessinateur public, il n'y a qu'un pas, vite franchi par Sah Bi Djè. Si le premier gagne sa vie souvent en marge de la légalité, le second la gagne tout aussi bien mais dans la légalité avec, en plus, la popularité.

Devenu Jess Sah Bi grâce à une imagination débordante additionnée d'un talent de dessinateur et d'artiste chanteur-compositeur dont se souviennent et les téléspectateurs et les lecteurs de Fraternité-Matin, Sah Bi Djè nous résume dans l'entretien qui suit, sa métamorphose, son passage quelque peu difficile du jeune Gouro de Sinfra baptisé Sah Bi Djè, au jeune ivoirien un rien américanisé aujourd'hui connu sous le nom de Jess Sah Bi. Ce n'est plus l'élève abandonné à lui-même dans la ville d'Aboisso qui s'interroge sur son avenir; c'est déjà un homme qui tire un profit certain de ses dessins et qui caresse l'ambition de devenir un Walt Disney dont la réputation franchira les frontières nationales. Les prénoms ou surnoms anglosaxons se retrouvent souvent dans le monde des artistes, et même collés à la peau de maints jeunes piqués par le démon occidental sous l'influence conjuguée de l'école, des media et de la mode. Le prénom français est devenu trop banal, il figure sur les pièces d'identité, choisi par nos parents, sans notre avis. C'est une partie de nous-même depuis

l'arrivée du christianisme ici, c'est le quotidien : la France c'est l'ici, l'ordinaire; les Etats-Unis c'est l'ailleurs, l'extra-ordinaire (1) que l'on choisit librement. Le jeune Sah Bi Djè a donc choisi de devenir Jess Sah Bi.

Avant qu'il ne s'arme de sa plume pour traduire en images pleines d'humour l'exercice de quelques petits métiers qu'autour d'un plat de foutou nous lui avons demandé d'illustrer le 18 août 1982, laissons lui la parole.

ENTRETIEN

- Jess Sah Bi, dites-moi d'abord quel est votre vrai nom ?
- Mon vrai nom c'est Sah Bi Djè. Sah, c'est le nom de mon père qui est artiste, danseur et sculpteur de masques; Bi signifie en gouro : fils de; et Djè est le nom d'un grand masque gouro qui, soit dit en passant, est interdit aux femmes. Elles doivent disparaître ou, en tout cas, éviter de le voir quand il apparaît. Je suis né le jour de la sortie de ce masque. Sah Bi Djè veut donc dire : Sah qui a pour fils le masque Djè.
- Je ne sais si c'est la sortie du masque qui a effrayé votre mère au point qu'elle accouche, mais dites-moi avec précision quel était ce grand jour où vous êtes sorti en même temps que le masque ?
- Je suis né le 7 mars 1957 à Barata (Sinfra).
- Parlez-moi de vos études
- J'ai commencé mes études primaires dans mon village à Barata jusqu'au Cours Moyen² ensuite j'ai continué à Aboisso pour les études secondaires jusqu'en classe de 3ème, et j'ai abandonné avant la fin de l'année parce que je n'avais pas de tuteur, j'étais tout seul là sans ressource, âgé d'environ 14, 15 ans. Les parents ne m'envoyaient presque rien, je ne sais pas pourquoi, peut-être des difficultés financières, en tout cas on est 24 gosses de même père. Il est cultivateur, je ne sais pas ce qu'il gagne. Et puis j'ai abandonné parce que j'avais mal à la jambe, j'ai dû passer le premier trimestre sans aller à l'école, on me soignait à l'indigenat; de retour à l'école, je n'avais aucun papier médical, ni ordonnance, ni certificat médical, alors y avait tout ça dedans. Mon tuteur était un vieux cultivateur qui n'était pas souvent à Aboisso ville, il allait en brousse à quelques kilomètres d'Aboisso dans sa plantation. Je logeais chez ses camarades par-ci par-là, je n'arrivais pas à étudier convenablement, alors je me suis dit : c'est pas la peine que je reste là.
- Et après, qu'avez-vous fait ?
- Après je suis venu en ville ici à Abidjan vivre avec mon grand-père à Williamsville vers 1975. Arrivé là je ne faisais rien de très concret, je dessinais un peu pour me distraire. Et puis un jour un Monsieur qui habitait la même cour que moi, m'a proposé d'aller faire un essai dans les plans de bâtiment à la RAN (2). J'ai fait ça durant trois mois, j'ai même fait des plans de maison

(1) Sur "l'ordinaire" et "l'extra-ordinaire", voir notre livre : La civilisation quotidienne en Côte d'Ivoire, Karthala, Paris, 1981; pp. 58 et 59.

(2) RAN : Régie Abidjan-Niger. C'est la dénomination de la société des transports ferroviaires.

qui ont été proposés à des preneurs. J'étais là on ne me payait pas, j'étais là comme bénévole quoi. J'ai trouvé que c'était pas mon but d'être dessinateur bâtiment, donc je suis revenu à la maison quelques moments. Ensuite j'ai été démarcheur dans une société durant quelques mois, j'ai encore vu que ma vocation n'était pas là-bas, j'ai donc laissé tomber. Après, mon grand-frère m'a proposé de rester dans sa boutique, une alimentation. Durant tout ce temps je faisais des bandes dessinées avec un peu de musique avec des camarades. Je me suis dit qu'il fallait que j'apprenne quelque chose de concret quoi; j'ai donc appris l'étanchéité et puis je suis venu faire mes premiers pas dans ce quartier même sur les toits des villas de la Riviéra-Sideci (1). L'argent que j'en ai tiré m'a servi à acheter mon matériel pour le dessin qui m'était indispensable. C'est d'ailleurs pour ça que j'ai voulu apprendre le métier d'étanchéiste parce que je ne savais pas où trouver l'argent pour acheter mon matériel de dessin.

- Vous étiez apparemment obsédé par le dessin, qu'est-ce que vous perceviez dans le dessin, une profession ? Vous pensiez à quoi exactement ?
- A l'époque je voulais être un grand dessinateur connu, un dessinateur humoriste, j'ai essayé de comparer les Lucky Luke et les Zambla, mais je préférais les Lucky Luke, j'ai donc voulu m'aligner sur ce genre de dessin qui est plus vivant. Quand j'étais encore élève j'ai proposé mes dessins à Fraternité-Matin et à Ivoire -Dimanche qui n'ont pas été intéressés, je suis même allé aux Editions CEDA mais ça n'a pas marché. Et puis un jour comme ça, un neveu qui travaille à Fraternité-Matin m'a proposé d'illustrer un de ses articles dans la page Education sur un problème de mariage. Il a montré mon dessin aux responsables du journal qui l'ont trouvé intéressant. Et à partir de cela, ils m'ont demandé de faire une bande dessinée complète que je devais soumettre à leur appréciation, c'est ce que j'ai fait. C'était dans les années 1978. Alors ils m'ont demandé de travailler au journal.
- Quel est votre statut au journal ?
- Enfin, je suis payé au dessin. Quand je suis arrivé je voulais dessiner souvent, me faire connaître, être un grand dessinateur, qu'on parle de moi partout. Ce n'était pas l'argent qui m'intéressait tout de suite. Un jour comme ça on m'a appelé pour me dire : à partir d'aujourd'hui tes dessins coûtent tel prix. Quand je dessine beaucoup, je veux dire quand mes dessins passent souvent, je gagne assez.
- Dites-moi comment vous travaillez, quel est par exemple votre programme d'une journée ?
- En une journée je peux ne pas dessiner, comme je peux faire plus de cinq dessins, ça dépend de la demande. Avant il y avait une page spéciale que je devais illustrer. Maintenant les journalistes me proposent leurs articles avant parution, je les lis et j'essaie d'imager une illustration, ou bien je vais directement proposer des dessins illustrant leurs textes.
- Le temps, ça compte ? Il te faut beaucoup de temps pour un dessin ?
- Généralement ça va vite, dix à quinze minutes pour un dessin, mais ça dépend des détails à illustrer.
- On peut donc dire que vous êtes satisfait de votre métier ?
- Non pas tout à fait, parce que je suis venu à Fraternité-Matin avec une idée bien arrêtée : être un grand dessinateur comme les Walt Disney et autres, faire des albums pour les films, créer un mensuel par exemple.

(1) L'entretien s'est déroulé chez l'auteur à la Riviéra-Sideci.

- Ce que je trouve extraordinaire chez vous c'est votre capacité à imaginer, votre puissance imaginative, comment faites-vous ? Comment ça vous vient ?
- Je crois que j'ai l'imagination assez développée. Je ne sais pas mais il y a certains de mes dessins qui ne me disent pas grand-chose, telle que la dernière couverture d'Ivoire-Dimanche sur les transports (1), alors que ça amuse les gens. J'essaie de traduire en images ce que je ressens quoi.
- J'ai remarqué que vous êtes très attentif à tous les petits détails de la vie quotidienne.
- Oui je crois, c'est même pour ça que je prends souvent le bus, je le prends très souvent, et puis les gbakas parce que là y a la vie. Par exemple, quand il y avait beaucoup de vols et que tout le monde en parlait... j'ai imaginé une histoire, et comme par hasard dans le bus que j'ai pris, un Monsieur a raconté une histoire semblable, c'était exactement ça. C'est pour vous dire que dans les bus, les maquis, ce genre de milieu y a presque tout, les gens parlent de tout. Il y a vraiment beaucoup d'humour dans le bus, il suffit de faire attention. C'est toute une bande dessinée qui part à chaque départ d'un bus. C'est important pour mon travail, c'est pour ça que je suis souvent dans le bus.

*
* *
*

Même si le discours oral de Jess Sah Bi nous permet d'avoir une certaine idée de l'homme, il nous faut reconnaître qu'il ne s'est pas encore suffisamment exprimé tant qu'il n'a pas dessiné.

Le pompeur de pneus, ce célèbre inconnu dont nous avons relaté l'ingéniosité (cf. chap. 2), regardez comment Jess Sah Bi le met en scène

(1) Il s'agit de la couverture du n° 601 (15 août 1982) d'Ivoire-Dimanche, portant sur les risques des transporteurs en commun : "voyager par la route : quelle aventure !" L'illustration en effet très comique !



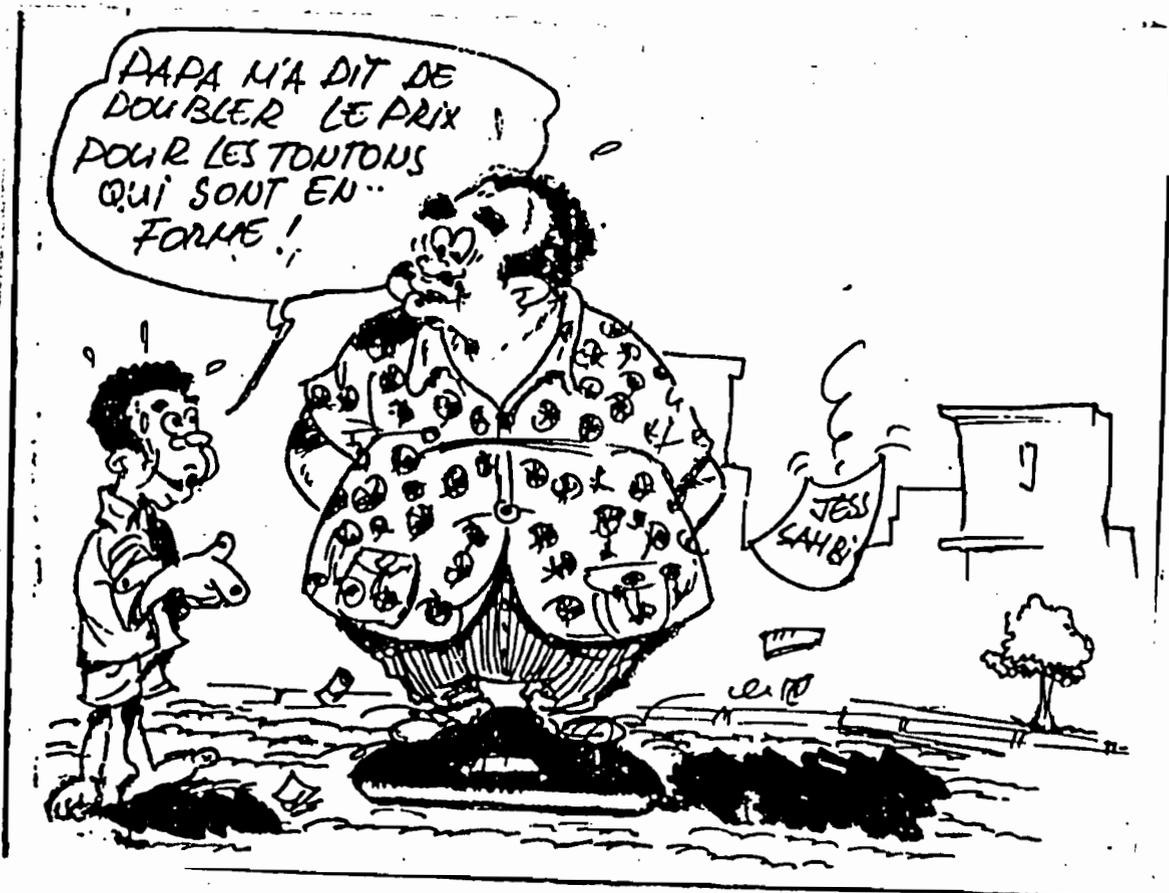
La tenue du mécanicien vulcanisateur armé de sa pompe, l'air désolé de la dame désarmée devant le geste du policier (à droite) encore sous le coup de la colère, les quatre roues à plat... tout cela est exprimé avec une telle vérité, un humour tel que le lecteur aura toujours tendance à imaginer ainsi et plus jamais autrement, les acteurs de cette tranche de vie irrémédiablement imprimée à la mémoire.

Si le dessin parle, que dire du texte dont la fonction est de parler ! Mais il doit être sobre, car l'essentiel, le dessin le dit. "C'est pas grave Madame, comme c'est vous, donnez 200 F par pneu" ! propose le mécanicien. Mais encore ! La première partie, le "c'est pas grave Madame" tend à rassurer la cliente en lui signifiant que malgré la gravité de son problème - car c'est grave d'être dans une telle situation - une solution existe qui est matérialisée par la seule présence du locuteur muni de sa pompe : le mot "grave" bien qu'employé est aussitôt atténué par la négation que traduit la présence du sauveur. Le "comme c'est vous" est une manière de mettre en exergue la particularité de chaque client en le rapprochant affectivement de son sauveur : si

c'était quelqu'un d'autre... ce serait encore "comme c'est vous". D'argent on ne parle qu'en dernière instance, parce que c'est le plus important pour le commerçant mais le moins agréable pour le client qu'on a d'abord soulagé avec des mots reconfortants. La "méchanceté" du policier et le coût du service proposé par le dépanneur sont d'autant mieux supportés.

*
* *
*

Un choix arbitraire nous a conduit à négliger bon nombre de petits métiers dont celui exercé par ces tout jeunes peseurs d'hommes armés de pèse-personnes achetés au prix de 6 à 8.000 F par un parent. Ce sont généralement de jeunes Nigériens âgés de 10 à 15 ans, non scolarisés, qui très tôt, font dans la rue l'apprentissage du commerce et de la liberté du travail. Cette liberté, selon l'un d'entre eux, est sacrée parce qu'elle permet au commerçant maître de lui-même, de se libérer en temps voulu pour répondre à l'appel du groupe lors de cérémonies telles que baptêmes, mariages ou décès, autant d'obligations sociales ou familiales qui ne s'accroissent pas des contraintes d'un travail salarié.



Jess Sah Bi qui sait rire des choses les plus sérieuses, a choisi de mettre en scène deux acteurs aux allures contrastées : un jeune homme, petit et mince, face à un monsieur dont la taille et la corpulence rapetissent davantage son interlocuteur. Le contraste déride le lecteur, et le dialogue s'en inspire : 'Papa m'a dit ...' informe qu'il s'agit d'un enfant qui se réfère doublement au père : d'abord par son âge, ensuite parce que visiblement l'idée de ce métier vient du père. 'Doubler le prix pour les tontons qui sont en forme' pourrait se traduire par 'doubler le prix pour les tontons qui sont doubles', tandis que 'tonton' au lieu de 'monsieur' introduit la note familiale typiquement africaine ou en tout cas ivoirienne, qui veut qu'on appelle 'tonton' tout homme ayant (ou à peu près) l'âge du père lorsqu'on ne l'appelle pas franchement 'papa'. Pour tout dire un 'tonton' est plus proche de moi qu'un monsieur, et puisque je me suis rapproché du monsieur en l'appelant 'tonton', il y a des chances qu'il manifeste plus de générosité en tonton digne de ce nom !

Grâce aux milliers de tontons et de tanties qui sillonnent les rues d'Abidjan, ces petits travailleurs débout près de leurs pèse-personnes encaissent quotidiennement entre 1.500 F et 2.000 F. C'est pas rien ! C'est mieux que le SMIG !

*
* * *
*

Qu'un matin vous sortiez de chez vous sans parapluie parce que rien dans le ciel n'annonce la pluie... et que brusquement une averse intempêtive s'abatte sur la ville... vous risquez de payer le prix de votre imprévoyance.



Tirer profit de la pluie, on a vu les petites laveuses de pieds le faire au marché d'Abobo-Gare. Mais ailleurs la pluie crée d'autres embarras qui ont inspiré d'autres jeunes.

Comment sortir du bureau pour rejoindre la voiture lorsqu'à midi la pluie s'entête à ne pas respecter la trêve des quelques heures de repos avant la reprise du travail ? Se laisser tremper jusqu'à l'os n'est pas commode, on le sait. Alors, puisque sévit la conjoncture et que maints jeunes flânent dans les rues du Plateau, le spectacle - en temps de pluie - des longues attentes, de l'acrobatie consistant à raser les murs des bâtiments ou à courir à vive allure... a inspiré quelques désœuvrés. Ils ont décidé d'offrir leurs services aux imprévoyants de la saison des pluies.

Un parapluie ne coûte que 1.000 F au prix fort chez les vendeurs ambulants. On peut l'amortir en une journée si Dieu pousse beaucoup de travailleurs du Plateau à oublier les leurs.

Négocier le prix du service pendant le parcours comme le montre Jess Sah Bi, c'est en faire admettre - à chaud - le coût au bénéficiaire. Car une fois arrivé, il pourrait bien tirer profit d'un marchandage inattendu. Or, la promesse étant une dette... on n'a plus qu'à s'exécuter au bout du chemin. Le pourboire dont l'africain n'a pas encore acquis l'automatisme est dit obligatoire et ajouté à la note... durant la traversée. Gare à vous si l'idée vous vient d'en contester le bien fondé ! La pluie fera le reste...

*
* *
*

Dire "il a réussi" ne s'appliquerait qu'aux morts. Tant qu'il y a la vie, le verbe réussir ne devrait pas se conjuguer au passé. Disons donc que Jess Sah Bi est sur la voie de la réussite.

Une première sélection de ses dessins publiés dans *Fraternité-Matin* vient d'être éditée, avec une préface du Ministre de l'Information (1). Ce n'est pas encore Walt Disney, mais il y a de l'espoir. Sur le plan musical, la multiplication des concerts ajoute à la notoriété du dessinateur.

Mais que lui rapportent les dessins ? Discretion totale ! Un compte en banque ? Certes. Combien d'économie ? Sa gentillesse a des limites ! Quand on sort de l'anonymat, on s'aménage une petite sphère privée. Ce que nous savons par contre, c'est que chacun des trois dessins de ce chapitre a été exécuté en une quinzaine de minutes pour le prix de 6.000 F l'un. Cagner 18.000 F en quarante cinq minutes, c'est remarquable ! Même si chaque quart d'heure de sa journée de travail ne lui rapporte pas le prix d'un dessin... on peut dire que notre humoriste a franchi un pas de plus vers la célébrité. En Côte d'Ivoire on dirait de lui : "Jess Sah Bi, c'est quelqu'un" !

(1) Jess Sah Bi, *Imbécile et heureux*, Abidjan, 1984, Editions *Fraternité-Matin*, Tome I, 56 pages.

13

VENDEURS AMBULANTS
UNE CLIENTELE D'AUTOMOBILISTES

Se faufiler entre les voitures pour vendre aux automobilistes contraints d'obéir quelques secondes à l'obligation de s'arrêter au feu rouge ou au signal de l'agent de police... c'était l'affaire des crieurs de journaux; ils en furent les initiateurs. Les longues files de voitures traînant dans les embouteillages... que de clients potentiels ! Cela arrangeait bien ces jeunes Ivoiriens qui, chaque jour ouvrable, proposaient et vendaient mille journaux.

Et puis, de jeunes Africains venus de loin, là-bas, et toujours à l'affût du moindre créneau, remarquèrent le manège. C'est vrai qu'à Abidjan il y a plein de voitures ! Ça saute aux yeux, même sans chiffres précis : 48.740 automobiles en 1977, et 137.000 prévues pour 1990 ! Et si on en achète tant, c'est qu'on a de l'argent. Si on a de l'argent, on n'hésiterait peut-être pas à acheter d'autres petites choses, même superflues ! Une clientèle d'automobilistes... quelle aubaine ! Et quel gâchis que de ne lui vendre que paperasserie de journaux !

Depuis quand ces nouveaux venus se sont-ils adjoints aux premiers au point d'ajouter à l'encombrement des voitures celle des commerçants ? Il est toujours difficile de saisir avec exactitude la naissance d'une telle activité que l'on ne remarque vraiment qu'à partir du moment où il s'amplifie. Vers 1975 ? Peut-être ! Pour sûr, pas avant ! En 1979, c'était déjà un problème pour les autorités politiques en tout cas, les Mairies aussi. Le 24 juin 1979 Ivoire-Dimanche titrait : "Abidjan : marché parallèle et contrebande", mettant l'accent sur le caractère frauduleux des objets vendus aux feux tricolores (1).

(1) Ivoire-Dimanche n° 437 du 24 juin 1979, pp. 16 à 19.

Deux ans plus tard, le 13 décembre 1981, le même hebdomadaire choisissait un autre titre pour décrire le même métier à l'approche de la fête de Noël devenue période d'intenses activités commerciales (1). Entre ces deux articles, *Fraternité-Matin* nous avait informés de la manière suivante : "Chasse aux marchands ambulants : 1.051 individus raflés par la police". Ce nombre important d'indésirables avait été rassemblé à la suite de dix opérations menées par la police depuis le 6 avril 1981 (2) ! Alors, comment expliquer que huit mois après, en décembre 1981, *Ivoire-Dimanche* ait consacré un article d'actualité à ce monde de nomades urbains ? Parce que - nous le verrons plus loin (chap. 19) - endiguer cette multitude d'individus exerçant une multitude de petits métiers à travers la ville, n'est pas toujours chose aisée. Et bien souvent les pouvoirs publics échouent à les contrôler.

Ils sont donc là, toujours et encore, pleins d'ardeur et de volonté. On s'est habitué à eux, ils font désormais partie du décor, avec les petits laveurs de pare-brise et, fidèles au poste, les crieurs de journaux. Quel monde ! Mais leur absence totale choquerait plus d'un automobiliste si cela devait arriver. On sentirait un certain vide et ce serait triste. Rien que des voitures à la queue-leu-leu sans un seul individu marchant et marchandant entre elles ? L'homme chassé par l'auto ? Quelle société inhumaine ce serait ! Mais nous n'en sommes pas encore là, et les Ivoiriens semblent bien s'accommoder de leurs inévitables compagnons des feux. Ils ne se posent plus de question à leur sujet, peut-être pour n'avoir pas trouvé de réponse. Les responsables de l'ordre public semblent avoir baissé le bras, car il leur faudrait une armée... de salariés pour leur tenir tête. De nouveaux salariés en période de conjoncture ? Non. Laissons-faire...

Mais les questions demeurent que les media n'ont pas élucidées :

- Qui sont ces envahisseurs pacifiques et d'où viennent-ils ?
- Où et comment se ravitaillent-ils ?
- Sont-ils la partie visible d'une organisation qui les arme de marchandises chaque jour, en catimini ?
- Qu'est-ce qui les pousse donc à risquer quotidiennement leur vie entre les automobiles dans un pays qui détient le triste record mondial des accidents de la circulation ? Et quel bénéfice tirent-ils de la rue ?

(1) *Ivoire-Dimanche* n° 566 du 13 décembre 1981, pp. 24 à 26.

(2) *Fraternité-Matin* du jeudi 30 avril au dimanche 3 mai 1981, p. 7.

- Enfin, sont-ils indifférents à ce soleil de plomb et à cette atmosphère humide contre les effets desquels la plupart des voitures se trouvent désormais équipées d'air-conditionné ?

Toutes ces questions et bien d'autres encore qui s'entrechoquent lors d'un dialogue passionnant... ont été posées à Galadji Dembélé et à Mamadou Alkassou. Le premier est Malien, le second vient du Niger, et déjà, voici la réponse à l'interrogation sur leur provenance : ce sont les enfants du Sahel, habitués au soleil - si l'on peut jamais s'y habituer ! -, un soleil qui, depuis plus de dix ans, refuse obstinément d'alterner avec les nuages et la pluie, créant une sécheresse aux conséquences catastrophiques. Maliens et Nigériens donc, essentiellement.

Les deux entretiens qui suivent vous instruiront si, bien entendu, vous n'avez ni l'âme d'un policier ni celle d'un inquisiteur. Car, loin de condamner, le sociologue veut comprendre et analyser. Nous avons réussi le plus difficile : créer la confiance pour engager le dialogue, un dialogue franc qui excède le strict domaine du commerce pour pénétrer la vie quotidienne de nos interlocuteurs, leurs conditions de vie (logement, nourriture, fréquentations, horaires de travail...), leurs loisirs, leur mode d'épargner, leur âge, leur situation matrimoniale, la position sociale de leurs familles, le type de sociabilité qui structure leur mode de vie, et puis... leurs rapports avec la police municipale (taxe, impôts, autorisation de vendre etc...) ou la police nationale.

Écoutons-les plutôt.

ENTRETIEN AVEC GALADJI DEMBELE

(en bambara, traduit en français par nous)

Mercredi 8 février 1984

(à notre domicile)

- Quel âge as-tu ?
- Vingt six ans
- Où es-tu né ?
- A Nioro du Sahel au Mali.
- Depuis quand es-tu à Abidjan ?
- Il y a trois ans.
- Pourquoi es-tu venu ici ?
- Je suis venu chercher de l'argent

- Tu as appris au Mali qu'il y a de l'argent en Côte d'Ivoire ?
- Oui, c'est ce qu'on m'a dit. J'ai vu des gens venir travailler en Côte d'Ivoire et ramener de l'argent au Mali. Ils construisent leurs maisons et donnent de l'argent à leurs parents... C'est pour cela que je suis venu avec l'intention d'en faire de même.
- Es-tu venu seul ou bien avec d'autres jeunes ?
- Je suis venu avec trois autres camarades.
- Vos parents étaient-ils informés de votre départ du pays ?
- Oui, ils étaient consentants, ils nous ont encouragés.
- Aviez-vous l'adresse d'un parent à Abidjan ?
- Oui, nous connaissions quelqu'un qui habite Treichville et qui est originaire de Niolo du Sahel comme nous. Tous les quatre nous avons été logés chez lui.
- Loger quatre personnes, cela pose quand même des problèmes à Abidjan, non ?
- Oui, je sais qu'à Abidjan ce n'est pas aisé de loger des étrangers, mais il s'est arrangé pour nous loger et nous nourrir.
- Votre hôte est-il propriétaire de sa maison ou bien vit-il en location ?
- Il est en location.
- Combien de pièces occupe-t-il ?
- Une chambre et un salon.
- Alors comment faites-vous pour la couchette ?
- Lui, sa femme et ses enfants dorment dans la chambre, et nous quatre au salon.
- Quelle est sa profession ?
- Il est commerçant, vendeur de chaussures au marché de Treichville.
- Comment êtes-vous arrivés à vendre dans la rue ?
- C'est notre hôte, notre frère, qui nous a conseillé ce travail en nous montrant les jeunes qui vendent les objets au feu rouge lorsque les voitures s'y arrêtent. Il nous a dit d'aller nous débrouiller pour trouver des clients.
- Ce n'est pas tout de vendre, encore faut-il trouver la marchandise ! Comment vous les procurez-vous ?
- Nous nous ravitaillons chez les Libanais. Ce sont les Chinois qui viennent proposer la marchandise aux Libanais, ceux-ci nous les donnent pour aller tester la clientèle au feu rouge. Si ça se vend bien, alors nous en rendons compte au Libanais qui en commande beaucoup aux Chinois.
- Et la question de confiance ? Comment le Libanais peut-il avoir confiance en toi et te donner des marchandises que tu ne paies pas à l'avance ?
- C'est que j'ai été introduit par quelqu'un en qui il a déjà confiance parce qu'ils travaillent ensemble, et c'est ce dernier qui se porte garant, qui répond de moi en cas de problème.
- Que vends-tu par exemple ?
- Un peu de tout : des assiettes, tasses de café, des tapis, des lunettes, des montres, des cassettes, du papier hygiénique, des jouets, etc...
- Comment les choses se passent-elles concrètement entre le Libanais et toi, pour les prix par exemple, puisque tu ne paies rien au départ ?
- C'est simple : quand je prends un article, le Libanais me demande de le vendre à un prix, et j'ai une commission sur chaque vente. Mais nous essayons toujours de vendre à un prix supérieur afin d'empocher la différence, et quand nous remettons au Libanais l'argent demandé au départ, il nous reverse notre commission.

- Prenons un exemple : si le Libanais te demande de vendre une cassette à 500 F, comment fais-tu ?
- Je dis au client 1.800 F, puisqu'il ignore le vrai prix. A partir de là on négocie, il me dit de diminuer et je lui demande à combien il désire l'acheter. S'il me dit 1.000 F ou même 900 F qui représentent la moitié des 1.800 F proposés, je le lui cède. Sur 900 F je retire déjà 400 F pour moi-même et je remets 500 F au Libanais qui me rend par exemple 100 F pour mon service. Des fois il nous arrive de refuser le taux proposé par le Libanais pour notre service, on se met toujours d'accord au départ : si je le vends à tel prix, tu me donnes telle somme.
- Si par exemple pour la cassette tu demandes 1.800 F et que moi, comme par hasard, je propose 500 F qui se trouvent être le vrai prix de vente exigé par le Libanais, que fais-tu ?
- Si cela arrive alors que je n'ai encore rien vendu, j'accepte. Sinon je refuse parce que j'ai déjà gagné de l'argent, je peux me permettre d'attendre d'autres clients pour avoir un bénéfice.
- Quels sont les horaires de travail ?
- Le matin à 8 heures je vais prendre la marchandise chez le Libanais, si à midi tout est vendu, je vais lui remettre son dû, et j'en reprends d'autres à 14 H 30 pour les vendre jusqu'à 18 heures, heure à laquelle je rentre à la maison.
- Est-ce que tu prends toujours la marchandise chez le même Libanais ?
- Non, pas toujours. Il peut m'arriver d'en prendre chez un autre quand j'y trouve des nouveautés qui m'intéressent. Dans ce cas, je paie d'avance parce qu'il ne me connaît pas bien, et ne peut pas avoir confiance en moi.
- Habitez-vous toujours tous les quatre chez votre hôte ?
- Oui et non : nous habitons la même cour, mais nous y avons loué une maison pour nous-mêmes.
- Travaillez-vous tous les quatre dans la rue, aux feux ?
- Non, les trois autres se sont installés au marché de Treichville pour vendre des chaussures. Je suis le seul dans la rue.
- Pourquoi ?
- Les autres ont gagné assez d'argent pour s'installer, moi je n'en ai pas suffisamment pour me lancer dans ce genre de commerce qui demande un investissement important au départ.
- Je sais qu'il y a des jours où ça marche mieux que d'autres, dis-moi : quand ça marche bien, combien peux-tu gagner en une journée ?
- Bien sûr, tous les jours ne se ressemblent pas. Il y a des jours où je gagne par exemple 4.000 F de bénéfice net, ou même 8.000 F.
- Pas mieux que ça ?
- Si, cela dépend des marchandises qui arrivent. Quand il y a des nouveautés très prisées comme par exemple les cassettes-vidéo et autres, je peux gagner jusqu'à 30.000 F de bénéfice net en une journée. Je n'ai jamais gagné plus que ça.
- La journée la plus néfaste te rapporte combien ?
- 1.000 F.
- Comment gardes-tu ton argent ? à la banque ?
- Non, je le confie à mon hôte; chacun de nous lui remet ses économies.
- Participez-vous à des tontines, ou confiez-vous votre argent à ces banquiers qui passent tous les jours chez leurs clients ?
- Non. Nous avons tous confiance en notre hôte.

- Avez-vous une idée exacte de ce qu'il a mis de côté pour vous ?
- Oui, on le note et lui aussi l'écrit quelque part. On prélève là-dessus la somme voulue en temps voulu. On n'a pas besoin d'attendre la fin du mois.
- Et lui, où garde-t-il l'argent ?
- A la maison, quelque part. Quand on a suffisamment d'argent et qu'on désire rentrer au Mali ou aller dans un autre pays il nous rend nos économies.
- Es-tu retourné au Mali depuis ton arrivée ?
- Non, je suis allé à Lagos en passant par le Ghana, le Togo et le Bénin.
- Pourquoi Lagos ?
- Parce qu'on m'a dit qu'on y gagne pas mal d'argent. Mais mon objectif c'était le Gabon, il paraît que c'est mieux que partout ailleurs, même mieux que la Côte d'Ivoire parce qu'on y gagne beaucoup d'argent. Malheureusement je faisais partie des étrangers que le gouvernement nigérian a refoulés l'année dernière (février 1983), alors je suis revenu à Abidjan juste avec le prix du billet d'avion, sans un centime en plus.
- Quelle idée d'aller à l'aventure comme ça dans des pays où on ne connaît personne ?
- On a toujours des adresses de Maliens qui nous reçoivent, et puis quand on veut gagner de l'argent il faut prendre des risques, aller là où se trouve l'argent. Je voulais aller faire du commerce au Gabon, parce que le parent Malien chez qui j'allais habiter fait du commerce.
- Venons-en aux dépenses. Comment est votre maison et à combien la louez-vous ?
- C'est une maison construite en dur, à Treichville. C'est une seule chambre pour nous quatre et nous payons 8.000 F par mois, soit 2.000 F chacun.
- Et pour la nourriture, combien dépenses-tu par jour ?
- Le matin je dépense entre 200 et 300 F. Des fois je prends de l'omelette dans un petit restaurant, avec du pain beurré et du café au lait, le tout pour 320 F. Mais je ne fais pas ça tous les matins, il m'arrive de prendre du café au lait avec du pain sans beurre parce que ça revient moins cher. Tout dépend de ce que je gagne la veille. Quand je gagne peu, je prends le petit déjeuner à la maison avec mon hôte.
- Vous ne participez jamais aux dépenses de votre hôte, ne serait-ce que pour l'aider de temps en temps ?
- Non. Chez nous au pays ça ne se passe pas comme ça, c'est toujours l'hôte qui prend en charge l'étranger quand ce dernier n'en a pas les moyens. Il doit nous aider jusqu'à ce que nous ayons les moyens, à ce moment nous aurons le devoir, nous aussi, de prendre en charge d'autres jeunes démunis pour les aider à réussir, c'est cela la solidarité. Mais il peut m'arriver d'offrir par exemple des verres ou des assiettes à mon hôte parce que je les ai à bas prix. Personne ne m'y oblige, je le fais quand j'en ai envie ou quand je sens que mon hôte en a besoin.
- A midi, que manges-tu ?
- Nous arrêtons le boulot vers 13 heures, et comme ça ne nous arrange pas d'aller à Treichville, nous restons au Plateau pour manger et nous reposer un peu devant les boutiques. Nous mangeons soit du dèguè (*), soit de l'attiéké accompagné de poisson frit ou de viande grillée. Pour faire descendre tout ça, je bois une tasse de jus de tamarin bien frais à 25 F. Je dépense entre 150 et 200 F à midi.

(*) Pâte à base de mil, additionnée de lait et de sucre.

- Et le soir ?
- Le soir nous rentrons à Treichville vers 18 H 30 en taxi, ça nous revient à 330 ou 340 F tous les quatre. A la maison on mange des fois du couscous malien chez l'hôte, mais il peut m'arriver d'aller prendre mon café au lait avec du pain sans beurre, et ça me coûte 100 F. Après le repas on se retrouve pour prendre du thé comme au Mali, et on discute un peu avant d'aller se coucher vers 22 heures.
- Comment se fait le déplacement pour aller au Plateau le matin ?
- Le matin, on marche parce qu'on est en forme.
- Quelles sont tes distractions ?
- Aller écouter mes chanteurs préférés ou danser samedi soir par exemple.
- Qui est ton chanteur préféré ?
- En ce moment c'est Alpha Blondy. Je suis prêt à payer ce qu'il faut pour aller le voir.
- D'autres dépenses ?
- Non.
- Et les vêtements ?
- Non. J'en ai acheté à Lagos, c'est moins cher là-bas. Ici je n'en ai pas encore acheté. J'ai en tout huit pantalons et huit chemises dont trois de chaque pour le travail.
- As-tu le temps de faire la lessive ?
- Non, je donne mon linge sale au blanchisseur qui lave et repasse un ensemble (chemise et pantalon) à 100 F.
- Quels sont vos rapports avec la police ou la Mairie ?
- On nous chasse de temps en temps. Les agents de la Mairie viennent nous arracher notre marchandise. On s'arrange avec eux pour tout récupérer contre 2 ou 3.000 F, à condition que l'affaire n'arrive pas au niveau du chef sinon on perd tout.
- Pourquoi n'allez-vous pas vous mettre en règle à la Mairie en payant la taxe qu'on exige de vous ?
- Si on paie la taxe, on ne gagne pas beaucoup de bénéfice parce qu'il faut, je crois, s'acquitter de 6.000 F par trimestre.
- Cela ne fait que 2.000 F par mois ?
- C'est beaucoup pour nous ! Et puis même si on a le papier, on nous interdit de travailler dans la rue.
- Combien as-tu gagné hier ?
- Hier j'ai gagné 25.000 F, bénéfice net.
- Economises-tu ?
- Oui, je garde mes économies sur moi jusqu'à la fin du mois pour les remettre à mon hôte qui les nets de côté.
- Le mois dernier combien lui as-tu remis ?
- Rien, parce que le 15 du mois j'ai reçu un message de mes parents me demandant de leur envoyer de l'argent, alors j'ai envoyé 50.000 F.
- Envoies-tu souvent de l'argent à tes parents ?
- Une ou deux fois par an. Il peut m'arriver d'envoyer 100.000 F, ou même 200.000 si ça ne me gêne pas trop ici, et si je pense que mes parents en ont vraiment besoin.

- As-tu une épouse au Mali ?
- Non, j'y pense.
- En as-tu ici ?
- Oui des copines quoi, mais ça revient cher quand même . Je fais des fois quelques petits cadeaux.
- Ton métier est-il difficile ?
- Oui parce qu'on est toujours au soleil, on n'arrête pas les va et vient entre les voitures. On change souvent de quartiers : Plateau, Maroory, Treichville, Cocody, 220 Logements, Adjamé. C'est très fatigant ! Il faut donc gagner de l'argent rapidement pour aller faire un commerce plus reposant. Si je gagne de l'argent je vais m'installer au marché de Treichville. Si j'en gagne beaucoup, environ 300.000 F je prends l'avion pour le Gabon. Avec 200.000 je pourrai m'installer au marché. Mais des fois je me dis que ce n'est pas payant de se fixer au marché parce qu'on n'y gagne pas la moitié de ce qu'on gagne dans la rue. Cependant, si j'y pense c'est parce que je suis fatigué de courir dans la rue, vous ne pouvez pas imaginer combien ça épuise. S'installer au marché c'est gagner peu mais c'est se reposer, profiter de sa santé. Le mieux en ce moment, c'est le Gabon. En tout cas c'est mon obsession. La Côte d'Ivoire c'est pas mal, mais, maintenant on ne peut pas espérer devenir millionnaire ici, or je veux être riche.
- Pourquoi tant de voyages ?
- Il faut aller là où se trouve l'argent, voilà tout.
- Avant d'entreprendre des voyages de ce genre, consultes-tu le marabout ?
- Oui, toujours. Mon marabout me donne quelque chose tous les six mois, je le mets en poche pour avoir plus de chance.

ENTRETIEN AVEC MAMADOU ALKASSOU

(directement en français)

Mardi 22 février 1984 à Treichville

(20 H 30)

- Peux-tu me dire d'où tu viens ?
- De la ville de Tahouan au Niger
- Depuis quand es-tu en Côte d'Ivoire ?
- Depuis l'année dernière, 1983
- Pourquoi es-tu venu ici ?
- Pour chercher l'argent
- Parce que là-bas on t'a dit qu'il y a de l'argent ici ?
- C'est-à-dire que, tous les habitants de notre ville viennent ici chercher l'argent: depuis ma naissance je vois ça, c'est pourquoi moi aussi j'allais pas partir ailleurs. Je suis donc venu ici comme les autres.
- Peut-on savoir quel âge tu as ?
- Je suis né en 1965, ça me fait 19 ans.
- Ton père a combien d'épouses et combien d'enfants ?
- Il a deux femmes et nous sommes sept enfants
- Que font tes frères et sœurs au Niger ?
- Ils font la culture, le jardinage.

- Connais-tu quelqu'un à Abidjan, avais-tu une adresse précise en arrivant à Abidjan ?
- Tous les gens de ma ville parlaient de Aïcha une femme Haoussa qui est ici à Abidjan, alors je suis venu chez Aïcha.
- Comment ça se passe pour le logement ?
- Nous sommes quarante et une personnes dans une chambre, c'est une grande chambre mais c'est séparé par des planches. Nous habitons tous chez Aïcha.
- Quelles sont les activités des quarante autres ?
- Y a ceux qui vendent au feu rouge, y a ceux qui se promènent pour vendre soutien-gorge des femmes, et puis y a ceux qui travaillent chez les Libanais.
- Est-ce Aïcha qui paie le loyer ou vous-mêmes ?
- C'est nous-mêmes, on paie 14.000 F par mois, chacun donne 500 F, ce qui fait 20.500 F, on met l'argent ensemble. Le reste, si les toilettes sont remplies on prend l'argent pour vider, ou si l'un d'entre nous est malade, on achète des médicaments.
- Et pour la nourriture, y a-t-il une cotisation ?
- Non chacun mange ce qu'il veut en ville.
- A ton arrivée, comment as-tu eu l'idée d'aller vendre des objets aux feux ?
- C'est-à-dire que, à mon arrivée ici là on me parlait trop de commerce, de plusieurs métiers, alors j'ai dit que : puisque mes camarades vont au feu rouge, moi aussi je vais aller au feu rouge.
- Où prends-tu la marchandise que tu vends aux feux ?
- Chez les Libanais.
- Le Libanais exige que tu paies tout de suite, ou bien après la vente des articles ?
- Pas après ! Je paie avant de prendre, et moi aussi je vais chercher mon bénéfice dedans.
- Un vendeur ambulant m'a dit que le Libanais a confiance en lui et que par conséquent il ne paie qu'après avoir vendu la marchandise
- Oui c'est vrai. Si j'achète toujours chez le même Libanais et qu'il me connaît bien, un jour si je lui dis que je n'ai pas l'argent, il peut me donner et je paie après avoir vendu la marchandise.
- A ton arrivée où as-tu trouvé l'argent pour acheter la marchandise ?
- J'ai un cousin ici, c'est lui qui m'a prêté 10.000 F pour le commerce.
- Est-ce le Libanais qui fixe le prix auquel tu dois vendre les articles ?
- Le prix est fixé sur les choses, on sait combien ça coûte.
- Pour une montre qui coûte 2.500 F par exemple, quel prix proposes-tu à la clientèle ?
- Je vais dire par exemple 6.500 F.
- Et si je te demande de diminuer le prix ?
- Je dis bon, tu prends à 6.000 F.
- Et si je coupe le prix en deux en disant : je prends à 3.000 F ?
- Moi je réponds : si tu veux tu prends à 3.700
- Je dis non, le feu va passer au vert, je m'en vais
- Bon, je dis : donne l'argent.
- Si par exemple au départ tu me proposes l'article à 6.500 F et que moi je dis, comme par hasard : 2.500 F qui correspondent au prix de la montre chez le Libanais, que fais-tu ?
- Je vends pas parce que y a pas de bénéfice. Sauf si je suis fatigué avec la montre, ça ne marche pas, alors je vends pour remettre l'argent au Libanais.

- Qu'as-tu vendu aujourd'hui ?
- Des coupe-coupes, des machettes.
- A quel prix ?
- J'ai acheté à 800 F et j'ai vendu à 1.500 F, 1.200 F, 1.000 F. Je n'ai vendu que trois.
- A combien peut monter ton bénéfice quand ça marche très bien ?
- Autour de 3.500 F.
- Pas plus ?
- Si, ça dépend des jours. Des fois, quand y a les grandes montres qu'on met au mur dans la maison, ou bien les vidéo-cassettes là, on peut faire beaucoup de bénéfice. Par exemple quand j'achète une cassette vidéo à 7.000 que je revends à 15.000 F, c'est bon ! Y a des jours si tu rencontres les Blancs-là qui savent pas le prix de la chose, tu peux vendre la même cassette vidéo à 22.500 F, et puis ils donnent l'argent tout bêtement. Là, si tu comptes le bénéfice tu vas beaucoup crier de joie.
- Quel est ton meilleur souvenir en matière de bénéfice ?
- Y a un jour où j'ai pris des nappes de table à 500 F chaque, et je suis parti au carrefour de Marcory, une Blanche passait en voiture, elle m'a demandé le prix j'ai dit 3.500 F, elle m'a remis 3.000. Ce jour-là, j'ai vendu chaque nappe à 3.000 F.
- Quel bénéfice as-tu fait aujourd'hui ?
- J'ai gagné 1.500 F, c'est tout.
- Comment gardes-tu tes économies ?
- Moi je ne peux pas garder ça, sinon je bouffe le tout. Je donne à mes grands parents-là, y a des vieux "El Hadj" avec nous, c'est eux qui gardent l'argent pour nous.
- Sur les 1.500 F, combien as-tu remis au vieux pour tes économies ?
- J'ai donné 800 F au vieux pour garder et moi-même j'ai pris 700 F pour demain, déjeuner et manger à midi si je n'ai gagné rien.
- Combien te coûtent les différents repas ?
- Le matin je prends du café au lait avec du pain beurré à 200 F. A midi je mange attiéké avec poisson à 175 F. Le soir du riz au gras au restaurant à 200 F le plat.
- Sais-tu combien tu as économisé depuis que tu exerces ce métier ?
- Y en a qui savent pas, mais nous qui a étudié un peu, on sait combien on économise, parce qu'on écrit.
- Peut-on connaître le montant de tes économies ?
- Oui, on peut savoir : j'ai 22.000 F.
- En combien de mois de travail ?
- C'est pour deux mois de travail. Avant, je n'ai pas économisé.
- Combien te faut-il pour retourner au Niger ?
- A peu près 100 à 150.000 F comme ça...
- Pour rester définitivement là-bas ?
- Non ! Si je vais je me marie, je donne de l'argent à mes parents, et puis je reviens.
- Avec ton épouse ?
- Non, moi seul. Elle reste avec mes parents, je laisse l'argent de la nourriture là-bas.

- Quel est ton niveau scolaire ?
- Classe de 4e
- Pourquoi n'as-tu pas cherché du travail au Niger ?
- Parce que là-bas on ne trouve pas du travail
- Pourquoi ?
- Parce que y a pas beaucoup de travail.
- Ici y a beaucoup de travail ?
- Ici j'ai cherché je n'ai pas trouvé, c'est au feu rouge que je travaille pour le moment.
- Es-tu satisfait de ton métier ?
- Pas beaucoup, un peu seulement. Ce que je cherche c'est le travail par mois.
- Mais des fois au feu on gagne plus qu'en travaillant par mois!
- Oui, mais des fois on ne gagne rien, c'est pourquoi je préfère travailler par mois.
- Est-ce fatigant ton métier ?
- Trop fatigant ! Tu cours, tu fais des va-et-vient, y a des voitures qui risquent de te tamponner...

Mais quels facteurs ont bien pu, en se conjuguant, favoriser le commerce aux feux de signalisation ?

Le vendeur lui-même n'en a certainement pas une conscience claire. Réfléchissons donc ensemble.

- Une ville sans grand trafic automobile n'aurait jamais connu ce métier : soulignons donc l'importance du parc-auto abidjanais. Les chiffres sont là qui parlent.

- Une telle densité du trafic crée inévitablement des embouteillages qui immobilisent momentanément, ou presque, quantité d'individus condamnés à attendre : voici une clientèle potentielle.

- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs sont, à n'en pas douter, des personnes relativement aisées puisqu'elles sont aux volants des voitures que voici; elles peuvent acheter.

- Aller dans les magasins chercher tel ou tel objet, cela suppose d'abord trouver un parking, parcourir ensuite une certaine distance pour l'aller et le retour à pieds, sans compter le temps d'une queue à la caisse du magasin et le prix à payer au jeune gardien de voiture... toutes choses qu'un économiste additionnerait pour estimer le coût réel de l'objet. Par contre, aller vers l'automobiliste confortablement installé, c'est en faire un véritable client roi.

- Ce client-roi jouit d'un autre avantage : il peut marchander comme il n'est pas permis de le faire dans une structure moderne. Pour certains, pour beaucoup, marchander c'est être actif, c'est participer, c'est aussi se distraire, c'est enfin remporter une victoire en achetant au prix souhaité.

Après ces quelques facteurs explicatifs des conditions de possibilité de ce métier, notons que le face à face vendeurs/acheteurs se termine par une satisfaction réciproque, souvent. La baisse extraordinaire des prix l'explique : le premier voulait vendre et il a vendu, à un prix qui l'arrange presque toujours. Le second a acheté à prix réduit, ou très réduit, après avoir souvent joué sur le temps: conclusion rapide du marché en sa faveur parce que le feu va passer au vert.

Le tableau suivant publié par l'hebdomadaire Ivoire-Dimanche, donne une idée de la satisfaction que l'acheteur peut tirer de ce type de commerce conclu à la va-vite (1).

Objets	Prix proposé	Prix obtenu
1 petit tambour	1.500 F	500 F
1 fer à repasser	9.500 F	5.000 F
1 couteau de cuisine	1.500 F	700 F
6 assiettes	3.000 F	2.000 F
1 radio-portable	12.000 F	4.000 F
3 cassettes (60 mm)	750 F	400 F
1 mini-lampe (veilleuse)	1.200 F	500 F
TOTAL	29.450 F	13.100 F
Différence		16.350 F

Mais les deux entretiens démontrent que la baisse des prix fait partie d'une stratégie qui profite toujours aux vendeurs. Ils démontrent aussi - l'avez-vous perçu ? - le rôle éminemment important de l'invisible Libanais négociant avec les Chinois de Taïwan ou de Hong-Kong. De sa boutique, sort tout ce qui se vend dans la rue, plus rapidement et en plus grande quantité.

(1) Ivoire-Dimanche n° 566, op. cit., p. 26.

Et les jeunes Sahéliens ? Agés de moins de trente ans, aguerris par la sécheresse, célibataires c'est-à-dire prêts pour l'aventure, déterminés à trouver les moyens de soutenir une famille démunie, et vivant en groupe pour maintenir dans la ville la sociabilité villageoise qui sécurise. Aujourd'hui ils se contentent de peu, pour vivre mieux au pays, demain.

14

BELLES PELOUSES, BEAUX JARDINS
 LES GENS DE RIEN AU SERVICE DES GENS BIEN

Le jardinier, c'est le luxe que s'offrent les gens bien; parce que le jardinier fait la différence, la différence entre ceux qui ont le pouvoir économique et la culture afférente à celui-ci, et ceux qui ne jouissent ni de l'un ni de l'autre.

On peut disposer d'un jardin sans pouvoir offrir à un jardinier un salaire mensuel lui permettant de vivre en soignant quotidiennement fleurs et pelouse.

Comme dans la plupart des pays d'Afrique, la Côte d'Ivoire connaît plusieurs types d'habitat :

- la cour familiale ou collective dont les maisons construites autour d'un périmètre central généralement planté d'un arbre fruitier (manguier, cocotier, goyavier etc...) abritent un nombre élevé d'habitants. Les contraintes économiques se traduisant dans l'exiguité de l'espace, n'autorisent pas la création d'un jardin.

- L'appartement du petit employé ou du fonctionnaire moyen qui ne réserve souvent aucun endroit au bac à fleurs ni aux plantes, et l'appartement du cadre supérieur qui, au contraire, peut être très fleuri sans que l'on y éprouve, pour autant, le besoin d'embaucher un jardinier.

- La villa enfin. Mais il y existe des villas sans jardin, des villas avec jardin mais sans jardinier, des villas où l'on paie le service de jardiniers occasionnels comme par exemple les jardiniers ambulants, et des villas où l'on emploie un jardinier salarié qui veille en permanence sur la santé des fleurs, de la pelouse et des plantes qui participent au bien-être et à l'image de marque des locataires ou propriétaires.

Le jardin fait partie des exigences culturelles de la classe supérieure. Lorsqu'un jardinier appartient au personnel d'une maison, il y a des chances que celle-ci compte déjà à son service au moins : un boy, un chauffeur, une bonne qui tient lieu de nurse s'il y a des enfants en bas âge, et un gardien. Le jardinier viendrait donc en cinquième et dernière position, non pas nécessairement dans la hiérarchie des salaires, mais dans le caractère indispensable de la fonction. Et si l'on juge indispensable la présence du jardinier au point d'en employer un en permanence, c'est que le pouvoir économique dont on bénéficie autorise la satisfaction de ce besoin culturel.

Le jardin comme modèle culturel, les manuels scolaires l'ont dit, la presse écrite aussi.

Les manuels scolaires : on veut attirer l'attention de l'élève sur la différence entre l'appartement en immeuble et la villa, et à choisir celle-ci. "Aujourd'hui nous allons visiter une belle maison, dit M. Diallo. C'est une très jolie villa en dur", dit un livre du Cours Élémentaire. Au Cours Moyen, un livre de français suggérera, à travers une leçon de grammaire qui n'en est que le prétexte, la supériorité de la villa avec jardin et pelouse : "Faites l'accord des adjectifs entre parenthèses : Es-tu déjà allé dans une (grand) ville ? As-tu déjà vu des avenues (bordé) de palmiers et si (large) que les voitures peuvent rouler trois fois ? Les quartiers (moderne) se reconnaissent par leurs (haut) immeubles (impressionnant). Mais les plus (joli) quartiers sont ceux qui regroupent des villas aux jardins et pelouses (soigné)".

Ce que dit l'école aux enfants, la presse écrite le dit à tous ceux qui savent lire : "Qui n'a pas rêvé de posséder un jour sa propre maison entourée d'un vaste jardin où flamboyants et fleurs feraient une symphonie de couleurs sur la verte pelouse. Les enfants s'ébattent avant de plonger une tête dans la piscine pendant que la maîtresse de maison s'affaire autour de l'inévitable barbecue d'où s'élève un fumet alléchant, annonciateur d'un succulent repas. Ce rêve peut devenir réalité et quelquefois on est pris de court, on manque d'idées quant à la réalisation. Nous vous donnons aujourd'hui quelques conseils qui, nous l'espérons, vous seront utiles un jour" (Fraternité-Matin) (1). Le vaste jardin, la verte pelouse, les fleurs, la symphonie de couleurs, la piscine.... En effet, il n'est pas interdit de rêver ce que vivent les gens bien.

(1) Sur cet extrait de Fraternité-Matin, et sur les extraits des manuels scolaires, voir Abdou Touré, La civilisation quotidienne en Côte d'Ivoire, pp. 199 à 202.

Ce modèle de vie, nous le devons à l'Occident qui a entrepris de domestiquer la nature pour la soumettre à sa volonté de puissance. Oscar Wilde, auteur du roman "Le portrait de Dorian Gray" consacre les toutes premières lignes de son livre à la description d'un jardin où l'un des personnages jouit de la beauté des fleurs, de leur parfum et du silence loin des bruits de la ville de Londres : "Le riche parfum des roses emplissait l'atelier, le souffle d'une brise d'été légère apportait du jardin, par la porte ouverte, tour à tour la senteur lourde des lilas, l'odeur plus délicate des aubépins en fleur.

Allongé sur les coussins de cuir persan du sofa, Lord Henry Wotton tout en fumant, selon son habitude, d'innombrables cigarettes, pouvait apercevoir la floraison dorée d'un cytise dont les rameaux tremblants semblaient à peine assez robustes pour soutenir le poids de leur étincelante beauté. (...). La rumeur confuse qui parvenait de la cité de Londres évoquait la musique lancinante d'un orgue lointain" (1). On entre dans le roman comme dans un jardin !

L'invisible acteur de ces merveilles décrites dans un style à la fois poétique et suggestif, c'est le jardinier, un homme de rien qui, en Côte d'Ivoire, est venu de loin. Dans notre classification des métiers par nationalités, le jardinier n'est presque jamais Ivoirien parce qu'il est presque toujours Voltaïque. Lorsque là-bas, sur les terres arides que les pluies avares refusent souvent de féconder, on déploie des efforts à nul autre pareils pour y tirer sa nourriture, ici la pluviométrie comparativement très bonne fait de la terre fertile une matière que l'on exploite avec aisance.

Premier groupe étranger par le chiffre de la population, les Voltaïques étaient, il y a dix ans déjà, au nombre de 500.744 en zone rurale et de 273.355 en zone urbaine (2). Infatigables travailleurs agricoles dans les plantations villageoises, ce sont de fidèles serviteurs dans les villes où leurs activités professionnelles sont très variées : employés de maison (boy, cuisinier, jardinier, gardien), horticulteur, jardinier ambulancier, maçon, blanchisseur, tailleur, vendeur d'objets d'art etc...

(1) Oscar Wilde, *Le portrait de Dorian Gray*, Paris, Presses Pocket, 1979, p. 19.

(2) Cf. *Population de la Côte d'Ivoire. Analyse des données démographiques disponibles*, p. 82.

Antoine Ouédraogo et Ousmane Kaboré que nous avons interrogés à des endroits différents, viennent tous les deux, comme par hasard, du village de Zorogo en Haute Volta. Une fois de plus nous remarquons : même origine, même métier ! Ils ont choisi d'être jardiniers, le premier horticulteur et vendeur de fleurs et plantes, le second jardinier ambulancier traînant de quartier en quartier une vieille tondeuse souvent en panne.

Arrivé en Côte d'Ivoire depuis 1973 à l'âge de 17 ans, chez un "frère" du même village, Antoine commença par être manœuvre puis jardinier au domicile d'un ambassadeur africain pour un salaire mensuel de 30.000 F. Après trois mois d'initiation aux fonctions de jardinier, trois mois qui lui permirent de découvrir l'importance des fleurs dans la vie des gens bien (naissance, anniversaire, mariage, hospitalisation, décès ... etc...) et surtout le bénéfice qu'il pouvait en tirer, il alla proposer ses services à un horticulteur français en quête de manœuvres. Payé à 400 F par jour, c'est-à-dire mensuellement moins de la moitié de ce qu'il gagnait chez l'ambassadeur, le jeune Antoine s'accommoda de ce bas salaire parce que son ambition secrète était de mettre à profit son séjour au service du Français pour approfondir ses connaissances.

En 1974, il s'installe à son propre compte comme premier horticulteur sur la baie de la Riviéra, c'est-à-dire à proximité de la lagune d'une part, des cadres Ivoiriens et Européens d'autre part. Le terrain ne lui coûte rien puisqu'il l'occupe en squatter en attendant que l'Etat ou un propriétaire privé veuille bien le mettre en valeur. L'investissement de départ s'est élevé à 4.500 F qui ont servi à acheter des graines, de l'engrais et des petits sacs en matière plastique de couleur noire qu'il remplira ensuite de terre noire pour recevoir les graines et les boutures. L'eau, gratuite, est puisée dans la lagune. Les produits de l'imagination et du travail, les habitants des beaux immeubles et des belles villas de la Riviéra les achèteront.

Le 14 mars 1984, c'est un homme âgé de 28 ans que nous rencontrons, fidèle au poste. Les rosiers, bougainvilliers, frangipanniers, hibiscus, ilang-ilang et autres plantes tropicales ont fait son bonheur, celui des siens, et surtout celui des consommateurs. Cet après-midi là, vers 16 heures il avait déjà gagné 5.000 F. "Mauvaise recette journalière" dit-il; mais hier c'était pire : 2.000 F seulement ! C'est que certains jours peuvent rapporter jusqu'à 25.000 F. Avant que ne sévisse la conjoncture c'était encore mieux : 50.000 F des fois, lorsque ça marchait. Les semaines qui rapportaient 100.000 F n'étaient pas rares; de sorte qu'en 1980, lors de son séjour au pays, il remittra 850.000 F à ses parents en leur demandant de les garder de côté pour le cas où la sécheresse les priverait de nourriture.

Economiser 850.000 F dans l'année, peu de cadres Ivoiriens consommateurs de fleurs, c'est-à-dire de choses superflues aux yeux de la majorité des Africains, parviennent à le faire ! Mais pour Antoine qui est venu en Côte d'Ivoire dans l'intention d'y gagner de l'argent, c'est naturel.

. Marié à une jeune femme de son village et père d'un bébé de 5 mois, notre horticulteur se contente d'une baraque en bois qu'il loue à 3.500 F par mois au "campement du campus", quartier spontané situé dans le ravin qui sépare l'Université de la Rivière. On y compte une majorité de Voltaïques et quelques Ivoiriens, Ghanéens et Maliens.

La nuit, une lampe à pétrole éclaire la petite famille. Un sac de riz de 50 kg à 8.000 F soit 160 F le kg, et 500 F par jour pour la cuisine, suffiront pour nourrir la famille. Mais des fois, pour changer, Antoine va manger foutou³ t⁴ ou attiéké⁵ dans les restaurants installés à ciel ouvert au fond du campus. Ces jours d'absence du mari, Madame qui n'a pas d'activité commerciale dépensera la moitié des 500 F quotidiens parce qu'en Antoine aura payé 150 F pour son repas à l'extérieur. Les loisirs consistent, certains dimanches, à rendre visite aux parents et amis résidant dans d'autres quartiers.

Mais cela n'arrive pas souvent parce que, pour le client, dimanche est un bon jour pour aller se ravitailler en plantes et fleurs. Les habits, la famille Ouédraogo en achète peu parce qu'Antoine préfère travailler torse nu et son épouse se contente de peu. Sauf à l'approche des "congrés annuels" qu'ils s'octroient pour se rendre au village.

En 1983, malgré la conjoncture Antoine a réussi à économiser 600.000 F qu'il a confiés à un frère, par petites sommes, régulièrement. Pour avoir perdu 100.000 F dans les tontines, il s'en méfie désormais. Le frère qui est mécanicien-tôlier au garage Renault, est un homme de confiance. Ce qu'il lui confie, Antoine l'écrit quelque part; et lorsqu'il le réclame, il n'y manque pas le moindre centime.

Les 600.000 F, Antoine les dépensera au village de la manière suivante : 280.000 F pour la construction d'une maison en terre battue comprenant deux chambres et un séjour; cinq sacs de mil à 6.000 F l'unité, soit 30.000 F; une charette à 60.000 F que tirera un âne pour transporter sable, briques, eau etc... pour la construction, puis pour servir aux jeunes frères à gagner un peu d'argent en transportant d'autres choses; deux sacs de mil pour les beaux parents à (6.000 x 2 =) 12.000 F. Le reste sera distribué aux parents, et Antoine retournera à Abidjan avec 50.000 F.

Les 2.400 F qu'exige la Mairie de Cocody comme taxe municipale mensuelle, Antoine les paie sans se plaindre, car, il le reconnaît : tant que la Côte d'Ivoire se portera bien, lui Antoine s'en sortira. Après 11 ans de séjour bénéfique à Abidjan avec la sècheresse là-bas au pays, pourquoi rentrerait-il maintenant ?

*
* *
*

Son compatriote Ousmane Kaboré a choisi d'être jardinier ambulancier comme le frère qui l'a accueilli à son arrivée en Côte d'Ivoire. Pousser chaque jour, de quartier en quartier, une vieille tondeuse qui refuse souvent de démarrer, c'est plutôt difficile; mais le jeune Ousmane préfère gagner sa vie à se débrouiller comme ça, plutôt que d'être salarié au service d'un patron qui rechignera peut être à le payer à la fin du mois. Écoutons-le.

ENTRETIEN AVEC OUSMANE KABORE

Lundi 5 mars 1984

- Quel âge as-tu ?
- 25 ans
- D'où viens-tu ?
- De Zorogo en Haute Volta
- En quelle année es-tu arrivé en Côte d'Ivoire ?
- En 1980, je suis retourné l'année dernière et puis je suis revenu encore.
- Pourquoi es-tu venu en Côte d'Ivoire ?
- Je suis venu chercher l'argent en travaillant
- Il n'y a pas de travail là-bas ?
- Si, mais ici c'est mieux
- Quel travail faisais-tu là-bas avant ton arrivée ?
- Là-bas je faisais la culture, je cultivais le mil, la patate, les ignames et puis je gardais les animaux pour la famille.
- Tes parents étaient-ils informés de ton voyage en Côte d'Ivoire ?
- Oui, ils étaient d'accord.
- Connais-tu quelqu'un à Abidjan, avais-tu une adresse avant de venir ?
- Oui, mon frère de même village était jardinier ici, c'est chez lui que je suis venu. Il m'a appris son travail de jardinier, comment couper le gazon, lui maintenant il a eu travail de boy chez quelqu'un, alors j'ai pris sa place avec sa machine, j'ai remboursé un peu un peu le prix de la machine et maintenant je travaille pour moi-même.

- Combien coûte la machine ?
- 165.000 F la machine neuve, mais comme la machine était vieille il me l'a vendue à 65.000 F.
- Habites-tu toujours chez ton frère ?
- Non, maintenant j'ai loué une maison à côté de lui et je paie. C'est au petit campement près du campus universitaire, ce sont des maisons en bois. Je loue à 3.500 F par mois, la maison a été construite par mon frère même qui me l'a louée, mais quand je n'ai pas d'argent je peux ne pas payer.
- Et pour manger comment fais-tu ?
- Moi je trouve que payer manger là-bas, au campement c'est trop cher, il faut au moins 250 F, trois fois comme ça c'est trop cher, alors j'ai payé un peu réchaud, avec 4 litres de pétrole et puis 10 à 15 kg de riz, ça me fait un mois. Donc je travaille dans le quartier ici. Chaque midi je vais faire ma cuisine ou bien je mange en ville.
- Quel est le programme d'une journée ?
- Chaque matin je me lève à 6 heures et je vais au travail. La machine je l'ai confiée à un monsieur dans le quartier, je viens voir si ça marche bien et je vais chez mes clients demander s'il y a du travail. Je viens d'abord ici, après je vais à Cocody ou aux 2 Plateaux*. Je pousse ma machine pour partir. C'est fatigant, mais si tu veux gagner l'argent il faut accepter de souffrir.
- Quel travail préfères-tu, être jardinier, être boy ou salarié chez quelqu'un ?
- Je préfère rester jardinier
- Quand ton travail a bien marché, combien peux-tu gagner en une journée ?
- Souvent 7.000, 10.000 ou même plus. Mais quand ça ne pleut pas le gazon ne pousse pas, je peux faire plusieurs jours sans rien gagner.
- A combien tonds-tu le gazon dans une cour ?
- Y a tous les prix, 2.000 F, 1.500 F, 1.000 F, y a même des cours de 500 F quand c'est pas grand. Y a aussi des cours de 5.000 F ou même 10.000 F, quand la brousse a bien poussé; ça consomme beaucoup d'essence et puis y a trop de travail.
- Comment gardes-tu tes économies ?
- Avant je confiais mon argent à quelqu'un, mais il a tout bouffé, c'est un frère Voltaïque. Maintenant quand mon papa m'a dit de partir au pays, y avait plus rien, je lui avais confié 175.000 F. Je lui ai donné un mois pour rembourser, je vais il me rendait 500 F, 1.000 F, moi-même j'ai fâché, je dis c'est pas la peine.
- Y-a-pas eu réunion de famille ?
- Oui, après la réunion, on lui a dit de me payer. Il a dit que son travail ça marche pas maintenant. Il est manoeuvre au port, il décharge les marchandises.
- L'année dernière en allant au pays tu avais beaucoup d'argent ?
- J'avais payé un vélo à 35.000 F pour mon petit frère sinon il allait venir ici, or s'il vient me rejoindre, le vieux n'aura plus d'enfant, c'est pourquoi je lui ai acheté le vélo, il travaille avec ça. Et puis je suis parti avec 125.000 F, j'en ai donné au vieux et j'ai acheté des animaux, des cabris et des moutons pour la famille.
- En allant au pays tu achètes de jolis habits ?
- Oui, en partant j'achète beaucoup de jolis habits.
- Ici tu as un vélo ?
- Non, je préfère aller à pied à cause des embouteillages. Et puis je ne prends ni le bus ni les gbakas* parce que je passe chez les gens pour demander si y a gazon à couper.

- Que manges-tu le matin, à midi et le soir ?
- Tous les soirs j'achète du sucre, du lait et un demi pain. Le matin je fais chauffer l'eau et je prends mon café au lait. A midi je peux manger attiéké 50 F, poisson 75 F. Le soir je prépare le riz ou l'igname.
- Comptes-tu faire autre chose quand tu auras l'argent ?
- Non je suis jardinier, je reste là où ça marche.
- Les agents de la Mairie te réclament-ils des taxes ?
- Non.
- Penses-tu retourner t'installer au pays ?
- Oui pour la culture en saison des pluies, et après 2 ou 3 mois je reviens.
- Qui sont les bons clients, les Blancs ou les Noirs ?
- Les Blancs paient bien, ils ne discutent pas beaucoup.
- Que préfères-tu, un travail salarié ou la liberté du travail ?
- En tout cas je préfère me promener pour travailler, parce que tu travailles un mois et puis on ne peut pas te payer à la fin du mois c'est pas bon, si c'est travail de un jour qu'on ne paie pas c'est pas grave, mais travail de un mois, c'est grave. Comme je n'aime pas discuter, je préfère mon travail.
- Combien t'ont coûté tes instruments de travail ?
- Sécateur 6.500 F, machine 65.000 F, daba 2.000 F, râteau 1.500 F, souvent j'achète des pièces pour réparer ma machine moi-même.
- Combien de litres faut-il pour tondre ma cour à 1.500 F comme tu le fais ?
- Un litre de mélange à 365 F.
- As-tu beaucoup d'économies maintenant ?
- Oui, peut être 100.000 comme ça, mais je dépanne des fois des frères venus du village sans argent, et quand quelqu'un part au village je donne l'argent pour mes parents.
- Que fais-tu le dimanche pour te distraire ?
- Je rends visite aux parents qui sont dans les autres quartiers, Bromakoté, Williamsville...

Six mois plus tard, en août 1984, Ousmane vient nous rendre visite. De retour du pays, il se fait un devoir de saluer ses "patrons" c'est-à-dire ses clients, sans demander si notre jardin a besoin d'entretien. Il est visiblement préoccupé par les tournures que prend la conjoncture, car, cette fois, elle le touche, de très près : la plupart de ses clients, les coopérants français, ont été définitivement remerciés par le gouvernement ivoirien qui n'en pouvait plus de distribuer des salaires mirobolants à des étrangers. Abandonner dans le chômage des centaines de cadres Ivoiriens dont les salaires, s'ils travaillaient, coûteraient à l'Etat trois à dix fois moins que ceux de leurs homologues français... cela n'est plus possible avec la conjoncture. Il faut réduire les charges de l'Etat, le Ministre des Finances vous le dira. Négliger ces mesures ébranlerait la paix sociale. Une des pensées du jour, pensée du Président Houphouët qui dit :

'La paix, ce n'est pas un mot, c'est un comportement', risquerait de disparaître au profit de : 'La révolte, ce n'est pas un mot, c'est un comportement'. Pour sauvegarder cette paix sociale, on a demandé à François Maintenant (1) d'accueillir un millier de ses compatriotes même s'il ne sait trop quoi en faire. Un millier de partants, cela fait autant sinon plus de chômeurs naguère à leur service. Des gens de rien ? Qu'ils chôment ! Pourvu que travaillent les intellectuels, eux qui sont capables du pire ! Ousmane qui, le 5 mars 1984, semblait préférer les Blancs en disant : 'Les Blancs paient bien, ils ne discutent pas beaucoup'... est donc désespéré. N'aurions-nous pas d'emploi à lui offrir ? Il accepterait n'importe quoi, même 15.000 F par mois pour être boy, lui qui pouvait gagner 7 à 10.000 F par jour en période faste ! Il n'avait pas prévu ça, et il vient de dépenser toutes ses économies à Zorogo son village natal.

Loin d'appartenir à la catégorie des gens bien, nous lui expliquons pourquoi il ne nous est pas possible de l'employer. Chacun a ses problèmes, voici les nôtres.

Le blocage des salaires depuis deux ans n'a pas empêché l'augmentation du coût de la vie.

Dans l'espace d'un an, de 1983 à 1984, la banane plantain, l'igname et le manioc, aliments de base, ont augmenté sur les marchés. Le riz est passé de 130 F à 160 F le kg contre 100 F seulement en 1981 ! Le pain est passé de 60 F à 70 F; la bouteille d'huile de 345 F à 430 F le litre; le lait concentré de 429 F à 475 F la boîte de 1 kg; la bouteille de gaz de ville de 2.460 F à 3.210 F; l'essence ordinaire de 290 F à 310 F le litre; le super de 305 à 330 F le litre; le quotidien Fraternité-Matin de 100 F à 125 F. Le téléphone et l'eau ont augmenté; quant à l'électricité, elle a été majorée de 35 % en janvier 1984, majoration due à la sécheresse selon la direction de l'E.E.C.I. (Energie Electrique de Côte d'Ivoire), à l'imprévoyance des responsables selon les 'mauvaises langues', c'est-à-dire les consommateurs. Enfin, depuis 1983, 45.000 F sont retenus mensuellement sur notre salaire pour la location de la villa de l'Etat où nous étions logé gratuitement depuis des années comme tout enseignant (du secondaire et du supérieur) et tout chercheur : cause conjoncture !

(1) François Maintenant est une déformation de François Mitterand, Président de la République Française. A ce sujet, voir notre chapitre 1er.

Employer un jardinier ne s'impose donc pas. Que le soleil jaunisse un peu notre pelouse et les quelques plantes et fleurs qui peuplent notre jardin ! Car, au salaire du jardinier, il faudra ajouter la facture d'eau : sous les tropiques, il faut arroser chaque jour pour avoir le plaisir de jouir d'une pelouse bien verte.

Ce que nous proposait Ousmane, c'était un contrat de gré à gré comme on en voit partout en Côte d'Ivoire. Les boys, les bonnes et les "trape-nenfants" (1), ça court les rues sans se soucier de l'Office de la Main-d'Ouvre où les chances sont infimes (2).

Le Ministre du Travail et celui des Affaires Sociales seraient-ils capables de réglementer ce genre de contrats à l'amiable ? Les demandeurs d'emploi seraient les premiers à en pâtir, eux qui font du porte à porte pour proposer leur service. Les employeurs s'ingénieraient à contourner les nouvelles réglementations qui ne manqueraient pas de donner naissance au travail noir tel qu'on en a l'expérience en Europe (3).

Que dire de plus à Ousmane Kaboré ? Il a peut être compris qu'ici c'est peine perdue, même s'il juge superflues certaines de nos charges, lui qui se contente d'une baraque en bois, de lampe à pétrole et d'attiéké. Avant de prendre congés de nous, il nous rappelle que si un de nos amis cherche quelqu'un pour n'importe quel travail, il est disponible.

La précarité des petits métiers est indéniable, ils sont toujours tributaires de la conjoncture au sens premier du terme. Ousmane est condamné à trouver un patron ou à imaginer une autre activité lucrative, sous peine de végéter.

-
- (1) "Trape nenfant" est un mot composé créé par les bonnes dont la plupart, analphabètes, viennent des villages gagner leur vie en ville. Quand on leur demande ce qu'elles font, quel métier elles exercent, elles répondent souvent : "Je trape nenfant" qui est une déformation de "J'attrape enfant", ce qui signifie : je suis nurse ou bonne d'enfant.
- (2) En 1980, sur 35.652 hommes demandeurs d'emploi, 5.244 seulement, soit 14,7 % ont été placés par l'Office de la Main-d'Ouvre. Pour les femmes, la même année, nous avons 9.193 demandeuses et 297 placées, soit 3,2 %. Voir A.Hauser, Les demandeurs d'emploi d'Abidjan, Abidjan, 1982, Centre ORSTOM de Petit Bassam, p. 5.
- (3) Voir Alfred Sauvy, Le travail noir et l'économie de demain. Paris, Calmann-Lévy, 1984. En Côte d'Ivoire on ne peut parler de travail noir parce que, sans la moindre autorisation officielle, la plupart des petits métiers s'exercent au vu et au su de tous.

15

CAFÉ NOIR, CAFÉ AU LAIT

LA LONGUE MARCHÉ DES PETITS GRAINS AMERS

Le café a largement contribué au bonheur de l'homme ivoirien, malgré lui. Car les colons lui imposèrent la culture de ces petits grains amers aux origines lointaines. C'était le travail forcé, on s'en souvient encore, bien que la loi Houphouët-Boigny l'ait aboli le 11 avril 1946. Il n'y a pas si longtemps, en 1980, un manuel scolaire du cours Moyen 2e année en informait les enfants : "l'Ivoirien n'avait pas le droit de dire son mécontentement, il n'était pas un homme libre. Il dépendait des Français, il était un sujet. Il fut obligé de faire du cacao, du café, du coton etc... qu'il devait vendre ensuite aux Français à un prix très bas" (1). C'est désormais de l'histoire, car il ne viendrait à l'idée d'aucun Ivoirien de regretter cet aspect de la colonisation.

On exagérerait à peine en disant qu'économiquement le café fait et défait la Côte d'Ivoire : quand les prix montent sur le marché mondial comme en 1977 où les recettes d'exportation étaient évaluées à 200 milliards, le pays s'en réjouit, chacun en tire un certain profit; et si d'autres en profitent pour virer quelques millions sur leurs comptes personnels, on ne s'en offusque pas trop, parce que la conjoncture est bonne ! De 200 milliards on descend à 166 milliards en 1979 : on sent venir la conjoncture. En 1981, 121 milliards seulement : on commence à faire attention et, se multiplient alors les discours sur la conjoncture. Si le café n'existait il aurait fallu l'inventer, pour le bien être des Ivoiriens et pour le plaisir des gastronomes Européens et Américains qui ne conçoivent plus de repas sans café et qui en jouissent plus d'une fois entre les repas.

(1) Voir Abdou Touré, La civilisation quotidienne en Côte d'Ivoire, p. 166 note 9.

Si aujourd'hui El-Hadj Diop, 27 ans, fraîchement débarqué du Sénégal, a choisi le métier de vendeur ambulant de café noir, un café baptisé sénégalais alors que son pays n'en produit pas un seul grain, c'est grâce aux Français. En France au 19e siècle il y avait bien le Café de Paris, le Café Anglais etc... et c'était quelque chose ! 'Qui n'a pas vu le Café de Paris n'a rien vu' ! clamait Roger de Beauvoir vers 1840 à qui voulait l'entendre (1). La France a-t-elle jamais produit du café ? El-Hadj Diop n'a donc pas tort !

Avant de revenir à notre entretien avec ce Wolof qui, chaque jour sillonne les rues aux alentours du marché de Treichville, faisons un peu d'histoire pour découvrir ensemble comment le café est parti d'Arabie pour arriver à Marseille d'où la France coloniale décidera de l'acclimater sur une des terres conquises là-bas (mais ici) en Côte d'Ivoire.

Lorsqu'en 1644 des commerçants Marseillais découvrent en Arabie cette liqueur amère, le café y était cultivé et déjà très consommé depuis le 15e siècle, au point que le Muphty (le législateur) éprouve le besoin d'en interdire la consommation aux praticiens de la religion de Mahomet : la vogue du café avait créé une certaine suspicion, on assimilait ses effets à ceux de l'alcool. Pensez aux chauffeurs de taxis abidjanais baptisés "café noir" et impliqués dans la plupart des accidents de la circulation, et vous comprendrez alors pourquoi trois siècles avant nous, des Arabes en voulaient à d'autres Arabes d'ingurgiter inconsidérément du café.

En France, seule Marseille disposait de ces petits grains très recherchés, mais Marseille elle-même n'en avait déjà pas assez. Quelques voyageurs parisiens en avaient ramenés dans la capitale, mais si peu ! C'était le cas de Thévenot en 1658, et ce n'était que bizarrerie de voyageur pour les bourgeois parisiens.

Il faudra attendre qu'en 1669 le grand Seigneur turc Mahomet IV affecte à Paris, auprès de Louis XIV, un ambassadeur nommé Soliman Aga. Dix mois de séjour auront suffi à l'ambassadeur pour imposer la consommation du café au beau monde parisien : l'élégance de l'appareil (belles tasses de porcelaine, serviettes ornées de franges d'or etc...), la délicatesse du service exécuté par des esclaves, le raffinement des coutumes importées et la séduction de l'exotisme... tout cela acheva de conquérir les "gens bien", les dames principalement.

(1) Voir Christian Guy, *La vie quotidienne de la société gourmande au XIXe siècle*, Paris, Hachette, 1971, p. 219.

Par goût du luxe (car le café importé d'Arabie coûtait extrêmement cher), par compétition sociale et surtout par souci de distinction, ceux que la richesse avait placés au sommet de la pyramide sociale, voulaient s'y confirmer en adoptant des pratiques culturelles dignes de leur rang. Cela faisait bien d'offrir du café aux invités pour clôturer un repas. L'ambassadeur Soliman Aga le faisait et le recommandait; il fallait donc être parmi les premiers à adopter ce précepte en le mettant en pratique. Et puis, pour les amoureux, c'était une marque de raffinement que d'offrir du café à une femme qu'on voulait séduire.

Entré dans les familles de la classe supérieure, le café avait brillamment franchi le seuil de résistance : les portes de la France lui étaient désormais ouvertes. Cela incita quelques individus fort imaginatifs mais trop empressés, à devenir des crieurs de café, c'est-à-dire des vendeurs de café s'annonçant à grands cris dans les rues de la capitale. Voulant exploiter la vogue du café, ils eurent malheureusement bien peu de succès parce que les "gens bien" détestaient consommer dans les rues cette liqueur précieuse, et le peuple n'avait pas encore suffisamment intériorisé ce nouveau modèle culturel importé d'Arabie.

En 1672, un Arménien nommé Pascal ouvrira à Paris la première boutique de café baptisée tout simplement "café" (un seul mot pour désigner le fruit, la liqueur et le lieu de leur vente !). Il sera vite imité par d'autres, mais ce sera encore un échec parce que dans ces cafés on vendait également de la bière, boisson réservée à l'époque aux gens de petite condition auxquels ne voulait pas se mêler l'élite.

C'est alors que le célèbre Procope, un Italien originaire de Florence, tirant des leçons des multiples expériences, aura l'idée géniale d'aménager une boutique coquette ornée avec beaucoup de goût; il n'y vendra pas de bière, mais du café, du thé, du chocolat, des glaces et des liqueurs recherchées. Le succès du Florentin dépassera ses espoirs et son initiative servira de modèle dans toute la France. Le roi Louis XIV en était comblé. Mais pourquoi donc ? Parce que, vainement il avait essayé de lutter contre la fréquentation des cabarets par les gens de toutes conditions, même les grands Seigneurs s'y livraient à la débauche. Louis XIV était désespéré de voir la France s'enfoncer à vive allure dans l'ivrognerie, et Procope avait réussi comme par enchantement, à détourner

une bonne partie de la clientèle des cabarets. Son café avait attiré les Savants, les Artistes, les Gens de Lettres, les Beaux Esprits etc... qui en montreront le chemin aux autres Français. C'est que le roi était ignorant d'une règle fondamentale du changement social et culturel : rien ne sert d'interdire, il suffit parfois de susciter de nouveaux besoins et de savoir les canaliser. Avouons que Procope n'était pas plus savant en sociologie, seul le hasard avait guidé ses pas, un hasard additionné d'un peu d'imagination certes !

Comme en Arabie, il se trouvera en France des gens pour tirer la sonnette d'alarme. Si là-bas ce fut le législateur, ici ce sera le corps médical : des médecins soutiendront des thèses contre le café, démontrant que c'était une boisson qui affaiblissait les capacités sexuelles et génitales de l'homme. Là encore échec aux médecins ! Rien à faire, le café s'est imposé ! Les classes populaires ont appris (dans la mesure de leurs moyens) à imiter la classe supérieure dans la consommation du café, mais du café au lait essentiellement.

Alors, des femmes devenues crieuses de café en temps opportun, ont réussi là où les crieurs avaient échoué. Etablies dans certaines rues de la capitale, elles ont vendu avec succès du café au lait aux ouvriers, aux autres travailleurs subalternes et à des passants. Voici ce qu'en dit Pierre J.B. Legrand d'Aussy dans son HISTOIRE DE LA VIE QUOTIDIENNE DES FRANÇAIS publié à Paris en 1782 (1) : "Cette liqueur est dans une fontaine de fer-blanc, garnie d'un robinet pour la servir et d'un fourneau pour la tenir chaude. Près de la petite boutique ou échoppe de la marchande, est ordinairement un banc de bois. Tout-à-coup vous voyez, avec surprise, une femme des halles, un portefaix, arriver, et demander du café. On le leur sert dans une de ces grandes tasses de fayence...". Les boutiques dont parle l'auteur de ces lignes, étaient, en fait, des baraques en bois construites pour protéger des intempéries la clientèle. Les vendeuses qui avaient des idées sans disposer de grands moyens, s'en contentaient, comme aujourd'hui en Côte d'Ivoire les Nigériens avec leurs tables installées en plein air, attendent les amateurs de café.

(1) Sur l'histoire du café notre documentation essentielle demeure cette étude de Pierre J.B. Legrand d'Aussy dont des extraits sont parus dans *Le Débat*, n° 8, janvier 1981, Paris, Gallimard; pp. 139 à 160. Voir aussi Arlette Farge qui parle de vendeurs de café au lait portant sur le dos leurs outils de travail. Arlette Farge, *Vivre dans la rue à Paris au XVIIIe siècle*, Paris, Archives Gallimard/Julliard, 1979, p. 166.

C'est au 18^e siècle que naît le restaurant, le premier établissement ayant ouvert ses portes en 1765 à Paris, rue des Poulies. Monsieur Boulanger le propriétaire, avait peint sur sa devanture la phrase suivante : "Venez, venez tous, à vous dont l'estomac crie misère, venez et je vous restaurerai". De ce verbe certains tireront le substantif "restaurat" avant que ne s'impose "restaurant" (1). Mais on le sait, un repas sans café, quel sacrilège ! Voici la carte d'un restaurant de premier ordre, chez Lointier, 104, Rue Richelieu, 1830 à Paris (2).

- Huîtres et citrons (dîner pour 30 personnes à 15 Fr)	450 Fr
- Vins - - - - -	81 Fr
- Café et liqueurs - - - - -	30 Fr
- Glace - - - - -	24 Fr
	<u>585 Fr</u>

Plus tard les restaurants renommés s'appelleront tout simplement café. Exemple : le Café de Paris (le n° 1 car il y en aura trois successivement) créé le 15 juillet 1822. Sa fermeture définitive le 12 octobre 1856 - 34 ans de service ! - fera dire à Jean-Paul Aron, spécialiste de la gastronomie française : "La mort du Café de Paris en 1856 est un deuil national" (3). C'était le lieu de rencontre du Tout-Paris, seuls s'y côtoyaient les célébrités de l'époque.

De la qualité, allons voir du côté de la quantité. La dépense alimentaire annuelle moyenne à Paris en 1826 pour une population de 875.000 habitants, donne 3.937.500 kg de café pour le coût de 8.750.000 francs d'alors ! Et, à Marseille, le café était vendu à 3,51 F le kg, mais ce prix indique certainement une qualité inférieure car c'était du café destiné aux hôpitaux et hospices de la ville en 1833 (4).

Le 18^e siècle sera donc la période où se multiplieront les cafés, non pas la liqueur mais le lieu, parce que, progressivement les familles se recroquevillent sur elles-mêmes, craignant un peu cette population massive qui vient des campagnes peupler la capitale. Se crée alors une nouvelle sociabilité

(1) Christian Guy, op. cit., p. 22.

(2) Jean-Paul Aron, Essai sur la sensibilité alimentaire à Paris au 19^e siècle. Paris, Armand Colin, 1967, p. 23.

(3) Jean-Paul Aron, Le mangeur du XIX^e siècle, Paris, Robert Laffont, 1973, p. 72.

(4) Jean-Paul Aron, Essai sur la sensibilité alimentaire à Paris au 19^e siècle. op. cit., annexes : tableau II (pour la quantité consommée à Paris) et tableau VI (pour Marseille).

qui n'est plus celle du quartier ni de la rue. Selon Philippe Ariès, le café, désormais endroit du discours, sera le véhicule de cette nouvelle sociabilité : "Le café est un lieu de rencontre, dans une ville qui justement s'accroît démesurément et où ne se connaît pas aussi bien qu'auparavant (...). La famille est un lieu privé et le café est un lieu public" (1).

Mais avant de quitter la France du 18e siècle pour débarquer en Côte d'Ivoire, lisons encore sous la plume du Sieur Legrand d'Aussy, observateur perspicace, ces quelques mots qui faciliteront la transition : "de toutes les denrées qui ne sont point de nécessité première, il n'y en a aucune dont le commerce se soit accru avec autant de rapidité que celle-ci".

*
* *
*

L'accroissement de la consommation du café explique la volonté de créer de grandes plantations dans les colonies. Les Hollandais furent les premiers à comprendre le bénéfice qu'ils pouvaient en tirer. Les Français leur emboîteront le pas. Et lorsqu'en 1864 le jeune Arthur Verdier, alors âgé de 29 ans, cherche les capitaux nécessaires à la création d'une grande exploitation caféière en Afrique, il ne trouvera d'abord des oreilles attentives que du côté **des hommes d'affaires hollandais**. C'est donc après les capitaux hollandais que les financiers français lui viendront en aide. Imitant son frère Joseph déjà planteur de café sous d'autres cieux, il créera en avril 1880 la première plantation de Côte d'Ivoire à Elima et en confiera la gérance à son frère Etienne afin d'avoir le loisir de se consacrer à d'autres activités commerciales.

Cinquante ans durant (1880-1930), les colons ont eu le monopole de la culture du café, le milieu africain n'en ayant commencé l'exploitation qu'à partir de 1930. En 1934, sur les 30.000 hectares plantés, les Ivoiriens ne possèdent que 6.000 hectares. Mais très rapidement la situation s'inverse, et dix ans plus tard les chiffres de la campagne de 1944-1945 en témoignent : 32.049 tonnes pour les Africains et seulement 6.663 tonnes pour les colons.

(1) Philippe Ariès, "La famille et la ville", Esprit, Paris, 1978, p. 3.
Cité dans Abdou Touré, La civilisation quotidienne en Côte d'Ivoire, p. 164.

Après l'Indépendance le mouvement amorcé se confirme : en août 1961 on compte 500.000 hectares dont 15.000 seulement cultivés par les Européens (1). C'est qu'en 1933 le programme économique du gouvernement Reste insistait particulièrement sur la culture du café et du cacao dans toutes les régions appropriées en Côte d'Ivoire. C'était la suite logique d'une politique de spécialisation des colonies : café et cacao pour la Côte d'Ivoire, arachide pour le Sénégal, karité pour le Mali alors Soudan Français etc... (2).

Les années 1950 sont peut être celles qui ont vu naître en Côte d'Ivoire les premiers crieurs de café, ces Nigériens portant sur la tête leur attirail (pain, sucre, lait, beurre, couteaux, tasses, petites cuillères) tout en tenant de la main droite une bouilloire remplie de café et posée sur un fourneau qui en maintenant la température. Mais ce café était destiné à quelques citadins : petits fonctionnaires, transporteurs dans les gares routières et autres individus de basse classe, la grande masse des ruraux demeurant indifférente à la consommation de ce produit qu'ils cultivent pourtant. Quant aux femmes, en dehors de la minorité qui en ingurgite en guise de petit déjeuner au lait, elles n'en ont jamais raffolé. Et ce n'est pas à Abidjan que les "gens bien", du haut de la pyramide sociale, feraient la cour à une femme en lui proposant du café même servi dans des tasses de porcelaine : le champagne se prête mieux à ce genre d'activité.

Mais alors, pourquoi ce peu d'engouement pour la consommation du café en Côte d'Ivoire ? Immédiatement s'imposent à nous ces quelques raisons :

- Le premier contact de l'Ivoirien avec le café a été empreint de violence (travail forcé).

- Le café n'est pas arrivé au moment où les premiers intellectuels souhaitaient ardemment l'assimilation (3); il était déjà là et ne pouvait donc être auréolé du pouvoir de séduction que véhiculent habituellement les objets importés d'Occident.

(1) Document de la Chambre de Commerce, 8/61 - IE37 - Café 23.

(2) Cf. Catherine Aubertin, Histoire et création d'une région "sous-développée". Le Nord Ivoirien, Abidjan, ORSTOM Centre de Petit Bassam, mai 1980, pp.23 et 34.

(3) La première ^{école} française fut érigée en 1887 à Elima, et les associations africaines d'élites urbaines remontent aux environs de 1930. Cependant jusqu'en 1940 on note une diffusion peu importante de l'influence européenne. L'Historien Pierre Kipré rapporte qu'"en 1927, 28 % des fonctionnaires Africains portent un prénom français ou islamisé; en 1939, 32 % de nos fonctionnaires portent un prénom français. C'est une évolution assez faible et c'est un indice à peine suffisant pour mesurer l'extension de la culture française. Mais c'est l'un des seuls moyens pour mesurer "la francisation" de l'élite intellectuelle africaine, donc une partie de la bourgeoisie urbaine, "francisation" sur laquelle se fonde aussi, dans un contexte de domination coloniale, le prestige social". Voir P. Kipré, Les villes coloniales de Côte d'Ivoire. Economie et société - 1893-1940, thèse op. cit., tome III, p. 829.

- Les habitudes alimentaires sont si bien ancrées que, malgré la scolarisation, la grande majorité des Ivoiriens préfèrent encore le riz, le foutou ou l'attiéké aux pommes de terre frites. Et, pour son petit déjeuner, le paysan producteur de café a encore recours au 'riz couché' ou à l'igname grillée au feu de bois pour se câler l'estomac.

- Le fait de baptiser 'café noir' les chauffeurs de taxi passés maîtres dans la provocation d'accidents de toutes sortes... n'est-il pas un indice de la dépréciation du café par crainte de ses effets négatifs ?

- Si, en France, on peut se permettre de parler de 'civilisation du café', le café étant devenu le lieu du rendez-vous et des discussions depuis la privatisation du domicile au 18e siècle, en Côte d'Ivoire cette civilisation-là tarde à germer parce qu'on reçoit encore à domicile, parce que l'habitat n'est pas fermé aux visiteurs, parce qu'on ne prend pas rendez-vous avant de rendre visite à des amis.

- Enfin le café comme lieu de rencontre et du discours correspond déjà à une habitude mentale et intellectuelle que même les étudiants rentrés de France ont du mal à maintenir. Ici le lieu des rencontres et du discours semble être le 'maquis', exemple type du modèle culturel créé par les classes subalternes et finalement adopté par la quasi totalité des Ivoiriens. Mais le café n'y est pratiquement pas consommé !

Aujourd'hui quelques convives se rencontrent bien le soir en plein air autour de la table du 'cafétier', mais il n'y a pas foule et cela est réservé aux nécessiteux comme le jeune Ghanéen Koffi Akwa dont le dîner se compose de café au lait et de pain sans beurre, car précise-t-il 'le beurre coûte cher'(1).

Le 21 janvier 1979, le Directeur du Comité National de la Propagande pour la Consommation du Café accordait une interview à l'hebdomadaire Ivoire-Dimanche : il y présentait les objectifs de son service, constatait le peu d'empressement des Ivoiriens à consommer le café et annonçait des actions publicitaires dont celle qui 'consiste à offrir du café préparé selon les normes' (2).

L'annuaire téléphonique de Côte d'Ivoire (année 1984) ne contient qu'un seul établissement portant le nom de café, à Abidjan dans la rubrique professionnelle à l'article 'Bars' (car il n'y a pas d'article 'café'). Et cet établissement, c'est Le Café de Paris ! Abidjan qui se veut un raccourci des

(1) Koffi Akwa est tailleur ambulant, cf. chapitre 5.

(2) Voir Abdou Touré, La civilisation quotidienne en Côte d'Ivoire, p. 166.

grands centres urbains du monde occidental, se devait d'obéir absolument à la norme parisienne du siècle dernier en érigeant au quartier commercial du Plateau son Café de Paris, en souvenir du modèle français. Mais là non plus il n'y a pas foule.

Avec la conjoncture cependant, depuis 1982 peut être, depuis 1983 sûrement, les rues d'Abidjan offrent le spectacle d'un nouveau métier : quelques Sahéliens plus "conjoncturés" que les Ivoiriens (Maliens, Nigériens et Sénégalais) ont entrepris de parcourir quelques kilomètres par jour armés de bouteilles isothermes à pression remplies de café noir. Dans un petit seau se trouvent entassées dans de l'eau, tasses et cuillères pour le service.

El Hadj Diop est de ceux-là. Arrivé à Abidjan en 1983 pour avoir appris qu'on y gagne mieux sa vie qu'au Sénégal, il se trouve confronté à des difficultés dues à l'avènement de la conjoncture. Après avoir tâté d'un premier métier, il s'est orienté vers la vente du café "sénégalais" à ses compatriotes des alentours du marché de Treichville. C'est dur, mais comment faire ? Diop est optimiste malgré tout, il a foi en la ville d'Abidjan où il espère réussir. Écoutons-le plutôt.

ENTRETIEN AVEC EL HADJ DIOP (23 FEVRIER 1984)
VENDEUR AMBULANT DE CAFE NOIR A TREICHVILLE

(entretien traduit en français par un Sénégalais vendeur de tissu)

- Comment t'appelles-tu ?
- El Hadj Diop
- Quel âge as-tu ?
- Vingt sept ans
- D'où viens-tu ?
- De Touba, au Sénégal. C'est un village de grands marabouts
- Depuis quand es-tu en Côte d'Ivoire ?
- Depuis 1983, l'année dernière !
- Pourquoi es-tu venu ?
- Pour chercher du travail.
- Penses-tu qu'il y a plus de travail ici qu'au Sénégal ?
- Oui ! J'ai appris qu'ici il y a de l'argent, c'est pour cela que je suis venu.
- As-tu déjà vu des Sénégalais qui ont gagné de l'argent ici ?
- Oui, y en a, c'est pour ça que je suis là, je veux faire comme eux.
- Avais-tu une adresse, un parent à Abidjan avant ton départ du Sénégal ?
- Oui, j'ai un oncle qui s'appelle Mortala N'Diaye, c'est un tailleur pour fermes, j'habite chez lui.

- Comment as-tu eu l'idée de vendre du café noir dans la rue ?
- A mon arrivée je n'ai pas trouvé la situation aussi intéressante qu'on le disait. J'ai d'abord vendu des tissus "tergal" au marché, et puis, comme ça ne marchait pas fort, j'ai pensé à autre chose pour ne pas traîner à ne rien faire. J'ai vu des gens vendre du café, alors j'ai acheté le nécessaire, bouteille thermos, verres, petit seau pour rincer les verres, et j'ai commencé à faire du café.
- Pour faire du café, combien as-tu investi au départ ?
- La bouteille thermos a coûté 3.000 F, les quatre verres et le petit seau ont coûté 1.500, ça fait un total de 4.500 F.
- Quel est le programme d'une journée de travail ?
- Je me réveille à 5 heures du matin, je prie, je lis quelques versets du coran, et après je commence à préparer le café, environ un kilogramme (à 300 F) avec du sucre (250 F le kg). Quand tout est prêt, je vais me promener vers le marché où se trouvent les Sénégalais.
- Quel bénéfice fais-tu en général par jour ?
- Y a seulement trois jours que je fais ce travail, hier j'ai vendu pour 1.000 F, si je retire les 550 F investis en café et sucre, il me reste un bénéfice de 450 F.
- Est-ce que tu trouves ce bénéfice encourageant ?
- Oui, un peu. Mais je n'ai pas encore tout le matériel pour faire le café.
- Qu'est-ce qu'il te manque ?
- Des assiettes pour mettre les verres, une marmite pour faire du café...
- Pourquoi vends-tu du café et non du thé ?
- D'abord la plupart des clients sont des Sénégalais qui vendent au marché et ils consomment beaucoup de café dans la journée; le thé c'est le soir, la nuit quand on se retrouve pour causer. Pour le travail, pour être en forme, les Sénégalais préfèrent le café. Ce sont les Bela du Niger et les Maliens qui vendent du thé. Ensuite le café que je fais c'est le café sénégalais et non le café de Côte d'Ivoire.
- Depuis quand le Sénégal produit-il du café ?
- Non, c'est la manière de préparer le café, on prend le café de Côte d'Ivoire et on prépare différemment, ça n'a pas le même goût. C'est comme le riz, ça existe partout mais quand une sénégalaise prépare le riz, le "Tiébou Djen" par exemple, ça n'a pas le même goût que le riz au gras en Côte d'Ivoire. C'est pour ça on dit "café sénégalais".
- Comptes-tu demeurer longtemps en Côte d'Ivoire malgré la conjoncture ?
- Tout dépend du résultat, si ça marche bien je reste, sinon je retourne au Sénégal.
- Paies-tu le loyer et la nourriture ?
- Je paie la nourriture mais c'est mon oncle qui paie le loyer; moi, je dors dans l'atelier de couture de l'oncle avec deux autres jeunes.
- Comment économises-tu ?
- Quand je vendais le tissu, ça ne marchait pas et je payais tous les jours des taxes à la Mairie, c'est pour ça que j'ai fait faillite. Mais en vendant dans la rue je ne paie pas de taxe parce que je ne suis pas installé en un lieu fixe. Des fois, on arrête d'autres comme moi et on leur arrache leurs affaires s'ils ne paient pas une taxe de 2.000 F.

"Roublards comme tout" vous diront les collecteurs de taxe en parlant des Sénégalais; "ils se croient plus intelligents que nous. Pour éviter de payer les taxes, ils changeront de commune (Abidjan en compte dix !) ou de pièces d'identité etc...". Véritables citadins rompus aux affaires ! Car, sur les 20.288 Sénégalais recensés en Côte d'Ivoire en 1975, 782 seulement résidaient en zone rurale, les 19.506 vivaient en ville (1), commerçants pour la plupart, exploitant plutôt leurs cervelles et presque jamais leurs muscles. Ils sont restaurateurs, tailleurs, vendeurs de tissus, de chaussures, de lunettes, de petits appareils tels que transistores, magnétophones à cassettes, d'objets d'art etc... Quelques-uns sont cuisiniers experts en préparation du "Tiébou Djen" ou riz au poisson.

El Hadj Diop a choisi un nouveau métier qui peut lui porter bonheur si ses compatriotes maintiennent la tradition de boire du "café noir sénégalais" durant les heures de travail et le thé le soir en famille.

(1) Voir Population de Côte d'Ivoire, p. 82.

16

MARCORY SANS-FIL

DU PONT DE FORTUNE A LA FORTUNE

Dans une étude sur le "secteur de subsistance", Claude de Miras démontre l'imbrication du "moderne" et de "l'informel" en notant un exemple que nous avons vécu un jour de novembre 1980, et qui est à l'origine de la découverte fortuite des ponts de Marcory Sans-Fil : "Selon une optique dépenses, écrit-il, (...) nous avons pu observer qu'une large partie de la population abidjanaise s'approvisionne simultanément dans ces deux secteurs. (...) par exemple, le fonctionnaire Ivoirien fait réparer son véhicule par un artisan mécanicien-tôlier, installé en squatter à la périphérie de la ville, sous un abri sommaire; ce même fonctionnaire s'habille chez un des nombreux tailleurs indépendants qui prolifèrent dans les quartiers populaires (Treichville, Adjamé) et enfin, sa villa, livrée depuis peu par la société immobilière SICOGI, est en cours de transformation (phénomène courant de "réappropriation" par les nouveaux propriétaires) et mobilise quelques tâcherons du bâtiment" (1). Remplacez le mot SICOGI par SIECI (autre société immobilière), précisez que le tailleur se trouve à Treichville et que le tôlier est installé en squatter sous un abri sommaire à Marcory Sans-Fil et nous nous identifierons entièrement à ce fonctionnaire.

Lorsque, par contre, pour l'achat d'un téléviseur, d'une ampoule électrique ou d'un livre, nous nous dirigeons sans la moindre hésitation vers le secteur industriel et commercial, c'est parce que nous n'avons pas le choix, pour la raison simple et évidente que ce secteur détient le monopole de la production de ces biens.

(1) Claude de Miras, *Secteur de subsistance, ménages et salariat*, ORSTOM, Centre de Petit Bassam, Abidjan, 1980, p. 4.

C'est, en effet, lors d'une visite chez notre tôlier pour vérifier l'état d'avancement des travaux de réparation de notre voiture... que nous avons découvert l'existence de plusieurs ponts en bois longs d'environ 500 mètres chacun, et reliant Marcory Sans-Fil à Koumassi Poto-Poto (1).

Marcory Sans-Fil, c'est, contrairement à Marcory résidentiel par exemple, Marcory sans électricité, sans fil électrique. Les abidjanais ont de l'humour, c'est connu. Un quartier sans fil, imaginez ce que cela peut offrir comme spectacle. Car si l'électricité est un signe de progrès, son absence suppose d'autres absences : hygiène des rues, habitat construit suivant certaines normes, dispensaire, terrain de jeu ou de sport etc... A l'obscurité la nuit, ajoutez ces manques et vous obtiendrez un repère de brigands, diraient les gardiens de l'ordre. L'un d'entre eux, un policier abidjanais confirme : "Si on me demande de faire une rafle là-dedans, je démissionne de la police". Amagou Victor, Maire de la Commune de Marcory ne dément pas : "Il vaut mieux ne pas y aller. Moi j'y vais parce que je suis connu" (2).

L'obscurité a toujours profité à la pègre, celle de Sans-Fil ne s'en plaindra jamais; tant que "Sans-Fil" sera sans fil, elle y vivra. A Paris au 18e siècle, que de palabres pour éclairer les rues ! La Police veut tout contrôler en nommant et en éclairant les rues; le petit peuple veut préserver son espace en contestant à sa manière cette décision qui permettra aux autorités de savoir qui est qui, qui est où et qui fait quoi. Quelle affaire ! En voici un témoignage : "Les écriteaux qui portent le nom de chaque rue ne datent que de 1728; avant cette époque, la tradition désignait chaque rue. On avait commencé par une plaque de fer blanc, le temps et la pluie en effaçaient les caractères; aujourd'hui ils sont gravés dans la pierre même (...), les graveurs de noms de rue ont été obligés de travailler la nuit, tant ils étaient assaillis de quolibets, de coups et de menaces de séditions lorsqu'ils opéraient le jour. Le peuple comprenait bien tout ce qu'il perdait : son espace totalement déchiffré par les autorités n'allait plus être qu'un espace mort où se fondre devenait presque impossible. Les mêmes réactions violentes ont accompagné toutes les

(1) Poto-poto signifie la boue en malinké. Koumassi Poto-Poto c'est donc Koumassi la boue.

(2) Cf Jeune Afrique, n° 1074 du 5 août 1981, pp. 34 à 36 : "Côte d'Ivoire. L'envers du décor".

tentatives d'éclairage des rues. Une rue éclairée est une rue surveillée et personne ne s'y trompe" (1). Ici de telles décisions feraient certainement bouder la pègre, mais les honnêtes gens jubileraient. Car "Sans-Fil" n'est pas peuplé que d'individus dangereux. On y trouve même des hommes dont l'œuvre sociale aurait dû retenir l'attention des responsables des Affaires Sociales.

M. Kalilou Diallo par exemple, génial constructeur du premier pont de fortune grâce auquel il a fait fortune en instituant un système de péage qui arrangeait tout le quartier parce qu'on n'y était plus obligé de faire un grand détour qui coûtait beaucoup de temps et d'argent. Pour 25 F on avait franchi le marécage. Œuvre sociale ? Cui parce que tous les habitants applaudirent l'initiative. Œuvre sociale aussi et surtout parce que les enfants et en particulier les élèves, tous fils de parents démunis, ne furent plus contraints de payer plus de 400 F de transport aller-retour par jour pour se rendre à l'école sur l'autre rive de l'infranchissable marécage qui séparait les deux quartiers; c'était gratuit pour eux ! Le corps habillé (policiers, gendarmes, militaires etc...) enfin fut exempté du péage, peut être pour d'autres raisons cette fois, car il vaut mieux s'attirer les bonnes grâces de ces gens-là, surtout que le pont a été construit et exploité sans la moindre autorisation !

Dans ce quartier malfamé nous connaissons donc au moins un homme honnête : Kalilou Diallo; dans ce quartier presque entièrement construit de baraques en bois et en tôles, cet homme a imaginé le moyen de gagner de l'argent jusqu'à se construire une grande maison en dur qu'il habite et dont il loue une partie; dans ce quartier où la pauvreté frôle la misère lorsqu'on observe les conditions de vie et d'hygiène, on peut le considérer comme un homme riche, dans la mesure où toute richesse est relative; dans ce quartier où un chercheur ne peut et ne doit enquêter sans gratifier d'un cadeau (généralement un peu d'argent) ses informateurs, M. Diallo a refusé ce cadeau tout en insistant, en tant que grand frère, pour nous offrir un billet de 1.000 F comme contribution à notre transport retour; parce que, reconnaît-il, il peut d'une part se le permettre, d'autre part il est très heureux de l'intérêt que nous portons à son initiative.

(1) Arlette Farge, *Vivre dans la rue à Paris au XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard/Julliard, 1979, pp. 241 à 242.

Cet homme sorti de l'ordinaire (M. Diallo) est un Malien venu s'installer à Abidjan depuis le 25 décembre 1951. Messieurs Bamba (d'Odienné), Koné (également d'Odienné) et Yayo (de Soubré), tous Ivoiriens, lui emboîtèrent le pas, construisant chacun son pont suffisamment éloigné de celui du voisin parce que le quartier est étendu et peuplé : 60.000 habitants sur les 89.177 que comptait toute la commune de Marcory en 1979 (1) !

En novembre 1980, lors de notre première visite, M. Bamba que nous avons rencontré sur son pont avant les autres, avait patiemment récolté les pièces de 25 F jusqu'à atteindre 135.000 F le mois précédent, c'est-à-dire en octobre. N'allez pas croire qu'il comptabilise minutieusement ses revenus, il sait seulement qu'"à la fin du mois ça marche mieux qu'au milieu du mois. Au début du mois, quand ça marche bien, je gagne environ 8.000 F par jour, et cela jusqu'aux environs du 15. A partir du 17 jusqu'à la fin du mois, c'est plutôt difficile. Y a plein de gens qui disent qu'ils n'ont plus de sou, d'autres passent à crédit. Ceux qui éprouvent de la gêne à passer sans payer évitent le pont au milieu du mois, ils empruntent un chemin plus long pour se rendre au boulot. Les élèves, c'est normal, je ne veux pas qu'ils paient, mais il y a d'autres personnes qui refusent de payer en disant : est-ce qu'on paie quand on passe sur le pont d'Houphouët-Boigny ?" (2) A la question de savoir ce qu'il gagne en moyenne par mois, il répond ne pas savoir. Par bonheur l'entretien nous fait découvrir qu'il a quatre associés, et qu'en fait le pont appartient à cinq personnes dont Bamba qui en assure la gérance. Chaque fin de mois, suivant la quantité de la moisson, le gérant reçoit une somme variable correspondant au prix de son service, le reste est ensuite équitablement partagé en cinq parts. D'où ces questions qui s'imposent à nous, car un détour devient nécessaire : 1°/ Le mois dernier que vous a rapporté le partage ? Réponse : Le partage a rapporté 25.000 F à chacun des cinq associés. 2°/ Qu'avez-vous gagné en plus pour votre travail de gérant ? Réponse : 10.000 F. Nous en concluons que le mois d'octobre a rapporté en tout : $25.000 \times 5 + 10.000 = 135.000$ F, ce qui donne une moyenne quotidienne de 4.500 F encaissés sur le pont, et un gain mensuel de 35.000 pour M. Bamba. C'est mieux que le SMIG (33.175 F), mais c'est négligeable par rapport au pont de M. Diallo "parce que c'est le premier pont du quartier, le plus connu donc le plus fréquenté" selon M. Bamba.

(1) Philippe Antoine et Claude Herry, Enquête démographique à passages répétés. Agglomération d'Abidjan. Direction de la Statistique/Centre ORSTOM de Petit Bassam, Abidjan, 1982, p. 41.

(2) On remarquera que le pont Houphouët-Boigny est devenu le pont d'Houphouët-Boigny. Comme quoi le chef est omnipotent !.

Allons donc nous entretenir avec l'initiateur, le héros sauveur des "Sans-Filois".

ENTRETIEN AVEC KALILOU DIALLO

Premier constructeur de pont à Marcory Sans-Fil

Traduit du bambara par nous

Je suis originaire de Sikasso (Mali); j'y suis né en 1934, je suis arrivé en Côte d'Ivoire le 25 décembre 1951. Le 2 janvier 1952 je commence comme apprenti-mécanicien chez Delmas. Après trois ans de travail je suis licencié. Je passe alors quelques mois dans une autre société, puis en 1955 je suis embauché comme chauffeur dans la société "Dera" où l'on fabriquait des tricots; j'y travaille douze ans durant. En 1967 je me retrouve sans emploi, et j'accepte l'offre d'un Blanc dont les camions faisaient le transport de sable. Cinq ans après, ce dernier me licencie sans même me payer mes droits. Découragé par la précarité de l'emploi, je n'éprouve plus la moindre envie de faire d'autres expériences.

Marié à trois femmes et père de quatorze enfants, je n'avais plus le moindre recours. C'est alors que je me suis mis à réfléchir sur mon sort. Je n'étais pas heureux d'être pris en charge par mes épouses, cela blessait mon orgueil mâle. Je voulais absolument me rendre utile, c'était comme si je n'existais plus, les années de désœuvrement me pesaient trop.

Un jour que j'observais ce grand marécage, une idée a germé en moi et je me suis dit : "celui qui parviendrait à construire une sorte de digue pour relier les deux quartiers (Marcory Sans-Fil et Koumassi Poto-Poto), celui-là pourrait bien se faire un nom, parce que cela ferait énormément plaisir aux habitants qui sont obligés de faire un grand détour et de payer cher pour se rendre à Koumassi ou Port-Bouët".

J'en ai fait la proposition à certains habitants afin qu'on se mette à l'œuvre, ils ont jugé inutile ce genre de travail. Comme j'ai la tête dure, j'ai entrepris tout seul de réaliser mon rêve.

En novembre 1977 je suis descendu dans le marécage pour tenter de construire une digue avec la boue. Cela a nécessité plusieurs mois de travail, mais en mars 1978, mes efforts ont été couronnés de succès.

Agréablement surpris, un de mes amis est venu me féliciter et me proposer d'aller en parler au vieux (le chef du village) qui a été émerveillé par l'œuvre accomplie. Il m'a reçu avec les paroles que voici : "Ce travail, tu l'as fait non pas pour toi, mais pour tous les habitants du quartier, parce que nous, habitants d'ici, nous ne sommes ni de Marcory ni de Koumassi, nous sommes loin de chacun de ces deux quartiers. C'est grâce à toi que nous sommes passés de l'obscurité à la lumière, de l'isolement à la communication. Je vais rassembler les habitants pour leur rendre compte de ton œuvre".

A cette réunion on me proposa de m'associer avec le chef pour exploiter la digue en toute sécurité. Si un problème se posait, le vieux prendrait ma défense. Je répondis qu'à mon avis le chef doit en référer aux responsables politiques. Si ceux-ci pensent que c'est du bon travail et qu'on peut en faire une exploitation commerciale je le ferai, s'ils disent non, on en abandonne tous l'idée.

Le vieux et ses notables refusèrent ma proposition en répliquant que si je parle de demande d'autorisation la digue sera détruite parce que le quartier leur appartient, ce sont eux qui décident de tout. Tout seul devant un groupe bien uni, et craignant une éventuelle destruction de la digue que les responsables politiques ne reconstruiraient pas même s'ils en étaient informés, j'ai préféré accepter leur proposition afin que mon travail profite à tout le quartier. "J'accepte votre idée, dis-je. Ce travail je ne l'ai pas fait pour de l'argent, je pensais seulement rendre service à l'ensemble des habitants de ce quartier et en tirer un reconfort moral au cas où cela leur ferait plaisir. Dieu seul est juge. Si ce travail doit me rapporter autre chose, cela se fera".

Alors ils décidèrent qu'il y aura deux exploitants : le chef et sa famille du lundi matin au dimanche soir, ensuite moi et ma famille la semaine d'après.

Les ponts se sont multipliés dans le quartier. Aujourd'hui il y en a quatre ou cinq. Mais le plus connu et le plus fréquenté, c'est le mien. Quand les planches s'abîment parce que le bois pourrit, je suis le seul à les remplacer bien qu'on exploite à deux le pont.

- Qui a supporté le coût des premières planches, des pointes et les honoraires des menuisiers ?
- Moi. Cet argent vient de l'exploitation de la digue. J'avais institué un droit de passage qui était de 50 F. Mais puisque la digue s'effondrait facilement en saison des pluies, j'ai réinvesti dans du bois qui résiste mieux les économies réalisées grâce au péage. Jamais personne n'a pensé à me venir en aide.
- Tout seul dans ce marécage, vous n'avez pas eu peur des serpents et autres reptiles dangereux ?
- J'avais l'habitude d'y descendre, avant on y attrapait des caïmans et quelques poissons.
- On trouve encore des caïmans ici ?
- Plus maintenant, il y en avait dans le temps, mais depuis que le service d'hygiène a repandu des produits dans le marécage, ça les a tous tués.
- Avant cette intervention du service d'hygiène, avez-vous vu des caïmans vous-même ?
- Vu, dites-vous ? j'ai fait mieux que les voir, j'en ai tué quatre moi-même.
- Si on n'avait pas désinfecté le marécage, auriez-vous eu le courage d'y descendre pour construire la digue en affrontant caïmans, serpents et autres reptiles ?
- Absolument ! parce que je n'ai pas peur de ces reptiles.
- Avez-vous un anti-serpent ou un médicament qui repousse ces reptiles ?
- (rire) Non. Mais j'ai quand même quelques trucs, quand je les ai sur moi tout se passe bien.
- Dites-moi à quelle heure votre fils commence le travail sur le pont ?
- A 6 heures 30 le matin
- Pour finir à quelle heure le soir ?
- 20 heures.
- Et quelle somme d'argent vous ramène-t-il le soir, à peu près ?
- Ça dépend. Vers le milieu du mois c'est un peu dur, on gagne entre 11 et 13.000 F par jour.
- Et au début du mois ?
- Là, ça marche mieux. On peut gagner jusqu'à 20.000 F par jour.
- On peut donc dire que vous êtes satisfait ?
- Oui. Je ne dois pas mentir, j'en tire un bénéfice qui me permet de vivre normalement. Grâce à Dieu tout va bien aujourd'hui, parce que la situation dans laquelle je me trouvais avant la construction du pont... n'était pas reluisante.
- Comment utilisez-vous l'argent que vous tirez de l'exploitation du pont ?
- J'ai construit une maison en dur avec le bénéfice. J'y ai même déménagé. C'est non loin d'ici, dans un quartier loti qu'on appelle "Port-Bouët Coura" ("Nouveau Port-Bouët").
- Elle est grande, votre maison ?
- Oui je crois, elle contient 10 pièces.

- Cette maison terminée, dans quoi d'autre avez-vous investi ?
- Je viens à peine de terminer la maison. Maintenant je voudrais faire des briques que je vendrai à d'autres constructeurs de maison.
- Mais dites-moi, cette affaire de pont ne va pas durer éternellement ! Quand le quartier sera assaini par les Pouvoirs Publics et que des sociétés immobilières auront occupé l'espace pour y construire des logements par exemple, qu'est-ce que vous allez devenir ? Avez-vous songé à ce problème ?
- Oui j'y pense, et justement je cherchais un autre terrain pour construire autre chose, je viens de l'avoir, alors maintenant il me faut trouver une autre activité. Mais le plus important c'était de construire cette première maison, parce que j'ai une grande famille. Quand je commençais la construction de la digue je n'avais pas un centime, c'étaient mes trois femmes qui m'entretenaient.
- Avez-vous une idée du coût de votre maison ?
- Non. Franchement je n'ai pas calculé, mais j'ai beaucoup dépensé. Peut être que ça s'élève à environ 2 millions de francs.
- Venons-en à vos trois épouses, quelles sont leurs activités commerciales ?
- L'une d'entre elles vend de l'"attiéké", une autre fait des galettes de "wommi" (1) qu'elle vend, la troisième vend de l'"alloco" (2).
- Comment ont-elles démarré financièrement ?
- C'est moi qui leur ai donné 15.000 F à chacune pour faire du commerce, c'était quand je travaillais comme chauffeur.
- Elles sont satisfaites ?
- Non, elles se plaignent souvent, mais je n'y prête pas attention sinon je ne peux pas travailler comme il se doit. Chaque fin de mois j'achète 2 sacs de 50 kg chacun, et puis je leur donne l'argent des condiments et autres légumes pour la cuisine, soit 20.000 F; si on ajoute 10.000 F correspond au prix de 100 kg de riz (3), on peut dire que la nourriture me revient à 30.000 par mois.
- D'autres dépenses ?
- Pour les vêtements j'habille mes épouses deux fois par an lors des deux fêtes musulmanes. Et si en plus de cela j'ai un peu d'argent, je peux leur offrir des vêtements une troisième fois.

On le voit, les chiffres avancés par le courageux constructeur sont très importants, le minimum (11.000 F) dépassant de loin le maximum de M. Bamba (8.000 F). Pour avoir une idée de ce que rapportait le pont de M. Diallo, faisons le petit calcul suivant :

- 10 jours fastes (début du mois) à 20.000 F = $20.000 \times 10 = 200.000$
- 20 jours moins fastes (milieu du mois) à 11.000 F = $11.000 \times 20 = 220.000$.

(1) Wommi = galette frite, à base de mil.

(2) Alloco : banane plantain frite.

(3) Les 100 kg de riz coûtent aujourd'hui 16.000 F et non plus 10.000 F en 1982, parce que le prix du kg est passé de 100 F à 130 F puis à 160 F.

Le revenu mensuel peut donc être estimé à 200.000 + 220.000 F = 420.000 F ! On comprend mieux que l'enquête ait tenu à payer le transport de l'enquêteur !

Mais peu de temps après cet entretien réalisé en décembre 1980, le 18 février 1981 précisément, dans un article titré : "Koumassi : un seul mot assainissement", Fraternité-Matin décrivait le quartier avec force détails en rendant compte de la visite du Maire Central d'Abidjan accompagné de l'ancien Maire de Koumassi.

Voici en encadré dans cette livraison du journal, le point de vue du journaliste sur la décision prise par les responsables municipaux d'abolir le péage.

Les ponts de Marcory Sans-Fil

LE PEAGE N'EST PAS HONTEUX

ENTRE Marcory-Poto-Poto et Koumassi, plusieurs ponts de fortune ont été jetés sur les marécages qui séparent ces 2 quartiers de notre capitale. Chacun de ces ponts est fait de plusieurs pieux d'une quinzaine de mètres profondément plantés dans la vase noirâtre. Et c'est sur la partie émergée (environ 2 m au-dessus du sol) que sont clouées des centaines de planches de bois, serrées les unes contre les autres. Le tout se présente comme un pont de génie. Et tant d'intelligence n'a pas été inutilement dépensée, car les ponts ainsi construits sont à péage ou plutôt ils l'étaient jusqu'à ce que M. Emmanuel Dioulo, maire d'Abidjan, après l'avoir emprunté dans le sens Marcory-Koumassi, ait trouvé ce péage hors de saison.

Et pourtant, tout en payant régulièrement ce droit de passage, les usagers n'éprouvaient pas le même sentiment. Pour eux, le service que les constructeurs de ces ponts leur rendent est énorme. Il suffit en effet de savoir qu'en passant par l'un de ces 5 ponts (pour seulement 25 f) (pour aller de Marcory à Koumassi ou vice versa), ils réalisaient d'importantes économies. Car lorsqu'ils emprun-

tent le bus pour le même déplacement, le voyage revient en moyenne à 240 F (aller simple) pour 2 voyages, faites le calcul. Alors que l'aller-retour ne revient en revanche qu'à 50 F pour la même course par le pont. Lorsqu'on sait que Marcory-Poto-Poto-Sans-fil est une partie de Koumassi sont des quartiers habités par les plus démunis de la capitale, alors on réalise à quel point ces ponts à péage jouent un rôle important, en attendant mieux...

Donc après le passage de M. Dioulo, une décision venant on ne sait de quelle direction a interdit à ceux-là qui ont investi des «fortunes» dans la construction de ces œuvres de faire payer les usagers. C'est plus d'un million de francs que certains de ces constructeurs ont mis dans la réalisation de ces ponts, qu'ils risquent de perdre.

A mon avis, il serait totalement injuste de ne pas permettre à ces citoyens de continuer à tirer profit de leur travail. Par ailleurs il serait indiqué d'organiser l'exploitation de ces ponts dans le sens de l'intérêt de tous. Car si les constructeurs décidaient de les détruire, les usagers en pâtiraient.

De retour sur le terrain le 4 août 1981, nous décidons d'entendre un autre constructeur, Yayo Georges, sur le pourquoi et les conséquences de la suppression du péage.

- Comment expliquez-vous la suppression du péage ?
- Le chef du quartier était aussi délégué dans affaire de RDA (le Parti). Pendant les élections (législatives) son candidat a été battu, donc lui aussi, on dit il n'est plus délégué. Le nouveau qui est venu lui a dit : "comme tu dis le pont-là c'est pour RDA, et maintenant je suis RDA, donc je vais prendre le pont". Y a eu la bagarre, et puis ils sont allés voir le Secrétaire Général* qui est allé trouver Amagou le Maire de Marcory, Amagou est parti voir Djè Konan le Maire de Koumassi, et lui aussi est allé voir le Maire Central. Le Maire Central est venu à Koumassi pour dire : "On vient d'être élu tout de suite (1) et puis on va entendre y a bataille dans les communes ! Le mieux c'est d'arrêter les ponts puisque c'est à cause de ponts vous faites palabre. Si on paie plus le pont, est-ce que vous aller faire palabre" ? C'est pas le Maire qui a décidé comme ça d'interdire qu'on paie le pont, c'est nous-mêmes on a fait woyo woyo (2) jusqu'à on a interdit maintenant.
- Qu'avez-vous fait en tant que propriétaires de pont ?
- On a commencé par le Maire Central. On a fait réunion entre propriétaires de ponts et puis on est allé voir le Maire en disant que, vraiment, ce qu'on a dépensé, c'est très élevé et on n'a même pas gagné encore. Donc si vous ne nous dédommagent pas, vous ne nous donnez rien, le mieux c'est de nous donner nos ponts et on va payer vos droits s'il le faut. Alors le Maire Central a dit d'accord, mais comme y a des communes, lui, il est chef, il ne peut pas prendre décision derrière ses petits-chefs. Il nous a dit d'aller trouver ses petits chefs.
- Depuis 6 mois, y a plus de péage, qui entretient les ponts ?
- Nous-mêmes. Djè Konan (Maire de Koumassi) nous dit d'entretenir les ponts jusqu'à preuve du contraire, si un bois pourrit par défaut d'entretien, on sera poursuivi. Un jour Djè Konan m'a convoqué, il m'a dit que le Maire Central dit d'arrêter les ponts. Je lui ai dit que moi je ne travaille pas y a deux ans, c'est l'argent de chômage que gouvernement m'a donné (100.000 F), c'est ça j'ai complété avec crédit pour faire mon pont. Si vous m'arrachez le pont, il faut me donner un travail pour me permettre de nourrir mes enfants. Il dit non, on lui a pas dit ça. Je dis si on vous a pas dit ça, chacun peut entretenir son pont et puis vous le payez à la fin du mois, comme ça on laisse passer les gens sans encaisser. Il a répondu on lui a pas dit ça, mais ce qu'on lui a dit c'est que nous mêmes on doit entretenir les ponts. Je lui ai montré le devis de 1.285.000 F pour la fabrication de mon pont et puis je lui ai demandé : si vous ne me donnez rien, si vous ne m'aidez pas, comment je vais vivre ? Il a dit : séance est levée ! Comment on va faire ? Séance est levée, je dis d'accord, parce que ce sont eux qui gagnent policiers, gendarmes tout et tout. Il m'a même laissé dans le salon pour aller dans son bureau" (3).

(1) Les élections municipales datent du dernier trimestre de 1980.

(2) Woyo woyo : onomatopée traduisant le désordre et les palabres.

(3) Notons que le fameux Djè Konan, destitué peu après, s'est retrouvé en prison pour d'autres raisons. Voir Ivoire-Dimanche n° 570 du 10 janvier 1982, pp. 26 à 28.

* Il s'agit du Secrétaire Général de la section du Parti.

Ancien tailleur licencié en 1979, Yayo Georges n'a pas eu autant de chance que Kalilou Diallo. Avec douze personnes à charge, sans autorisation d'exploiter son pont, que deviendra-t-il ? Il devra imaginer un autre petit métier. Dans les conflits permanents qui opposent le pouvoir aux petits métiers, il arrive que celui-ci l'emporte, mais cela n'est pas toujours vérifié, car les praticiens des petits métiers sont souvent récidivistes. La preuve: le 23 juin 1982, Fraternité-Matin annonce : 'Koumassi : début des grands travaux d'assainissement en septembre'. Le quartier fut effectivement assaini et les ponts disparurent. A l'emplacement de l'ancien marécage, un canal fut creusé, séparant encore les deux quartiers. Alors des pirogues furent construites par des habitants et la traversée fut fixée à 10 F par tête. Et, comme les autorités ne réagissaient pas, de nouveaux ponts apparurent, flottants cette fois, parce que construits sur des barriques vides. Tant que le besoin existera, les solutions seront nombreuses. Il suffira d'y penser !

En attendant une nouvelle guerre avec les autorités, on gagnera de l'argent en aidant les résidents des deux quartiers à se retrouver pour fêter baptêmes et mariages, pour pleurer un mort ou tout simplement pour se rendre au boulot. Mais Sans-Fil reste toujours sans fil même s'il est déjà plus sain.

17

BANQUE AMBULANTE, BANQUE DU PAUVRE
DES BANQUIERS REVOLUTIONNAIRES

De même qu'il y a un savon du pauvre, de même il y a une banque du pauvre. Les pauvres savent qu'ils ont des problèmes différents de ceux des riches; des besoins différents auxquels ne répondent pas les structures mises en place par les autres et pour les autres : ils appartiennent à un monde à part.

Puisqu'aucune banque n'accepterait qu'on y procède à des versements variant entre 100 F et 500 F par jour; puisque pour l'ouverture d'un compte on exige un dépôt minimum de 50.000 F ou même 100.000 F et un bulletin de salaire; puisque pour les opérations bancaires, versements, virements ou retraits, il faut apposer sa signature, toutes choses qui excluent les gagne-petit généralement non alphabétisés à l'occidentale... des pauvres ont voulu exploiter cette inadaptation de l'institution bancaire à leur monde, pour en créer une qui réponde mieux à leurs besoins et qui soit une solution à la difficulté d'économiser leur maigre avoir face aux sollicitations permanentes qu'implique la vie communautaire.

Alors sont nés des banquiers d'un type nouveau, des banquiers révolutionnaires dont la révolution consiste à aller vers les clients tous les jours pour encaisser la somme d'argent que chacun a décidé d'épargner. Pas de queue, pas de déplacement, pas de dépôt initial, pas d'exhibition de bulletin de salaire, pas de signature, pas la moindre contrainte : satisfaction, gain de temps, voici résumées les raisons principales de l'affluence des petits épargnants vers la banque du pauvre qui se déplace vers eux.

Vous voulez verser 100 F par jour ? Qu'à cela ne tienne ! Le banquier passera encaisser 100 F chaque jour. A la fin du mois, il viendra vous remettre 100 F x 30 ou 31 jours (selon la durée du mois) = 3.000 F ou 3.100 F sur lesquels il retiendra 100 F pour service rendu. Si le taux quotidien qui ne varie pas durant le mois, est de 500 F, son service coûtera 500 F : le banquier ne retiendra que l'équivalent d'un versement quotidien à la fin du mois. Pour une augmentation ou une réduction du montant librement choisi, vous attendrez le mois suivant afin d'homogénéiser le taux et de faciliter le calcul de la part qui revient à votre serviteur. Qu'un jour vous ne disposiez pas de la somme fixée, le banquier ne notera rien en face de votre nom dans son grand cahier d'enregistrement, ni sur votre carte d'adhérent qui comporte les jours du mois et qui certifie vos différents versements. D'une patience et d'une fidélité inaltérables, il passera chaque matin même si durant plusieurs jours vous ne versez rien. Car, dit-il : "on ne sait pas quel jour il aura l'argent". Et, à la fin du mois, lors de sa tournée quotidienne, il rendra à chaque client le total exact de la somme versée mensuellement, moins son service qui correspond toujours à 3,33 % du dépôt mensuel de chaque épargnant.

Victime d'un de ces banquiers, M. Bi Zaouli Denis, vendeur de cure-dents aphrodisiaques, justifie en ces termes son incapacité à économiser : "Avant, tous les jours on paie billet, on donne 300 F, il y a un monsieur, il garde notre argent comme dans banque, et puis le 25 du mois il a disparu avec notre argent. C'est un jeune Bété, on n'a plus retrouvé, c'est pour ça on sait pas ce qu'on gagne par mois". Et la petite Fatoumata Diakité, 11 ans, laveuse de pieds au marché d'Abobo-Care, fait également allusion -mais sans regret- à une dame qui reçoit d'elle 200 F chaque jour.

Le malheur du vendeur de cure-dents ne doit pas nous conduire à incriminer une ethnie : ce n'est pas une affaire de Bété, c'est une affaire d'Abidjanais. Et les Abidjanais eux-mêmes sont devenus si méfiants qu'ils n'ont guère plus confiance à personne, hormis les Nigériens qui sont à l'origine de la banque du pauvre en Côte d'Ivoire. Eux seuls ont encore des clients, eux seuls inspirent confiance.

En effet, lors de ses investigations sur "l'Ivoirien et l'Epargne", un étudiant a cru découvrir l'initiateur de la banque du pauvre en la personne d'un Nigérian de mère Ivoirienne : Kassahou Andigbeu dit Africa, qui fait remonter aux environs de 1971 l'apparition de cette nouvelle structure bancaire en Côte d'Ivoire : "Au début, nous a-t-il dit, ma tontine ne comptait qu'une vingtaine de personnes. C'étaient surtout des femmes qui étaient déjà regroupées

et à qui j'ai proposé la nouvelle formule. Je garderais donc leurs économies que je restituerais à chaque fin de mois (...). A cette époque, il n'y avait pas de carte de participation individuelle. Je connaissais très bien toutes ces femmes et elles avaient confiance en moi. Puis, le nombre des adhérents a commencé d'augmenter. Chaque jour, on me présentait soit un parent, soit un ami qui voulait participer à la tontine. C'est ainsi que le phénomène a pris de l'ampleur sans pour autant que nous ayons entrepris une action quelconque dans ce sens.

Avec l'augmentation du nombre de personnes désirant adhérer à la tontine, on a assisté aussi à une multiplication du nombre d'organiseurs de tontines. Chaque responsable cherchait à regrouper autour de lui un certain nombre de gens pour faire fonctionner sa tontine. Aujourd'hui, le phénomène a atteint presque toutes les grandes villes de la Côte d'Ivoire. Je connais particulièrement le cas d'Adzopé et de Dimbokro. L'allure que prenaient les choses m'a inquiété et c'est pour cela, en 1976, j'ai demandé aux organisations d'Abidjan de nous regrouper au sein d'une société.

Cette société a vu le jour officiellement en janvier 1977. Elle figure sur le registre du Ministère du Commerce sous l'appellation I.CO.PA (Société Ivoirienne de Commerce et de Participations). Avec cette société, nous cherchons à regrouper tous les organisateurs et à obliger chacun à avoir une certaine assurance qui pourrait intervenir en cas de vol ou de fuite du responsable. Maintenant notre activité est considérée comme du commerce et nous payons chaque matin une patente lorsqu'on arrive au marché.

Notre société n'est pas encore bien structurée. Hormis les responsables, son personnel se limite actuellement à trois agents (2 dactylographes et un commis). Nous espérons qu'un jour elle sera bien organisée" (1).

Beau projet certes, mais les forces centrifuges semblent avoir supplanté les forces centripètes, car les quelques banquiers que nous avons interrogés à Abidjan ignorent l'existence d'I.CO.PA.

(1) Voir Coulibaly Tiémoko, L'Ivoirien et l'Epargne, Mémoire de Maîtrise de sociologie, Université Nationale, Département de Sociologie, Abidjan, 1978, pp. 42 à 44. Comme par hasard, nous avons retrouvé sous sa plume l'appellation "banque des pauvres" (et non du pauvre) qui, dans son texte, alterne avec "tontine organisée".

L'anonymat dans la grande ville explique la plupart des escroqueries dont témoigne l'hebdomadaire Ivoire-Dimanche : "Les commerçantes des différents marchés d'Abidjan et même de l'intérieur, par souci de ne pas gaspiller l'argent de la recette journalière, acceptent le "service" de certains individus. Le service consiste à collecter chaque jour de l'argent avec ces dames et le leur remettre, pas quand elles en ont besoin, mais seulement à la fin du mois.

Les collecteurs pour leur propre compte versent cet argent en banque. Ils ont à eux seuls le triple avantage d'encaisser 1.000 F sur 30.000 F recueillis par adhérente dans le mois, de bénéficier des intérêts payés par la banque et de la possibilité d'un éventuel crédit bancaire.

Par contre, les commerçantes sont exploitées; souvent certains collecteurs disparaissent avec leur argent. Cette pratique malhonnête dure depuis plus de 15 ans et aucune Mairie ne songe à y remédier. Pourtant les pauvres commerçantes ne demandent pas mieux que d'être guidées en vue d'"épargner" (1). La meilleure façon pour le pouvoir d'y remédier ne serait-il pas de substituer à ces banques ambulantes de nouvelles structures mieux adaptées, avec la garantie que nul n'y serait l'objet d'une quelconque escroquerie ? Doit-on se contenter d'interdire sans proposer des moyens de répondre aux besoins d'épargner qui sont effectifs ? Si les commerçantes acceptent en si grand nombre d'ouvrir des comptes chez les banquiers ambulants c'est qu'elles y trouvent leur compte.

Le banquier que nous avons interrogé, nous l'avons choisi dans une autre ville qu'Abidjan, lors d'une tournée à l'intérieur du pays pour vérifier si, en dehors de la capitale économique, on se débrouille autant.

Pour respecter son désir d'anonymat, nous ne dévoilerons ni son identité ni la ville où il réside parce qu'il y est très connu. Disons seulement qu'il est Nigérian *et que la ville se situe dans le centre du pays.*

Le trouver disponible n'est pas une mince affaire, car parti à 7 heures de chez lui à la rencontre des clients éparpillés dans toute la ville, il lui arrive de ne pas rentrer à midi. Après l'avoir attendu un samedi soir jusqu'à 22 heures, en vain, son épouse nous conseille de revenir le lendemain à 6 heures 30. Dimanche matin, à l'heure indiquée nous sommes présent. L'entretien commence quinze minutes après et dure quarante minutes : nous nous

(1) Ivoire-Dimanche n° 672 du 25 décembre 1983, p. 20.

heurterons à la résistance polie du banquier qui semble considérer notre enquête comme une intrusion. Il minimisera le nombre de clients, disant qu'il en compte entre trente-cinq et cinquante tout au plus. Mais, lorsqu'après quelques questions qui l'amènent à expliquer d'autres aspects du métier, nous revenons indirectement au problème du nombre des clients en lui demandant si, muni de son cahier d'enregistrement, il ne parviendrait pas à mieux nous exposer sa méthode de travail... nous constatons que ce détour qui est une feinte psychologique visant à affaiblir ses mécanismes de défense... a porté ses fruits : le grand cahier nous est présenté. Les clients y sont enregistrés par numéros d'ordre, et un rapide coup d'œil nous permet de lire 504... 607 comme numéros avant qu'il ne passe à une page blanche quadrillée. Comme nous nous étonnons quelque peu en lui montrant des numéros aussi élevés, il cherche à nous convaincre qu'il s'agit plutôt des montants versés quotidiennement; puis, quelque peu contrarié, ferme le registre en prétextant qu'un autre cahier serait un meilleur outil pédagogique. Celui-ci déposé dans la chambre, il en viendra sans celui-là, oublié quelque part, dit-il. Il nous revenait donc, à notre tour, de minimiser l'importance des clients pour orienter l'entretien vers un autre thème plus rassurant.

Plus de six-cents clients dispersés dans la ville, cela représente beaucoup d'argent mais aussi beaucoup de travail. La veille, son épouse nous expliquait qu'il travaille trop et se repose à peine; que lorsque, des fois, elle le supplie de consacrer un peu plus de temps au repos ou de ne pas travailler durant une journée entière afin de reprendre des forces, il refuse d'obéir, répliquant qu'il n'a aucunement l'intention de "râter tout cet argent". Elle se rappelle qu'un soir il est rentré mort de fatigue, qu'elle lui a servi à manger, que la main dans le plat, les yeux mi-clos, tirailé entre le sommeil et la faim, il était incapable de porter la nourriture à la bouche.

Quand on sait que dans les quartiers populaires les clients sortent avec l'argent dès que la motocyclette klaxonne devant la cour, excepté le marché où il est obligé de marcher, on peut en conclure que cinquante personnes seulement n'entraîneraient pas tant de fatigue.

Hormis ces quelques difficultés que rencontre le chercheur dans l'exercice de sa fonction, il serait injuste de ne pas souligner l'excellente organisation du travail. Chaque client dispose d'une carte de participation qui porte en haut à droite une case réservée au numéro d'ordre, et à gauche la photo du banquier pour inspirer confiance et faciliter les recherches en cas de fuite.

Au milieu, le calendrier du mois comportant autant de cases qu'il y a de jours. Celles-ci sont reproduites dans le grand registre avec le même numéro d'ordre et signées par le banquier à chaque versement, les jours de défection restant sans "signature". Un peu plus bas, à droite, est inscrit en gros caractères le montant choisi par le client; à gauche est portée la mention AVANCE suivie d'une ligne vierge sur laquelle sera inscrit le montant du "crédit bancaire" consenti par le banquier aux clients fidèles et sérieux, c'est-à-dire bons payeurs.

Exemple type d'une carte de participation

Photo du Banquier	CALENDRIER DE PARTICIPATION ET D'ECONOMIE N°....									
	MOIS de 198..									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	31									
AVANCE	VERSEMENT PAR JOUR									

Ce crédit consistera à verser au client qui en manifestera le désir et qui le mérite, le montant d'un versement mensuel. Par exemple : 15.000 F à celui qui verse quotidiennement la somme de 500 F, jusqu'à épuisement du crédit. Ce système bancaire reposant sur la confiance mutuelle, un très bon client peut bénéficier de plusieurs mois de crédit avec, toujours, 3,33 % d'intérêt pour le banquier, c'est-à-dire que le remboursement se fait sous forme de versements quotidiens étalés sur le nombre de mois-crédits demandés.

La clientèle est composée d'une grande majorité de femmes vendeuses de condiments, légumes ou autres marchandises sur les marchés, et de tout autre individu désireux d'adhérer. Les montants quotidiens varient entre 100 F (le minimum) et 2.000 F mais peuvent monter jusqu'à 5.000 F versés par un abandonné de la SODECI qui commercialise l'eau.

Chaque fin de matinée et d'après-midi, le banquier du pauvre se dirige vers la banque des riches pour y déposer l'argent récolté. C'est donc un intermédiaire entre l'institution bancaire moderne et tous les clients potentiels que les réglementations excluent. Il suffisait d'y penser ! Grâce à lui, la banque des riches continue de s'enrichir de l'argent des pauvres sans se donner la peine d'aller vers eux en réadaptant ses structures.

En arrondissant le nombre de clients à 600 personnes et en nous rappelant que le revenu mensuel du banquier correspond à la somme d'argent récoltée en une journée, nous pouvons estimer à un minimum de 60.000 F soit 600×100 F si on suppose que chacun verse seulement 100 F; ou à un maximum de 600.000 soit 600×1.000 F si le montant quotidien est homogénéisé à 1.000 F par client. La moyenne, beaucoup plus près de la vérité serait d'environ 300.000 F soit 600×1.000 F. Ce qui équivaut au traitement mensuel d'un cadre ivoirien ! Et notre banquier qui n'est pas inscrit au registre de commerce se trouve exempté de l'impôt sur ses revenus !

Voici un bel exemple d'imbrication du secteur dit moderne et structuré ^{d'une part} et du secteur dit informel et non structuré ^{d'autre part} dont nous venons de montrer sans peine la parfaite structuration : Une structure exclut par sa rigidité et son inadaptation aux réalités sociales et elle est dite moderne, une autre attire par sa souplesse et son adaptation et elle est dite informelle.

L'institution bancaire dite moderne est inadaptée aux sociétés africaines. Elle proclame son ouverture à tous et elle exclut les gagne-petit; elle est implantée en Afrique et elle voudrait que tous sachent lire et écrire, oubliant que la Côte d'Ivoire compte 78,9 % d'analphabètes en milieu rural; 61,8 % en milieu urbain, Abidjan non compris; et que ces "handicapés" représentent 47,4 % de la population abidjanaise (1) !

En zone rurale les bureaux périodiques de la BNDA (2) vont vers les paysans certes, mais ceux-ci adressent à leurs banquiers des critiques objectives : 1°/ Trop de complications administratives en cas de demande de prêts; 2°/ taux d'intérêt trop élevé (15,5 %); 3°/ refus de prêter aux pauvres.

(1) Cf. Population de la Côte d'Ivoire, op. cit., p. 252.

(2) BNDA : Banque Nationale pour le Développement Agricole.

Dans les centres urbains, en particulier à Abidjan, la plupart des fonctionnaires ont des comptes bancaires où sont directement virés leurs salaires. Mais chaque fin de mois, c'est pratiquement la guerre pour accéder à son propre argent parce que la quasi totalité des petits employés se retrouvent devant les guichets, formant ainsi des files extrêmement longues. Poussés par des urgences personnelles, combien parmi eux pourraient-ils patienter quelques jours, le temps que s'aèrent ces guichets ? Et la grogne du patron lorsqu'on perd près de deux jours à poursuivre son salaire ? Aurait-on le courage, durant le même mois, de solliciter une autre permission pour se rendre à la banque ? Alors, après les longues attentes, on préfère râcler le compte.

Les petits employés du secteur privé qui reçoivent leurs enveloppes à la fin du mois, n'éprouvent pas toujours le besoin de se diriger vers une banque moderne pour y subir les mêmes frustrations. La plupart d'entre eux participent à des tontines, confient leurs revenus à des parents, s'adressent au banquier ambulant, ou épargnent à domicile.

Avec des chiffres précis nous aurions pu tester le degré d'attraction de la banque moderne sur la population de Côte d'Ivoire ou d'Abidjan; nous aurions pu ainsi répondre à la question de savoir si les travailleurs résidant en Côte d'Ivoire (toutes nationalités confondues), épargnent en priorité par le biais de cette structure moderne, ou s'ils ont recours à d'autres solutions. Car il est indéniable qu'ils épargnent; même les petites laveuses de pieds au marché d'Abobo-Gare nous l'ont prouvé.

Sur la population active nous avons les chiffres suivants :

1.591.000 actifs (emplois urbains)

55.000 actifs (emplois du secteur moderne agricole)

100.000 actifs (emplois du secteur artisanal et traditionnel)

soit un total de 1.746.000 actifs (1). Mais le chiffre des emplois urbains sont extraits du Plan Quinquennal 1981-1985, tandis que celui des deux autres secteurs date de 1982. Peut-on logiquement les additionner ?

(1) Cf. Population de la Côte d'Ivoire, op. cit., pp. 245 à 246.

En outre, dans les 506.913 comptes bancaires (toutes banques confondues) extraits des statistiques de la BCEAO arrêtées au 30 septembre 1983 (1), nous n'avons aucune précision : quelle est la part des comptes chèques et des comptes d'épargne dans ce chiffre qui contient également les comptes commerciaux et industriels ? Quelle est la part d'Abidjan dans ce total national ?

Peut-on, là encore, se permettre de rapprocher le chiffre de la population active datant de 1981-1985, puis de 1982, de celui des comptes bancaires arrêté au 30 septembre 1983 ?

Et si, malgré la marge d'erreur, nous le faisons ? Nous en concluons que $(1.746.000 - 506.913 =) 1.239.087$ travailleurs, soit près de la population d'Abidjan qui comptait 1.269.071 habitants en 1978, s'orientent ailleurs que vers les banques modernes !

En l'absence de chiffres précis sur le nombre de "comptes" ouverts chez les banquiers ambulants, toute conclusion demeure risquée. Cependant les 600 clients subtilement relevés du registre d'un seul banquier ambulant dans cette ville moyenne qui compte 50.000 habitants (2), laissent présager un succès considérable de ces banquiers révolutionnaires sur cette quantité non négligeable de clients potentiels qui boudent la structure moderne.

Le déplacement du banquier vers ses clients sur leurs lieux de travail ou à leurs domiciles constitue déjà un élément très positif dans l'appréciation de son service. Sa disponibilité totale à n'importe quelle heure, même la nuit - car les problèmes ne connaissent pas d'heure - achève d'en faire l'homme providentiel qui encaisse et restitue l'argent à tous moments sans la moindre complication.

Mais le fait que la banque ambulante fonctionne suivant le système des mensualités, c'est-à-dire que chaque fin de mois elle reverse à chaque client l'argent récolté, nous amène à poser le problème de l'attrait du salariat. Car peut d'épargnants laissent grossir leurs économies durant plusieurs mois sans y avoir recours.

(1) Nous tirons ces chiffres d'une correspondance avec la BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest) dont voici un extrait : "En réponse à votre lettre du 25 juillet courant (1984) (...) nous vous faisons savoir que les dernières statistiques disponibles font état de l'existence au 30 septembre 1983 de 506.913 comptes bancaires, toutes banques confondues". Abidjan le 16 août 1984, Service du crédit.

(2) Voir Benoît Lootvoet, Artisanat et commerce autour d'un complexe industriel. Données économiques sur Agboville et Dimbokro, Abidjan, ORSTOM Centre de Petit-Bassam, juillet 1984, p. 5.

L'économie moderne fonctionnant par le salariat qui est devenu la norme parce que la plupart des affaires se concluent en référence au mois, une vendeuse ambulante d'oranges achètera à un colporteur un pagne à crédit en lui promettant de payer en deux ou trois mensualités comme si elle travaillait au mois. Mais peut-être a-t-elle des clients qui paient par mois les oranges consommées à crédit. Si payer ou vendre par mensualités est entré dans les mœurs, il faut par conséquent pouvoir disposer d'une somme relativement importante à la fin du mois. Grâce au banquier du pauvre, la plupart de ceux qui ont du mal à épargner réussissent à se hisser au niveau des salariés en percevant comme salaire le montant de leurs économies mensuelles. Et si l'on appelait cela l'auto-salariat ?

18

VIVE LE MAQUIS ! À BAS LE MAQUIS !

ECHEC AUX CONSPIRATEURS

Le maquis, c'est l'opposition. Chaque régime politique a le maquis qu'il mérite. La Côte d'Ivoire a ses maquisards; mais ils sont loin d'être méchants, ce sont plutôt des gastronomes. Gastronomie et maquis ? Oui, ici les deux vont très bien ensemble, parce que nos maquisards sont dans l'opposition gastronomique.

Une Ghanéenne aurait été la première à ouvrir à Treichville aux alentours de l'Avenue 10, un restaurant à l'intérieur d'une cour. Des Appoloniennes de la ville de Bassam, vue la parenté linguistique, lui auraient emboîté le pas. Les femmes Baoulé, du même groupe linguistique (Akan) que les premières, se sont finalement imposées comme restauratrices. C'était aux environs de 1964-1965. On commença par y vendre des 'nani dja' ou pieds de bœuf (1), puis des queues de bœuf, puis le 'pèpè-soupe' (2). Comme la plupart des clients étaient des ruraux prolétarisés qui, au village, consommaient du gibier, il fallait maintenir cette tradition pour les attirer en important de là-bas du gibier ou viande de brousse. Mais la chasse est interdite, le trafic de la viande de brousse aussi. Les habitudes étant ce qu'elles sont, on ne manquera pas de s'en plaindre : qu'est-ce que c'est que cette loi de bureaucrates sans culture villageoise ? Auraient-ils déjà oublié, au contact de la culture urbaine, les bonnes vieilles traditions culinaires ? Il faut venir en ville pour s'entendre dire qu'il est interdit de consommer de l'agouti, ce rat des champs qui détruit nos plantations et dont la chaire a acquis un goût légendaire à force d'être nourrie du fruit de nos efforts. Cet animal qui déguste nos récoltes avant nous, nous le dégusterons au restaurant, et ce ne sera que justice !

(1) On dit souvent "pieds de bœuf" et non "pattes de bœuf" dans ces restaurants. "Nani dja" est un mot baoulé composé de "nani" = bœuf et de "dja" = pied ou patte.

(2) Le pèpè-soupe est une sauce claire très pimentée contenant surtout des tripes. Ce sont les tripes à la mode d'Abidjan et non à celle de Caen.

Alors, pour tromper la vigilance des agents des Eaux et Forêts, on imaginera chaque jour des voies et moyens nouveaux; on a vu des trafiquants affréter des corbillards contenant des cercueils pleins de gibier fumé avec à côté, des pleureuses professionnelles.

Là-bas au village, on sait aussi fabriquer des alcools tels que le Koutoukou (1) qui revient beaucoup moins cher que le Gin ou le Whisky vendus en ville. La loi qui veut, là encore, ignorer nos habitudes, en interdit et la fabrication et la consommation ! Loi N° 64-293 du 1er août 1964 portant code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme :

Article 15 : Sous réserve des dispositions des articles 16 et 18, sont interdites l'importation, la fabrication, la détention et la circulation des alambies et de tous appareils ou portion d'appareils propres à la distillation des alcools ou au passage des eaux de vie et des esprits ainsi que la détention et la circulation des produits alcooliques distillés au moyen de ces appareils.

Article 18 : Les autorisations d'importation, de fabrication et de détention peuvent être accordées pour l'installation de distilleries industrielles soumises à un contrôle permanent de l'Administration.

Article 75 : Il est interdit de vendre au détail, à crédit, soit au verre, soit en bouteille des boissons de troisième, quatrième, cinquième groupes à consommer sur place ou à emporter.

Mais les amateurs qui en achètent par petit verre et souvent à crédit, en réclament toujours, pour le bonheur des trafiquants. *Fraternité-Matin* qui atteste le "caractère diaboliquement génial (de ses) individus peu recommandables", annonce le démantèlement d'un réseau de fabricants de Koutoukou à Katiola : "Des éléments de la brigade de gendarmerie ont découvert le 9 mai dernier (1984) lors d'une patrouille de routine, des installations de distilleries clandestines de Koutoukou, alcool de traite nocif et dangereux, prohibé par la loi. Plusieurs individus ont été interpellés et un important lot de matériels et de produits saisis" (2). Quitte à se faire piquer par la police, au restaurant on ne se privera pas des petits verres de Koutoukou.

(1) Koutoukou : alcool très fort, de fabrication artisanale, interdite par la loi.

(2) Voir *Fraternité-Matin* du 25 mai 1984, p. 11. Le premier trafiquant serait un Ghanéen de 48 ans, du nom de Abouakwa Kwame. De là à confirmer l'origine ghanéenne du maquis, il n'y aurait qu'un pas.

Ce restaurant qui transgresse les lois en proposant viande de brousse et alcool de fabrication artisanale, en recevant les clients dans une cour sans enseigne, donc "camouflée", et en échappant ainsi à la réglementation (registre de commerce et taxes diverses); ce restaurant où, politiquement, toutes les langues se délient sous les effets conjugués des mets succulents et des boissons émoussillantes, ce restaurant-là, les Ivoiriens le baptiseront tout simplement "maquis" près de dix ans après son apparition, vers 1972. Entre le mot et la chose, celle-ci est toujours première et celui-là ne s'invente que bien plus tard, pour la nommer.

La cour qui abrite souvent plus de trente personnes, est le lieu de rassemblement et l'habitat de la famille élargie, même si l'on y compte plusieurs locataires venus d'horizon divers. Les maquisards se fondent dans cette atmosphère familiale pour manger comme au village, pour discuter de leurs problèmes, critiquer tel service, tel directeur, tel ministre ou telle décision politique; commenter les derniers résultats sportifs ou les informations de Radio-Treichville (1), s'enquérir de l'actualité nationale... le tout dans une gaieté, une spontanéité et une décontraction qui choquent maints esprits "civilisés". Plus enclin à fréquenter le café que le maquis, un journaliste encense celui-là tout en dépréciant celui-ci : le café "répond à un besoin intellectuel certain. En tout cas, c'est une tendance à encourager (...), les cafés constituent un cadre idéal de rencontres entre amis et d'échanges d'idées. On y discute sans se gêner et sans gêner les autres; on dépasse les plaisanteries des maquisards"... (2).

Tournons le dos à ce pseudo intellectuel qui use quotidiennement du quatrième pouvoir (la presse) pour critiquer des choses dont il ignore visiblement le pourquoi. Jamais au pays du café (les grains), le café (le lieu) ne supplantera le maquis, qu'on se le tienne pour dit ! Le café comme endroit du discours ne trône qu'en Occident. Mais on connaît ce genre discours. Au chapitre "Gargotes et petits ménages" Jean-Paul Aron rapporte, dans sa sociologie du mangeur français du siècle dernier, la réponse d'un client aux assauts répétés des bourgeois nouvellement civilisés et devenus déjà civilisateurs : "Monsieur. Je sais que vous avez l'intention de maltraiter les restaurants à quarante sous,

(1) Radio-Treichville c'est la rumeur publique, Treichville étant le quartier populaire où tout se dit, tout s'entend et tout se voit.

(2) Voir Fraternité-Matin du 1er mars 1978, p. 18 cité par Abdou Touré, La civilisation quotidienne en Côte d'Ivoire. Procès d'occidentalisation, op. cit., p. 165.

de déclarer publiquement que c'est une calamité, une espèce d'infection. Je vous déclare, moi, que je dîne souvent à quarante sous avec ma famille. J'ai cependant de la fortune mais j'aime ce genre d'établissements..." (1). Quand on aime, on aime. Mais partout, les "gens bien" veulent en imposer aux gens de rien et tenter de les soumettre à leurs normes de conduite. Dans la lutte permanente qui oppose le pouvoir aux petits métiers, on verra qu'ici les tenancières de maquis sauront résister et même l'emporter grâce à leur clientèle nombreuse, variée et fidèle.

Sur les équipements souvent de fortune, Kouakou N'guessan, sociologue de son état, remarquera très justement : "Les tables nues et noircies par l'usage n'ont jamais connu la nappe; certaines, branlantes et brûlées par les cigarettes des consommateurs attestent aussi leur ancienneté au maquis et leur fidélité à la clientèle" (2). Les chaises ne sont guère plus reluisantes, on se débrouille avec ce qu'on a. Si les clients ne s'en plaignent pas, c'est l'essentiel. Mais, on le sait, ils ne s'embarrassent pas de protocole. Certaines préfèrent même se servir de ces cuillères naturelles terminées par des fourchettes que sont les mains. Il n'y a pas mieux pour apprécier un mets et se câler l'estomac. On en a ainsi pour son argent, car on râcle le fond de l'assiette ou de la cuvette et on se lape les doigts. Pendant ce temps, la musique des artistes nationaux et étrangers réchauffe l'ambiance. Quand on aime, on chante aussi et, entre deux bouchées, on ira même esquisser des pas de danse ou, comme dirait un maquisard, se remuer un coup.

L'arrivée massive des femmes Baoulé comme tenancières de maquis ou "tanties" - car on les a définitivement baptisées du nom de "tanties" - a considérablement enrichi le menu. Le Kédjénou (3) a fait son apparition, particulièrement apprécié; les grillades aussi, de sorte qu'aujourd'hui on peut déguster une variété de mets : viande de brousse (agouti et biche surtout), pieds de bœuf, queue de bœuf, pèpè-soupe, poisson-ministre (4), carpes (d'eau douce)

(1) Jean-Paul Aron, *Le mangeur du XIXe siècle*, Paris, Denoël/Gonthier, 1973, p. 236.

(2) Kouakou N'guessan François, "Le maquis abidjanais : un lieu de restauration ou de conscientisation ?" *Revue Ivoirienne d'Anthropologie et de Sociologie*, n° 1, août-septembre-octobre 1982, p. 126.

(3) Kédjénou : poulet à l'étouffée, du verbe baoulé "kédjé" = remuer et de l'adverbe "nou" = dedans. Une fois fermé avec des feuilles de bananier, le canari (de fabrication artisanale) ne s'ouvrira qu'à la cuisson du poulet, entre temps on en remuera le contenu en secouant le canari (Kédjénou).

(4) Le poisson ministre est le nom attribué au mâchoiron dont la côte très élevée a fait grimper le prix. On dit que seuls les Ministres l'achètent sans hésiter, c'est donc le poisson-ministre.

à la braise, poulet à la braise, Kédjénou, brochettes, attiéké, foutou d'igname et de bananes, riz blanc et la gamme des sauces... le tout arrosé de boissons sucrées ou de bière, le koutoukou ayant progressivement cédé du terrain pour la raison simple que la plupart des nouveaux maquisards sont loin d'être des soûlographes. Quant aux prix des repas, ils sont imbattables.

Un fin gourmet habitué des maquis vous dira : offrez-moi la queue, les pieds et les tripes d'un bœuf et je vous abandonne le reste, sans regret aucun ! C'est que les Tanties ont de l'expérience à revendre. A partir d'un rien elles vous confectionnent un repas inoubliable.

Aujourd'hui, pas de quartier d'Abidjan ni de ville de Côte d'Ivoire qui ne compte ses maquis. La succulence des mets, la modicité des prix, et l'ambiance fraternelle spontanément entretenue par les commensaux généralement de même condition, ont attiré de toutes parts les Ivoiriens; on y a même rencontré des ministres avec certains de leurs collègues africains invités à découvrir la cuisine authentiquement ivoirienne.

Quant aux étudiants, les maquis-rampants (1) sont venus faire leur bonheur, les détournant souvent des restaurants universitaires(2).

Véritable institution nationale, le maquis a évolué, sortant de plus en plus du camouflage des cours pour exhiber des enseignes "Chez Tantie une telle". Le koutoukou a pratiquement disparu, sinon il ne s'offre qu'à quelques indémodables, fidèles des lieux. Le Kédjénou et les carpes braisées dominent les autres mets, mais les tanties qui se respectent ne faillissent jamais à la tradition de se procurer de la viande de brousse.

*
* *
*

Puisque, contre toute attente, le maquis s'est imposé aux Ivoiriens et même à certains touristes; puisque les tanties, analphabètes pour la plupart, et venues se débrouiller en ville sans grands moyens, n'ont derrière elles aucun appui politique; puisqu'elles ont compris et démontré à tous que faire à manger

(1) L'expression "maquis-rampants" est de Kouakou N'guessan, op. cit. Pour souligner l'extrême mobilité de certaines tanties ambulantes en quête de clientèle localisée et sûre, notre collègue a écrit : "certains maquis-rampants ont accompagné des entreprises au gré de leur pérégrination à travers les différents chantiers de la capitale".

(2) Voir Fraternité-Matin du 4 décembre 1981, p. 23. L'article porte le titre "Campus : l'attrait des maquis".

dans cette ville très peuplée permet de vivre... des jeunes cadres ont cru pouvoir exploiter le même créneau en livrant aux tanties un combat silencieux ayant pour but de détourner d'elles cette clientèle économiquement alléchante. Ce n'est pas nouveau; qu'on se souvienne de la tentation monopoliste de la société des Transports Abidjanais (SOTRA).

En effet, tirant des réflexions de l'irruption autoritaire de cette société sur le marché florissant des gbakas (petits cars d'une vingtaine de places appartenant généralement à des petits transporteurs) interdits de circuler depuis le 2 mai 1977 pour céder la place aux taxis-bagages de la SOTRA, Claude de Miras fait cette remarque perspicace : "En toute hypothèse, on serait tenté de penser que lorsque le secteur d'activité de type artisanal a révélé, par son extension et son dynamisme, l'existence d'un marché défini, le passage à une structure capitaliste ne tarde pas à suivre. Cette mutation ne s'opère pas comme résultat d'une libre concurrence (qui serait favorable à l'artisanat, compte tenu de ces coûts de production), mais se réalise le plus souvent grâce à l'intervention des pouvoirs publics" (1).

En 1982, en jetant sur l'eau quelques dizaines de bateaux-bus fraîchement débarqués de France, la même SOTRA faisait périlcliter le commerce des pinassiers initiateurs du transport sur la lagune. *Fraternité-Matin* nous en informe : "La situation est intenable pour les pinassiers. L'apparition des bateaux-bus et le monopole de la SOTRA, menacent l'existence des propriétaires individuels de pinasse et la coopérative des paysans d'Abobo-Doumé" (2).

Après les taxis-bagages et les bateaux-bus, voici venus les grill-bus ! Encore la SOTRA ? Peut-être, car ce n'est explicité nulle part. *Fraternité-Matin*, toujours : "Ces bus anciens désaffectés qui ne rouleront plus jamais, sont des restaurants mis en place par la société SIPTOUR. C'est une initiative d'un groupe de jeunes Ivoiriens qui, au cours de leurs différents séjours en Europe, se sont inspirés de quelques réalisations par-ci, par-là (...). Les promoteurs des Grill-bus (...) ont surtout la confiance du pool bancaire de la place, notamment du *Crédit de la Côte d'Ivoire*" (3). On assiste au passage à la

(1) Voir Claude de Miras, "Le secteur de subsistance dans les branches de production à Abidjan", *Revue Tiers-Monde*, tome XXI - N° 82, avril-juin 1980, p. 371.

(2) *Fraternité-Matin* des samedi 30 et dimanche 31 janvier 1982, pp. 4 et 5.

(3) *Fraternité-Matin* des samedi 7 et dimanche 8 novembre 1981, pp. 6 et 7.

structure capitaliste ! Il ne reste plus que l'intelligence et le flair à nos promoteurs. Que proposeront-ils à la cliente ? Portion poulet panné avec frites, barquette frites, brochettes, poisson frit, hamburger, chawarma, mouton braisé, 1/4 poulet braisé, Hot-Dog (1), le tout à des "prix conjoncture" variant en 200 F et 500 F dit la page publicitaire. Avec ce menu, les promoteurs visent "une certaine classe de la population, qui constitue (...) un créneau intermédiaire (entre les vendeuses des marchés et les Snack-Bars)" (2). C'est-à-dire, finalement, la clientèle nombreuse des maquis-rampants tels que celui qui occupe le chantier abandonné de l'hôpital du Plateau. Et combien d'Ivoiriens fréquentent les Snack-bars ? Leur nombre est pratiquement négligeable.

A nourriture européenne, gestionnaire européen, pourrait-on dire, car "les promoteurs de cette chaîne unique en son genre en Afrique, qui veulent faire de leur coup d'essai un coup de maître, n'ont pas lésiné sur les moyens. Ils se sont attaché les services d'un spécialiste dans ce genre d'opérations, M. Gonet, seul expatrié sur les 120 personnes (employées). C'est à lui que reviendra la lourde charge de diriger les opérations. M. Gonet sera aidé dans sa tâche par M. Gahn, un ancien cadre de l'Hôtel Ivoire" (3). L'ambition des gérants était d'installer leurs grill-bus dans la plupart des quartiers d'Abidjan : Plateau, Treichville, Marcory, Adjamé, Koumassi, Port-Bouët, Williamsville, Abobo-Gare et Cocody; et d'ouvrir de 10 heures à 23 heures.

Mais puisque nous avons appris à nous méfier de toute gestion par les cadres Ivoiriens même lorsqu'ils emploient des "experts européens"; et comme nous nous attendions à ce que les Abidjanais qui ne semblent pas raffoler des mets européens, boudent les "hot-dog" et autres "hamburger", nous avons suivi avec attention l'évolution des Grill-bus jusqu'à ce qu'arrive ce qui devait arriver. Et, seulement huit mois plus tard, Ivoire-Dimanche annonce la triste nouvelle : "Malheureusement, les "affaires" n'ont pas tourné comme on l'espérait. Alors, les Grill-bus ont été mis en gérance libre (...). Certains des employés de SIPTOUR, dont la plupart sont restés en place, parlent de mauvaise gestion. Encore ce fléau !" Mais lisons la suite : "Les déjeuners rapides qu'on y servait, dit-on, ne correspondaient pas aux habitudes alimentaires

(1) Fraternité-Matin du lundi 23 novembre 1981, p. 17.

(2) Fraternité-Matin des 7 et 8 novembre 1981, op. cit.

(3) Fraternité-Matin, op. cit.

de la clientèle visée. Des frites, des "hamburger", des "hot-dog" ne "rassasient pas l'africain", ajoute-t-on". Les séjours en Europe de nos promoteurs Ivoiriens les ont visiblement déculturés au point d'oublier ce qui convient à un palais et à un estomac africains ! Les nouveaux gérants corrigeront le tir en allant au devant des besoins véritables du mangeur abidjanais : "Les mets ne seront plus les mêmes qu'auparavant, du moins pour ce qui concerne les bus repris par des nationaux. Le riz-sauce, l'attiéké, la carpe grillée vont remplacer "hamburger", "hot-dog" et autres" (1). Revoilà les bonnes vieilles recettes des tanties qui n'ont nullement senti les effets de la bourrasque devant les détrôner.

Mais ce n'est pas tout, les attaques viennent de toutes parts. Nos investigations nous ont conduit au Ministère du Tourisme où nous avons pu entrer en possession de deux procès-verbaux. Le premier est intitulé : "Procès-verbal de réunion relatif à la prolifération des "maquis" et d'hôtels sans autorisation", il date du 3 juillet 1980. Le second a pour titre : "Procès-verbal de réunion de concertation relative à l'organisation des maquis et hôtels non classés", et il date du 9 mars 1983. Entre ces deux réunions l'évolution est nette : d'abord le mot maquis n'est plus entre guillemets, ce qui signifie qu'on l'accepte tel quel; ensuite il n'est plus question de "prolifération" mais "d'organisation", ce qui suppose qu'on s'accommode du grand nombre.

Le jeudi 3 juillet 1980 à 9 heures, seize personnes sont présentes à la Salle de Conférence de l'Office National du Tourisme, ce sont : 1 représentant du Ministère du Tourisme, 1 du Ministère de la Santé, 1 du Ministère de l'Intérieur, 3 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (2), 4 de l'Office National du Tourisme, 2 de la Direction de la Police Judiciaire et 4 de la Fédération Nationale des Hôteliers, Restaurateurs, Débitants de Boissons et Cabaretiers. On l'aura remarqué, pas une seule tantie n'est conviée à cette réunion !

Le plaignant, le Président de la Fédération Nationale des Hôteliers, Restaurateurs etc... à l'instigation de qui la réunion fut convoquée, prend la parole pour souligner que "l'exploitation des établissements concernés cause un préjudice certain tant aux professionnels de l'hôtellerie qu'à l'Etat. La Fédération (...) ne demande pas la fermeture systématique de ces établissements, mais souhaite qu'une solution adéquate soit trouvée à cette situation". Au pays

(1) Voir Ivoire-Dimanche n° 596 du 11 juillet 1982.

(2) Ministère disparu depuis le remaniement du 18 novembre 1983 pour se dédoubler en Ministère de l'Economie et des Finances d'une part, et Ministère du Plan et de l'Industrie d'autre part.

du libéralisme, c'est-à-dire de la libre concurrence, des commerçants organisés et proches du pouvoir au point de susciter ce genre de réunion, préférèrent demander l'arbitrage de l'Etat plutôt que d'imaginer les moyens d'attirer le maximum de clients. Car, derrière la question de l'absence d'autorisation, c'est au contraire la désertion de leurs établissements au profit de leurs concurrents qui les inquiète ! Le Président de la Fédération ... qui tient à ce qu'une solution rapide soit trouvée, souhaite une délégation de pouvoir : son organisme est disposé à procéder au contrôle systématique des établissements incriminés mais à condition que le Ministère de l'Intérieur lui délègue "une parcelle" de son autorité". C'est que le représentant de ce département ministériel avait souligné le manque de personnel permettant de contrôler efficacement la réglementation. L'argentier (le représentant de l'Economie et des Finances) suggéra "la mise sur pied d'une commission chargée de préparer une communication en conseil des Ministres pour attirer son attention sur ce problème en vue de dégager les moyens nécessaires".

Après 1 heure et 45 minutes de concertation, la première réunion se terminera sur des propositions de sensibilisation des propriétaires des établissements en marge de la légalité.

Trois ans passèrent durant lesquels de nouvelles tanties ouvrirent de nouveaux maquis.

Le mercredi 9 mars 1983, dans la Salle de Conférence du Ministère du Tourisme, vingt-huit personnes sont présentes. Si le nombre a crû, c'est qu'on a sensibilisé les Mairies afin que la police municipale des différents quartiers se mettent à l'œuvre. Sept Mairies sur dix étaient représentées. On n'a pas oublié le Ministère de la Condition Féminine, heureusement; car, après tout, les tanties sont femmes, même si elles se débrouillent mieux que les hommes de la Fédération !

Un représentant de la Mairie de Treichville informera les autres que 118 maquis ont été recensés rien que dans cette commune ! Un défenseur de la Fédération des Hôteliers... parlera de "concurrence déloyale faite aux établissements de tourisme autorisés", ce à quoi Mme Traoré Aminata, sociologue de son état et représentant le Ministère de la Condition Féminine, répliquera : "Ce qu'il faut percevoir, c'est la lutte engagée par ces femmes laissées pour compte pour s'intégrer dans le circuit économique. Car en matière d'injustice, il n'est nulle part dit que les cabaretiers doivent faire plus de bénéfice que les

exploitants des maquis (...). Nous nous sommes aperçues que cette activité était non seulement créatrice d'emplois, mais aussi qu'elle consommait une très grande quantité de produits vivriers locaux, participant ainsi à la promotion du monde agricole et de la restauration ivoirienne dans le cadre du développement du tourisme national". Femme, sociologue et perspicace, n'en voilà-t-il assez pour défendre vigoureusement les tanties et leurs nombreuses aides familiales ou main-d'œuvre féminine ?

Enfin M. Bouabré, régisseur à la Mairie de Treichville apporte aux participants à la réunion, cette information de taille : les responsables de la Mairie "ont failli créer un scandale en décidant de la fermeture pure et simple de tous les maquis sur la Commune de Treichville pour obliger l'autorité de tutelle (Ministère du Tourisme) à prendre ses responsabilités". Si elle avait été prise, cette décision effectivement scandaleuse et impopulaire aurait certainement eu des conséquences socio-politiques.

Après trois heures de débat, on leva la séance avec la décision unanime d'organiser les maquis sans avoir préalablement consulté les tenancières de maquis elles-mêmes. On pourrait traduire cela par : Soyez libres ! Si vous ne voulez pas, on vous obligera à l'être ! Concluons donc ces assauts répétés contre le maquis par le mot de Moscovici : "Confrontée à un conflit qu'elle ne veut pas, et qui touche à son nerf principal, toute majorité choisit d'habitude entre trois réactions possibles : l'ignorance, le compromis ou l'exclusion" (1). Ici, face au maquis, le pouvoir semble avoir choisi le compromis.

Mais que dire lorsque, jouissant du verbe devant une population de militants du Parti un Ministre demande que "soit mis fin à la vieille habitude des habitants du quartier (Treichville) et des Abidjanais consistant à discuter leurs problèmes sociaux dans les 'maquis', dans les marchés et autres lieux publics" ? La nouvelle démocratie ivoirienne serait-elle entrain d'amorcer un virage vers l'autoritarisme ? Si le peuple se trouve sur les lieux publics, les marchés et dans les maquis, où voudrait-on qu'elle aille discuter de ses problèmes sociaux ? Le Ministre répond : "La cherté de la vie, la prostitution, la délinquance, le chômage, la corruption, les détournements de deniers publics... sont autant de sujets qui ne doivent désormais être débattus qu'à l'intérieur

(1) Serge Moscovici, *Psychologie des minorités actives*, Paris, P.U.F., 1979, p. 244.

des structures du Parti" (1). Traduisons : chaque fois que l'envie vous démangera de critiquer la société, surtout abstenez-vous si vous êtes au maquis, au marché ou dans un lieu public; attendez d'obtenir un rendez-vous avec le Secrétaire Général de votre section pour lui exposer, avec la politesse requise, l'objet de votre mécontentement. Ou bien suggérez lui une assemblée générale qu'il se chargera de convoquer parce que vous, Monsieur un tel ou Madame une telle, avez quelque chose de pas très gentil à dire. Pour tout dire, allez au Parti; ne prononcez pas la moindre critique négative en dehors de ses structures ! La spontanéité du peuple ne s'accommode guère de ce détour.

Méconnaissance de la société humaine ! Cécité politique ! Cette décision autoritaire qui vise en priorité le maquis devenu un forum politique, signifie l'ignorance des avantages inestimables que peut tirer le politique ivoirien de l'existence de ce lieu. Car au maquis, autour d'un Kédjénou ou d'un pèpè-soupe, la subversion se consume dans le verbe et le verbe se meurt à la fin du repas. Extraordinaire exutoire populaire, le maquis remplit une fonction de régulation de la société au plan politique. Depuis une vingtaine d'années que le maquis existe, combien de maquisards ont abandonné leur cuisse de poulet braisé pour s'armer de mitraillette ? A la politique souple du roseau veut-on substituer la politique rigide du chêne ? Qu'on se rappelle la fable de La Fontaine : sous la bourrasque, le roseau, souple et frêle, plie mais ne rompt pas. Le chêne, au contraire, croit résister, fort de sa rigidité. Mais il s'écroule, et, après la bourrasque, le petit roseau se redresse. La politique du chêne, c'est la dictature, celle qui donne naissance aux maquis non ivoiriens dont la télévision nous transmet les images de là-bas. C'est un autre monde, loin de nous, pense alors chaque Ivoirien pour qui le maquis demeure un lieu de jouissance. La politique du roseau, c'est celle qui a permis la naissance des maquis à l'ivoirienne.

Avec Moscovici, nous retrouvons le même symbolisme du chêne; mais les deux acteurs privilégiés deviennent le veau et le taureau, c'est-à-dire la douceur et la force brutale : "à force de donner de la tête dans le chêne, le veau se fait taureau" dit-il (2), ~~le veau se fait taureau~~

Faites du pouvoir un chêne, et vous transformerez les Ivoiriens en taureaux redoutables. Le chêne lui, s'écroulera, tôt ou tard. Car, tel est son destin.

(1) Voir *Fraternité-Matin* du mardi 22 septembre 1981, p. 5.

(2) Serge Moscovici, *op. cit.*, p. 266.

Maintenez le roseau, et les Ivoiriens demeureront de gentils veaux dont les accès de colère s'évanouiront assez rapidement lorsqu'intelligemment le roseau pliera momentanément pour se redresser, égal à lui même, après la bourrasque.

Tant que règnera le roseau, les tanties s'affaireront dans leurs cuisines en plein-air. Que le chêne remplace le roseau, et les gastronomes maquisards cèderont la place à de vrais maquisards armés de méchants fusils.

Un jour de mars 1969, le chef avait déclaré : 'Nous éprouvons le besoin d'aller vers le peuple, de lui sonder le cœur et les reins et de lui demander ce qu'il veut, car son bien-être est et demeure la finalité de notre action. Il ne faut jamais craindre l'opinion. Il faut la solliciter, au contraire'(1). Que, sous son commandement, les chênes se métamorphosent en roseaux pour aller vers le peuple écouter son discours spontané !

(1) Félix Houphouët-Boigny, Textes de référence, Abidjan, Editions Fraternité-Hebdo, 1980, p. 31.

19

L'ÉTAT ET LES PETITS MÉTIERS

JE TE TIENS, TU ME TIENS

"Je te tiens, dit l'Etat au praticien des petits métiers : tu travailles souvent sans autorisation, tu ne paies pas toujours les taxes mensuelles ou quotidiennes, tu encombres la voie publique, et tu fais une concurrence déloyale aux commerçants qui exercent leurs métiers en respectant la légalité !"

"C'est vrai, tu as raison, répond le travailleur "indépendant". Mais je te tiens aussi : parce que si les gens de ma condition te demandaient de leur trouver du travail, tu en serais incapable, surtout en cette période de conjoncture. Si chacun de ces gens désertaient effectivement les rues mais en décidant de te tendre la main ou en se soulevant, cela pourrait peut-être ébranler tes assises. Tu y verrais une subversion communiste et tu en serais profondément affecté. Et puis, de pauvres débrouillards comme nous qui rendons quand même service à la population, avons-nous toujours les moyens de nous mettre en règle ? Car, tu en conviendras, respecter la légalité demande souvent beaucoup d'argent. Puisque, par ailleurs, tu ne nous prévois jamais dans tes programmes de développement, laisse-nous nous débrouiller dans la rue".

Ce dialogue imaginaire pourrait bien servir de prologue à une analyse des relations qu'entretiennent l'Etat et les petits métiers.

On ne compte plus les discours sur les PME (Petites et Moyennes Entreprises) devenues une des préoccupations du pouvoir. Mais, c'est sans tambour ni trompette que des lois silencieuses datant de la période coloniale régissent les petits métiers.

En effet, le Journal Officiel du 8 juin 1961 dit :

Arrêté n° 942 INT. ACCR. du 13 mai 1961, réglementant l'exercice des professions ambulantes sur la voie publique

Le Maire de la ville d'Abidjan

Vu la loi municipale du 5 avril 1884 et en particulier les articles 97 et 98;

Vu la loi du 18 novembre 1955, portant création de la commune de plein exercice;

Vu l'article 471, paragraphe 4 du code pénal;

Vu l'arrêté Municipal qui fixe annuellement les modalités d'assiette et de perception des taxes municipales;

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale d'autoriser le colportage et les étalages sur la voie publique mais également de les réglementer dans l'intérêt de la commodité et de la sécurité de la circulation,

Arrête :

Article premier. - Il est interdit, sauf autorisation spéciale délivrée par le Maire :

- 1°) D'offrir ou de vendre en ambulance, en dehors des marchés, des marchandises quelconques;*
- 2°) D'exercer aucune profession ambulante sur la voie publique même temporairement ou accidentellement;*
- 3°) De distribuer ou d'offrir au public des journaux imprimés, prospectus ou tracts sur la voie publique;*
- 4°) D'installer des baraques-kiosques ou évantaies sur la voie publique pour l'exercice d'une des professions précédentes sans autorisations délivrées par le Maire.*

Article 2.- L'autorisation de vendre sur la voie publique donne lieu à la perception d'un droit fixe au profit du budget municipal.

Toute personne désirant obtenir l'autorisation prévue à l'article précédent devra :

- a) Déposer à la mairie une demande écrite donnant toutes les précisions sur l'exercice et la nature de la profession projetée;*
- b) Justifier de son identité et d'un domicile fixe;*
- c) Justifier du paiement de l'impôt de l'exercice en cours....*

Les lois sont donc là, souvent inconnues des intéressés; surtout de cette population nombreuse et analphabète qui, chaque jour, sillonne les rues d'Abidjan et occupe les trottoirs, ne comprenant pas toujours qu'on exige d'elle des taxes.

Le Maire du Plateau dont la commune ne compte que 18.000 habitants en 1983, en est préoccupé : les jours ouvrables, cette population s'accroît démesurément avec l'arrivée massive des travailleurs, mais surtout avec le nombre incalculable de ces petits commerçants qui encombrant la voie publique. Que faire pour réglementer ces activités ? L'arrêté n° 942 est-il toujours en

vigueur ? Pour en avoir le cœur net, il écrit au Ministre de la Justice qui répond :

MINISTÈRE
de la
JUSTICE

N° 57 /M/D/DEL

Objet :

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION — DISCIPLINE — TRAVAIL

Abidjan, le 20 août 1981

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

à Monsieur Le Maire de la Commune du _____
Plateau

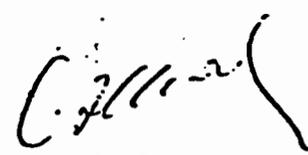
Référence : Votre lettre n° 40/CPL/CAB

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur en réponse à votre lettre citée en référence de vous faire connaître que l'arrêté n° 042 INT ACER du 13 Mai 1961 toujours en vigueur qui réglemente l'exercice des professions ambulantes sur la voie publique s'applique au "petit commerce de rue" qui fait l'objet de vos préoccupations.

Les dispositions de ce texte me paraissent suffisamment protectrices de l'ordre public en même temps qu'elles permettent la perception des droits au profit du budget municipal.

Veillez agréer Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.


Camille ALLIALI

Cette lettre datée du 20 août 1981 apporte toutes les précisions sur ce "qui fait l'objet de vos préoccupations". Contrôler ? réglementer ? réprimer ? Oui, mais avec quels moyens ? Au Plateau, il aurait fallu au moins dix agents (gardes municipaux et collecteurs), ils ne sont que cinq. Et les petits commerçants ne sont pas faciles à persuader. Les rapports peuvent être très

tendus. Exemple : un matin, au Plateau, un collecteur plus arrogant que courtois, a voulu contraindre une femme vendeuse de plats cuisinés sur le marché à payer la taxe. Excédée, la commerçante qui n'avait encore rien vendu, renversa sur le collecteur toute la sauce encore chaude.

Un des agents explique : 'Notre indemnité de risque qui est d'environ 4.000 F, est dérisoire. Nous subissons des outrages et nous ne sommes pas armés'. Selon le régisseur 'ils doivent être courtois avec les commerçants, car on ne débourse jamais de l'argent avec plaisir. Quant à la garde municipale, son rôle est de dissuasion et de surveillance'.

Lors des réunions tenues contre la prolifération des maquis, le représentant du Ministère de l'Intérieur avait souligné l'insuffisance de personnel pour faire face à ce problème 'épineux'. Or les Mairies sont sous la tutelle du même Ministère.

Le 5 mars 1983, le Maire du Plateau qui n'en peut plus de voir sa commune envahie d'indésirables contre qui il demeure impuissant, rédige un communiqué de presse qui sera radiodiffusé les 8, 9, 10 et 11 mars aux Avis et Communiqués de 8 heures 15 minutes. Mais ce texte semble plutôt avoir pour objectif de sensibiliser. En voici la teneur :

Le Maire de la Commune du Plateau rappelle que la vente sur la voie publique est interdite sauf autorisation spéciale délivrée par lui-même et paiement d'une taxe forfaitaire mensuelle de petit commerce de rue.

Sera puni d'une amende de 1.000 à 10.000 F quiconque aura mis en vente sur la voie publique sans autorisation régulière des marchandises, lesquelles seront purement et simplement confisqués.

A partir du jeudi 10 mars 1983, la Garde Municipale avec concours des forces de l'ordre, effectuera des contrôles en vue de l'application de ces mesures.

Entre la lettre au Ministre de la Justice (1981) et ce communiqué (1983) rien n'a changé. Peut-être étudiait-on la nature des actions à entreprendre. Après ce communiqué, la vie continue du côté des petits commerçants sans révolution ni évolution.

Régisseurs, gardes municipaux, collecteurs, tous sont unanimes : ce secteur est pratiquement incontrôlable et les Mairies sont dépassées par l'ampleur du mouvement. Il s'agit, de part et d'autre, de s'approprier l'espace urbain. Mais l'espace des gouvernants n'est pas celui des gouvernés. Les uns veulent l'ordre et la discipline; les autres veulent vivre, tout simplement, en oubliant ou en contournant la loi.

Les agents municipaux le reconnaissent tous : les marchés sont devenus exigus. Alors, peut-on leur interdire la rue ? Selon Braudel, toute ville est avant tout un marché, et Abidjan lui donne plus que raison. Interdits d'exercer leur profession par l'Arrêté N° 942 du 13 mai 1961, les vendeurs ambulants ont été finalement assimilés aux colporteurs à Treichville : puisqu'on ne peut les chasser définitivement, autant leur imposer la taxe mensuelle de 2.000 F. Capitulation et consolation des autorités ! L'espace des gouvernés s'imposera encore longtemps.

A Paris au 18e siècle, même préoccupation et même sentiment de défaitisme : "édits et ordonnances accompagnées de réglementations tombent avec une étonnante régularité : textes répétitifs, en grande part inappliqués - faute sans doute de pouvoir l'être efficacement. De fait, la police ne parvient pas réellement à s'approprier l'espace urbain" (1). Encore là-bas, un siècle plus tard, en 1813 "le préfet de police est averti que des étalagistes dressent leurs tréteaux en pleine rue, partout, "depuis le boulevard de la Madeleine jusqu'à celui du Temple". Sans vergogne, ils s'installent devant la porte des boutiques, y débitent les mêmes marchandises pour la fureur des boutiquiers (...). Les responsables de l'ordre n'en peuvent mais : sans cesse on chasse les étalagistes d'un lieu ou d'un autre, sans cesse ils reviennent (...) leur grand nombre est pour eux un moyen de salut. Comment pouvoir arrêter une aussi grande quantité d'individus ?" Perspicace, le préfet de police a flairé la collusion entre les boutiquiers - ou certains d'entre eux - et les étalagistes. Le 21 août 1813 il écrivait : "Ce commerce irrégulier n'est peut-être pas aussi défavorable aux marchands établis qu'on le suppose, car presque toutes les marchandises ainsi exposées sont vendues par eux aux étalagistes qui le plus souvent même ne sont que leurs commissionnaires..." (2). D'Abidjan à Paris, de Paris revenons à Abidjan pour nous ressouvenir qu'ici les Libanais entretiennent le commerce de rue qui les sert (cf chapitre 13) mais dessert sans doute les autres commerçants. Faut-il encore protéger ceux-ci contre ceux-là ?

Le développement à l'occidentale crée des similitudes plus souvent négatives que positives. Et la présence de nombreux coopérants français, instruisant nos enfants et conseillant nos ministres, ne nous a pas aidés à tirer des leçons des expériences de leurs sociétés. Car les leurs sont initiatrices

(1) Voir Arlette Farge, *Vivre dans la rue à Paris au XVIIIe siècle*, op. cit., p. 195.

(2) Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, Economie et Capitalisme*, tome II, op. cit., p. 62.

de bien des situations sur la voie du "développement"... tandis que, par la force des choses ... coloniales et néo-coloniales, les nôtres sont devenues imitatrices. Mais peut être ont-ils suggéré la voie à suivre sans faire le départ entre le positif et le négatif !

S'est-on jamais posé la question du pourquoi de ce problème inextricable qui s'est amplifié il y a seulement une dizaine d'années ? S'est-on intéressé aux conséquences de l'urbanisation accélérée inséparable de celles de l'exode rural ? S'est-on préoccupé de la diffusion quotidienne des modèles culturels urbains d'origine occidentale et de leur impact sur les jeunes ruraux sensibles au contenu des manuels scolaires et des media en général ? A-t-on, de ce fait, songé à la mise en place d'une politique démographique qui, visiblement, fait défaut ? A-t-on pensé à la hausse constante du coût de la vie et au nombre toujours croissant des chômeurs ? Et la question brûlante des échecs scolaires entretenus par l'Etat par manque de débouchés ? Oublie-t-on que les recalés et les exclus de l'école viennent souvent peupler les rues ? Cercle vicieux ! Chacune de ces questions a un rapport avec les petits métiers. Car la société est comme une toile d'araignée à laquelle on ne peut toucher sans ébranler tout l'édifice.

Pays relativement mieux loti économiquement, la Côte d'Ivoire manque cependant de commerçants. Alors, du Sahel, Maliens, Nigériens, Sénégalais etc... chassés par la sécheresse, viennent combler le vide laissé par les Ivoiriens plus agriculteurs que négociants. Quant aux Voltaïques, leurs bras arrivent à peine à remplacer ceux des candidats à l'exode. Doit-on, comme au Nigéria en février 1983, les refouler ? Doit-on, au contraire, contrôler strictement les frontières en fermant la porte aux indésirables ? Que de problèmes politiques ! Devant ces questions brûlantes, l'Etat adopte des attitudes qui peuvent se résumer à :

1°) *La tolérance ou le laisser-faire* : tailleurs et jardiniers ambulants, laveurs et gardiens de voitures, pauvres gosses laissés pour compte du "développement" (cf chap. 2) passent à travers les mailles de la réglementation. On n'exige rien d'eux : ni autorisation, ni taxe journalière; on les laisse-faire, ils sont peut être la mauvaise conscience des autorités.

2°) *La sensibilisation* : elle est souvent la suite logique de réunions de concertation. Mais elle demeure vaine. Est-ce parce que les Avis et Communiqués rédigés en français ne sont pas compris de cette population d'analphabètes plus occupée à gagner sa vie tôt le matin sous le soleil ou la pluie... qu'à écouter

la radio à 8 heures ? Si on sensibilise pour le respect de la réglementation, on sensibilise aussi les Ivoiriens pour les inciter à pratiquer le commerce. Là encore les résultats sont décevants : à la Mairie du Plateau on apprend que sur chaque centaine de commerçants on ne compte qu'environ deux Ivoiriens. Si on pouvait ivoiriser ce secteur, peut être épongerait-on ainsi largement le chômage.

A Treichville, sur 3.539 commerçants ambulants ou colporteurs recensés en 1983, on en a dénombré 3 ou 4 dont une femme. Sur le marché la priorité est accordée aux Ivoiriens lors des distributions des places. En 1976 sur 1.500 places disponibles au marché de Koumassi, 1.000 ont été attribuées aux Ivoiriennes qui les ont presque toutes cédées aux étrangères pour 3 à 6.000 F par mois. La rue 12 à Treichville est dominée par les Sénégalais.

A Adjamé, le boulevard Nangui Abrogoua qui longe le marché et qui est en permanence encombré d'ambulants, résiste aux 16 collecteurs et 29 gardes municipaux chargés de les évacuer. Vaincus, ils décident d'en tirer profit en exigeant des indésirables 300 F par tête et par jour. Cela donne une petite idée de ce que la rue et le marché rapportent aux Mairies. Les colporteurs payaient 1.700 F par mois en 1983; en 1984 on leur réclame 2.000 F. Les tabliers : 1.800 F/mois; les maquis : 2.500 F/mois, les vendeurs de cigarettes : 3.400 F/mois; les vendeurs d'objets d'art : 9.300 F/mois etc... En cas de refus de payer, une amende est imposée qui correspond au double de la taxe mensuelle. Sur les marchés un collecteur-billeteur rapporte entre 450 et 500.000 F par jour "sans faute" précise-t-on; et en un mois un garde municipal peut écouler 4 à 5 carnets de 100 feuillets à 1.000 F le feuillet pour amende.

La sensibilisation permet de renflouer les caisses des Mairies; mais puisque les élections municipales instituées depuis 1980 se renouvellent tous les cinq ans, on en tient compte et on est souvent plus laxiste que répressif. Les commerçants ne sont-ils pas aussi électeurs ?

3°) *La répression* : de temps en temps on déploie l'arsenal répressif pour rappeler que des lois existent : on rafle les vendeurs ambulants aux feux tricolores dans les carrefours (cf. chap. 13); ou bien on confisque marchandises ou instruments de travail (cf. chap. 6). Pour récupérer les objets confisqués, on corrompt des fois le collecteur : à force de se côtoyer on finit par nouer des liens ambigus. Puis la fièvre tombe, pour longtemps. Alors les activités reprennent. La répression n'est jamais continue.

4°) *La concurrence ou l'interdiction* : elle intervient par la mise en place d'une structure capitaliste qui peut être plus performante (on interdit alors la structure artisanale) ou moins performante (on se résout à abandonner la lutte). Le premier cas rappelle l'interdiction des gbakas en faveur des taxis-bagages, et la guerre sans merci engagée par les bateaux-bus contre les pinasses. La résistance et le succès des maquis face aux assauts répétés des autorités ministérielles et municipales sensibilisées par la Fédération des Hôteliers et Restaurateurs... illustre le second cas.

Ces quatre attitudes possibles de l'Etat démontrent clairement l'absence de politique définie en faveur ou contre les petits métiers.

Nettoyer les rues des individus qui témoignent par leur présence massive, de l'incapacité des gouvernants à contrôler la société, mais qui signifient aussi le dynamisme de celle-ci... a toujours fait problème. A Paris "en avril 1720, il y eut une émeute de deux jours à la suite d'applications abusives d'un décret royal de ramasser vagabonds et mendiants pour les envoyer aux colonies" (1). Poubelles des sociétés dominatrices, où enverrons-nous à notre tour nos travailleurs ambulants trop souvent assimilés à des vagabonds ? Le retour à la terre pour l'autosuffisance alimentaire ? Nous y reviendrons.

Ouvrer en faveur de l'émancipation de l'ensemble des citoyens sans en négliger une catégorie, améliorer les conditions de vie... voilà les solutions ardues mais prometteuses qui feront disparaître de la rue la clique des indésirables. Car, chaque jour, leur vue convainc (peut-être) le gouvernant de l'échec ou de l'injustice de sa politique sociale. Mais ce secteur qui relaie admirablement le secteur dit moderne, organisé et structuré n'est-il pas finalement jugé indispensable à l'équilibre de la société ? Ne préjugeons de la sagacité des gouvernants. Toujours est-il que, malgré le manque à gagner que déplore l'Etat, malgré les encombrements de la voie publique, les petits métiers doivent vivre pour que vive la société. Michel Crozier a bien perçu cette fonction essentielle du travail noir dont l'équivalent chez nous fait l'objet de nos préoccupations : "Le travail noir est la seule soupape de sécurité face à cette situation (la fermeture des emplois). Il permet à l'esprit d'initiative de s'exprimer. C'est une pépinière de futures entreprises.

(1) Cf. Jeffry Kaplow, *Les noms des rois. Les pauvres de Paris à la veille de la révolution*. Paris, Maspéro, 1974, p. 55.

Il permet à des individus de développer leur personnalité et de se reconnaître dans un travail, alors que leur tâche habituelle est souvent répétitive et monotone (Il) apporte à une société une souplesse dont elle a un besoin vital... C'est peut être un peu immoral. Mais tant pis !" (1) Nous qui n'avons jamais, au cours de notre promenade sociologique, adhéré aux thèses misérabilistes trop souvent appliquées à ce monde des petits métiers, mais qui avons au contraire mis en exergue la faculté d'imaginer, le courage et l'esprit d'initiative de ces nomades urbains, que nous reste-t-il à faire sinon que de partager cet immoralisme ?

(1) Cité par Isabelle Deblé, "Les bruits et les mouvements de la ville" in Isabelle Deblé, Philippe Hugon et al., *Vivre et survivre dans les villes africaines*, Paris, P.U.F., 1982, p. 25.

20

L'ÉDUCATION EN QUESTION *

TEL PERE, TEL FILS

Initiative privée, effort individuel et nationalisme sont les nouveaux mots d'ordre que l'on rassemble dans l'enveloppe de la reconversion des mentalités.

Mais le projet de reconversion des mentalités atteste, implicitement, l'échec des systèmes éducatifs "traditionnel" et "moderne". L'irruption de celui-ci sur le territoire de celui-là a déstructuré la société d'antan; et celui-ci se révèle incapable de se substituer valablement à celui-là en formant une jeunesse capable de cultiver les vertus nouvelles tant ressassées.

Parents et pouvoir sont visiblement désespérés. La société n'évolue pas selon leurs souhaits. Leurs normes de conduite, c'est leur discours idéal (le verbe), et leur comportement effectif, c'est leur discours réel : tel père, tel fils, dira-t-on, car le réel a toujours eu plus d'impact que l'idéal. Quelle éducation ont-ils dispensé aux petits Ivoiriens d'hier pour qu'ils soient devenus moins que rien sans l'aide de l'Etat ? D'éternels assistés, dit-on ! Qui les a habitués à l'assistance de l'Etat au lieu de leur inculquer l'effort individuel et l'initiative privée ? La philanthropie de l'Etat étant tributaire de la conjoncture, quand les temps deviennent durs les discours changent de contenu; un peu tard peut-être !

* Ce chapitre est largement extrait d'une de nos études : Abdou Touré, La jeunesse face à l'urbanisation accélérée en Côte d'Ivoire. Communication présentée au Séminaire sur La jeunesse, la population et le développement dans le Tiers-Monde, organisé par le CEDOR à Bucarest (Roumanie), 18-22 juin 1984.

Le Plan Quinquennal de 1976-1980 (vol. III, p. 511) avait prévu 1 milliard dont 500 millions d'investissement et autant en frais de fonctionnement... pour la réinsertion sociale des jeunes marginaux. A-t-on jamais débloqué cette somme ? La population des petits débrouillards (laveurs et gardiens de voitures etc...) ne fait que croître. Les jeunes démunis, on ne sait quoi faire d'eux et leur nombre semble être un handicap. Alors, négligeant certains Ivoiriens pour d'autres Ivoiriens, on dépensera effectivement des milliards pour conforter une minorité de privilégiés dans leurs positions sociales à la seule fin de les domestiquer, donc aussi de tuer en eux tout esprit d'entreprise.

Combien coûte à l'Etat la location des nombreux autobus spéciaux qui attendent chaque jour devant les lycées et autres établissements secondaires publics d'Abidjan ? Nous l'ignorons. Par contre, voici le coût du transport des étudiants pour 1980.

Transport des étudiants, Abidjan 1980

Année	Mois	Transport	Location	Montant total
1980	Janvier	142.930 880	4.807.652	147.738.532
"	Février	148.057.504	9.779.994	157.837.498
"	Mars	148.524.788	20.539.459	169.064.247
"	Avril	105.690.470	4.036.380	109.726.850
"	Mai	144.500.000	5.032.500	149.532.500
"	Juin	148.238.560	3.133.038	151.371.598
"	Juillet	23.042.908	16.924.524	39.967.432
"	Août	18.711.992	2.934.144	21.646.136
"	Septembre	1.122.680	39.384.072	40.506.752
"	Octobre	138.742.848	1.219.996	139.962.844
"	Novembre	149.906.620	1.412.514	151.319.134
"	Décembre	120.144.172	9.756.422	129.900.595
TOTAL		1.289.613.422	118.960.695	1.408.574.117

Source : CNOU Comptabilité (Centre National des Œuvres Universitaires).

Au transport proprement dit des étudiants entre les différentes cités universitaires et l'Université qui se chiffre à 1.289.613.422 F.CFA, il faut ajouter 118.960.695 F.CFA de location d'autobus pour le déplacement des étudiants lors des manifestations culturelles et sportives : 1 milliard 408 millions pour le seul transport des étudiants qui perçoivent des bourses mensuelles (40.000 F) plus élevées que le SMIG (33.175 F)... Qu'en dites vous ?

Pour 1981 nous disposons de chiffres allant de janvier à octobre seulement, mais déjà le coût du transport pour ces dix mois est de 1.447.307.019 F c'est-à-dire plus que les douze mois de l'année précédente. La progression est nette. Par exemple entre janvier 1980 (147.738.532F) et janvier 1981 (156.481.559 F) et octobre 1981 (185.043.675F) on note 45.080.831 F d'augmentation. A ce train là, l'évolution du nombre d'étudiants et le coût de la vie conduiront l'Etat à payer une facture de 2 milliards de francs en 1984 !

De plus, les trois mois de vacances (juillet, août et septembre) reviennent à 102.120.320 F, pour quelles raisons ?

La Côte d'Ivoire qui s'énorgueillit de réaliser un social des plus hardis sans être un pays socialiste, a effectivement réalisé sur le campus universitaire d'Abidjan un social très hardi : un bureau de poste, un super-marché, une agence de la Société Ivoirienne de Banque déjà implantés; une piscine olympique comme celui du lycée de Yamoussoukro promise le 12 mai 1984 par le Chef de l'Etat lors des manifestations de "Campus 84", sans compter les autres infrastructures sportives et culturelles et le financement des activités afférentes.

Quant au restaurant universitaire qu'ils désertent pour aller manger mieux ailleurs en payant plus cher lorsqu'ils viennent de percevoir leurs bourses, le menu qu'il offre enchanterait maints ouvriers salariés, forces vives de la nation mais gagnant souvent moins que le SMIG.

Lorsque, malgré tout, éclatent des mouvements de révolte visant à réclamer plus de liberté d'expression, l'Etat philanthrope se mue en protecteur déçu. Alors on étale à travers les discours officiels largement diffusés par les media, les mille privilèges accordés aux fils ingrats coupables de n'avoir pas compris la signification profonde des largesses du pouvoir. La presse nous informe, à la suite des troubles universitaires de février 1982, que l'Etat a payé 2 milliards F pour le transport des étudiants, que les prix du repas et de la chambre n'ont pas varié depuis vingt ans alors même que le montant de la bourse passait de 25.000 à 40.000 F.

Eduquée dans la facilité, cette élite se révèle incapable d'imaginer les moyens de vivre lorsque sévit la conjoncture. Au lieu de former des jeunes capables de se prendre en charge en affrontant héroïquement les difficultés de la vie, on a fabriqué des assistés à qui on distribuera des milliards... pour la paix sociale. Car s'ils ne savent pas toujours se débrouiller seuls, ils savent par contre contester.

Lors de la grève des enseignants en avril 1983, les cadres chômeurs et demandeurs d'emploi, prêts à répondre à l'appel du gouvernement, s'adressaient en ces termes au Président de la République :

Excellence,

Suite à la grève déclenchée par les enseignants du secondaire, les cadres chômeurs et demandeurs d'emploi sont solidaires des mesures prises par le Parti et le Gouvernement.

Soucieux et respectueux de l'ordre et de l'intérêt supérieur de la Nation, fermement décidés à ne plus être d'éternels assistés, nous, cadres chômeurs et demandeurs d'emploi, suite à votre appel, sommes mobilisés.

Considérant que le désordre et la déstabilisation constituent un frein à la politique de développement de la Côte d'Ivoire.

Considérant que seules mesures d'assainissement et de redressement économique que vous avez mises en place permettront au pays de sortir de la crise.

Les cadres chômeurs et demandeurs d'emploi tiennent à vous renouveler l'expression filiale de leur indéfectible attachement.

Tout en souhaitant vous entretenir de vive voix des fruits de leurs réflexions, les six cents (600) cadres chômeurs et demandeurs d'emploi vous remercient pour l'ensemble des efforts et sacrifices que vous n'avez cessé de consentir en leur faveur.

Nous espérons que nos frères enseignants répondront au décret de réquisition en reprenant les cours.

Toutefois nous voudrions porter à votre connaissance que, unis et déterminés, nous nous tenons à votre entière disposition pour permettre à nos frères cadets de poursuivre leurs études.

Pour la Commission des cadres chômeurs et demandeurs d'emploi.

Le Président (1)

Cette élite en quête d'emploi mais incapable d'imaginer des solutions à ses problèmes parce qu'habituee à tendre la main, a donc finalement bénéficié "d'efforts" et de "sacrifices" constants en attendant que soit réglée sa situation.

(1) Voir *Fraternité-Matin* du 4 mai 1983, p. 13.

Que "la politique soit devenue une activité extrêmement profitable", le MEECI (Mouvement des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire) nous le démontrera à présent de manière définitive, et là nous entrons véritablement et manifestement en politique. En effet, en décembre 1983, à propos d'un séminaire sur le thème "Jeunesse militante et formation politique" organisé à Yamoussoukro pour le MEECI, le président du mouvement déclarait : "Le MEECI, véritable creuset du militantisme juvénile et ses activités constituent une expression authentique de cette disponibilité du Président du Parti à qui nous voudrions profiter de l'occasion pour adresser tous nos remerciements, pour la grande marque de confiance qu'il vient encore de témoigner à sa jeunesse militante, dans le cadre du récent rémaniement ministériel".

En effet, le 18 novembre 1983, sur les quatre nouveaux ministres accueillis au sein du gouvernement trois étaient méécistes.

Le MEECI, ce mouvement modèle qui, dès lors, aurait dû appâter toute la jeunesse estudiantine, échoue cependant à faire l'unanimité au sein des méécistes à qui s'opposent d'autres étudiants très critiques et plus soucieux d'autonomie et de liberté d'expression. Dans sa livraison du 17 janvier 1982, l'hebdomadaire Ivoire-Dimanche rend brillamment compte de cette atmosphère de contradictions au sein de cette élite en formation (1).

On s'est acharné, en hauts lieux, à diviser la jeunesse intellectuelle en méécistes et en non méécistes. Pour le rappeler quotidiennement, on paraphrase Rabelais qui disait "Science sans conscience n'est que ruine de l'âme". Et cela devient ici : "Compétence sans militantisme n'est que ruine de l'âme", autre manière de rappeler à tous que LE critère pour accéder au pouvoir politique ou à un quelconque poste important, c'est le militantisme; et un militant convaincu et actif, même incompetent, dirigera les autres, mettons les tièdes ou les indifférents, parce qu'il n'existe pas de parti d'opposition et que tous les Ivoiriens adhèrent au PDCI dont ils paient les cotisations annuellement.

Etre mééciste, c'est finalement bénéficier de privilèges exceptionnels pouvant aller jusqu'à l'occupation d'un fauteuil ministériel; or être mééciste, rien de plus facile : il suffit de le vouloir ! Mais n'y accourt-on pas ?

(1) Voir Ivoire-Dimanche n° 571 du 17 janvier 1982, ou bien notre étude sur la jeunesse face à l'urbanisation accélérée où nous avons reproduit dans son intégralité cet article de l'hebdomadaire.

L'accentuation du clivage entre étudiants méécistes et non-méécistes entretenu par certains ministres plus radicaux que leur père spirituel dont la leçon demeure incomprise (1), soulève d'angoissantes questions dont la moindre n'est pas la redistribution des cartes politiques qui suivra l'absence très redoutée du leader, seul garant de la stabilité. Assistera-t-on à une revanche des non-méécistes qui se veulent plus compétents que les jeunes maîtres d'aujourd'hui ? Si la distribution très large aux jeunes intellectuels en général et aux militants méécistes en particulier des bénéfices tirés de l'agriculture, de même que l'appel au sein du gouvernement des opposants les plus farouches d'hier... ont permis une stabilité politique très enviée ailleurs parce que préalable au développement économique relativement positif que connaît la Côte d'Ivoire, il n'en reste pas moins que l'Etat paiera ces largesses par une non-éducation de ses assistés chez qui la facilité est érigée en norme de conduite. Sans arme fourbie au contact des difficultés quotidiennes, comment se défendront-ils demain ? "La politique n'est pas une chose facile" disait le Président au sujet d'un de ses détracteurs, "il faut la vivre, on ne l'apprend pas dans les bouquins. Ce sont les réalités quotidiennes auxquelles vous êtes confrontés, bonnes ou mauvaises qui vous forment en politique" (2). Le "Vieux" sait de quoi il parle, lui qui épiluche aujourd'hui vainement le comportement de ses compatriotes trop habitués aux facilités. Que les deniers de l'Etat se retrouvent comme par enchantement virés dans les comptes bancaires personnels de leurs gestionnaires... n'est pas la moindre des inquiétudes.

Si donc l'éducation et la formation apparaissent comme les vrais responsables des "vingt ans de retard en politique" que regrette le Président malgré les "vingt ans d'avance économique" sur les autres pays d'Afrique, alors comment faire ? Peut-on toucher à une maille du système sans tout ébranler ? La question de l'éducation des jeunes n'est-elle pas liée au réexamen du fonctionnement de l'ensemble du système ?

Ce que l'Etat donne aux jeunes élèves et étudiants devenus des privilégiés, il le refuse à d'autres jeunes qui, chaque jour, fourbissent leurs armes dans d'innombrables difficultés sans attendre une aide quelconque.

(1) Plus d'une fois le Président de la République s'est flatté d'avoir offert des portefeuilles ministériels aux jeunes intellectuels farouchement opposés à sa politique à la veille et à l'aube de l'Indépendance. Désamorcer l'opposition et favoriser la stabilité politique étaient alors son objectif fort bien atteint du reste. Les jeunes Ministres d'aujourd'hui restent imperméables à cette leçon qui a porté les fruits qu'ils dégustent. Leur radicalisme ne manquera pas de créer des effets néfastes qui pourront entamer la paix sociale.

(2) C'était au Conseil National du vendredi 11 novembre 1983, voir *Fraternité-Matin* du lundi 14 novembre 1983, p. 16.

Pour résoudre les problèmes que posent ceux-ci à l'Etat, et pour contre-carrer le banditisme et le vagabondage, on a voulu faire d'une pierre deux coups : 1°/ vider la ville de son excédent (les indésirables) et multiplier les bras à la campagne. Le Parti et le gouvernement ont donc lancé le mot d'ordre d'autosuffisance alimentaire. Une étude préalable a permis aux responsables politiques de dresser un tableau qui met en évidence le nombre de plus en plus croissant de citoyens que doit nourrir chaque paysan dans l'optique de l'autosuffisance alimentaire.

En effet, *Le livre vert de l'autosuffisance alimentaire* (1) offre à notre appréciation le tableau suivant (p. 13).

Prise en compte des citoyens par les ruraux					
PC =	1965	1975	1980	1985	1990
	33	47	65	90	122

Si en 1965 chaque paysan nourrissait 33 citoyens, en 1990 chacun aura à déployer quatre fois plus d'effort parce que le nombre de bouches qu'il devra nourrir par son travail sera égal à 122. Mais quelle conclusion tirent de ce tableau les auteurs du livre vert ? Plutôt que de proposer des moyens pour juguler l'exode rural en prenant pour cibles les jeunes ruraux qui en sont les victimes, ils mettent l'accent, en priorité, sur les techniques culturales ; ainsi donc, peut-on lire au bas de ce tableau : "... l'on constate qu'un agriculteur devra nourrir en 1990 deux fois plus de citoyens qu'il ne le faisait en 1980, ce qui est impossible avec les techniques culturales telles que nous les avons décrites plus haut". Conclusion immédiate : "La modernisation des techniques de production par l'amélioration de l'agriculture traditionnelle, l'introduction de la mécanisation et de la motorisation" (p. 15) s'imposent à leur esprit. Mais le vieillissement de la population rurale favorise-t-il cette modernisation ? Selon le Recensement Général de la Population, en 1975, 47 % d'Ivoiriens de 15 à 59 ans résidaient en zone rurale contre 53 % en ville ; en 1985 les chiffres seront plus inquiétants puisqu'en 1975 la population totale était rurale à 68 % et urbaine à 32 %, alors que dix ans plus tard, en 1985, elle ne sera rurale qu'à 52,7 % et urbaine à 47,3 %.

(1) Ce livre conçu par les techniciens de plusieurs ministères, a été édité par Fraternité-Hebdo, Abidjan, 1981.

Ce départ massif des jeunes est heureusement presque compensé par l'arrivée d'étrangers : 62 % de non-ivoiriens âgés de 15 à 59 ans résidaient en zone rurale en 1975 ! Malgré cela les villages se vident.

Sans proposer de solution contre l'exode rural, les auteurs du Livre Vert se contentent de s'en inquiéter avant de détourner l'attention du lecteur vert d'autres solutions : "Mais ce qui est plus inquiétant encore, c'est que la population agricole vieillit du fait du taux élevé de la scolarisation et surtout de l'exode rural. Ce phénomène touche en particulier la tranche jeune de la population rurale, c'est-à-dire celle qui est encore capable de s'adapter à de nouvelles conditions de vie y compris l'apprentissage d'un nouveau métier. Par ailleurs, les jeunes déscolarisés répugnent à retourner au village pour s'adonner au travail de la terre. Ne restent donc à la campagne que des personnes âgées, ayant perdu une grande partie de leur potentiel de travail et souvent fortement attachées aux coutumes et usages ancestraux, toutes choses peu favorables à la modernisation agricole" (op. cit., p. 13). On ne s'intéresse qu'à ceux qui font problème en partant, on oublie ceux qui ont décidé de demeurer au village : "Ne restent donc à la campagne que des personnes âgées" comme si n'existaient pas les jeunes ruraux victimes d'être obéissants des normes de conduite villageoises. Cette négligence et cet oubli des jeunes ruraux se lisent dans *Fraternité-Matin* du 7 mai 1984 qui titre : "Jeunes ruraux : la pénurie des terres, un obstacle à l'installation" alors qu'il y est question de jeunes citadins candidats au retour à la terre. Seuls ces derniers retiennent l'attention du gouvernement pour la raison simple qu'en ville ils peuvent être à l'origine de troubles sociaux, et qu'au village ils seront, paraît-il, porteurs de progrès et de modernisation (1). La jeunesse qui va réaliser l'autosuffisance alimentaire pour le salut des Ivoiriens, c'est la jeunesse urbaine démunie, sans emploi et déjà inadaptée à la vie au village. C'est sur elle et non sur la jeunesse déjà rurale, que sont fondés les espoirs du gouvernement qui l'incite à retourner à la terre. Dans ces conditions, les Ivoiriens devraient craindre pour leur salut, car le retour n'est pas évident !

(1) Le livre vert reconnaît, en référence à l'expérience de Yabra (voir chap. 4) que les jeunes citadins retournés à la terre ont "tendance à se comporter plus en ouvriers agricoles qu'en véritables propriétaires terriens", p. 80.

L'expérience du village des jeunes paysans modernes de Yabra, décrite par leur chef Kréké Jean en témoigne : sur 750 jeunes volontaires initialement inscrits à Yabra, seuls 150 ont supporté les conditions de vie et de travail, ce qui représente le cinquième de l'effectif de départ. C'est peu, trop peu ! Kréké Jean s'en explique : "... Et l'on s'est retrouvé à 150, le cinquième de l'effectif initial ! Vous voyez un peu l'ampleur de la déperdition. Cela s'explique encore une fois par le fait que, devant l'acuité des problèmes, nombreux sont ceux qui ont renoncé (...). Nous, jeunes de Yabra nous (...) avons été les pionniers, et un peu des cobayes. Notre exemple, s'il avait été concluant, aurait été une incitation pour les jeunes Ivoiriens à tenter un retour massif à la terre" (1). Une autre expérience conduite à quelques kilomètres de San Pedro avec 200 jeunes paysans modernes encadrés par la SODEPALM, a également connu 50 % de déperdition. Les candidats riziculteurs n'ont pas résisté aux difficiles conditions de vie malgré le revenu mensuel de 50.000 F que chacun pouvait tirer de l'exploitation de 2 ha. L'auteur de l'article voit dans cette importante déperdition, la persistance de l'influence citadine : "Habités aux facilités de la ville, à son mode de vie, à ses distractions, les citadins reconvertis rencontrent quelques difficultés à s'adapter à leur nouvelle condition" (2).

Enfin, le 23 mai 1984 Fraternité-Matin fait état d'une expérience de retour à la terre tentée par 20 jeunes déscolarisés au village de Brimbo situé à 30 km de la ville de Tiassalé. "Malheureusement, conclut le rapporteur, cette expérience a tourné court, et par manque d'encadrement, ces jeunes pleins de bonne volonté ont abandonné leurs activités en attendant des lendemains meilleurs" (3).

Mais le mot d'ordre lancé et ressassé porte quelques fruits : des volontaires que la crise économique et les compressions ou licenciements subséquents ont jeté dans la rue sans travail, attendent en ville que l'Etat leur apporte l'aide capable de les motiver pour le retour. En octobre 1983 le Comité National des Ouvriers Chômeurs invitait par voie de presse les éventuels candidats :

(1) Cf. Fraternité-Hebdo n° 1245 du 10 mars 1983, p. 16. Cet hebdomadaire est le journal du Parti.

(2) Extraits de "Yamoussoukro, cœur de la Côte d'Ivoire" publiés dans "Le Livre Vert de l'autosuffisance alimentaire" op. cit., p. 80.

(3) Voir Fraternité-Matin du 23 mai 1984, p. 10.

"Le Comité National des ouvriers chômeurs porte à la connaissance de tous les volontaires recensés et désireux de retourner à la terre dans le cadre de l'autosuffisance alimentaire, que le secrétaire d'Etat à l'Agriculture (1) organisera à leur intention, une séance de travail, le mercredi 5 octobre 1983 à 16 heures au 2e étage de l'Immeuble de la Caisse de Stabilisation" (2).

Présent à cette rencontre, nous en avons tiré l'impression d'une absence de véritable motivation de la part des jeunes chômeurs qui attendent tous l'assistance de l'Etat. Après sept minutes discours introductif, le secrétaire d'Etat leur laisse la parole. Nous avons retenu quelques-unes des interventions. L'un des jeunes interroge : 'Etant déscolarisé je suis d'accord pour retourner à la terre, mais est-ce que le pays a mis à notre disposition les moyens nécessaires ? Il faut que notre courage soit payé en retour' ! Il en faut, en effet, du courage, pour quitter Abidjan, même lorsqu'on y vit sans moyen ! Et l'Etat qui n'a rien fait pour les maintenir au village doit en payer le prix ! Un second : 'Le retour à la terre n'est-il pas un moyen de vous débarrasser de nous ? Est-ce que l'appel lancé si fort ne créera pas de fausses illusions ? Est-ce que ce ne sera pas une voie sans issue ?' Un troisième réclame des encadreurs blancs parce que les encadreurs Ivoiriens ont 'mangé l'argent' lors d'une expérience qui regroupait cinquante quatre jeunes. (*Applaudissements dans la salle*). Le Secrétaire d'Etat : 'Les Blancs vont-ils vous apprendre à planter le taro ?', puis : 'Les encadreurs seront Ivoiriens et nous prendrons des dispositions pour qu'ils ne 'mangent' pas l'argent'. Ensuite il résume la philosophie du gouvernement qui est de 'vous aider à vous passer de l'aide de l'Etat, à vous prendre en charge afin que vous n'enviez pas ceux qui restent en ville (.....). Ce n'est pas une obligation pour l'Etat de vous installer, il veut seulement encourager ceux qui exécutent les mots d'ordre du Parti par des mesures d'incitation' qui seront des prêts d'installation à des taux d'intérêt bonifié : 6 % au lieu de 14 % s'il s'agit de jeunes.

Là encore nous nous référerons à l'histoire pour rappeler qu'entre 1930 et 1946, c'est-à-dire à cette période qui a vu la criminalité s'accroître dans les deux grandes villes de l'époque (Bassam et Abidjan), l'Administration coloniale avait préconisé le retour à la terre de jeunes scolarisés sans emploi

(1) Depuis le 18 novembre 1983, le Secrétaire d'Etat en question est devenu Ministre du Développement Rural.

(2) Voir *Fraternité-Matin* du 4 octobre 1983, p. 2.

qui pouvaient devenir des 'aigris', des 'mauvais esprits' et même des 'révolutionnaires'. La crise économique de 1929 qui entraîne une importante diminution des emplois, incite les autorités à 'accentuer la ruralisation de l'enseignement primaire' afin de maintenir sur place les candidats au départ. L'enseignement agricole que souhaitent les paysans Ivoiriens d'aujourd'hui était à l'honneur, et comme cela arrive souvent, ce sont les africains eux-mêmes qui firent pression sur l'Administration pour fermer les écoles rurales considérées comme des freins à leur légitime désir d'accéder à LA civilisation (1). Que n'a-t-on pas tiré des leçons de ces événements dont la connaissance appelle nécessairement la mise en place d'une politique éducative et démographique adéquate ?

Avant de clore ce chapitre, il nous a semblé opportun de faire revivre le dialogue fructueux et courtois qu'a suscité l'Eglise avec la jeunesse.

En effet, à la suite de leur première assemblée plénière ordinaire de 1980 tenue à Katiola du 22 au 27 janvier, les Evêques Ivoiriens ont adressé aux jeunes une longue lettre d'où sont extraites les lignes qui suivent :

"... Dans ces thèmes de réflexion pour retrouver un nouveau souffle, celui de la jeunesse devrait figurer en bonne place car l'avenir d'un pays est lié au devenir de sa jeunesse (...). Mais il est impossible de toucher les vrais problèmes de la jeunesse sans mettre les adultes en cause (...).

Il suffit d'ouvrir les yeux dans les rues de nos villes et de nos villages, de pénétrer dans les internats ou les cités universitaires pour découvrir les différents symptômes de ce mal à multiples visages. Nombreux sont les jeunes victimes de la drogue, de la prostitution, de l'union libre... D'autres s'adonnent ouvertement au vol à mains armées et, bien sûr, ils ne reculeront pas devant le meurtre, souvent par simple goût de la violence (...).

Dans les classes Terminales et Centre d'Enseignement Supérieur s'installe et s'enracine une mentalité qui a cours, sous tous les cieux certes, mais qui, chez nous prend des proportions ahurissantes : c'est la soif de gagner beaucoup sans se fatiguer; mieux la soif de tout gagner sans rien faire. Il s'agit de la malhonnêteté sous toutes ses formes, notamment dans les évaluations et les examens (...)" (2).

Le 20 février suivant, la défunte Fédération Nationale des Mouvements et Associations de Jeunesse de Côte d'Ivoire suspendue un an plus tard (le 31 octobre 1981), peut être parce que rétive à toute domestication politique, répondait aux Evêques. Voici des extraits de leur lettre :

(1) Voir Paul Désalenaud, histoire de l'éducation en Côte d'Ivoire. Tome I. Des origines à la conférence de Brazzaville. Abidjan, CEDA, 1983, pp. 172-173.

(2) Voir Fraternité-Matin du 6 février 1980, p. 20.

"... A tort ou à raison, nos aînés ont souvent dit de la jeunesse ivoirienne qu'elle était irresponsable; or selon un dicton très connu, le fils n'est rien d'autre que l'image du père. En d'autres termes : "Tel père, tel fils". En conséquence nous serions en droit de dire que l'on a voulu que nous soyons ce que nous sommes. Le faire, serait à notre avis trop facile. Aussi souhaiterions-nous que l'on montre à la jeunesse ivoirienne un idéal. Messieurs les responsables jeunes des jeunes, où est-il cet idéal ? Est-ce la corruption qui, malheureusement, ne fait qu'engraisser une minorité laborieuse peinant nuit et jour dans les marécages du Sud ou croupissant dans les vastes plantations de coton du Nord ? Est-ce l'absentéisme que nous, jeunes, constatons tous les jours dans les bureaux ? Est-ce encore le favoritisme qui, hélas, place des personnes compétentes sous l'autorité de personnes incapables ? Est-ce enfin le népotisme qui développe chez les uns et les autres un esprit étroit sous-tendu par des associations divisionnistes que sont les associations tribales ? (...)

Pourrait-il y avoir dans une famille unie des enfants "gâtés" à qui l'on donnerait, pour un oui ou pour un non, les yeux de la tête, et des enfants abandonnés à eux-mêmes ? (....) (1).

Deux ans après ce dialogue, à la fin de la conférence épiscopale de Côte d'Ivoire réunie à Man, les Evêques corrigeraient le tir en laissant un appel aux adultes. La lettre était titrée (par eux ? par le journal ?) : "Les parents doivent être des modèles pour leurs enfants", ce qui laisse présager la nature du contenu.

*
* *
*

Si dans la rue, les jeunes Ivoiriens sont moins nombreux et font piètre figure face à leurs congénères africains aguerris par les dures conditions de vie dans leurs pays, n'est-ce pas UN PEU la faute à leurs aînés ?

La Côte d'Ivoire a les inconvénients de ses avantages !

(1) Voir Fraternité-Matin du 20 février 1980, p. 16.

C O N C L U S I O N

~~Non. Il continue ? Provoque-t-il ? Avons-nous tout dit ? Assurément
non. Que reste-t-il à dire ? Beaucoup de choses, visiblement.~~

Nous avons voulu rapprocher la rue du lecteur afin de l'y sensibiliser. Nous avons voulu informer le planificateur afin qu'il décide en toute connaissance de cause. Nous avons voulu rassurer les responsables municipaux en leur rappelant que toute ville est avant tout un marché, et que le modèle ivoirien de développement largement inspiré de l'ex-puissance colonisatrice, ne pouvait pas ne pas accoucher de ce qui les inquiète. Nous avons voulu dire à l'homme politique, au parent et à l'aîné, que dans la rue, des jeunes sans voix les interrogent chaque jour sur leur avenir. La débrouillardise est un signe de dynamisme et de bonne santé, certes; mais elle naît souvent de l'injustice sociale.

Et le scientifique ? Il exigera de nous une définition des petits métiers. Définir, c'est exclure parce que c'est choisir en balisant la voie tracée. Ce qu'est un petit métier signifiera du coup ce qu'il n'est pas. Après tant de petits chapitres largement descriptifs, intéressons-nous à présent aux concepts ou à ce qui en tient lieu.

Secteur informel ? Jugement de valeur ! Car l'informel c'est ce qui ne représente pas de forme reconnaissable, ce qui est inclassable, ce qui désoriente. Et là nous sommes dans le domaine artistique où l'on dira que "l'art abstrait informel s'oppose aux tendances géométriques" (1). Mais de la recherche artistique à la recherche sociologique il n'y a qu'un pas, en la matière. L'informel demeure l'inclassable, et une chose informelle est une chose inachevée, grossière, imparfaite, ébauchée... à peine. A l'opposé, le formel, c'est ce dont la précision et la netteté excluent toute méprise, toute équivoque : c'est le positif, le précis, l'explicite. Par extension on débouche sur l'absolu et le dogmatique (2).

(1) Définition extraite du 7e volume (supplémentaire) du Robert.

(2) Nous nous référons encore là au Robert.

Dans ces conditions, de quoi s'autorise-t-on pour traiter d'informel un secteur d'activités qui fait vivre des milliers d'Ivoiriens et des millions d'hommes à travers le monde ? De la croyance en la positivité incontestable du secteur dit moderne ? de sa centralité ? de la référence comparative à ce secteur dit moderne qui n'a pu vivre qu'en accouchant de cette armée de réserve, et qui ne tient que grâce aux biens et services produits et distribués par les démunis non seulement à leurs semblables mais aussi à des salariés relativement bien lotis ? de la conviction que ces démunis sont des sous-hommes dont la vie "informelle" serait synonyme de grossièreté, imperfection, lourdeur et inintelligence ? S'il faut absolument penser en termes de secteur, alors substituons le "secteur relais" au "secteur informel". Car il saute aux yeux, et nous l'avons abondamment illustré, que si celui-ci ne relayait pas celui-là, ne venait pas à son secours, on assisterait à un déséquilibre de la société qui ne survivrait qu'en reposant sur la dictature la plus effroyable. Imagine-t-on le capitaliste sans le prolétaire ? Imagine-t-on une société de capitalistes et de salariés, seulement ? Entre le secteur dominant et le secteur relais, il existe des relations de conflit mais aussi de complémentarité et d'exploitation.

L'analyse du "secteur de subsistance" ou artisanal par l'économiste Claude de Miras lui a valu de sérieuses contestations. On lui a reproché des "définitions régulièrement négatives concernant le "secteur" économique artisanal - l'ensemble des activités urbaines : les petits propriétaires n'y sont jamais propriétaires de la parcelle - qu'ils occupent, "le salariat n'y existe pas", "inexistence de toute forme de comptabilité", "le surplus n'y est pas durablement réinjecté dans la sphère de production", non accès au crédit bancaire (...) l'économisme s'applique à refouler toutes les déterminations anthropologiques et culturelles, jusqu'au point de constituer et préserver un champ pur, épuré, corrélatif des découpages arbitraires, scientifiques, qui, du reste, ne sont pas légitimés" (1).

Ne revenons pas sur ce que la rue nous a enseigné quant à l'attrait du salariat, les modes d'épargner, les gains quotidiens, les contraintes socio-culturelles, le poids de la famille et de l'environnement.

(1) Voir Marc Le Pape et Claudine Vidal, "Raisons pratiques africaines" in Cahiers internationaux de sociologie, Vol LXXIII, 1982, p. 306. Il s'agit d'une critique de Claude de Miras, "Le secteur de subsistance dans les branches de production à Abidjan", Revue Tiers-Monde, tome XXI, N° 82, Avril-juin 1980.

La justesse de ces critiques a conduit le chercheur, qui en a tenu compte, à proposer une nouvelle terminologie née "d'interrogations nouvelles et transitoires" et c'est "l'économie populaire spontanée" (1). Economie ? c'est indéniable ! Populaire ? Oui dans la mesure où les acteurs principaux appartiennent au "peuple" dans l'acception dépréciative du mot. Spontanée ? Non, jamais ! Car aucune activité économique, si infine soit-elle, ne s'entreprend sans une réflexion préalable. Les vingt chapitres de cette étude le prouvent. Les petites laveuses de pieds ont préalablement réfléchi, aidées de leurs parents. Le petit Jonas est venu au gardiennage de voitures au Plateau après avoir comparé son activité précédente (du point de vue économique) avec ce que lui ont dit ses camarades "gardiens" de leurs gains quotidiens. Et les petits métiers qui exigent un apprentissage ? Et ceux dont la pratique est impossible sans un minimum d'investissement. Aucune activité lucrative ne s'entreprend spontanément ! L'être humain réfléchit toujours, même s'il réfléchit "mal", même s'il se trompe par la suite.

Mais revenons à nos petits métiers pour en cerner le contour. Ce monde de travailleurs "indépendants" se caractérise par :

- Un apprentissage généralement de courte durée, sur le tas, et souvent en dehors de l'institution scolaire;
- Une imagination créatrice débouchant sur l'invention ou le choix d'une activité lucratrice, même sans apprentissage préalable;
- Un courage et une persévérance qui compensent l'absence d'un capital important au départ;
- Un corps à corps constant entre le producteur de biens ou le distributeur de services avec le consommateur, c'est-à-dire le marchandage.
- Des conditions de vie relativement difficiles mais généralement bien supportées. Exemple : les fabricantes de savon, femmes d'un certain âge, qui vivent dans des baraques en bois au pied de l'usine (Le Capital) en exploitant ses déchets, savent encore rire.
- La relative jeunesse des travailleurs.
- Un revenu relativement important par rapport aux salaires auxquels ils pourraient prétendre chez un patron.

Pour tout dire, les petits métiers sont des activités lucratives exercées par les démunis pour faire face à l'urgence de vivre. Qu'il en sorte des entrepreneurs ne fait que démontrer le dynamisme du secteur.

(1) Claude de Miras, "De la formation de capital privé à l'économie populaire spontanée". Politique Africaine, n° 14, juin 1984, pp. 92 à 109.

S O M M A I R E

	Page
INTRODUCTION	1
1/ CONJONCTURE D'HIER, CONJONCTURE D'AUJOURD'HUI <i>RIEN NE SERA PLUS COMME AVANT</i>	19
2/ DU POMPEUR DE PNEUS AUX GARDIENS DE VOITURES <i>L'IMPOSITION DE LA TAXE SOCIALE</i>	30
3/ LES LAVEURS DE VOITURES AU BANCO <i>LE PROVISoire QUI DURE</i>	42
4/ LE SAVON DU PAUVRE <i>LA RECUPERATION DES DECHETS DE L'USINE BLOHORN</i>	56
5/ KOFFI AKWA ET OFEI NYARKO <i>TAILLEURS AMBULANTS</i>	70
6/ SATA SYLLA ET FATOUMATA DIAKITE <i>LAVEUSES DE PIEDS AU MARCHE D'ABOBO-GARE</i>	77
7/ APHRODISIAQUES DANS LA RUE <i>LE DEMARREUR SEXUEL</i>	88
8/ ABACH MOUHAMMA, 'WANZAMI' A TREICHVILLE <i>CIRCONCIRE POUR VIVRE</i>	94
9/ LES FEMMES ET LES NOMS DES PAGNES <i>L'IMAGINATION FEMININE EN ACTE</i>	105
10/ PEDICURES, MANUCURES, COIFFEUSES ET 'YOMO MAKERS' <i>LA BEAUTE DU PAUVRE A TREICHVILLE</i>	112
11/ LES ECRIVAINS PUBLICS <i>EN MARGE DE LA LEGALITE</i>	124
12/ DE SAH BI DJE A JESS SAH BI <i>DESSINER POUR VIVRE</i>	135
13/ VENDEURS AMBULANTS <i>UNE CLIENTELE D'AUTOMOBILISTES</i>	144
14/ BELLES PELOUSES, BEAUX JARDINS <i>LES GENS DE RIEN AU SERVICE DE GENS BIEN</i>	157
15/ CAFE NOIR, CAFE AU LAIT <i>LA LONGUE MARCHÉ DES PETITS GRAINS AMERS</i>	167

	Page
16/ MARCORY SANS-FIL <i>DU PONT DE FORTUNE A LA FORTUNE</i>	178
17/ BANQUE AMBULANTE, BANQUE DU PAUVRE <i>DES BANQUIERS REVOLUTIONNAIRES</i>	189
18/ VIVE LE MAQUIS ! A BAS LE MAQUIS <i>ECHEC AUX CONSPIRATEURS</i>	199
19/ L'ETAT ET LES PETITS METIERS <i>JE TE TIENS, TU ME TIENS</i>	211
20/ L'EDUCATION EN QUESTION <i>TEL PERE, TEL FILS</i>	220
CONCLUSION	232
SOMMAIRE	235